

Bilan National des Entreprises

Janvier 2020



En 2019, les chiffres de la création d'entreprise ont établi un nouveau record. La bonne performance des entreprises françaises ne doit pas nous surprendre. Cette dynamique entrepreneuriale en France a été largement soutenue par le gouvernement et le vote de la loi PACTE, en avril 2019, en est une illustration. Le nombre de micro-entreprises a largement bénéficié des nouveaux statuts juridiques mis en place depuis près d'une décennie, encore assouplis en 2019. A ce titre, l'engouement observé pour l'auto-entrepreneuriat est sans doute l'un des symptômes de l'ubérisation d'une partie de l'économie et de la société. L'envie d'entreprendre n'a jamais été aussi forte, notamment chez les plus jeunes ainsi que chez les femmes.

Toutefois, il s'avère difficile d'interpréter les grandes tendances d'un monde de l'entrepreneuriat hétérogène et en constante évolution. Les chiffres nationaux sont indiscutablement positifs mais ils ne doivent pas masquer des disparités à la fois géographiques, démographiques et sectorielles. Alors que certains secteurs, certaines régions ou même certaines villes contribuent de manière spectaculaire à la vitalité du tissu entrepreneurial français, d'autres affichent des signaux plus alarmants.

Pour mieux comprendre notre paysage économique, pour mieux anticiper les besoins des entreprises et définir les manières de les accompagner, il faut pouvoir disposer de mesures objectives de leur situation.

Pour la deuxième année consécutive, le Conseil National des Greffiers des Tribunaux de Commerce publie son Bilan National des Entreprises. En plus d'établir une photographie 2019 des créations d'entreprises, des entreprises en difficultés et des radiations, ce nouvel outil révèle les dynamiques à l'œuvre à un an d'intervalle.

Comment se portent réellement les entreprises françaises ? Quelles régions et secteurs sont les plus dynamiques ? Quel bilan économique pour l'entrepreneuriat français ?

Déléataires d'une mission de service public, les greffiers de tribunaux de commerce accompagnent quotidiennement les entrepreneurs dans les formalités de la vie de leur entreprise. Ils assurent la tenue du Registre du Commerce et des Sociétés et exercent une mission de contrôle : chaque information déclarée au Registre est certifiée et authentifiée par les greffiers dans un délai de 24 heures, ce qui en garantit la fiabilité et la fraîcheur.

Ainsi, la fonction même des greffiers les place au plus près des acteurs économiques du territoire, dans toutes les étapes importantes de leur parcours. Avec cette deuxième édition, le Bilan National des Entreprises s'impose comme un nouvel indicateur économique, fiable, exhaustif et accessible, des transformations à l'œuvre dans le monde de l'entrepreneuriat français.

Pour les greffiers des tribunaux de commerce, ce travail de synthèse et d'analyse effectué avec le concours de Xerfi I+C est aussi une manière de démontrer l'étendue des données disponibles et accessibles au public grâce notamment à leur GIE Infogreffe.

À tous les observateurs du monde entrepreneurial français, collectivités publiques, journalistes, économistes, étudiants ou chercheurs, nous vous souhaitons une bonne lecture et nous vous donnons rendez-vous en 2021.

Sophie Jonval, Présidente du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

L'Observatoire statistique a été créé avec le soutien de la Banque des Territoires groupe Caisse des Dépôts



EDITORIAL – 2^E EDITION DU BILAN NATIONAL DES ENTREPRISES	2
1. METHODOLOGIE	7
1.1. ELEMENTS DE METHODOLOGIE	8
La méthodologie utilisée dans l'étude	8
2. LA SYNTHESE	9
2.1. LA SYNTHESE	10
Les enseignements des flux 2019	10
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	15
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2019	15
La dynamique des régions au cours de l'année 2019	16
3. ENVIRONNEMENT ET CONJONCTURE	17
3.1. LES DONNEES DE CADRAGE	18
Le contexte macro-économique en 2019	18
4. LES IMMATRICULATIONS	20
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019	21
Le nombre d'immatriculations	21
La répartition selon les mois de l'année	22
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	23
La répartition selon le secteur d'activité	24
Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations par secteur d'activité	25
Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	26
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	27
Le top 15 du taux d'immatriculation	29
La répartition par secteur d'activité vs PIB	30
Le top 15 des activités les plus représentées	32
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	33
La répartition selon la localisation	35
Le taux d'immatriculation	36

Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations par région	37
La répartition géographique vs population française	38
La répartition géographique vs PIB	39
Le top 15 des villes	40
La répartition selon le statut juridique	41
Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations selon le statut juridique	42
La répartition selon l'origine des fonds	43
La répartition selon le montant du capital	44
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	45
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	46
Le nombre de dirigeants	46
La répartition selon le sexe	47
La répartition régionale selon le sexe	49
La répartition selon l'âge	50
La répartition régionale selon l'âge	52
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	53
La répartition selon le type de fonction	54
La répartition selon la nationalité	55
Le top 20 des nationalités les plus représentées	56
5. LES RADIATIONS	57
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019	58
Le nombre de radiations	58
La répartition selon les mois de l'année	59
Évolution des radiations selon les mois de l'année	60
La répartition selon le secteur d'activité	61
Évolution 2018 vs 2019 des radiations par secteur d'activité	62
Évolution 2018 vs 2019 des radiations (hors entreprises individuelles)	63
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	64
Le top 15 du taux de radiation	66
La répartition par secteur d'activités vs PIB	67
Le top 15 des activités les plus représentées	69
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	70
La répartition selon la localisation	72

Le taux de radiation	73
Évolution 2018 vs 2019 des radiations par région	74
La répartition géographique vs population française	75
La répartition géographique vs PIB	76
Le top 15 des villes	77
La répartition selon le statut juridique	78
Évolution 2018 vs 2019 des radiations selon le statut juridique	79
La répartition selon l'origine des fonds	80
La répartition selon le montant du capital	81
La répartition selon le motif	82
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	83
La répartition par la durée de vie des entreprises	85
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	86
Le nombre moyen de dirigeants	86
La répartition selon le sexe	87
La répartition régionale selon le sexe	89
La répartition selon l'âge	90
La répartition régionale selon l'âge	92
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	93
La répartition selon le type de fonction	94
La répartition selon la nationalité	95
Le top 20 des nationalités les plus représentées	96
6. LES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES	97
6.1. LES DIFFERENTS TYPES DE JUGEMENT	98
Panorama et présentation	98
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019	99
Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	99
La répartition selon les mois de l'année	100
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	101
La répartition selon le secteur d'activité	102
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives par secteur d'activité	103
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	104
La répartition par activités vs stock d'entreprises	105

Le top 15 du taux d’ouvertures de procédures collectives	107
La répartition par activités vs PIB	108
Le top 15 des activités les plus représentées	110
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	111
La répartition selon la localisation	113
Le taux d’ouverture de procédure collective	114
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives par région	115
La répartition géographique vs population française	116
La répartition géographique vs PIB	117
Le top 15 des villes	118
La répartition selon le statut juridique	119
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives selon le statut juridique	120
La répartition selon l’origine des fonds	121
La répartition selon le montant du capital	122
La répartition par type de jugement	123
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	124
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	125
L’âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	126
La répartition par la durée de vie des entreprises	128
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	129
Le nombre moyen de dirigeants	129
La répartition selon le sexe	130
La répartition régionale selon le sexe	132
La répartition selon l’âge	133
La répartition régionale selon l’âge	135
L’âge moyen des dirigeants selon le sexe	136
La répartition selon le type de fonction	137
La répartition selon la nationalité	138
Le top 20 des nationalités les plus représentées	139

METHODOLOGIE

1.1. ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans l'étude

8
8

Bilan National 2019

Le Bilan National propose un état des lieux complet des flux d'entreprises en France métropolitaine (hors Alsace, Lorraine et DROM) au cours de l'année 2019.

Les immatriculations

Les radiations

Les procédures collectives

Sources et méthodologie

Phase préliminaire

- Réception des bases de données des greffes des tribunaux de commerce *via* Infogreffe. Les informations fournies concernent les entreprises immatriculées, en procédures collectives ou radiées au Registre du Commerce et des Sociétés auprès des Greffes au cours de l'année 2019. Ces données sont issues directement des registres publics tenus par ces Greffes et sont déclarées par les chefs d'entreprises concernés ou mentionnées d'office par les greffiers.

Vérification et création des bases de données

- Vérification de la cohérence des variables
- Recodification de certaines variables le nécessitant (code NAF, date d'immatriculation, commune...)

Traitements, analyse et présentation

- Traitements statistiques des informations et analyse : dresser un portrait des flux d'entreprises mettant en perspective les caractéristiques saillantes
- Comparaison des données 2019 avec celles de 2018
- Mise en forme, rédaction et présentation du bilan

LA SYNTHÈSE

2.1. LA SYNTHÈSE	10
Les enseignements des flux 2019	10
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	15
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2019	15
La dynamique des régions au cours de l'année 2019	16

Pour sa deuxième édition, le Bilan National des Entreprises des greffiers des tribunaux de commerce 2019 s'appuyant sur le Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) permet d'enrichir l'analyse des flux d'entreprises en les comparant aux données 2018. En plus d'établir une photographie 2019 des créations d'entreprises, des entreprises en difficulté et des radiations, ce nouvel outil révèle les dynamiques à l'œuvre à un an d'intervalle.

1

UN TISSU ENTREPREURIAL DYNAMIQUE EN 2019

Dans un environnement économique relativement favorable en 2019, faisant preuve de bonne résilience face au ralentissement mondial en cours (*cf.* le contexte macro-économique en 2019), le tissu entrepreneurial français enregistre une année très favorable.

L'envie d'entreprendre n'a, en effet, jamais été aussi forte dans l'hexagone et notamment chez les plus jeunes. L'âge moyen des entrepreneurs continue de baisser et le poids des femmes de se renforcer. Les raisons de cette embellie sont nombreuses. Outre une conjoncture relativement favorable, les faibles taux d'intérêts pratiqués par les banques sur les prêts, l'ubérisation de certains pans de notre économie, des politiques volontaristes de l'État ou encore une alternative au salariat sont autant de facteurs qui stimulent et facilitent les créations d'entreprises. En effet, l'analyse des flux d'entreprises du RCS sur l'ensemble de l'année 2019 fait apparaître des mouvements nettement plus importants que ceux enregistrés en 2018.

Sur l'ensemble de l'année 2019, avec 436 440 immatriculations et 261 443 radiations, ces flux ont respectivement augmenté de près de 11% et de plus de 25% par rapport à 2018. Du côté des bonnes nouvelles, les ouvertures de procédures collectives (entreprises en difficulté) avec un total de 42 076 en 2019 se sont contractées de plus de 4%. En détail, les créations ont observé un excellent début d'année, ne ralentissant qu'au quatrième trimestre (+6,3%). Le nombre d'entreprises en difficulté a, lui aussi, ralenti peu à peu dans l'année pour atteindre une baisse significative de près de 8% au quatrième trimestre. La croissance du nombre de radiations est, quant à elle, plus homogène au cours de l'année 2019, malgré un point haut au second trimestre (+34,8%) et un point bas au quatrième trimestre (+16,5%).

■ Les flux trimestriels d'entreprises 2019 vs 2018

Unités : % des variations

	1T19 / 1T18	2T19 / 2T18	3T19 / 3T18	4T19 / 4T18	2019 / 2018
Créations	+15,1%	+10,7%	+12%	+6,3%	+10,9%
Entreprises en difficultés	- 0,6%	- 3,9%	- 6,1%	- 7,6%	- 4,5%
Radiations	+25,5%	+34,8%	+27%	+16,5%	+25,2%

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

2

LA CREATION D'ENTREPRISES STIMULEE PAR LA POLITIQUE VOLONTARISTE DU GOUVERNEMENT

Avec près de 43 000 immatriculations supplémentaires en 2019 par rapport à 2018, la création d'entreprises enregistre un réel bond. Les raisons de cet élan sont nombreuses et les dynamiques varient nettement en fonction du statut juridique.

Certaines mesures prises par le gouvernement favorisent la création de micro-entreprises (anciennement auto-entrepreneurs). En 2018, les seuils maximum de chiffre d'affaires annuels permettant de bénéficier du régime micro-entreprise ont été revus à la hausse. Plus récemment, la loi Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE), adoptée par le Parlement en avril 2019, impulse également la création de micro-entreprises. En effet, elle simplifie et allège certaines démarches : suppression de l'obligation d'un compte bancaire dédié à l'activité professionnelle et du stage payant de préparation à l'installation.

Le statut juridique des immatriculations 2019 illustre bien l'impact de ces mesures sur les créations d'entreprises. En effet, avec une progression de près de 18% en 2019, soit près de 20 000 créations de plus qu'en 2018, l'entreprise individuelle (29,5% des immatriculations) est désormais quasiment autant plébiscitée que le statut de Société par Actions Simplifiée (30% des immatriculations).

Les dynamiques sont moindres pour les entreprises aux statuts juridiques plus classiques. Les Sociétés par Actions Simplifiée (SAS), restant le statut le plus privilégié en 2019, enregistrent tout de même un gain de plus de 11% alors que les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) peinent à se maintenir au niveau de 2019 (-0,1%). La croissance plus soutenue des SAS peut notamment s'expliquer par l'arbitrage entre le statut de SARL et celui de SAS parfois plus avantageux fiscalement. Enfin, les Sociétés Civiles Immobilières (SCI) sont le troisième statut juridique le plus plébiscité en 2019 (17,4%) soit une croissance de plus de 11,9% à un an d'intervalle.

3

LE TRANSPORT, L'INDUSTRIE ET L'IMMOBILIER SUR LE PODIUM DES CREATIONS EN 2019

Avec près de 22 000 nouvelles immatriculations supplémentaires en 2019 par rapport à 2018, les secteurs du transport, de l'industrie et de l'immobilier concentrent à eux seuls plus de la moitié de l'augmentation du nombre de créations d'entreprises en 2019 par rapport à 2018 (50,4% précisément).

Le secteur du transport et de l'entreposage (+25,2%) est tiré par l'envolée de l'activité de service de livraison à domicile (+40,3%). Ces immatriculations associées au secteur de la *foodtech*, en pleine structuration par sa concentration, accumulent 22,9% des créations d'entreprises individuelles en 2019, soit une augmentation de 40,6% par rapport à 2018. L'ubérisation de l'économie et de la société dans son ensemble demeure l'un des principaux moteurs de la création d'entreprises individuelles. L'activité des prestataires indépendants des sociétés, telles que Deliveroo, Uber, Kapten ou encore Just Eat, requiert une inscription au Registre du Commerce et des Sociétés. Malgré ce constat déjà évoqué en 2018, l'emblème de l'ubérisation, le transport de voyageurs, enregistre une perte de 11,3% du nombre de créations d'entreprises en 2019.

En seconde position, les industries manufacturières et extractives (+17,2%) sont boostées en 2019 par l'activité de production d'électricité *via* de nouvelles énergies (éolien, solaire, etc.), soit une croissance de 45,9% par rapport à 2018. A l'inverse, dans ce même secteur industriel, l'activité de boulangerie et pâtisserie est en recul de 5% à un an d'intervalle.

Le secteur de l'immobilier, est lui, fortement stimulé par les sociétés civiles immobilières (SCI). Qu'ils soient particuliers ou professionnels, de plus en plus d'investisseurs plébiscitent le montage d'une SCI pour gérer leur patrimoine ou celui de leurs clients (+11,9% par rapport à 2018). En effet, ce statut comporte des avantages et des facilités en termes d'acquisition, de transmission, de gestion mais aussi d'imposition.

Du côté des entreprises en difficulté, deux secteurs affichent en 2019 une baisse significative de leur sinistralité à un an d'intervalle : l'hébergement et restauration (-8,1%), et les industries manufacturières et extractives (-7,4%).

Comme en 2018, le tissu économique de proximité est structurellement générateur de créations, de défaillances et de radiations d'entreprises. Dans le top 15 des secteurs côté créations figurent la restauration de type rapide, la restauration traditionnelle, les autres commerces de détail et les travaux de maçonnerie et gros œuvre de bâtiment. Au regard de ce même top 15 côté défaillances d'entreprises, les débits de boissons, la boulangerie, le commerce de détail d'habillement ou la coiffure viennent s'ajouter à la liste des secteurs du tissu local générateur de flux d'entreprises en 2019.

4

LES 5 REGIONS LES PLUS ENTREPRENANTES EN 2019

En 2019, cinq régions apparaissent nettement au-dessus de la moyenne nationale (+10,9%) en termes d'immatriculations : Occitanie (+18,0% par rapport à 2018), Grand Est (hors Alsace Lorraine) (+17,9%), Centre-Val de Loire (+14,1%), Pays de la Loire (+13,5%) et Bretagne (+13,2%). Le boom des créations pour les deux premières régions s'explique notamment par des croissances significatives dans le secteur transport et entreposage mais aussi de l'hébergement et restauration.

Les deux régions enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations en 2019, l'Île-de-France (27,4% des immatriculations sur le territoire national) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,9%), bien qu'en très léger retrait de la dynamique nationale (respectivement +9,4% et +8,6%), progressent sensiblement.

Toujours en 2019, quatre régions enregistrent une contraction significative de leur nombre d'entreprises en difficulté par rapport à 2018 : Grand Est (-12,7% hors Alsace, Lorraine), Pays de la Loire (-11,6%), Hauts-de-France (-7,9%) et Normandie (-6,9%).

A l'inverse, trois régions voient leur nombre de défaillances progresser en 2019 à un an d'intervalle : la Corse (+9,2%), la Bourgogne-Franche-Comté (+3,7%) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (+1,0%).

5

MOINS DE LIQUIDATIONS JUDICIAIRES EN 2019

En 2019, le nombre d'entreprises en difficulté a baissé de 4,5% par rapport à 2018. Malgré une baisse de 10,4% par rapport à 2018, les liquidations judiciaires représentent près de la moitié des ouvertures de procédures collectives en 2019 (48,8%). Les liquidations judiciaires simplifiées (-0,3%) et les procédures de sauvegarde (-4,8%) se sont également contractées mais dans des moindres proportions. A l'inverse, le nombre de redressements judiciaires jugés en 2019 par rapport à 2018 a significativement augmenté (+4,8%).

6

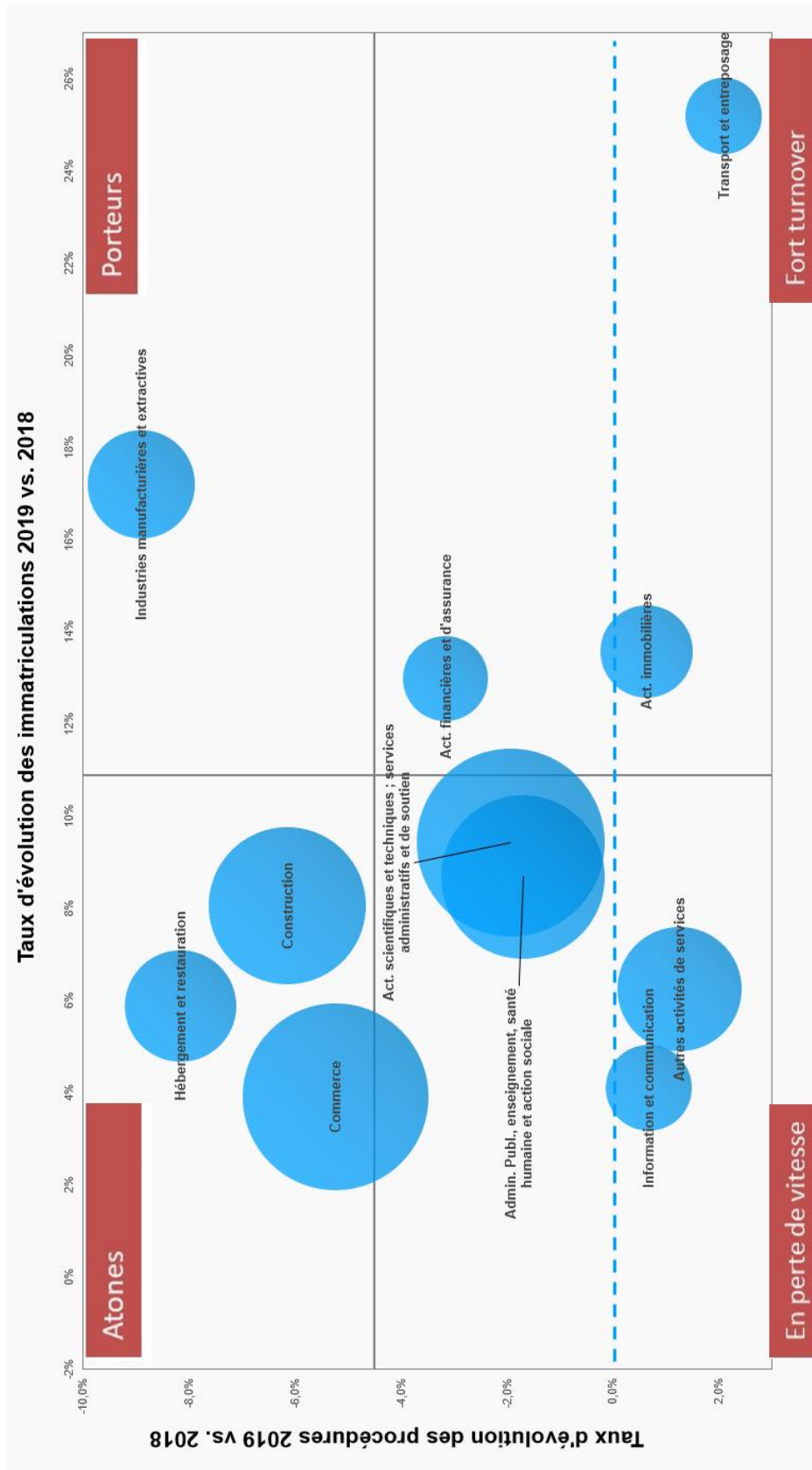
EXPLOSION DES SITUATIONS NON REGULARISEES, BOOM DES RENSEIGNEMENTS INSUFFISANTS ET DES DISSOLUTIONS

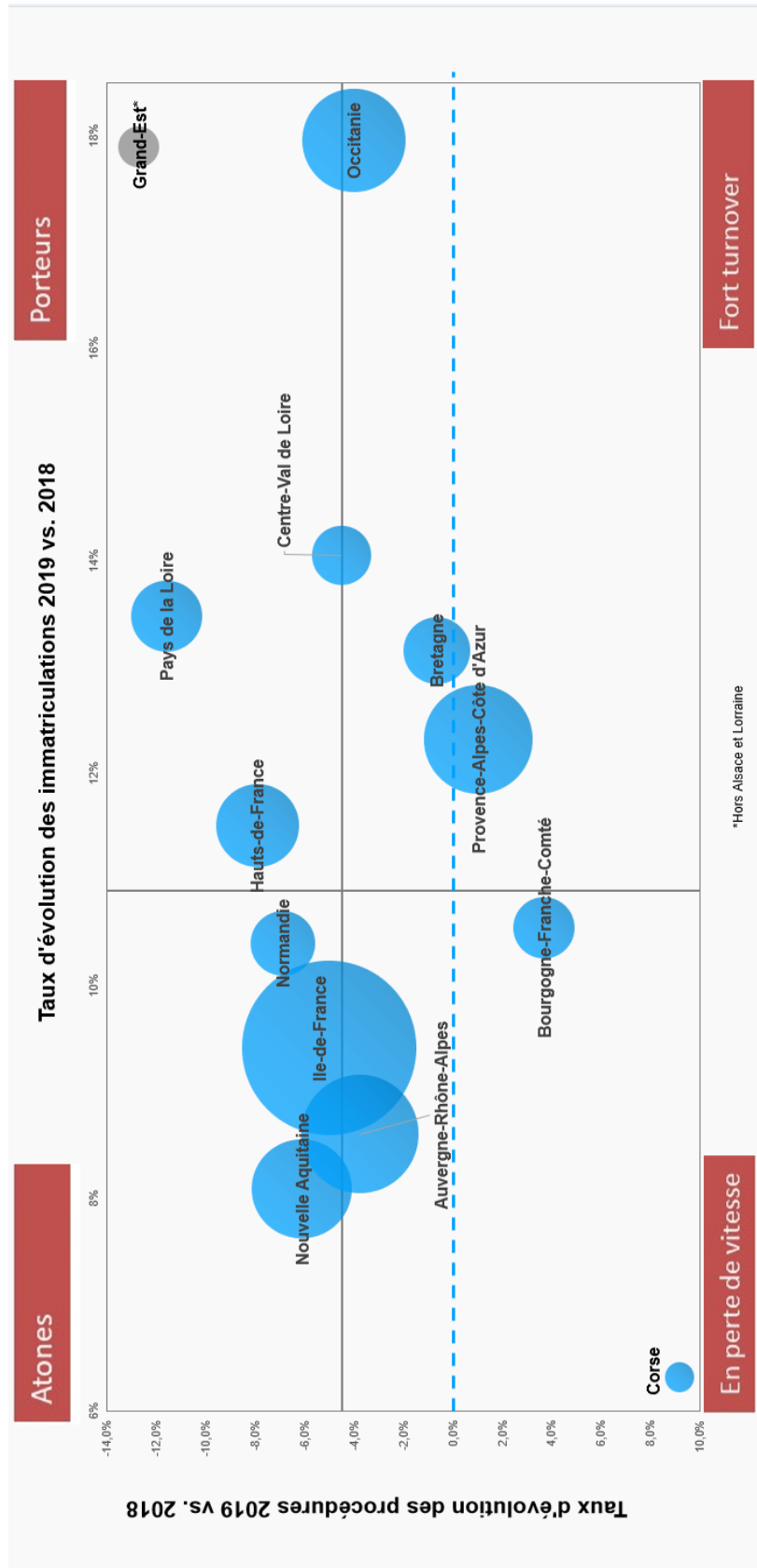
En 2019, les radiations d'entreprises ont bondi de 25,2%. Avec un peu plus du quart des radiations (25,5%), la dissolution demeure le motif le plus répandu devant l'insuffisance de renseignements (21,1%) et la cessation d'activité (21,1%). A un an d'intervalle, le nombre de situations non régularisées (personne ne se trouvant plus à l'adresse indiquée) s'envole (+82,4%) pour atteindre désormais un peu plus d'une radiation sur huit au cours de l'année (13,1%).

Par rapport à 2018, les secteurs les plus actifs en termes d'immatriculations en 2019 sont également ceux pour qui la croissance du nombre de radiations d'entreprises est la plus significative : Activités immobilières (+88,1% par rapport à 2018) et Transport et entreposage (+48,7%).

Dans le secteur immobilier, près de six radiations sur dix concernent soit une situation non régularisée (24,9% des cas) soit une insuffisance de renseignements (27,9%). Du côté du secteur des transports, c'est la cessation d'activité qui est surreprésentée avec près de 47,5% des motifs de radiation en 2019.

Le secteur de l'Agriculture, sylviculture et pêche est touché par un nombre important de dissolutions, soit près d'un motif de radiation sur deux dans ce secteur (45,8%).





ENVIRONNEMENT ET CONJONCTURE

3.1. LES DONNÉES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2019

18

18

Face à l'accentuation des tensions, la croissance française a plutôt bien résisté en 2019

L'année 2019 aura été marquée par un renforcement des incertitudes politiques et économiques au plan international. Des nouvelles tensions protectionnistes - issues de la crise commerciale entre les États-Unis et la Chine - aux interrogations relatives à la voie que prendra finalement le Brexit, en passant par la flambée des prix du pétrole en toute fin d'année (regain de tensions entre les USA et l'Iran), tout aura contribué à affaiblir la croissance mondiale au fil des trimestres et à la rendre plus instable. Plus structurellement, la question de « l'atterrissage » de l'économie chinoise ou encore les difficultés du secteur automobile à trouver ses marques dans un contexte de transition énergétique de plus en plus présent au sein des pays développés, auront également contribué à peser négativement sur les échanges commerciaux et sur la croissance industrielle.

Dans la Zone Euro, l'allure du PIB a poursuivi sa décélération en passant d'un rythme de +1,9% en 2018 à un peu plus d'un point en 2019 (+1,2%), avec une récession évitée de justesse en Allemagne à la faveur d'un léger rebond de ses exports et une croissance quasi nulle en Italie (+0,2% après +0,7%).

Dans ce contexte faiblement porteur, l'économie nationale a plutôt bien résisté en affichant une progression du PIB de +1,3%, après une année 2018 déjà en décélération (+1,7%). À l'image de nombreux pays, les exportations françaises ont pénalisé la croissance. Elles ont à nouveau ralenti par suite du moindre dynamisme des économies européennes, mais également en réponse à des marchés tournés vers la « grande » exportation, nettement moins bien orientés, car en prise directe sur le commerce mondial. Certains marchés étrangers comme ceux de l'aéronautique, de la construction navale ou celui des services ont néanmoins permis à ces secteurs de pointe d'être un peu moins pénalisés par la morosité ambiante.

En dépit de gains de pouvoir d'achat et d'une progression sensible des revenus liée à la bonne tenue de marché de l'emploi, la consommation des ménages n'a que très peu dévié de sa tendance prédominante, calée depuis plusieurs années consécutives autour de +1% par an. En effet, les gains de pouvoir d'achat engrangés par les particuliers sont venus essentiellement alimenter une épargne de précaution déjà très abondante, en dépit de taux d'intérêt toujours très bas. Pour exemple, les dépôts sur les Livrets A d'épargne auront battu de nouveaux records en 2019.

La bonne « surprise » est venue de l'investissement des entreprises qui est resté encore solide avec une hausse de +2,6% en monnaie constante (après +4% en 2018), très largement portée par l'investissement en services et des conditions financières particulièrement satisfaisantes.

Dans cette conjoncture, l'activité industrielle a subi de plein fouet le nouveau tassement du commerce extérieur. Son allure est passée tout près de la stagnation (+0,2%), après une évolution déjà très modeste en 2018 (+0,5%). C'est au niveau du secteur de la construction qu'il faut trouver les meilleures performances. Si le secteur du bâtiment, toujours soutenu par le bon allant de la construction neuve (logements, bâtiments non résidentiels) et par le maintien de goulots de production qui continuent d'allonger la durée des chantiers, a pu réaliser une hausse d'activité de près de +2% en monnaie constante, c'est de loin dans le domaine des travaux publics que l'on a pu constater les meilleures progressions d'activité pour la seconde année consécutive (autour de +10% par an), dans un contexte pré-électoral favorable (élections municipales de 2020, travaux du Grand Paris, entretien des réseaux SNCF et autoroutiers, etc.).

Bonne tenue de l'activité dans la construction et les services, transformation du CICE en baisse de charges pour les entreprises, persistance des pénuries de main-d'œuvre sectorielles et moindre progression de la productivité auront permis à l'économie française de créer un peu plus de 200.000 emplois salariés nets en 2019, soit un niveau tout à fait honorable par rapport aux réalisations des deux années précédentes (270.000 créations nettes de postes). Conjuguée à l'accélération des départs à la retraite, cette évolution aura permis comme en 2018 de réduire de près de 65.000 unités, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi.

LES IMMATRICULATIONS

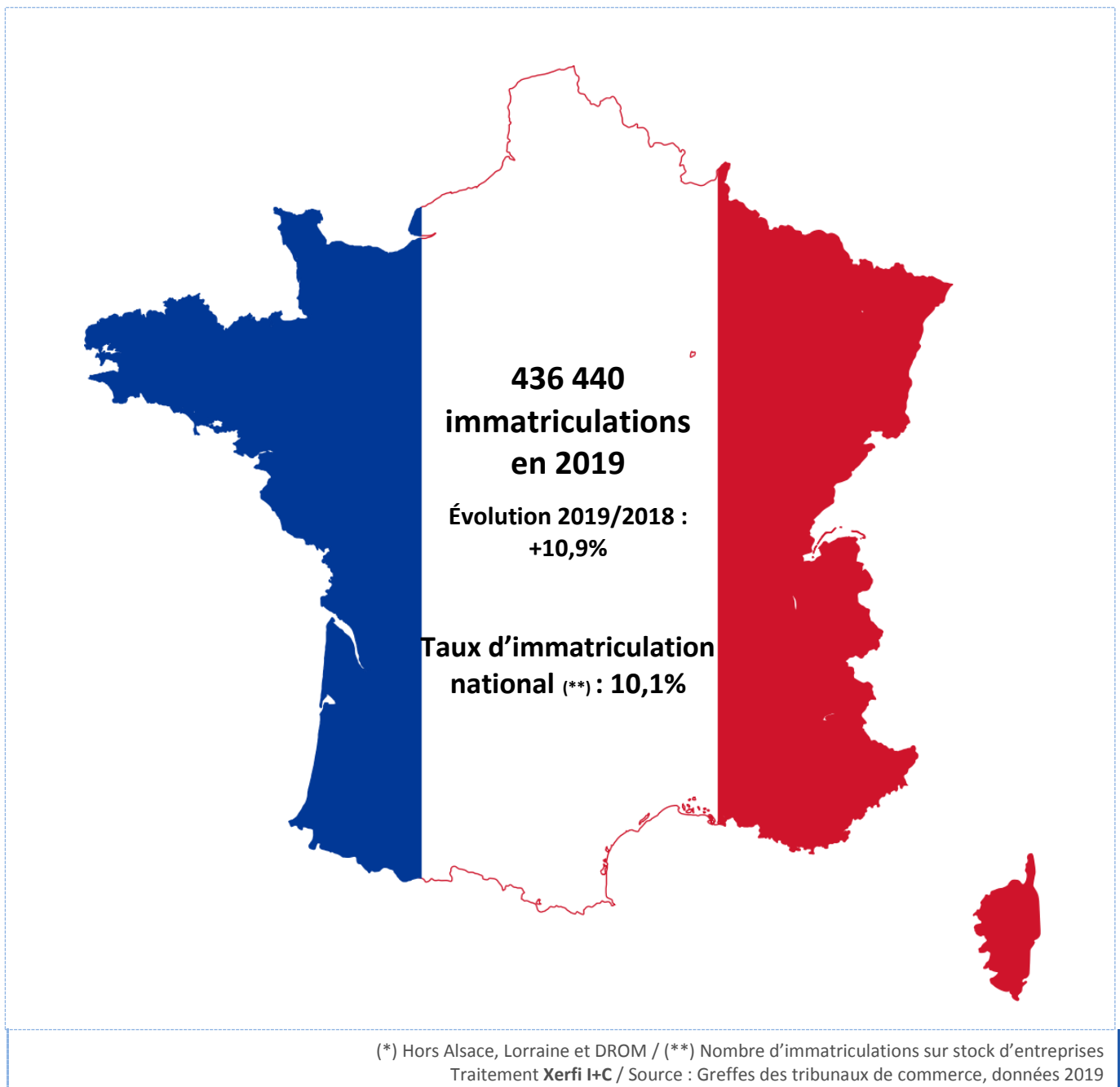
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019	21
Le nombre d'immatriculations	21
La répartition selon les mois de l'année	22
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	23
La répartition selon le secteur d'activité	24
Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations par secteur d'activité	25
Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	26
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	27
Le top 15 du taux d'immatriculation	29
La répartition par secteur d'activité vs PIB	30
Le top 15 des activités les plus représentées	32
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	33
La répartition selon la localisation	35
Le taux d'immatriculation	36
Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations par région	37
La répartition géographique vs population française	38
La répartition géographique vs PIB	39
Le top 15 des villes	40
La répartition selon le statut juridique	41
Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations selon le statut juridique	42
La répartition selon l'origine des fonds	43
La répartition selon le montant du capital	44
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	45
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	46
Le nombre de dirigeants	46
La répartition selon le sexe	47
La répartition régionale selon le sexe	49
La répartition selon l'âge	50
La répartition régionale selon l'âge	52
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	53
La répartition selon le type de fonction	54
La répartition selon la nationalité	55
Le top 20 des nationalités les plus représentées	56

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Le nombre d'immatriculations

Au cours de l'exercice 2019, 436 440 immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés ont été enregistrées en France métropolitaine, soit une hausse de 10,9% par rapport à l'année 2018. En 2019, le taux d'immatriculation nationale, qui définit le nombre d'immatriculations sur le stock d'entreprises, s'est élevé à 10,1%, contre 9,4% un an plus tôt (+0,7 point).

■ Nombre d'immatriculations en 2019 (*)



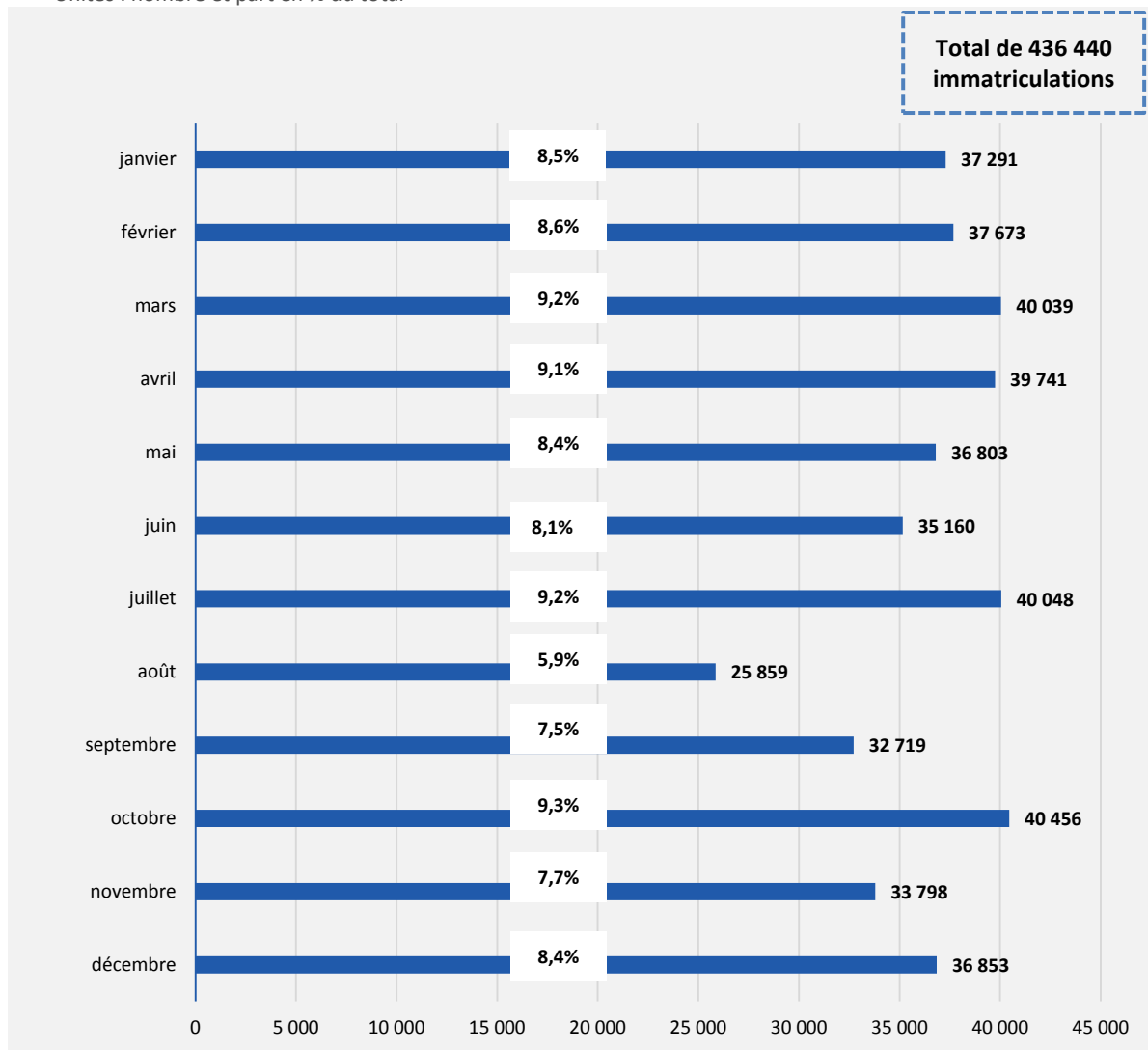
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition selon les mois de l'année

Les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés sont équitablement réparties tout au long de l'année 2019. Suite à une fin de période estivale un peu moins dense (5,9% en août et 7,5% en septembre), le mois d'octobre se distingue encore, représentant la période où les immatriculations sont le plus élevées (9,3% du total).

■ Répartition des immatriculations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

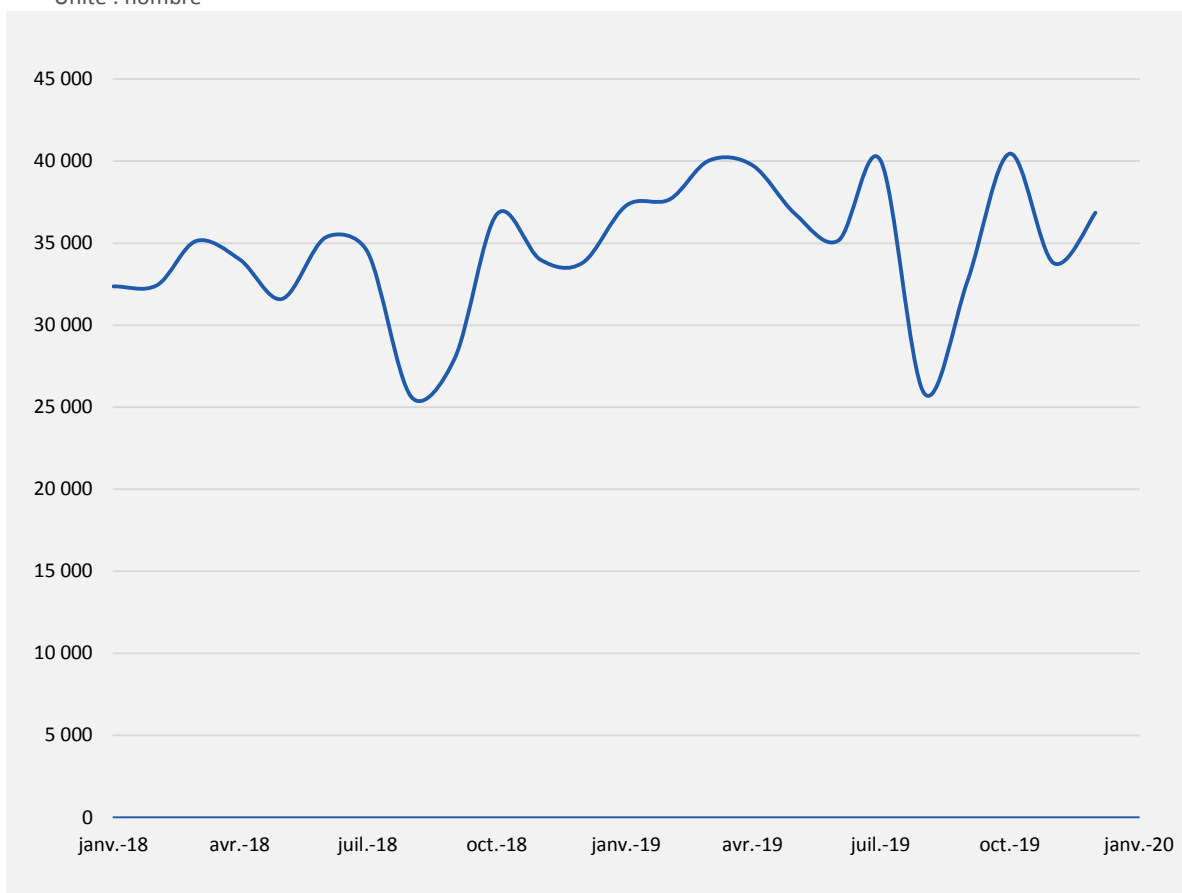
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Évolution des immatriculations selon les mois de l'année

Au cours de l'exercice 2019, sur les 12 mois de l'année, seuls les mois de juin et novembre affichent des baisses d'immatriculations par rapport à la même période un an auparavant, respectivement -0,5% et -0,6%. *A contrario*, avril et septembre 2019 sont les mois les plus dynamiques, avec une progression des immatriculations de 16,9% en glissement annuel.

■ Immatriculations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

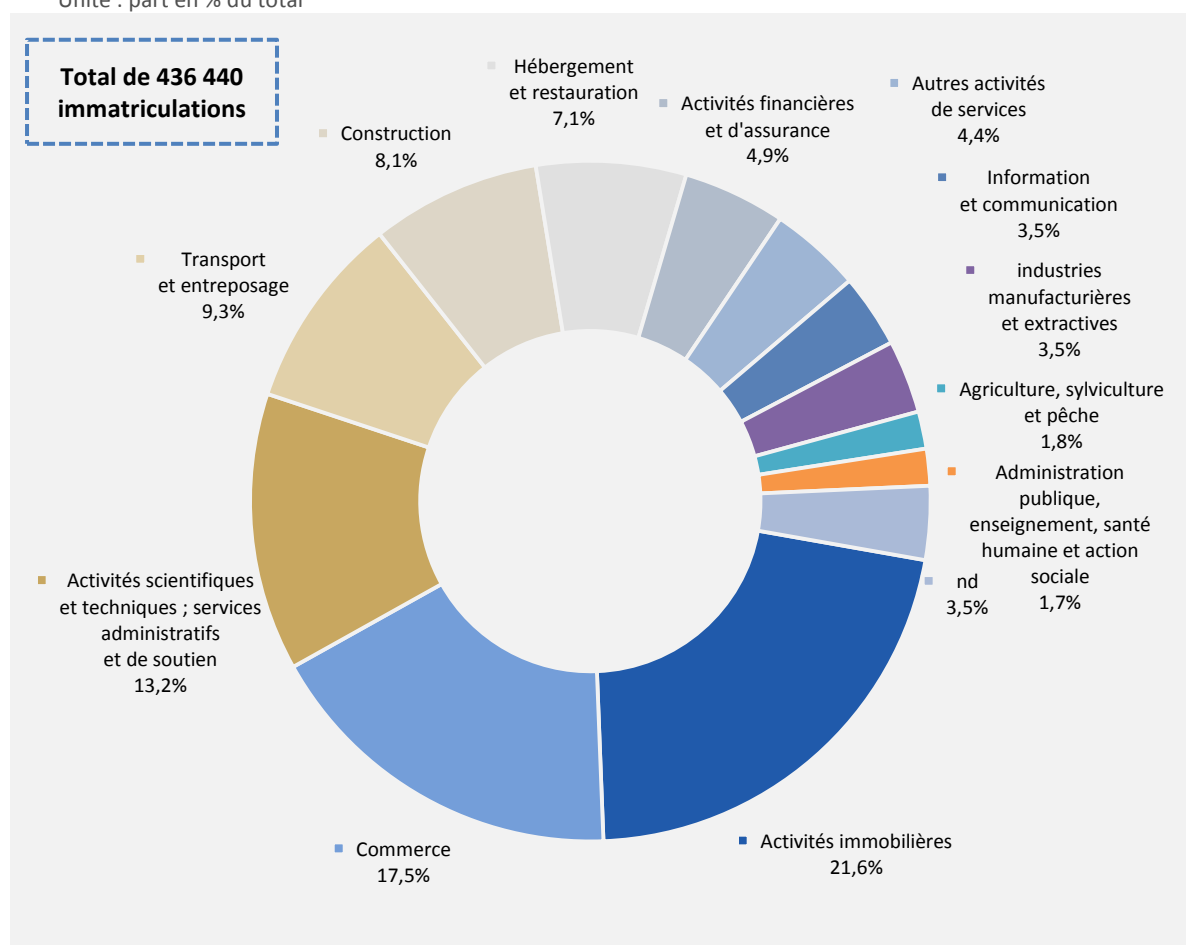
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition selon le secteur d'activité

Les activités immobilières sont le premier secteur d'activité pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (21,6% du total). Le podium est complété par le secteur du commerce (17,5%) et les activités scientifiques et techniques/services administratifs et de soutien (13,2%). À eux trois, ils enregistrent 228 363 immatriculations soit 52,3% de l'ensemble.

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

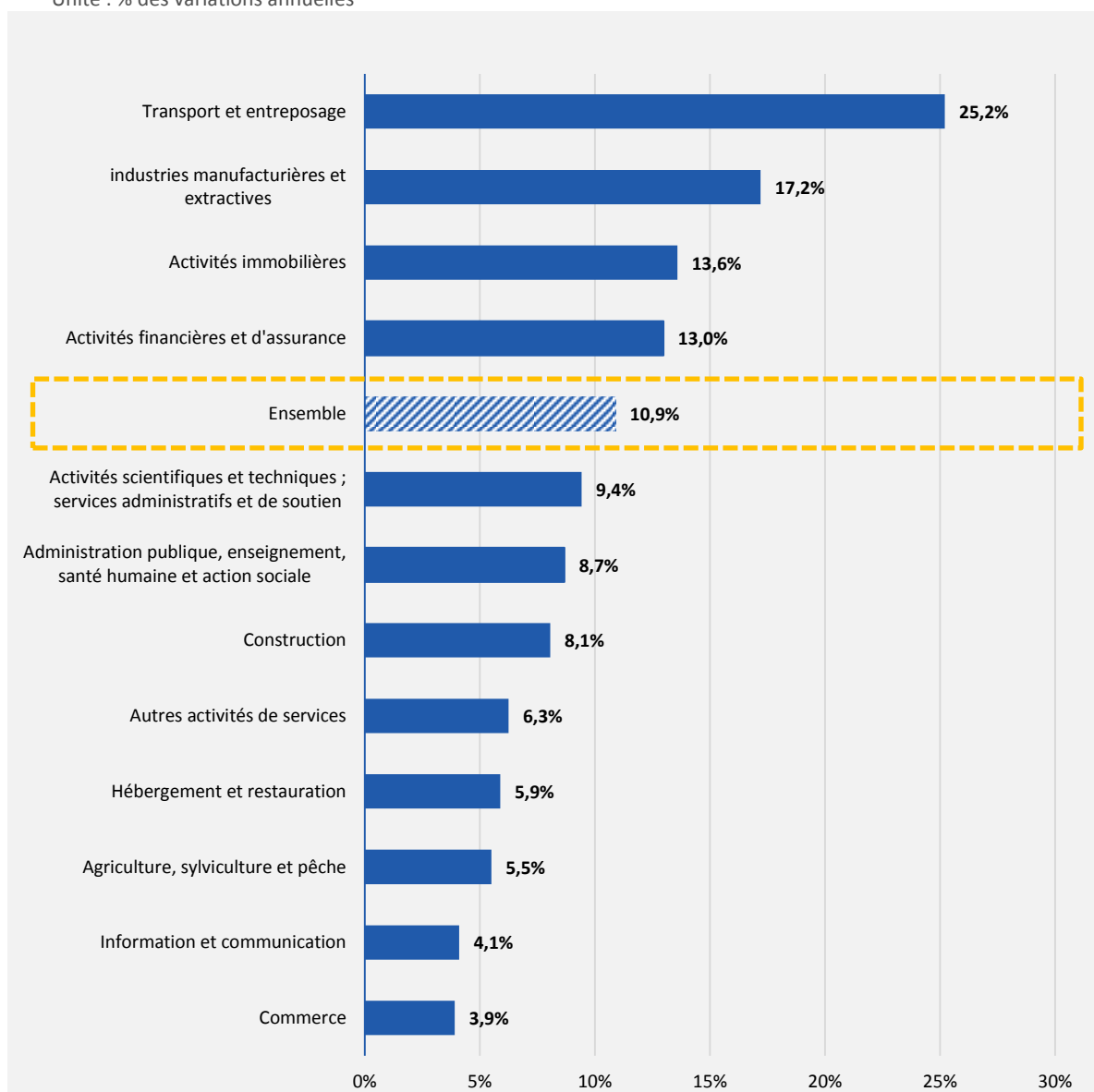
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations par secteur d'activité

Entre 2018 et 2019, tous les secteurs d'activité enregistrent une hausse de leurs immatriculations. La plus importante croissance est à mettre au crédit du Transport et de l'entreposage (+25,2%), devançant les Industries manufacturières et extractives (17,2%) et les Activités immobilières (13,6%). Au final, l'ensemble des immatriculations progresse de 10,9% au cours de l'exercice 2019.

■ Évolution des immatriculations par secteur d'activité entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

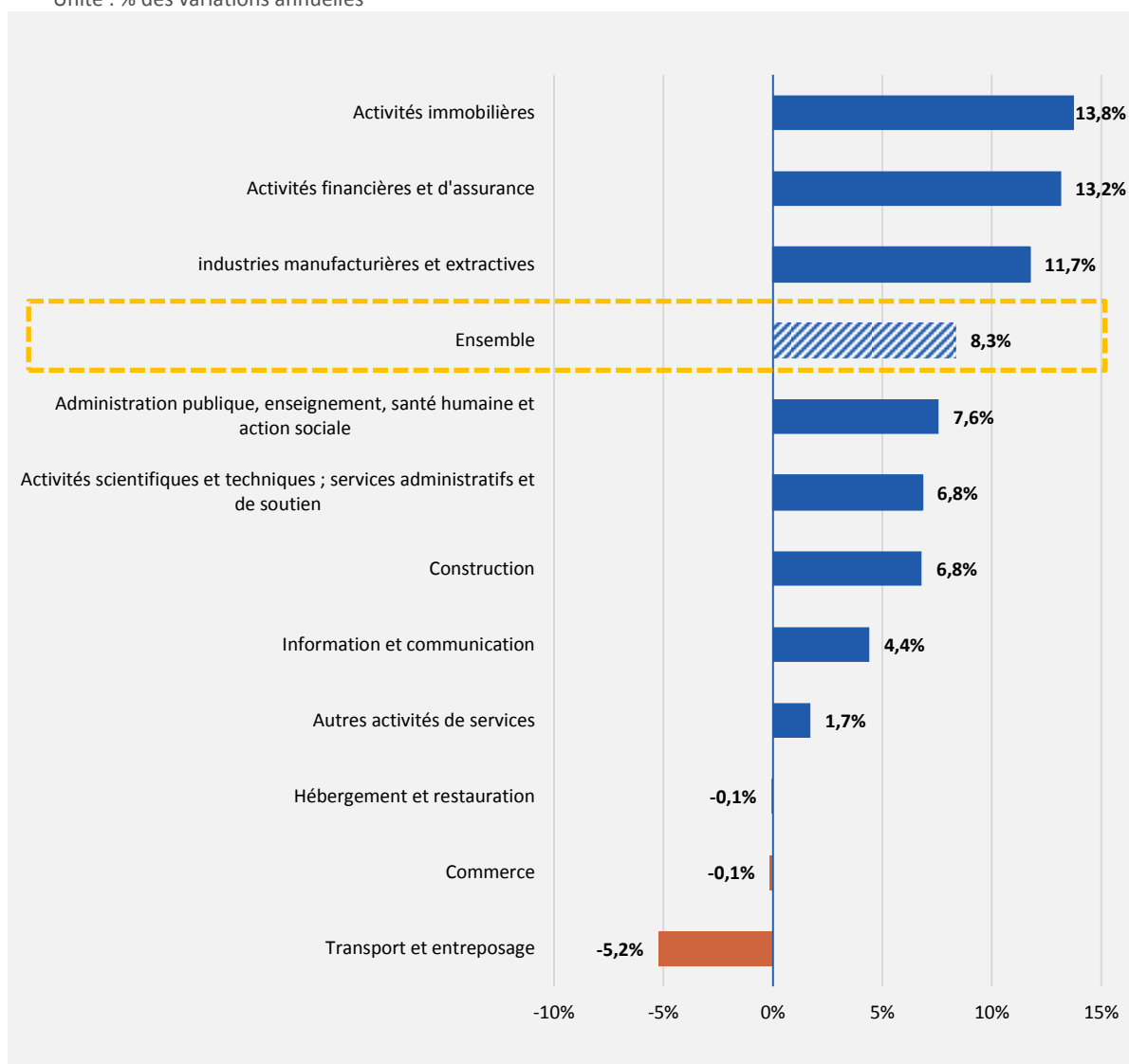
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations (hors entreprises individuelles)

Sur les 11 grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles), 8 enregistrent une croissance de leurs immatriculations en 2019. Les Activités immobilières, Financières et d'assurance et les Industries manufacturières et extractives présentent les hausses les plus importantes, respectivement 13,8%, 13,2% et 11,7%. *A contrario*, le Transport et l'entreposage, le Commerce et l'Hébergement-Restauration affichent une baisse de leurs immatriculations.

■ Évolution des immatriculations par activité entre 2018 et 2019 (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

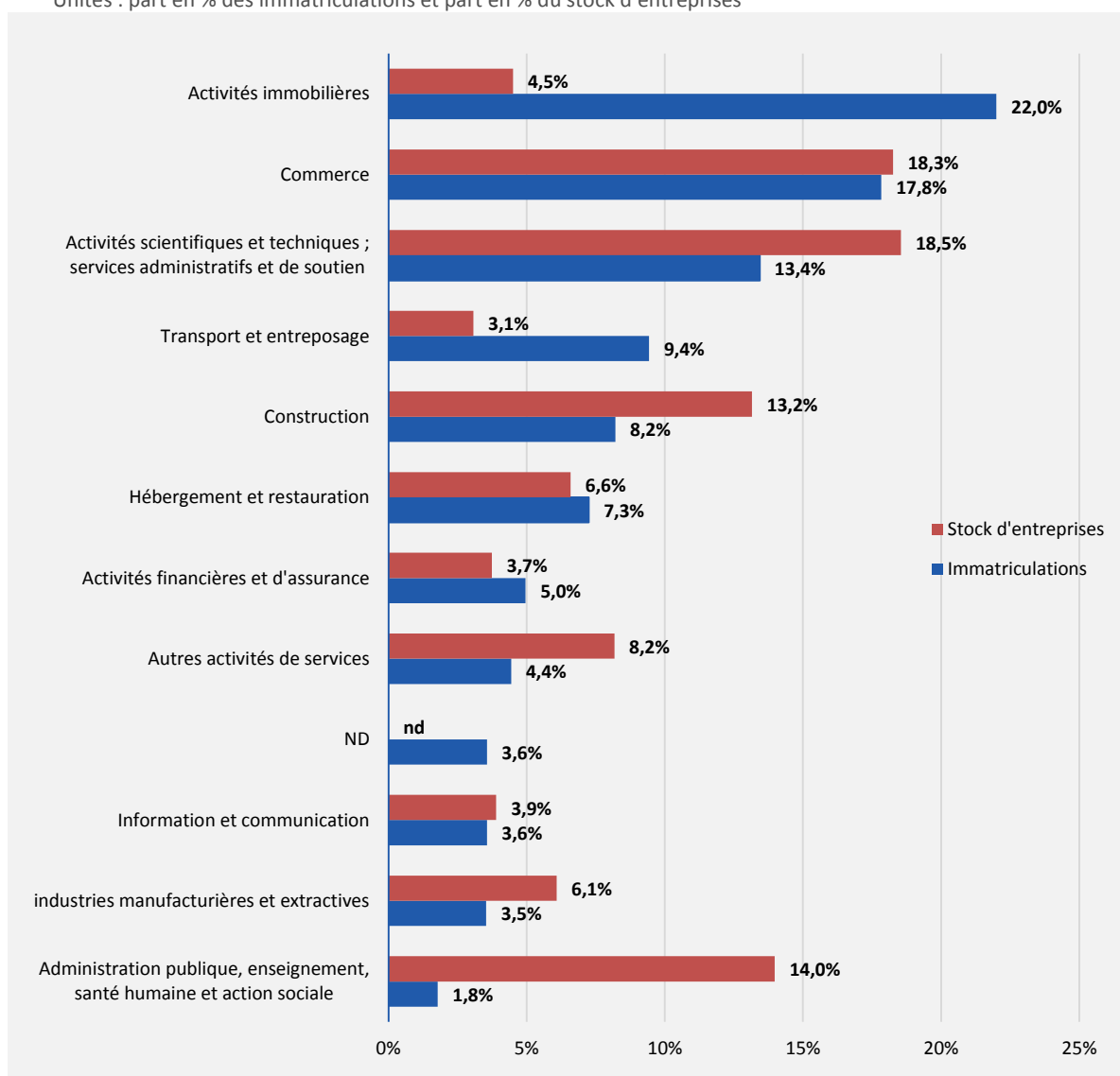
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (22% hors Agriculture, sylviculture et pêche), les activités immobilières ne représentent que 4,5% du stock d'entreprises. Dans une moindre mesure, le secteur Transport et entreposage regroupe 9,4% des immatriculations contre seulement 3,1% du stock d'entreprises.

Dans le même temps, la part des secteurs Activités scientifiques et techniques – services administratifs et de soutien, Construction, Autres activités de services, Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale et Industries manufacturières et extractives dans les immatriculations totales est largement inférieure à celle dans le stock d'entreprises.

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

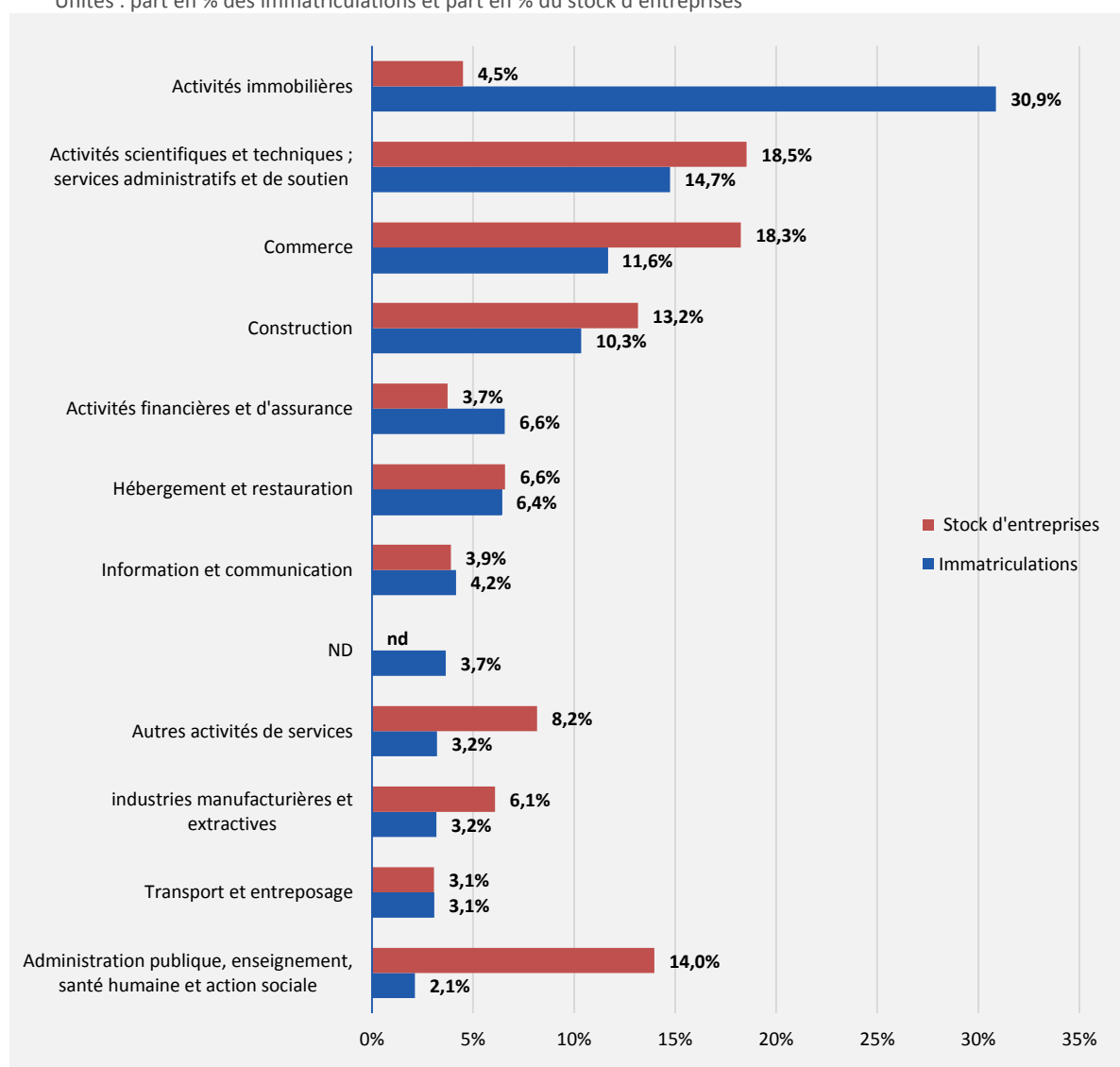
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles (dont autoentrepreneurs), les Activités immobilières restent le principal secteur d'activité pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (30,9% du total). *A contrario*, du côté du secteur du Transport et entreposage, la surreprésentation des immatriculations est nettement moins marquée.

Les Activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien gagnent une place au détriment du Commerce (14,7% contre 11,6%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Le top 15 du taux d'immatriculation

Parmi les activités les plus représentées au sein des immatriculations d'entreprises au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019, le secteur des autres activités de poste et de courrier est encore celui qui enregistre le taux d'immatriculation le plus élevé (178,1% contre 220,2% en 2018). Il devance la location de terrains et d'autres biens immobiliers (96,3%) et la gestion de fonds (92,3%).

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'immatriculation

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

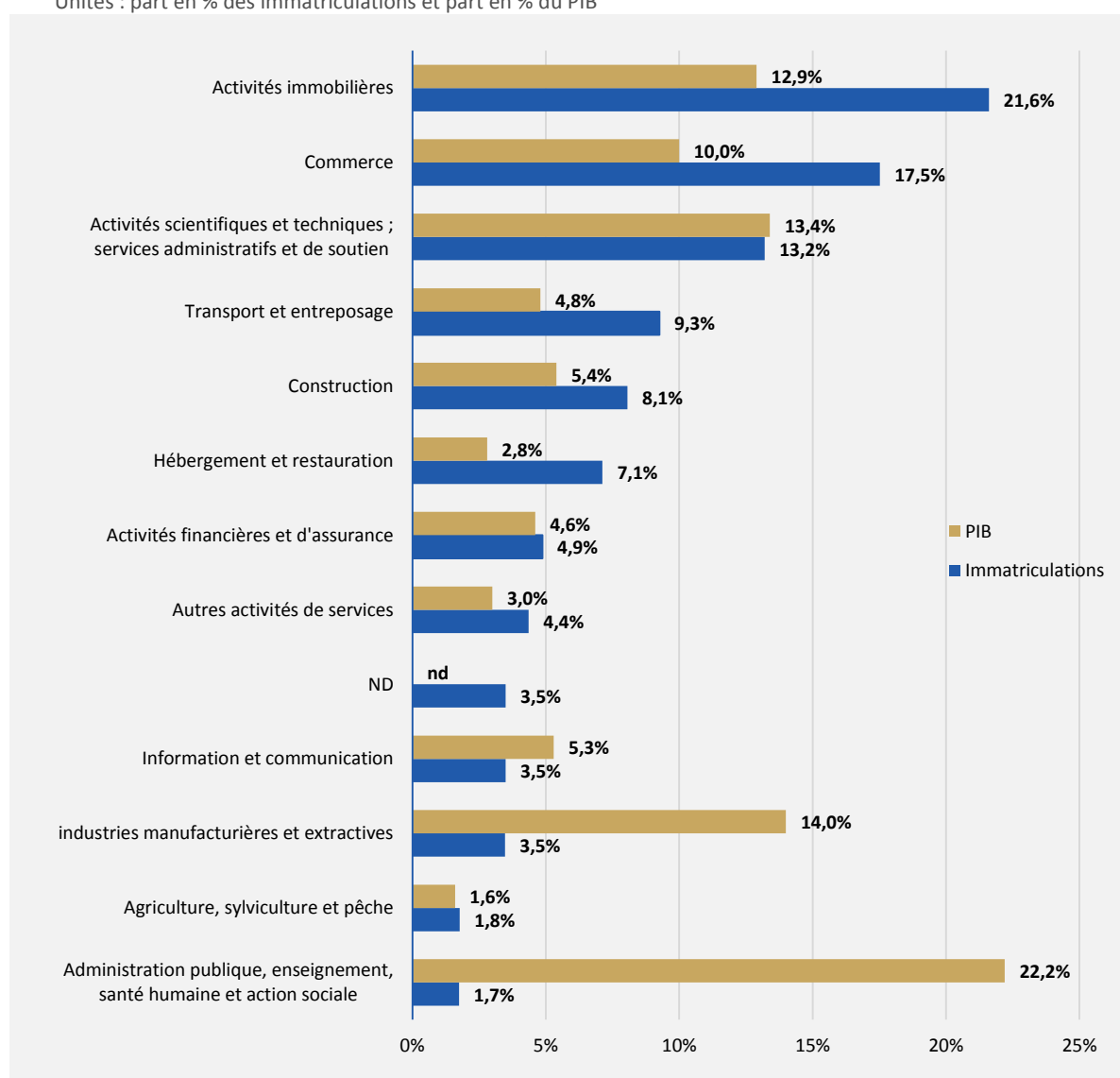
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition par secteur d'activité vs PIB

Représentant plus de 22% du PIB, le secteur de l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale assure moins de 2% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019. *A contrario*, les Activités immobilières regroupant 21,6% des immatriculations en 2019 ne représentent que 12,9% du PIB. Le phénomène est identique pour le Commerce (17,5% des immatriculations contre 10% du PIB).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

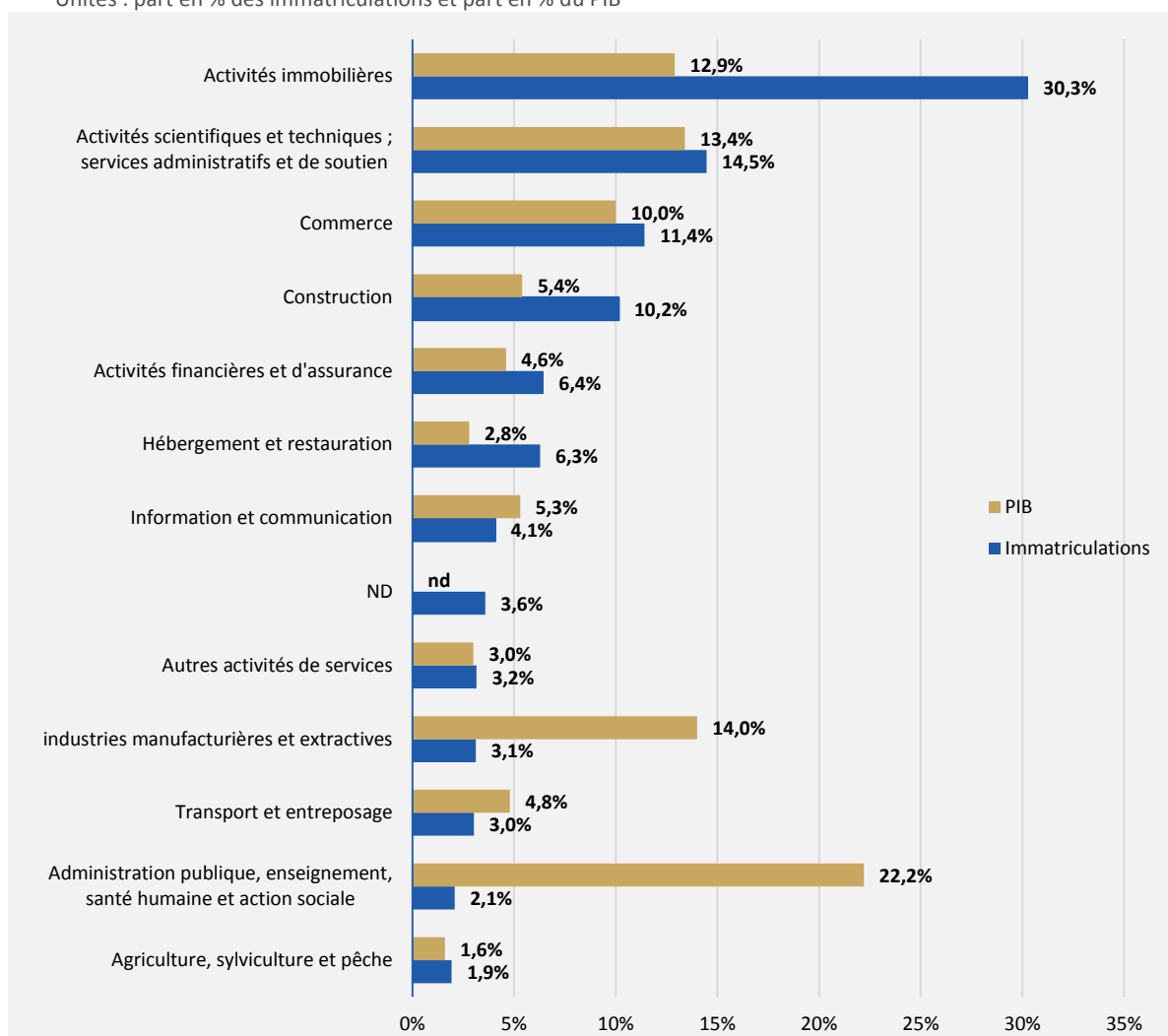
Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

La répartition par secteur d'activité vs PIB (suite)

Hors entreprises individuelles, le podium des secteurs contribuant le plus aux immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés demeure inchangé en 2019. Seule différence, les Activités scientifiques et techniques et les services administratifs et de soutien se positionnent, comme au cours de l'exercice 2018, au deuxième rang devant le Commerce.

Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*)
Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Le top 15 des activités les plus représentées

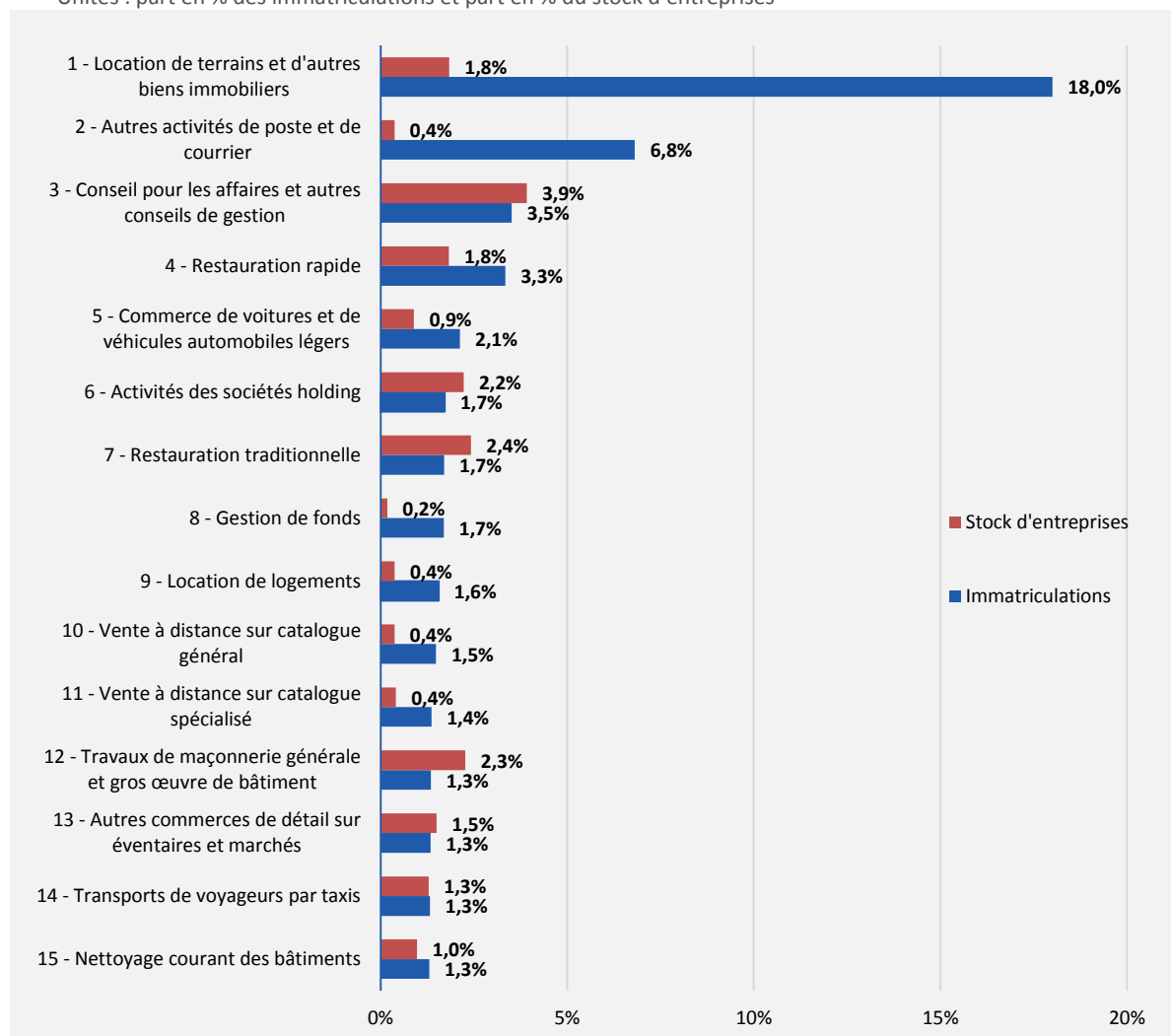
La location de terrains et d'autres biens immobiliers, qui est une des composantes du secteur des activités immobilières, est le principal segment représenté au sein des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (18% du total hors Agriculture, sylviculture et pêche contre 17,7% en 2018). Néanmoins, en termes de stock d'entreprise, il n'apparaît pas parmi les principaux segments (seulement 1,8 % du stock).

En seconde position, les autres activités de poste, composante du secteur transport et entreposage, représentent 6,8% des immatriculations contre seulement 0,4% du stock d'entreprises.

Le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, composante des activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien, occupe la troisième position avec 3,5% des immatriculations contre 3,9% du stock d'entreprises.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

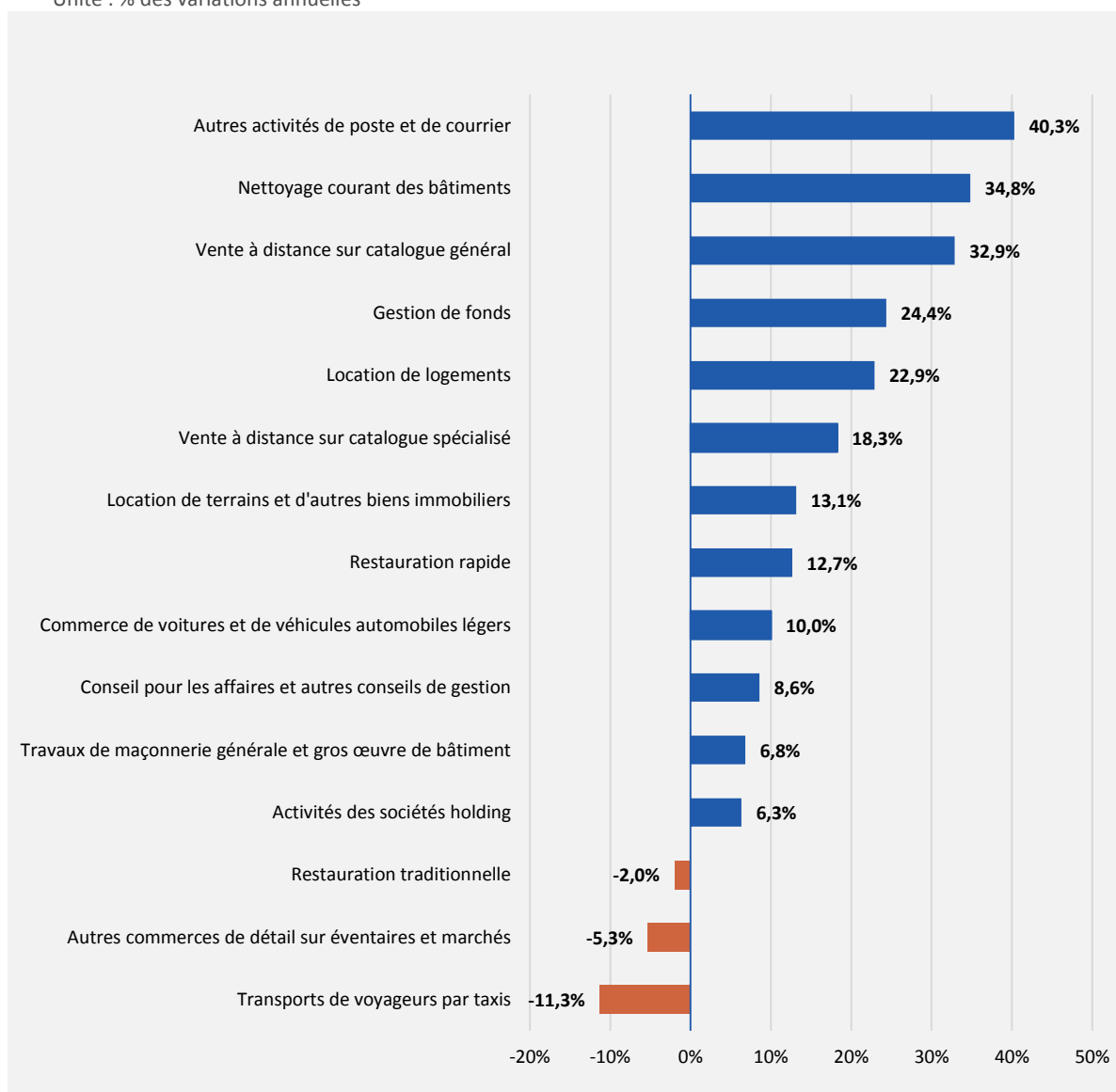
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les immatriculations en 2019, 12 affichent une hausse de leurs immatriculations au cours du dernier exercice. La progression la plus importante est à mettre au crédit des autres activités de poste et de courrier (+40,3% sur un an), devant le nettoyage courant des bâtiments (+34,8%) et la vente à distance sur catalogue général (+32,9%).

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations entre 2018 et 2019 - Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

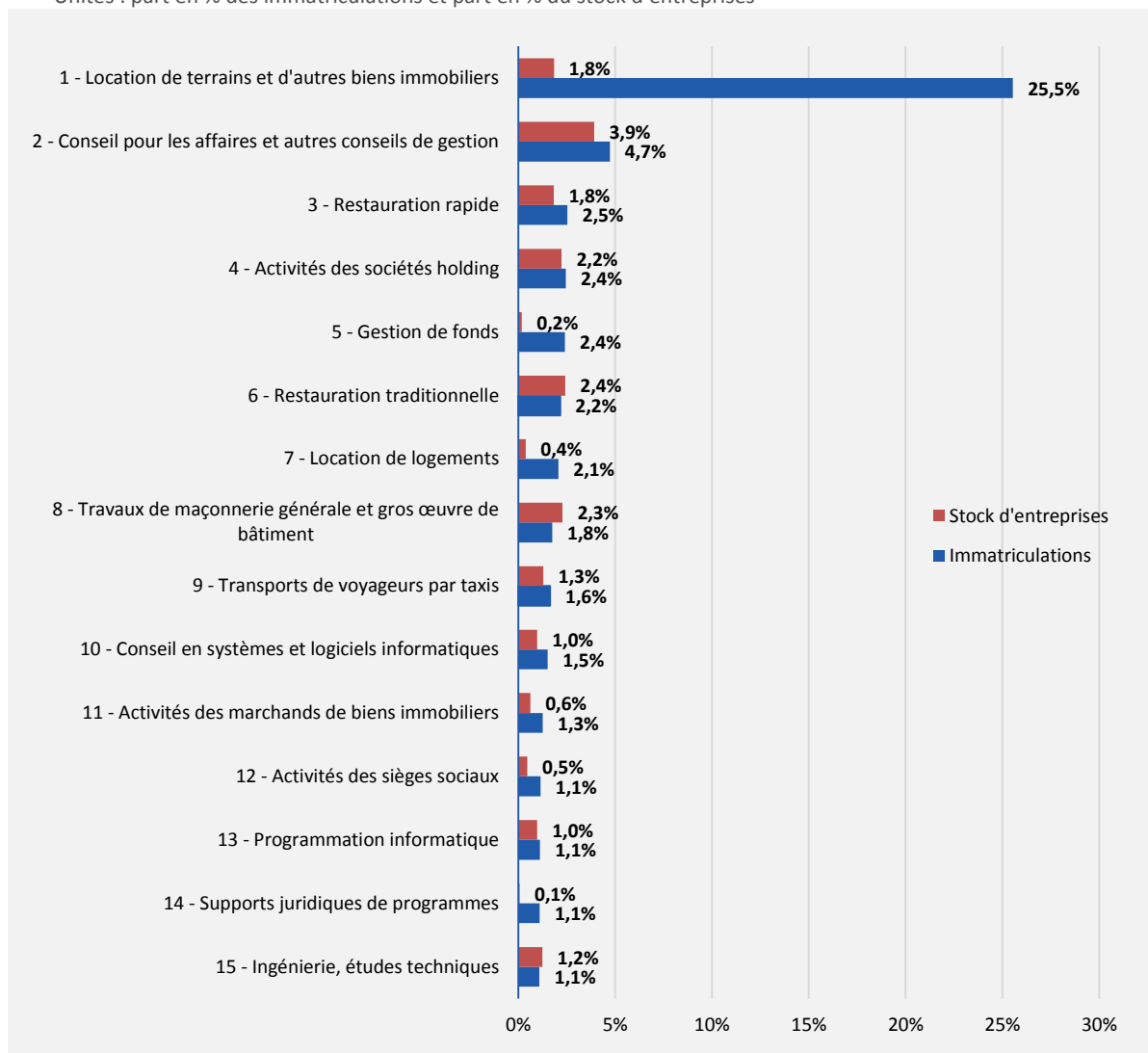
Top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles, la location de terrains et d'autres biens immobiliers renforce sa prédominance dans les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés. En effet, ce segment représente plus d'un quart du total en 2019 (25,5%). Il faut par ailleurs souligner que les autres activités de poste et de courrier n'apparaissent plus dans le top 15.

À l'inverse, les activités ingénierie, études techniques, supports juridiques de programmes ou encore la programmation informatique figurent dans ce top 15, représentant 1,1% des immatriculations (hors entreprises individuelles).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

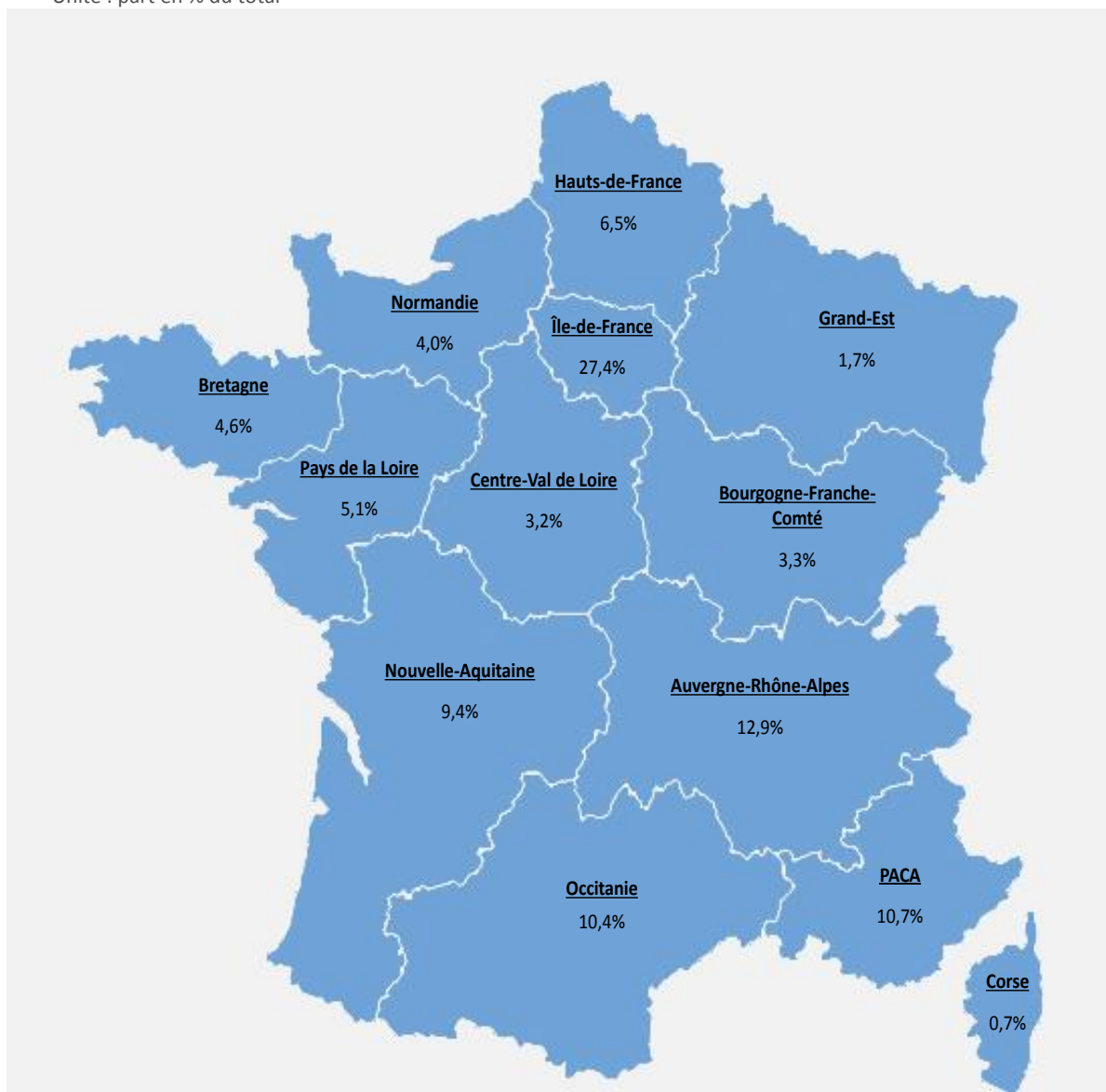
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition selon la localisation

L'Île-de-France reste la première région pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019. En effet, la région représente 27,4% du total, contre 27,7% en 2018. L'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionnent encore en deuxième et troisième position, avec respectivement 12,9% et 10,7% des immatriculations.

■ Répartition des immatriculations par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM ; ND : 0,2%

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

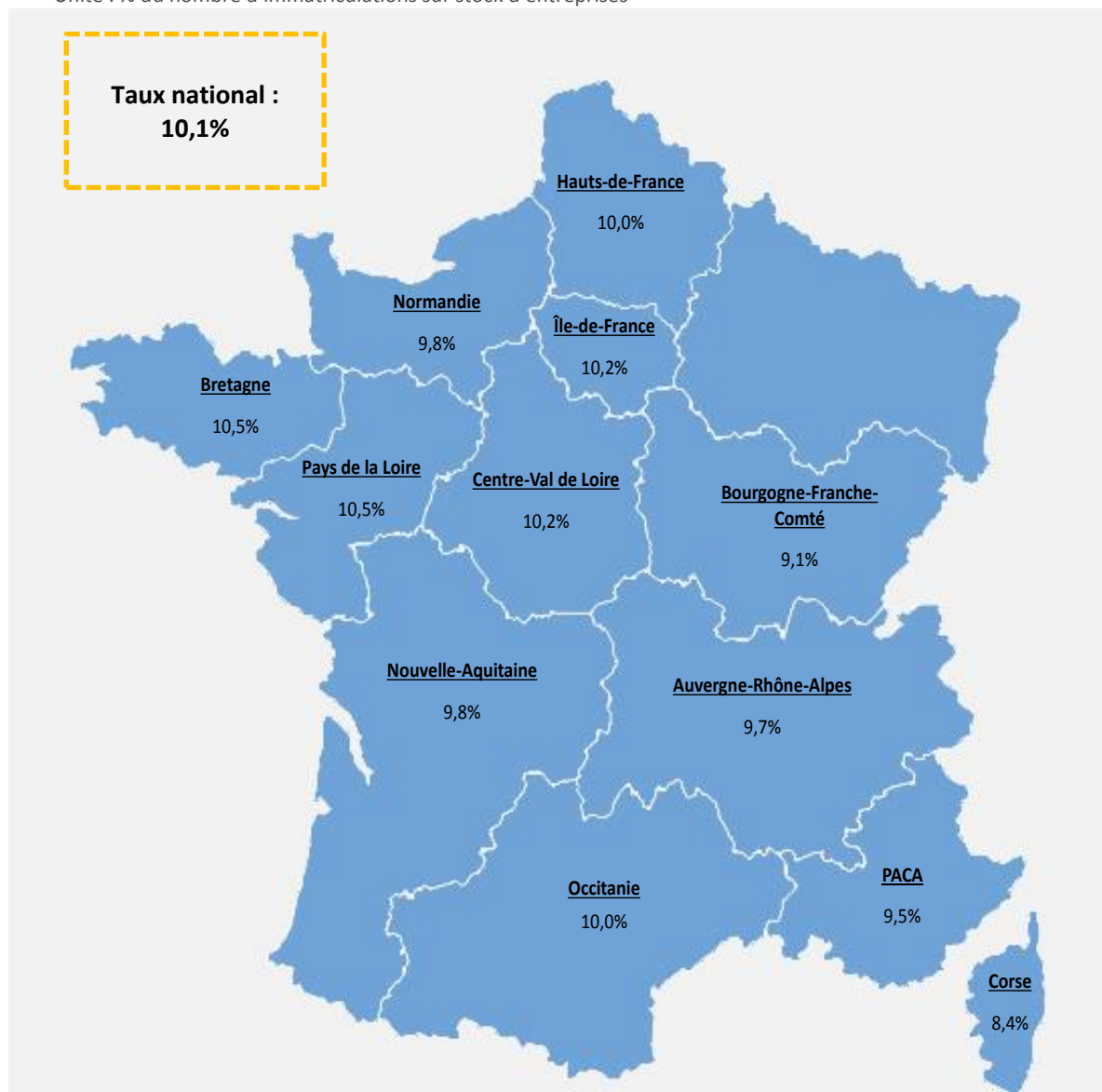
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Le taux d'immatriculation

En France métropolitaine (hors Grand Est), le taux d'immatriculation national s'établit à 10,1% en 2019 contre 9,4% en 2018. La Bretagne, les Pays de la Loire, l'Île-de-France et le Centre-Val de Loire affichent les taux les plus importants (supérieurs à 10,2%). A l'inverse, la Corse enregistre le taux le plus faible (8,4%).

■ Taux d'immatriculation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

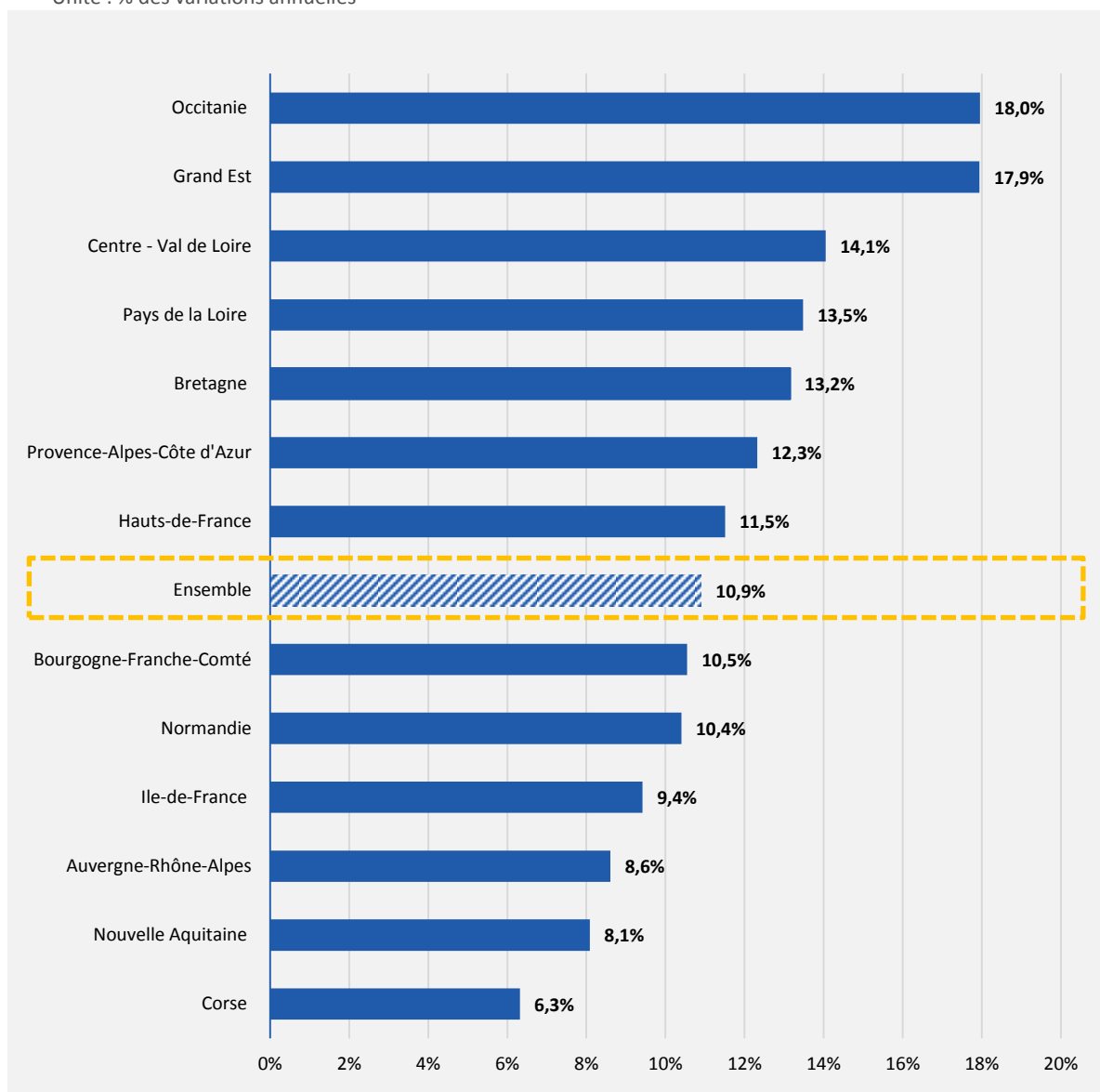
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations par région

Toutes les régions enregistrent une progression de leurs immatriculations au cours de l'exercice 2019. L'Occitanie et le Grand Est affichent le rythme de croissance le plus élevé (+18%), devant le Centre-Val de Loire (+14,1%). A l'inverse, en Corse, les immatriculations augmentent de « seulement » 6,3%.

■ Évolution des immatriculations par région entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

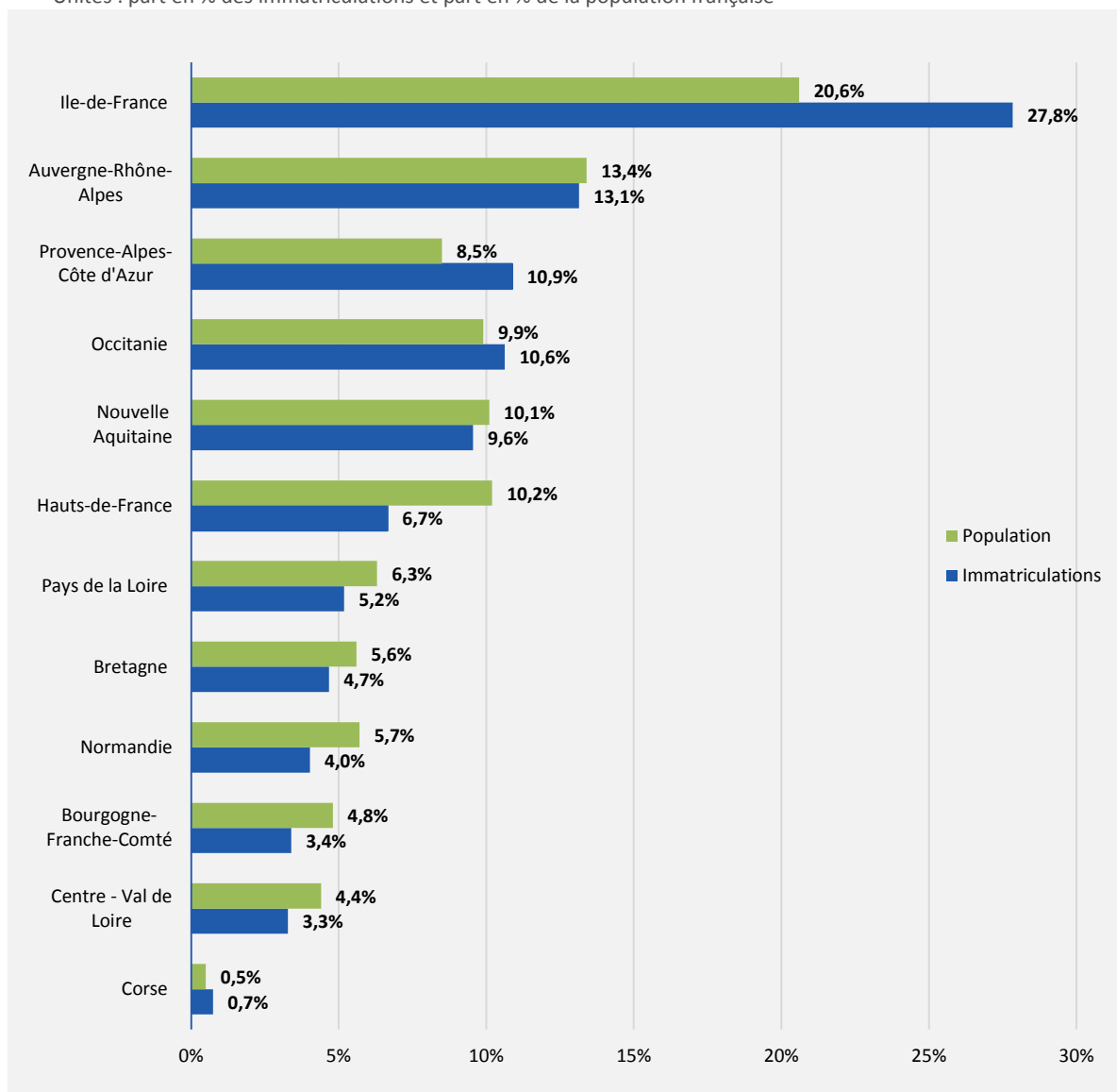
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition géographique vs population française

L’Ile-de-France et l’Auvergne-Rhône-Alpes, les deux régions françaises les plus peuplées (34% de la population totale hors Grand Est et DROM), représentent 40,7% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (hors Grand Est et DROM également), soit une diminution d’un point sur un an.

■ Répartition géographique des immatriculations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

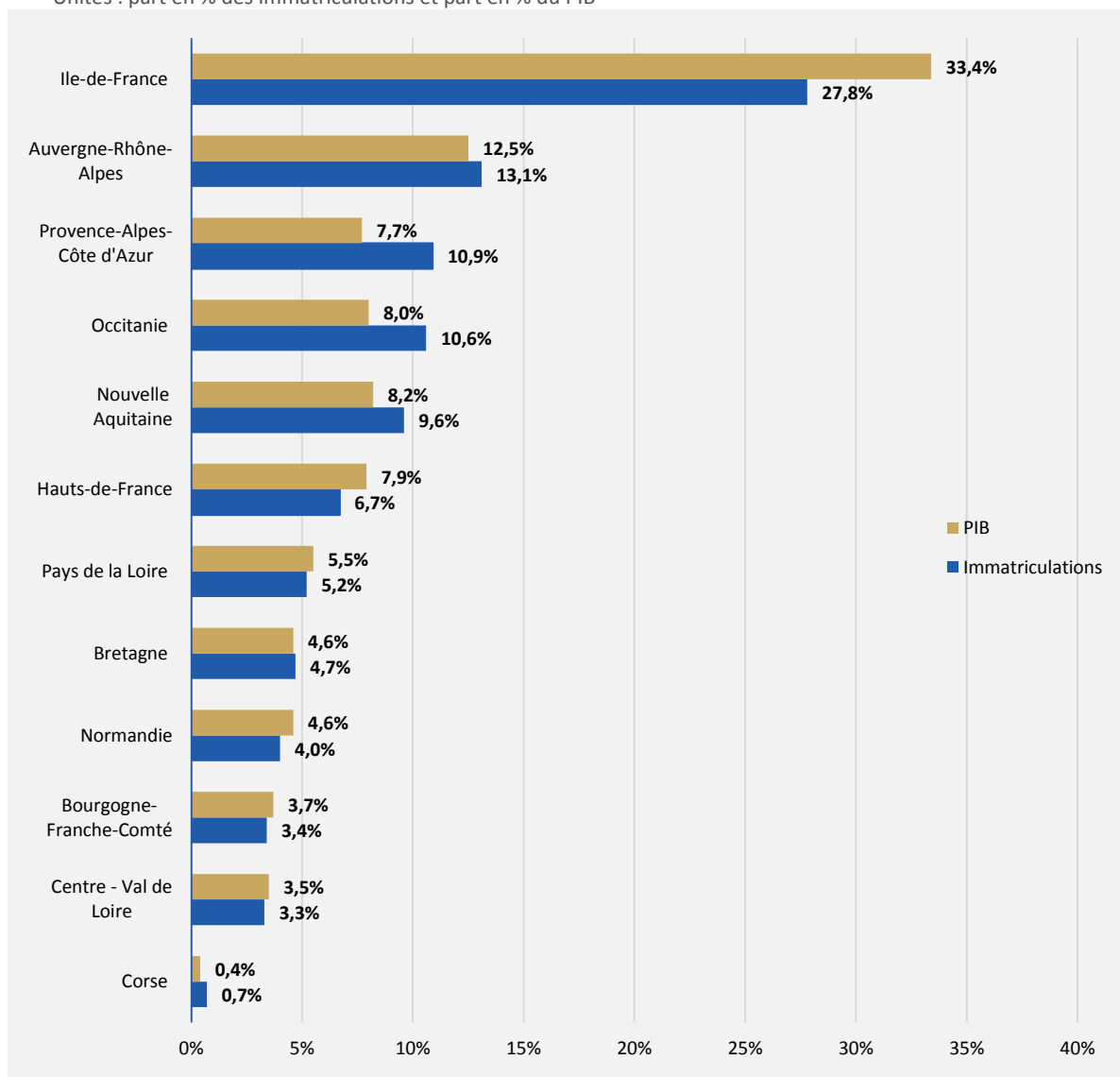
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition géographique vs PIB

Région la plus riche (plus du tiers du PIB), l’Ile-de-France reste la première contributrice aux immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (27,8% contre 28,3% en 2018).

■ Répartition géographique des immatriculations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

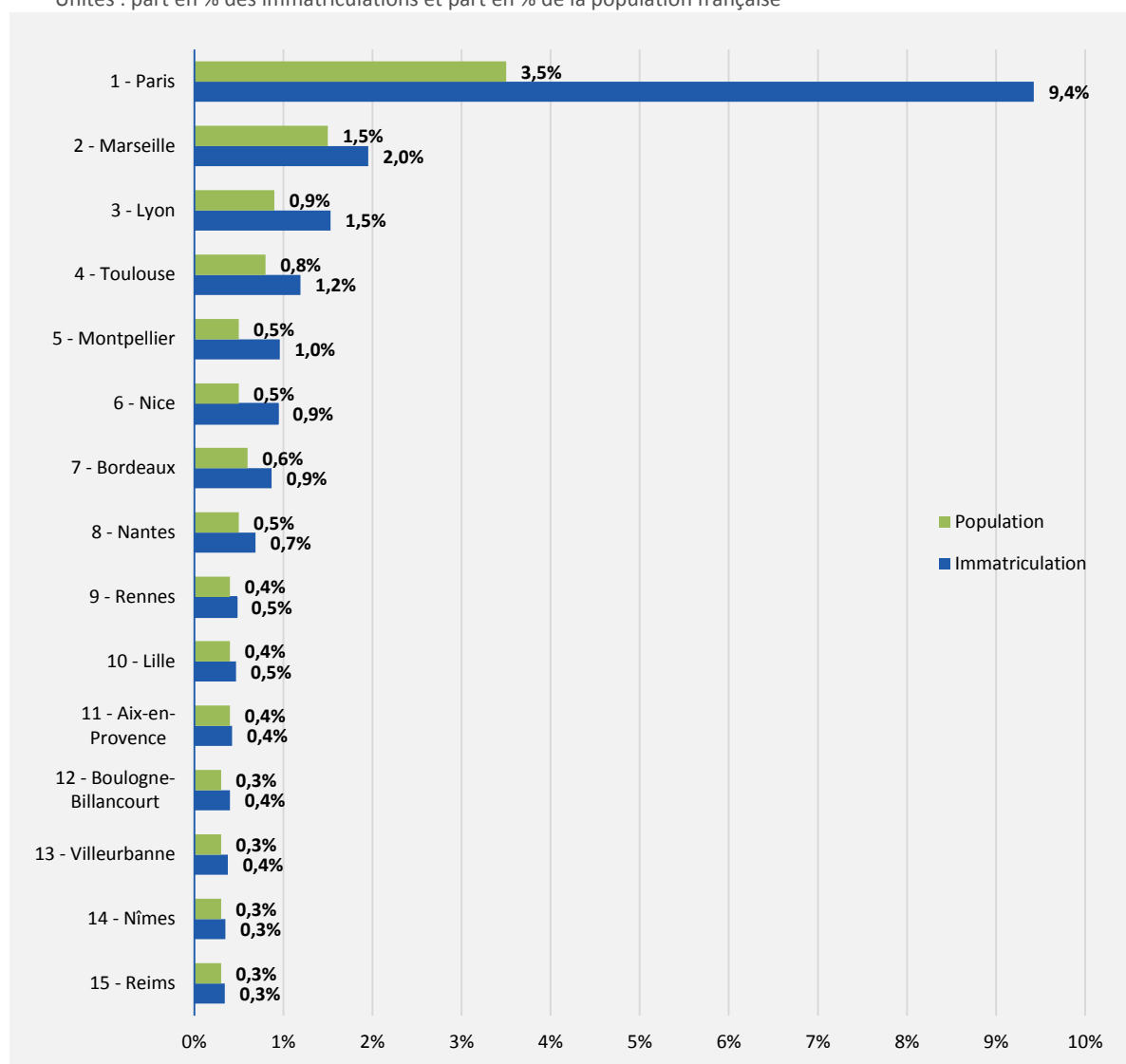
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France (3,5% de la population totale hors Alsace, Lorraine et DROM), Paris représente 9,4% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (-0,1 point par rapport à 2018). La capitale devance très largement Marseille (1,5% de la population pour 2% des immatriculations totales) et Lyon (0,9% de la population pour 1,5% des immatriculations totales).

■ Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations comparé à la population (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

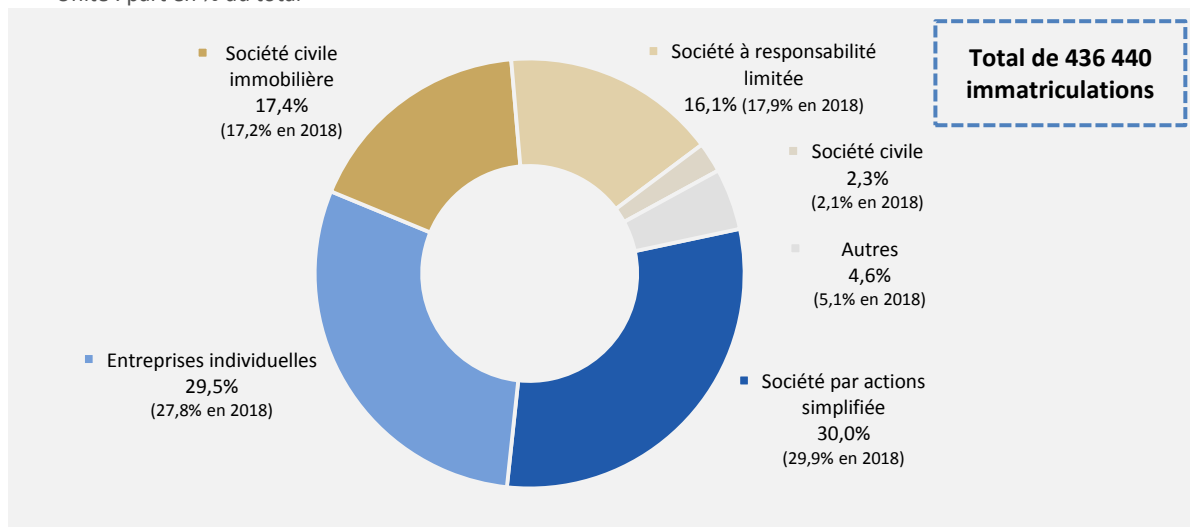
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition selon le statut juridique

Deux statuts juridiques dominent lors des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 : la société par actions simplifiée (SAS) (30% du total) et les entreprises individuelles (29,5% du total). Viennent ensuite la société civile immobilière (SCI) et la société à responsabilité limitée (SARL), avec respectivement 17,4% et 16,1% du total. Ces quatre statuts regroupent 93% des immatriculations en 2019. Les autres statuts représentent seulement 7% des immatriculations 2019, comme en 2018, et sont près de 70.

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

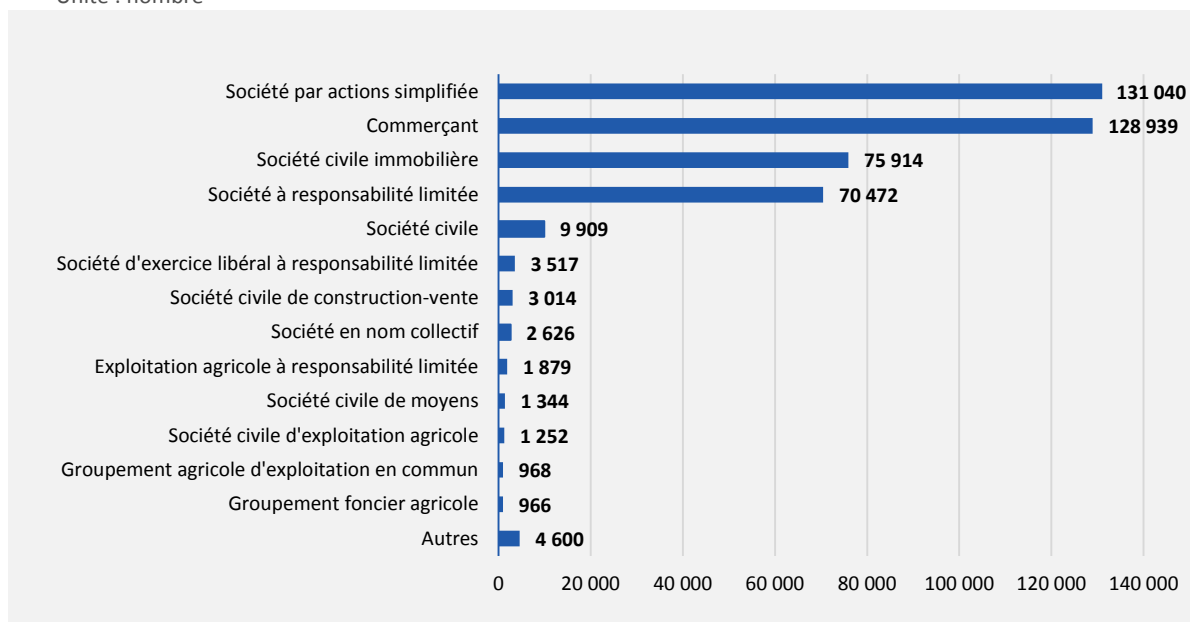


(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

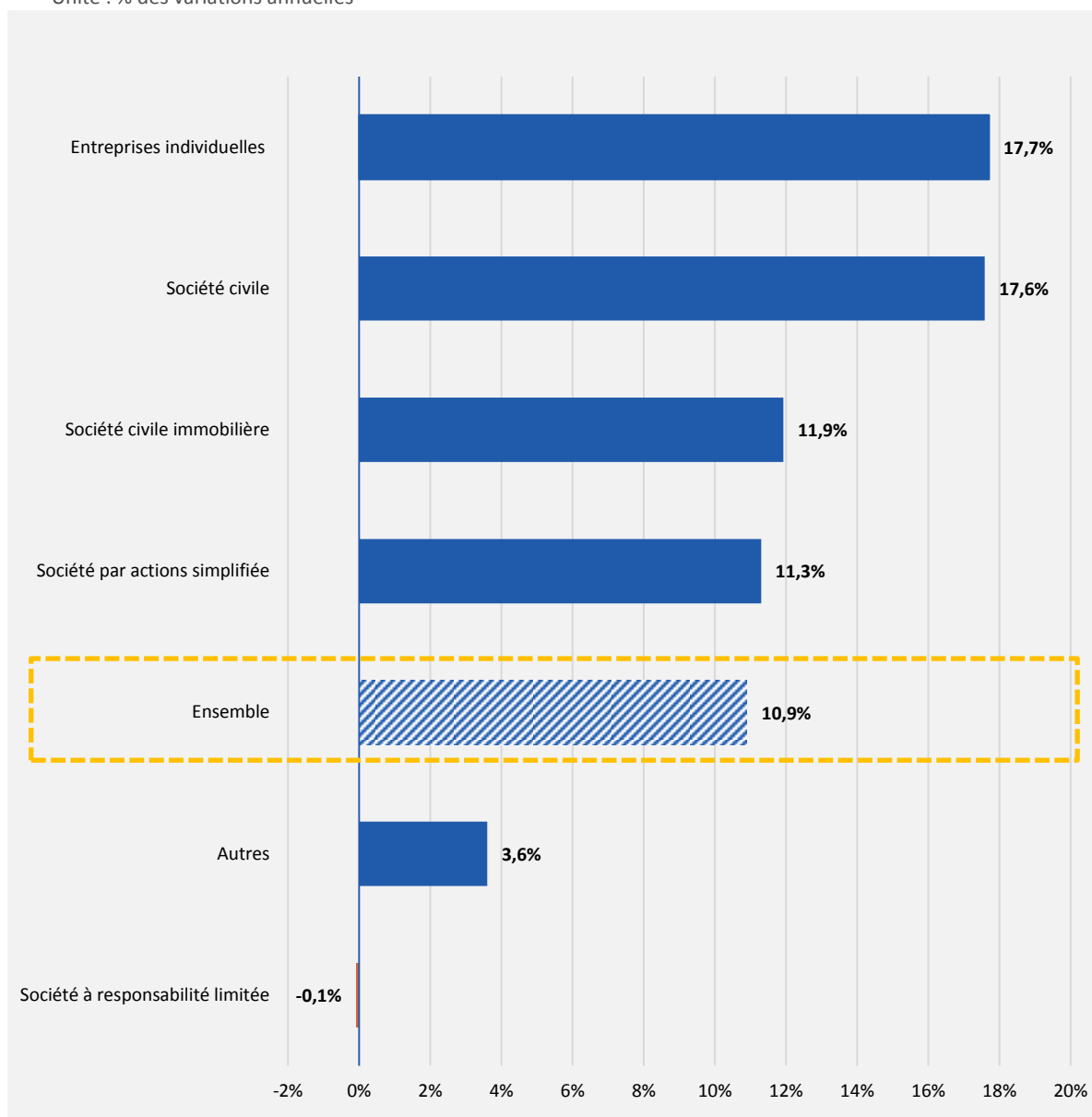
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des immatriculations selon le statut juridique

Les entreprises individuelles et la société civile sont les deux statuts juridiques qui enregistrent la progression la plus importante des immatriculations au cours de l'exercice 2019, respectivement 17,7% et 17,6%. A *contrario*, les immatriculations sous le statut de société à responsabilité limitée stagnent.

■ Évolution des immatriculations selon le statut juridique entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

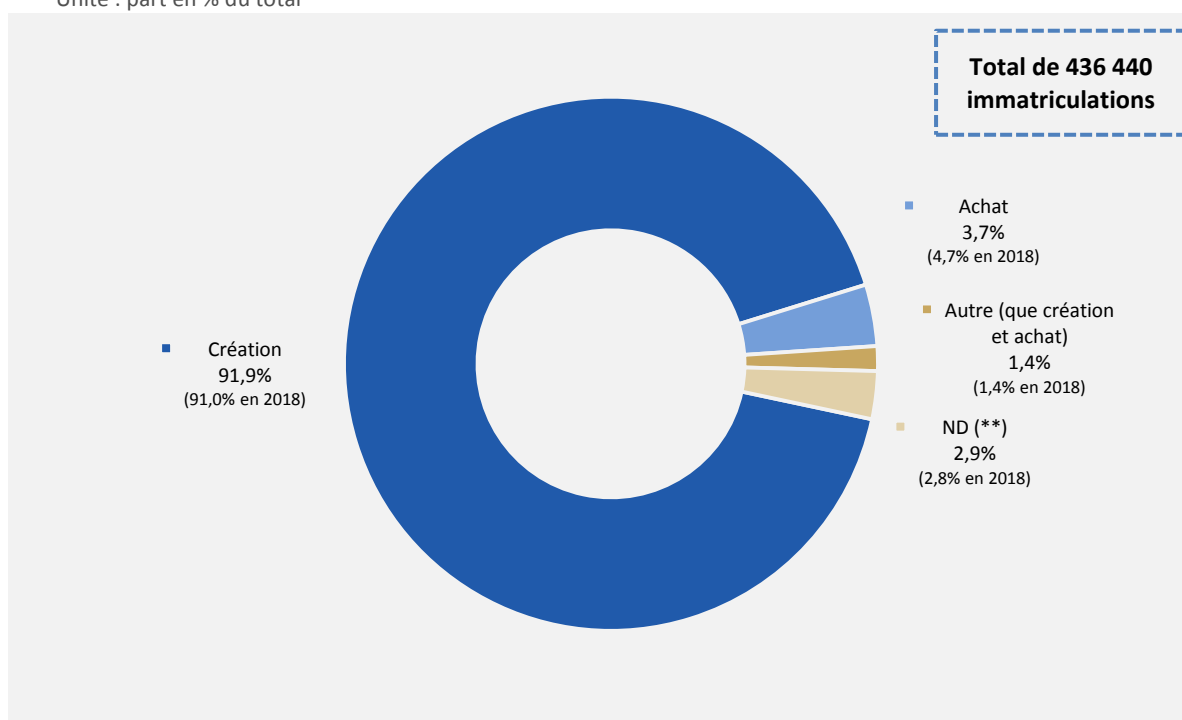
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition selon l'origine des fonds

Dans près de 92% des cas (91% en 2018), la création est à l'origine des fonds dans le cadre des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés au cours de l'année 2019 et dans 3,7% des cas il s'agit d'un achat (-1 point sur un an). Entre 2018 et 2019, les immatriculations sous création augmentent de 12% alors que celles sous achat se contractent de 11,5%.

Répartition des immatriculations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total



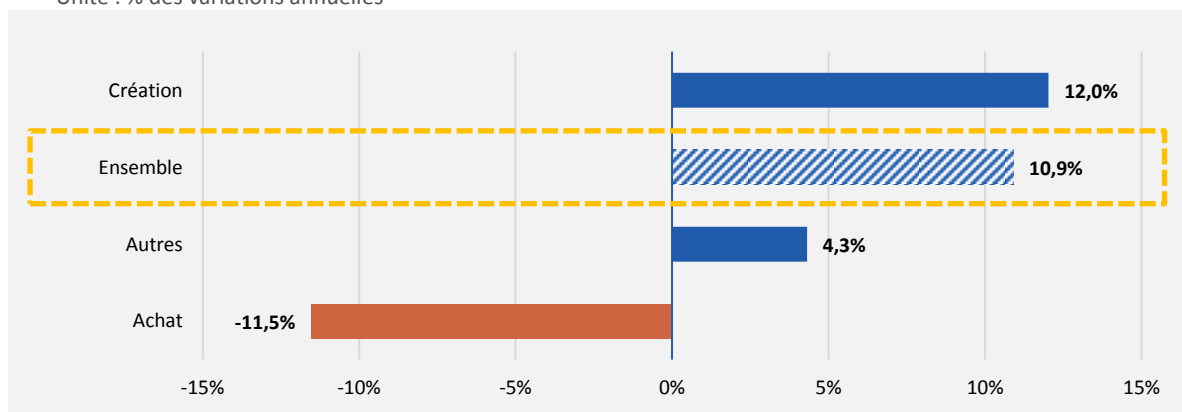
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Évolution des immatriculations selon l'origine des fonds entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

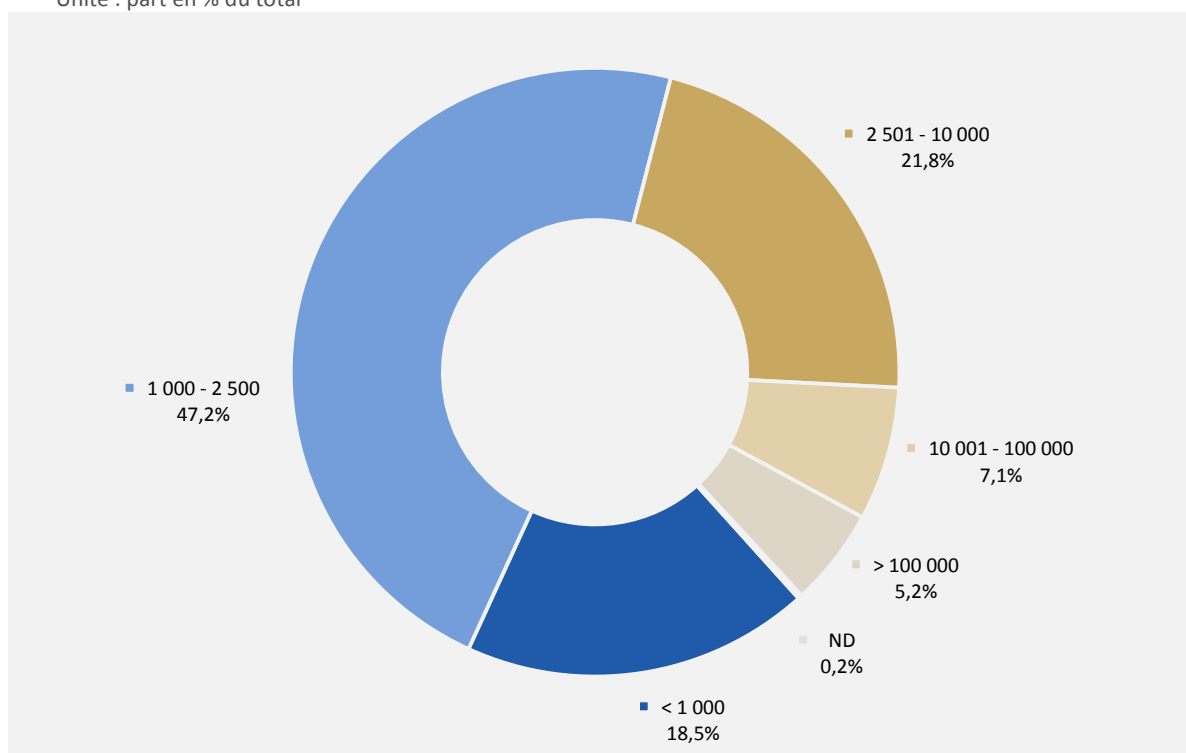
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition selon le montant du capital

En 2019, plus de 47% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés sont réalisées avec un capital compris entre 1 000 et 2 500 euros, soit une hausse de 1,1 point par rapport à 2018. Par ailleurs, dans 18,5% des cas, le montant est inférieur à 1 000 euros (contre 17,3% en 2018).

■ Répartition des immatriculations selon le montant du capital Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

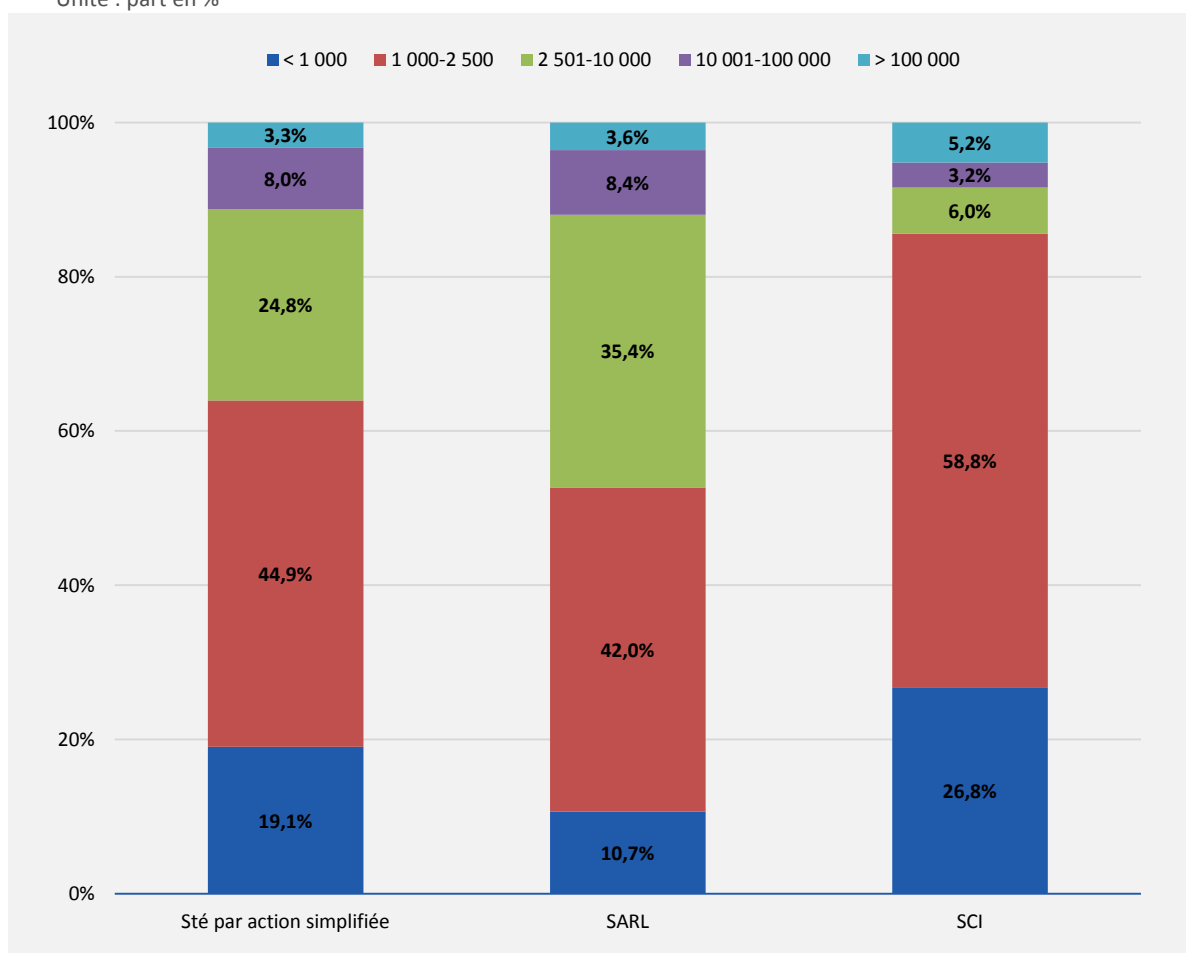
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2019

La répartition par statut juridique selon la taille du capital

Dans le cadre d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés sous le statut juridique de la société par actions simplifiée, le montant du capital est compris, dans près de 45% des cas, entre 1 000 et 2 500 euros. Cette part tombe à 42% dans le cas d'une société à responsabilité limitée et s'élève à 58,8% pour une société civile immobilière.

■ Répartition des immatriculations par taille du capital selon les principaux statuts juridique (*)(**)

Unité : part en %



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

(**) Les 3 principaux statuts juridiques présentés représentent 62% du total des immatriculations

SARL : Société à responsabilité limitée / SCI : Société civile immobilière

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

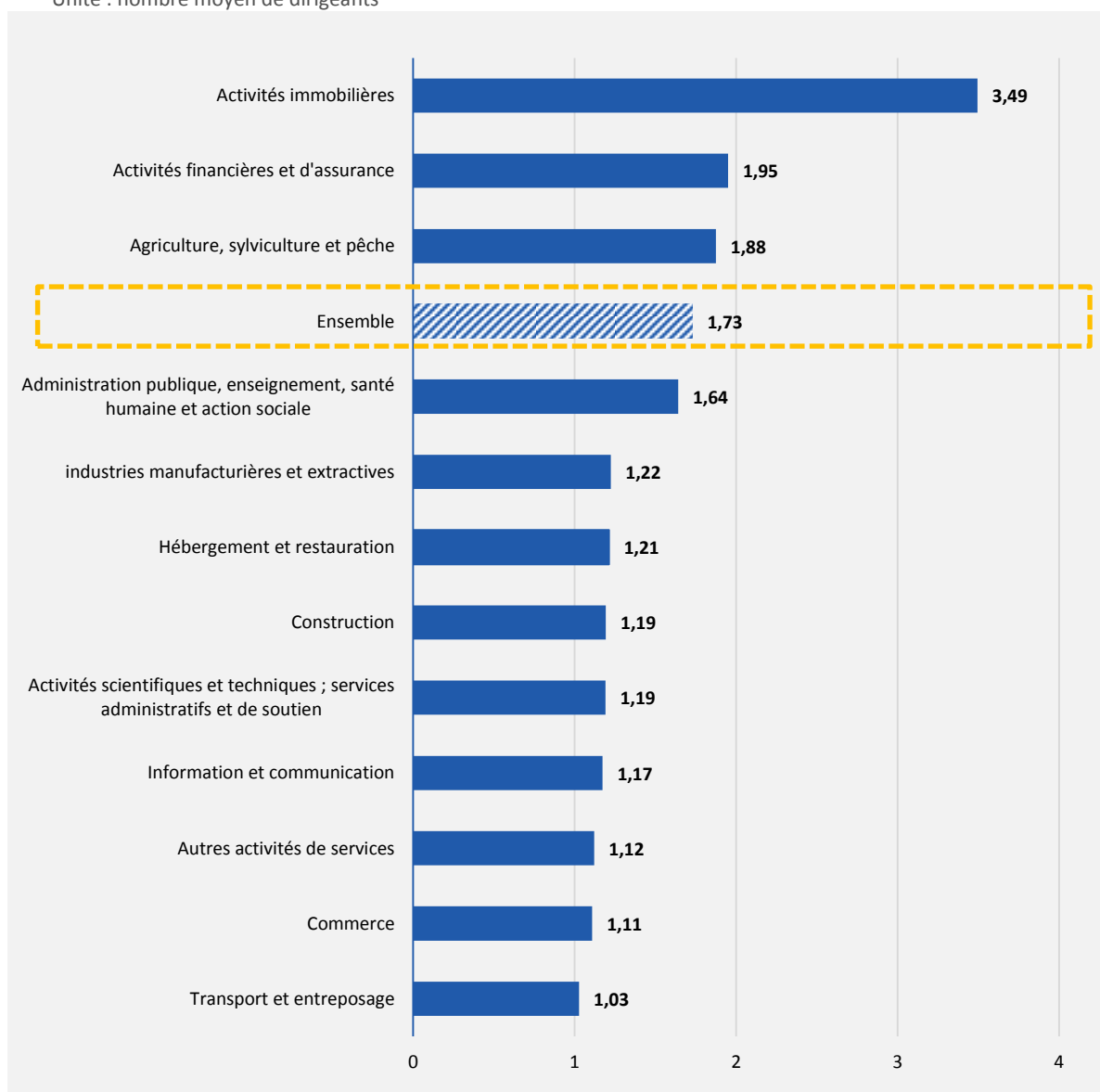
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre de dirigeants

En 2019, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés enregistrées en France métropolitaine concernent 735 971 dirigeants soit 1,73 dirigeant par immatriculations en moyenne. Les activités immobilières se distinguent une nouvelle fois avec un nombre moyen de dirigeants bien supérieur à la moyenne (3,49 contre 1,73 en 2018) devant les activités financières et d'assurance (1,95 contre 2,02) et l'agriculture, sylviculture et pêche (1,88 contre 1,86).

■ Nombre moyen de dirigeants au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : nombre moyen de dirigeants



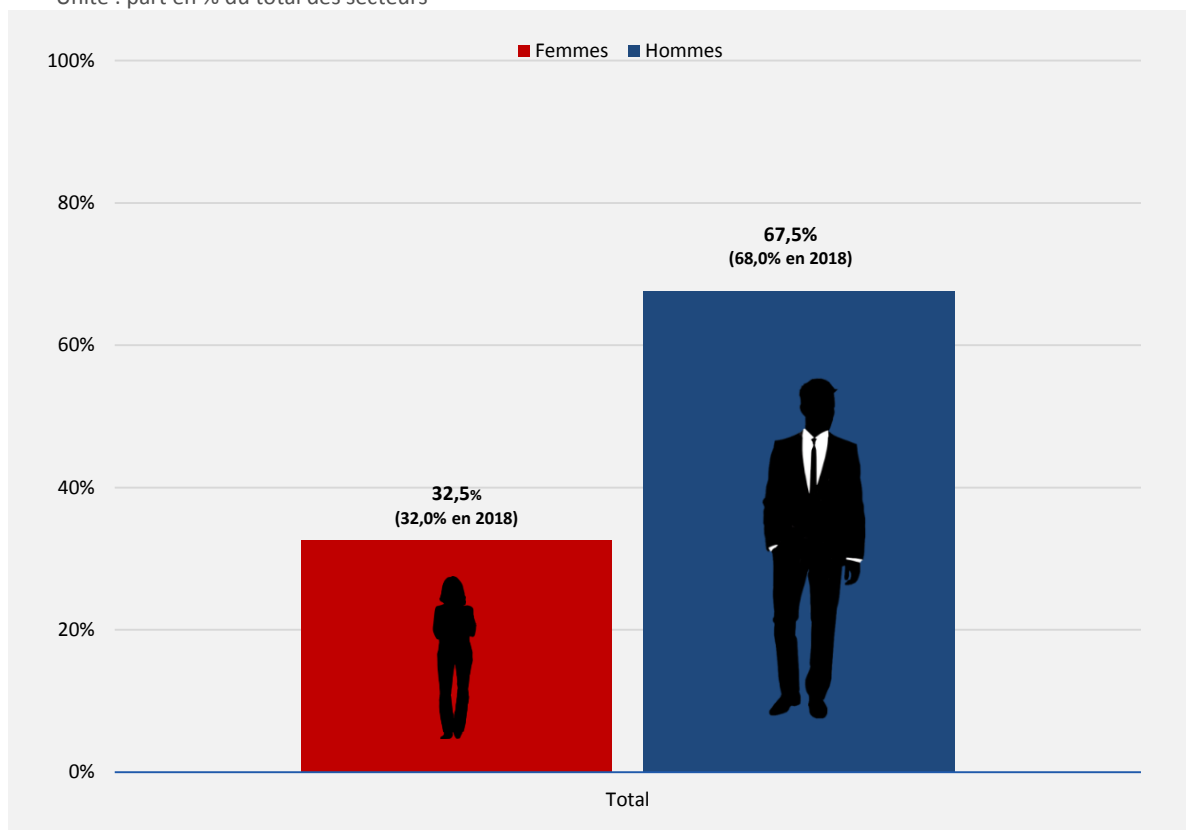
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Dans plus des deux-tiers des cas, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés sont effectuées par des hommes en 2019.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)(**)

Unité : part en % du total des secteurs



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

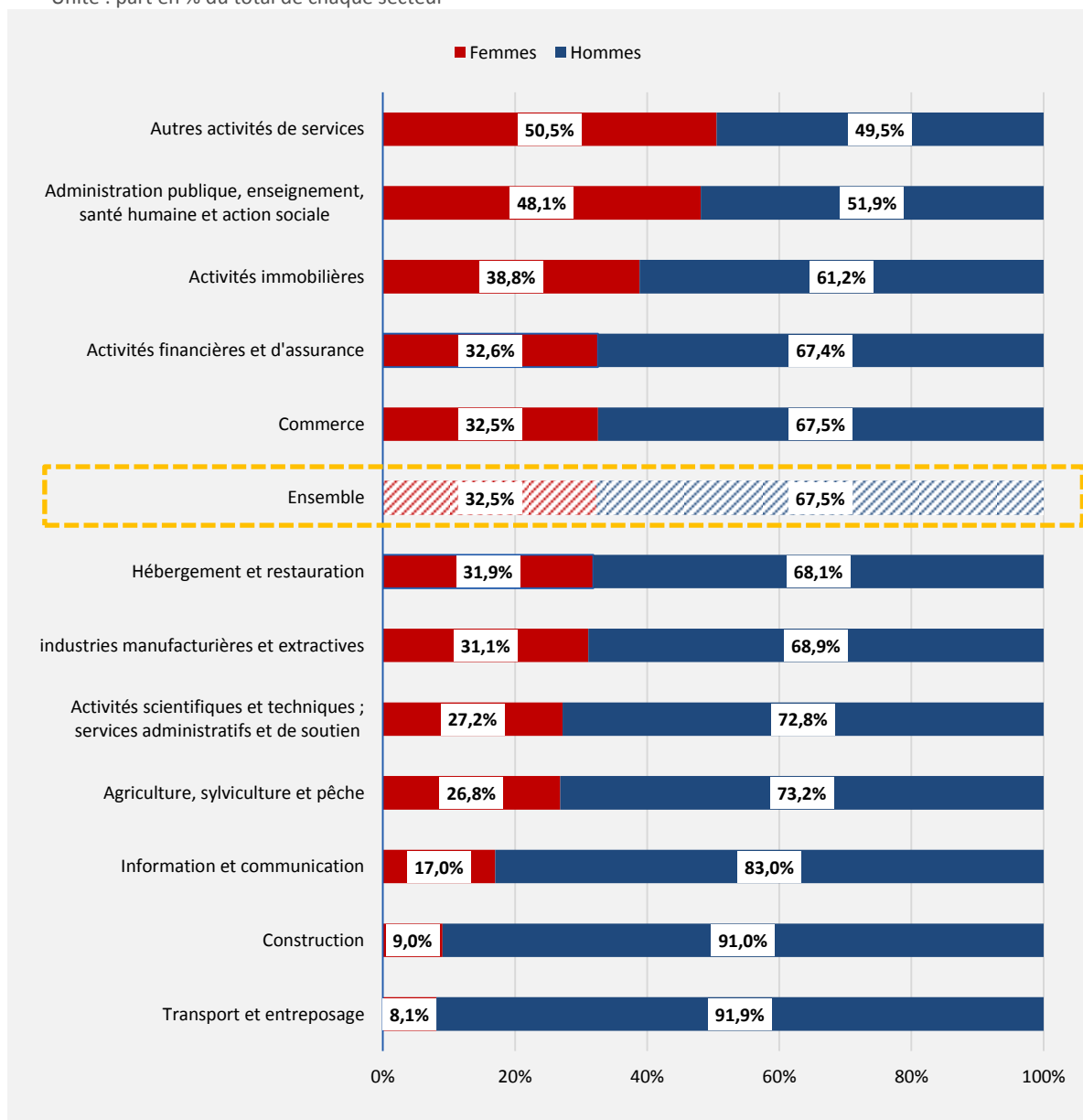
(**) ND : 3,2%

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Dans les activités immobilières, premier secteur d'activité pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019, le taux de féminisation se porte à 38,8% (contre 38,5% en 2018). A *contrario*, dans le secteur du transport et de l'entreposage, le poids des femmes est d'à peine 8%.

Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*) ()**

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

(**) ND : 3,2%

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

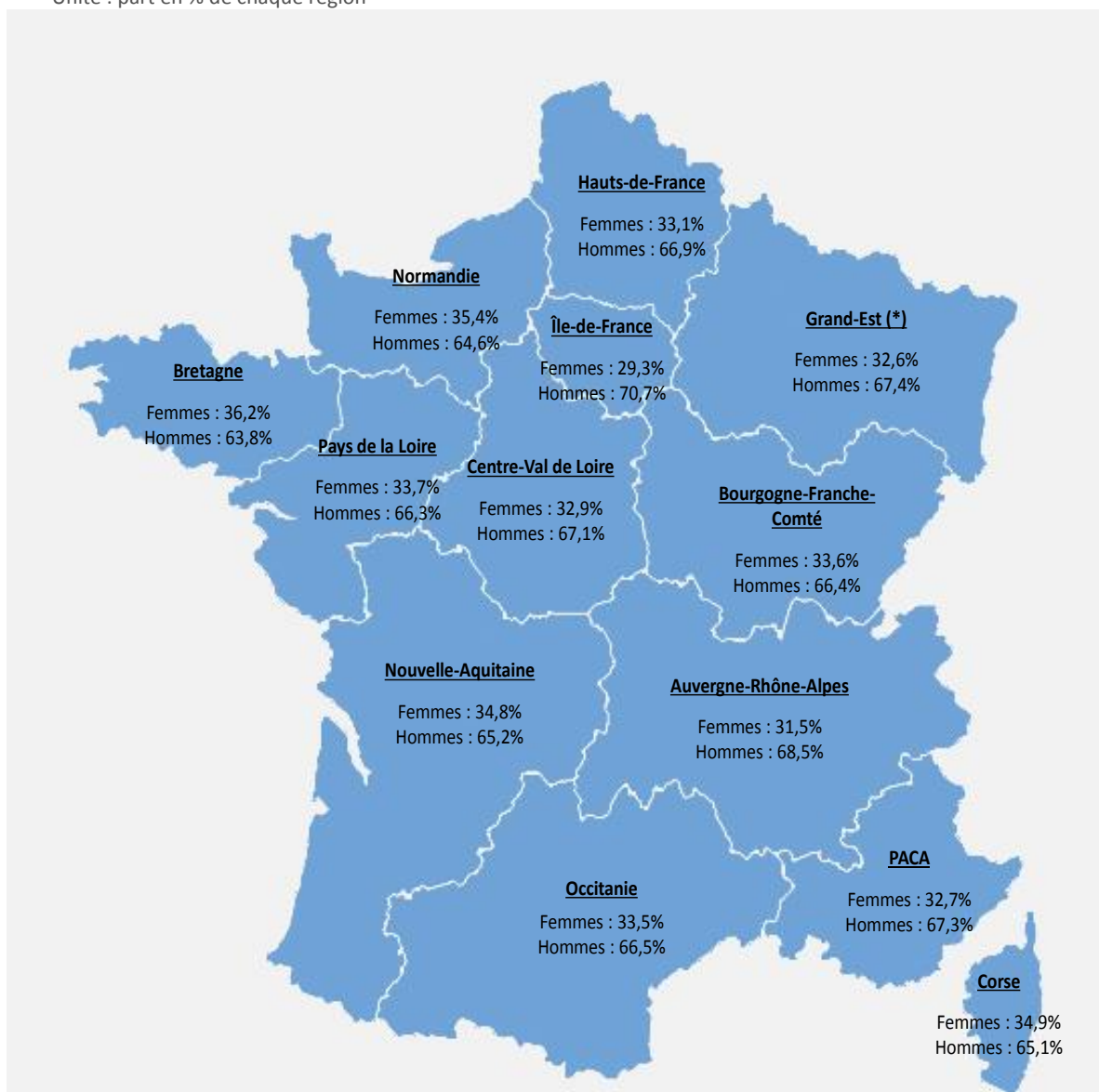
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

Parmi les 13 régions françaises, la Bretagne est celle où le taux de féminisation, dans le cadre des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés, est le plus élevé en 2019 (36,2% du total contre 35,1% en 2018). La part des femmes y est ainsi supérieure de 3,7 points à l'ensemble national. À l'inverse, l'Île-de-France est la région où le taux de féminisation est le plus bas (29,3% du total ; +1 point sur un an).

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Alsace et Lorraine

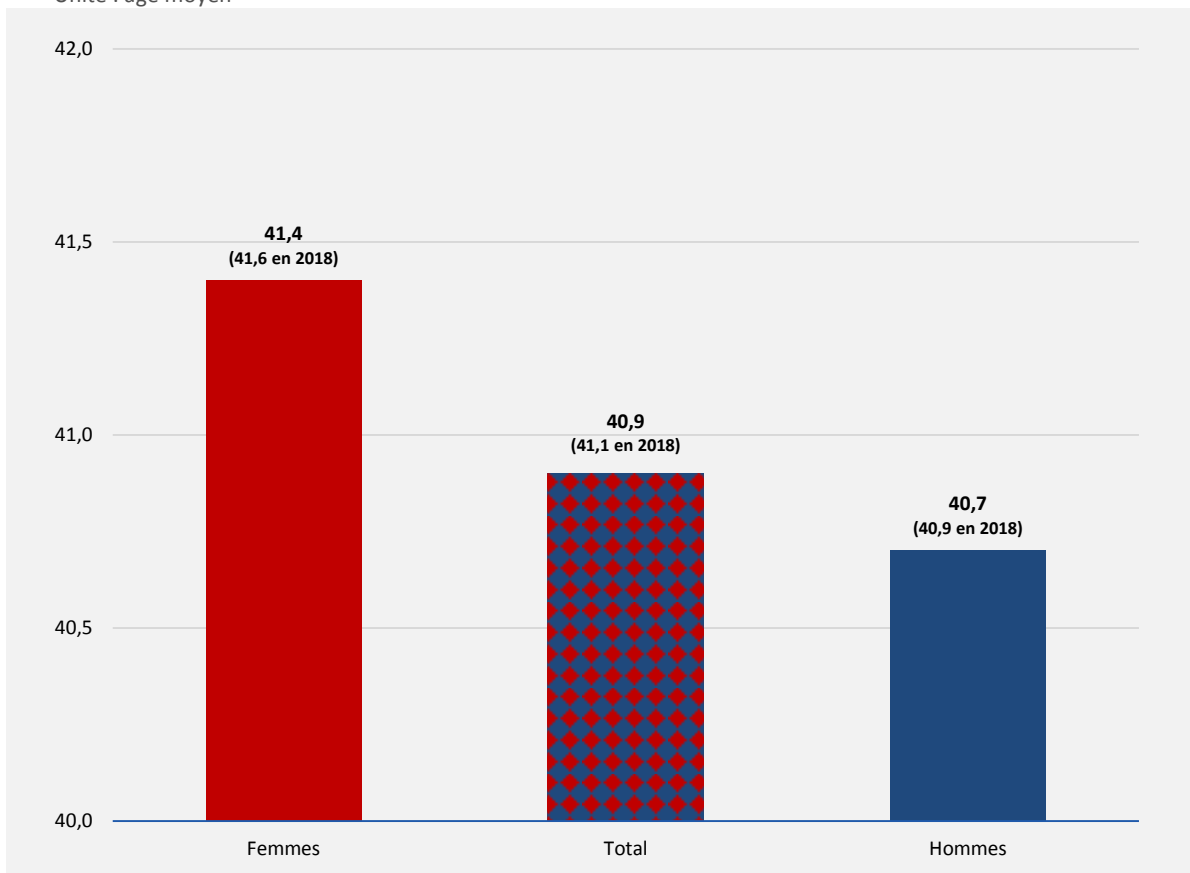
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon l'âge

En 2019, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés s'élève à 40,9 ans (contre 41,1 ans en 2018). En moyenne celui des femmes est supérieure (41,4 ans) à celui des hommes (40,7 ans).

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



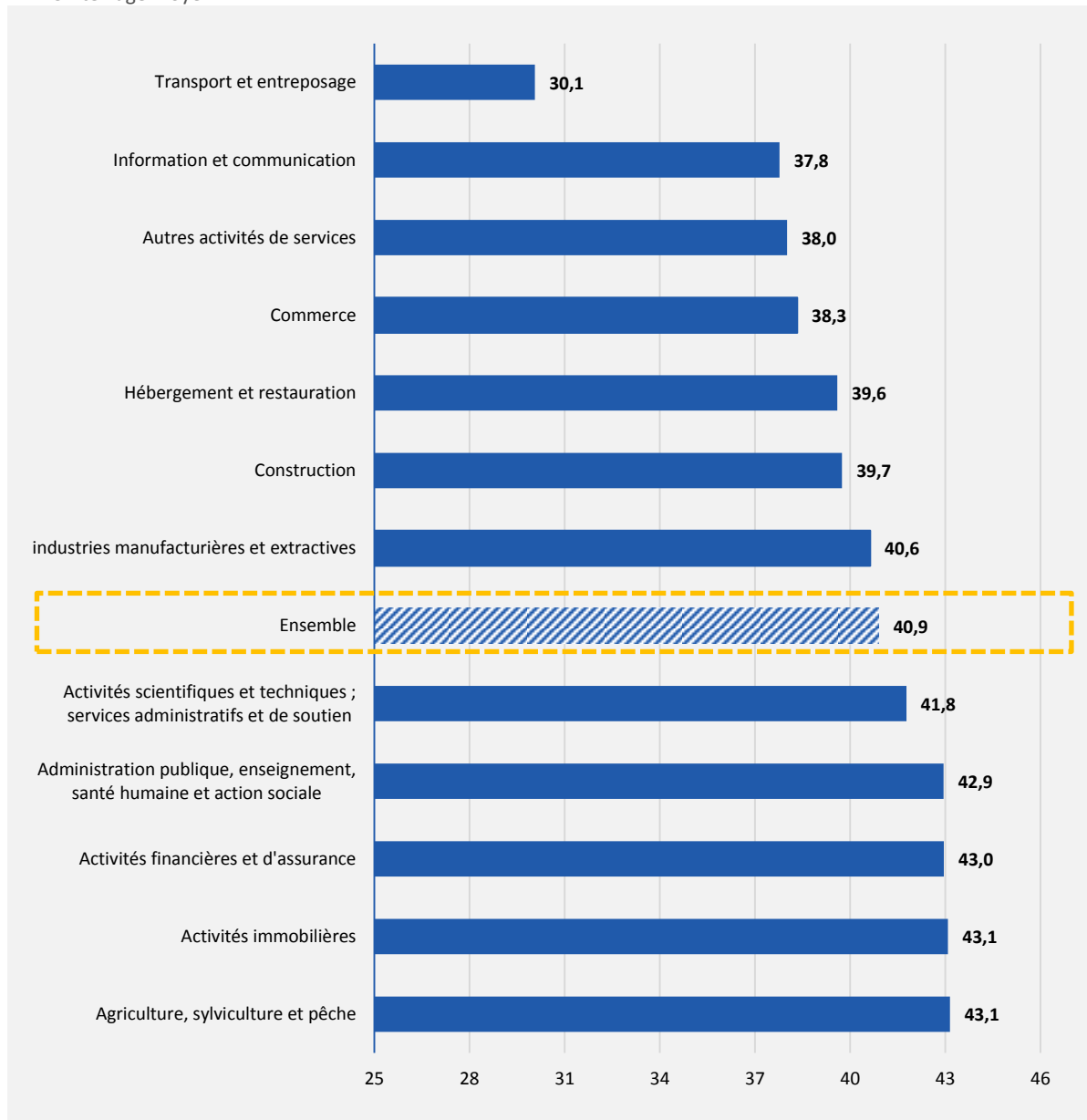
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

En moyenne, les dirigeants du secteur du transport et de l'entreposage sont âgés de 30,1 ans en 2019, soit 10,8 ans de moins que l'ensemble national. *A contrario*, les dirigeants du secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont âgés en moyenne de 43,1 ans.

■ **Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des immatriculations (*)**

Unité : âge moyen



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

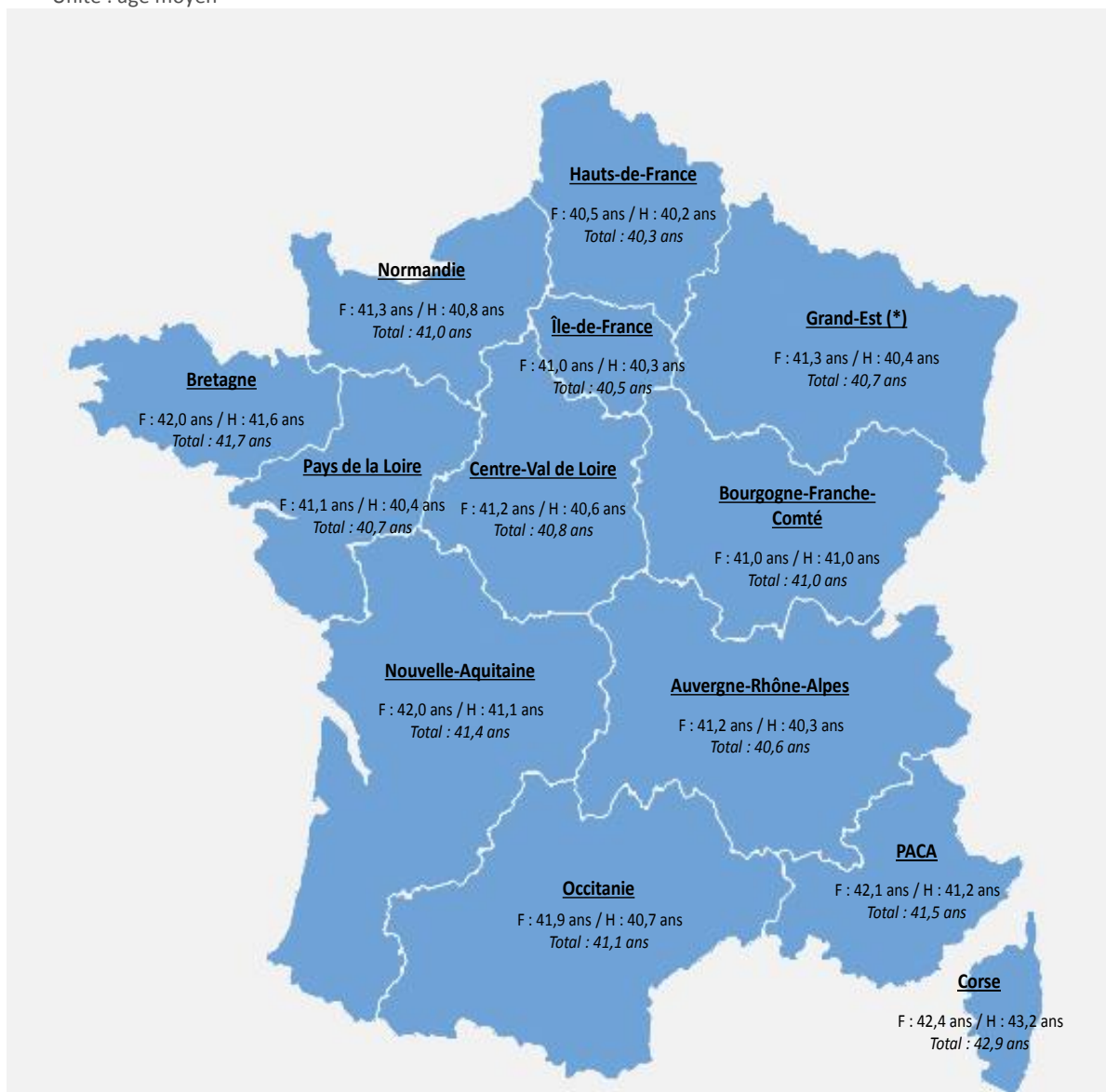
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon l'âge

Les Hauts-de-France est la région où l'âge moyen des dirigeants est le moins élevé en 2019 (40,3 ans contre 40,6 ans en 2018). En Corse, l'âge moyen des dirigeants est supérieur à celui de l'ensemble national (42,9 ans contre 40,9 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Alsace et Lorraine

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

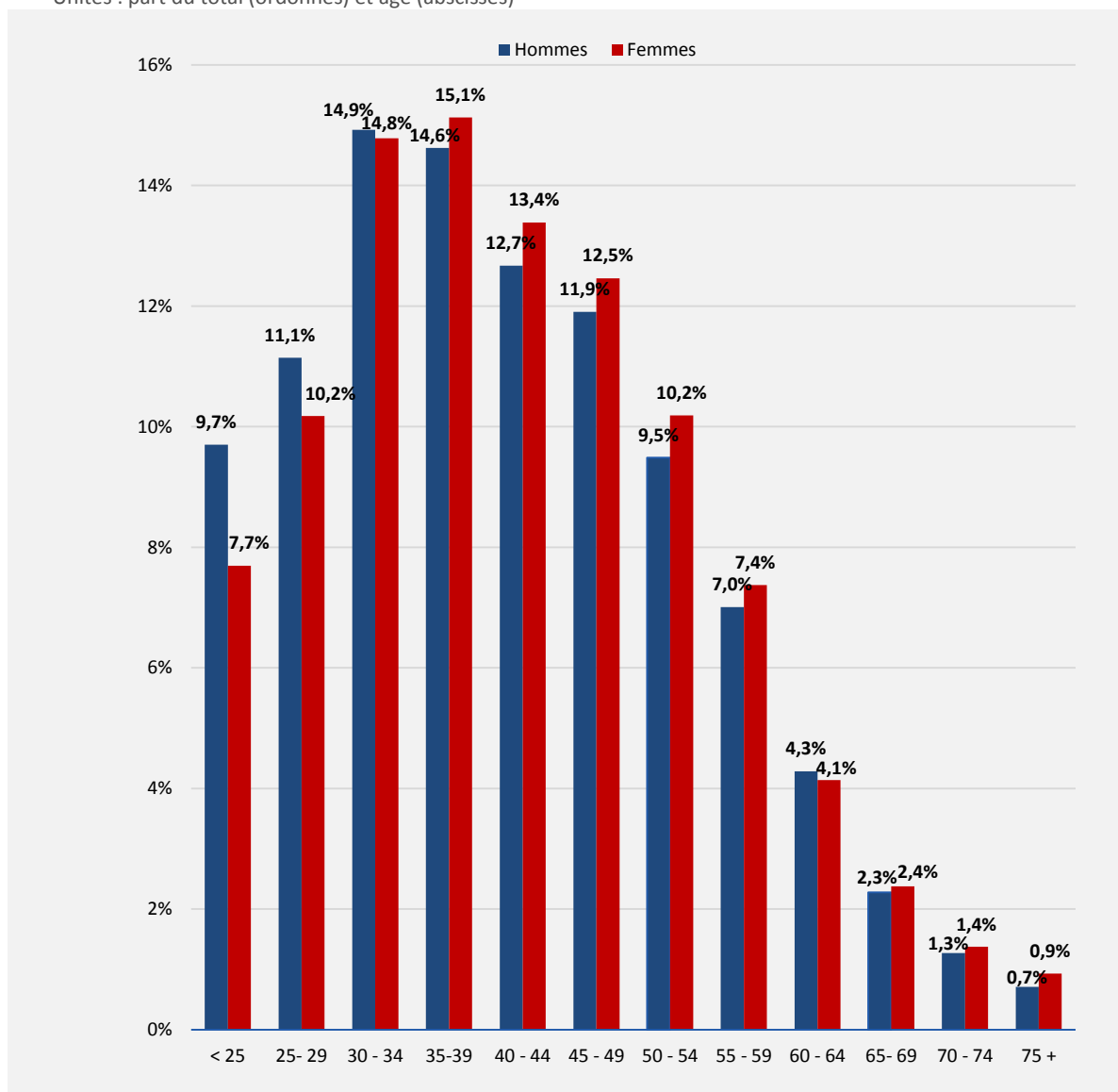
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

La tranche d'âge 35-39 ans est celle qui regroupe le plus de dirigeants en 2019. Plus de 15% des femmes dirigeantes y sont représentées contre 14,6% des hommes.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

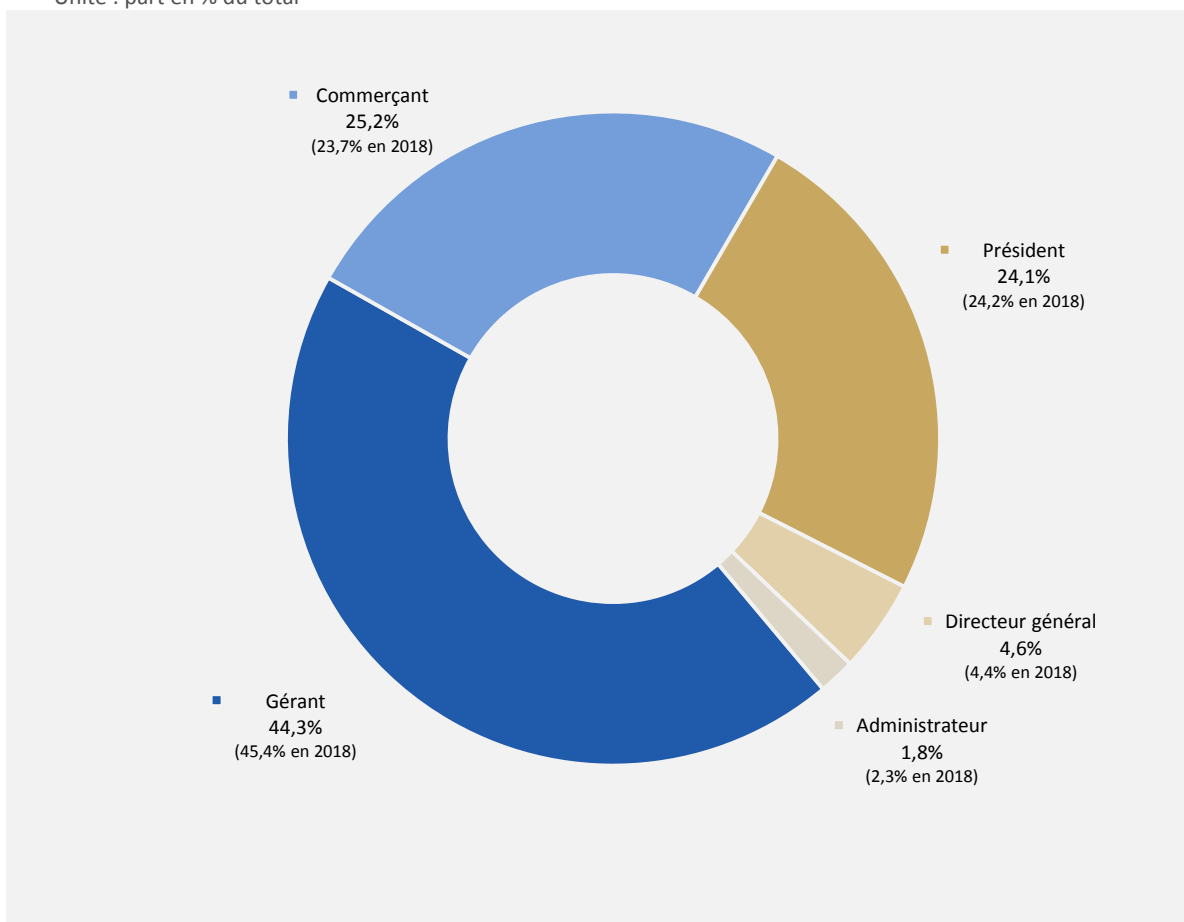
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés, 44,3% des dirigeants possèdent la fonction de gérant en 2019 (-1,1 point par rapport à 2018). Le deuxième statut le plus important est celui de commerçant (25,2%) devant celui de président (24,1% du total des dirigeants).

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Hors associé, commissaire aux comptes titulaire et suppléant, contrôleur de gestion et contrôleur des comptes
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

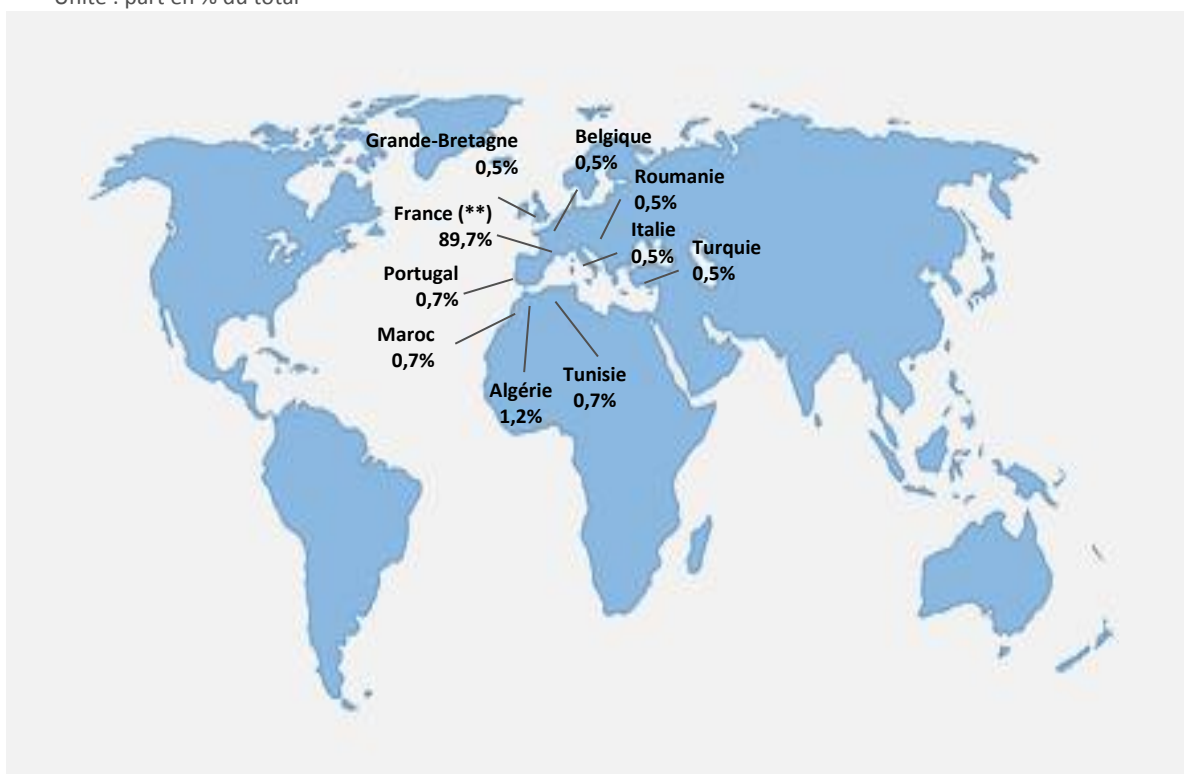
4.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Parmi l'ensemble des dirigeants recensés dans le cadre d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019, 89,7% ont la nationalité française, soit une baisse de 0,4 point sur un an. Les personnes originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentent 2,7% du total (contre 2,5% en 2018).

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls ont été retenus les pays dont le pourcentage est supérieur ou égal à 0,5% / (**) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

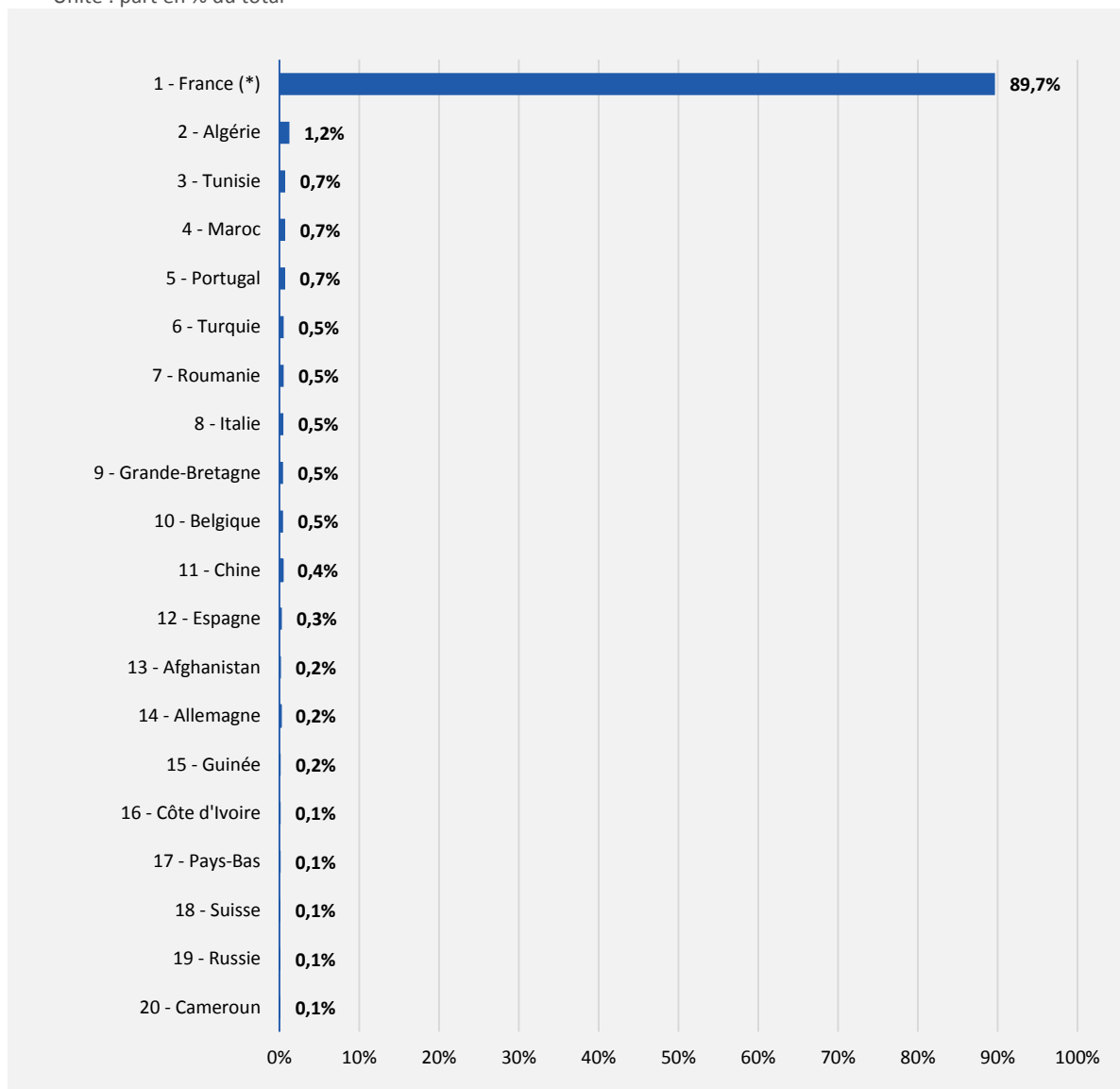
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2018	Part 2019	Évolution en point
France (*)	90,08%	89,66%	-0,43
Algérie	1,09%	1,23%	0,14
Tunisie	0,67%	0,73%	0,06
Maroc	0,73%	0,71%	-0,02
Portugal	0,71%	0,70%	-0,01
Turquie	0,59%	0,53%	-0,05
Roumanie	0,47%	0,51%	0,05
Italie	0,48%	0,48%	0,00
Grande-Bretagne	0,46%	0,47%	0,01
Belgique	0,46%	0,45%	-0,01

(*) Seuls ont été retenus les pays dont le pourcentage est supérieur ou égal à 0,5% / (**) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des immatriculations

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France

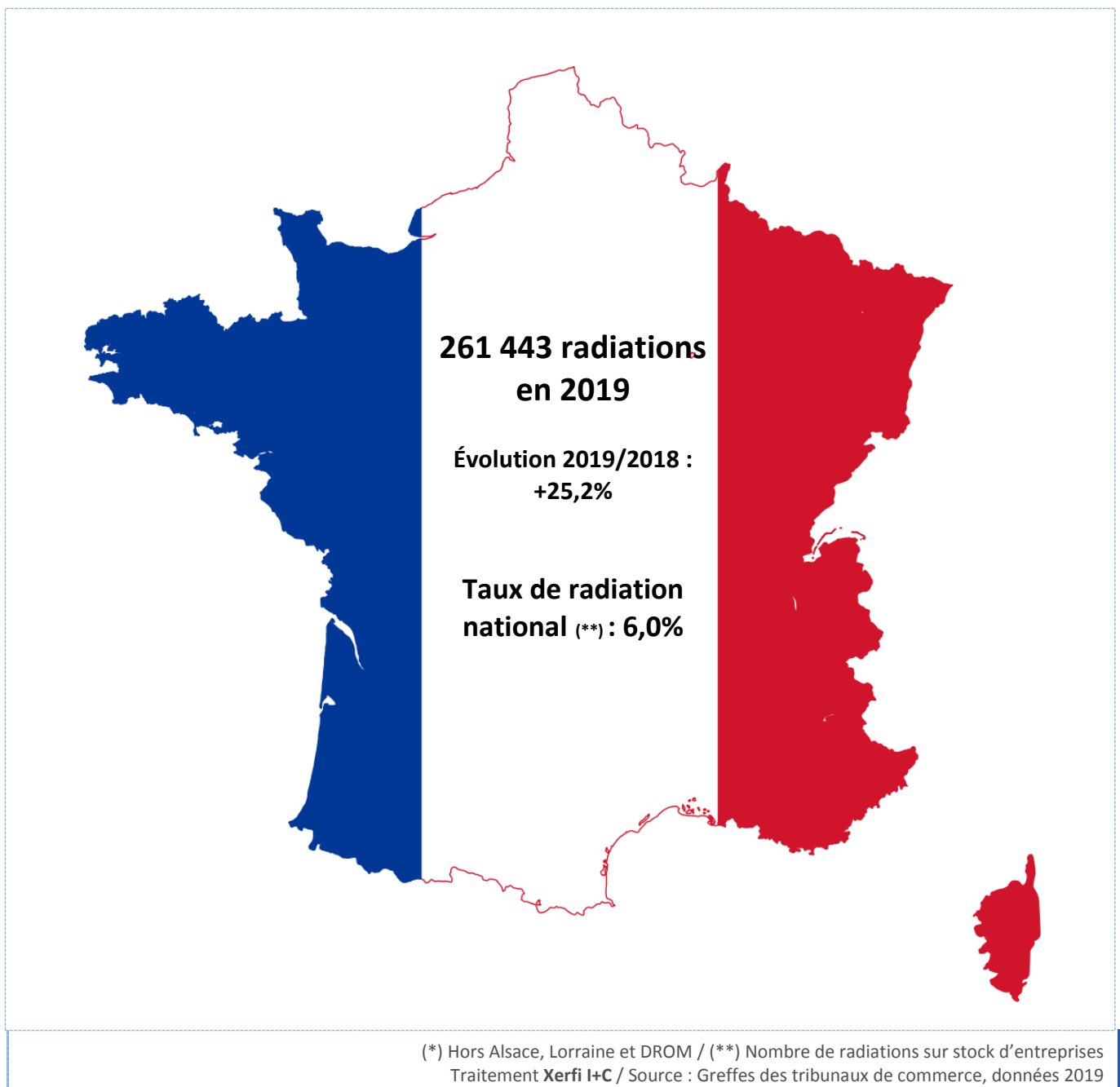
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

LES RADIATIONS

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019	58
Le nombre de radiations	58
La répartition selon les mois de l'année	59
Évolution des radiations selon les mois de l'année	60
La répartition selon le secteur d'activité	61
Évolution 2018 vs 2019 des radiations par secteur d'activité	62
Évolution 2018 vs 2019 des radiations (hors entreprises individuelles)	63
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	64
Le top 15 du taux de radiation	66
La répartition par secteur d'activités vs PIB	67
Le top 15 des activités les plus représentées	69
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	70
La répartition selon la localisation	72
Le taux de radiation	73
Évolution 2018 vs 2019 des radiations par région	74
La répartition géographique vs population française	75
La répartition géographique vs PIB	76
Le top 15 des villes	77
La répartition selon le statut juridique	78
Évolution 2018 vs 2019 des radiations selon le statut juridique	79
La répartition selon l'origine des fonds	80
La répartition selon le montant du capital	81
La répartition selon le motif	82
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	83
La répartition par la durée de vie des entreprises	85
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	86
Le nombre moyen de dirigeants	86
La répartition selon le sexe	87
La répartition régionale selon le sexe	89
La répartition selon l'âge	90
La répartition régionale selon l'âge	92
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	93
La répartition selon le type de fonction	94
La répartition selon la nationalité	95
Le top 20 des nationalités les plus représentées	96

Au cours de l'année 2019, 261 443 radiations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France métropolitaine, soit une augmentation de plus de 25% par rapport à 2018. En 2019, le taux de radiation national, qui définit le nombre de radiations sur le stock d'entreprises, s'est ainsi élevé à 6%, contre 5,2% un an plus tôt (+0,8 point).

■ Nombre de radiations en 2019 (*)



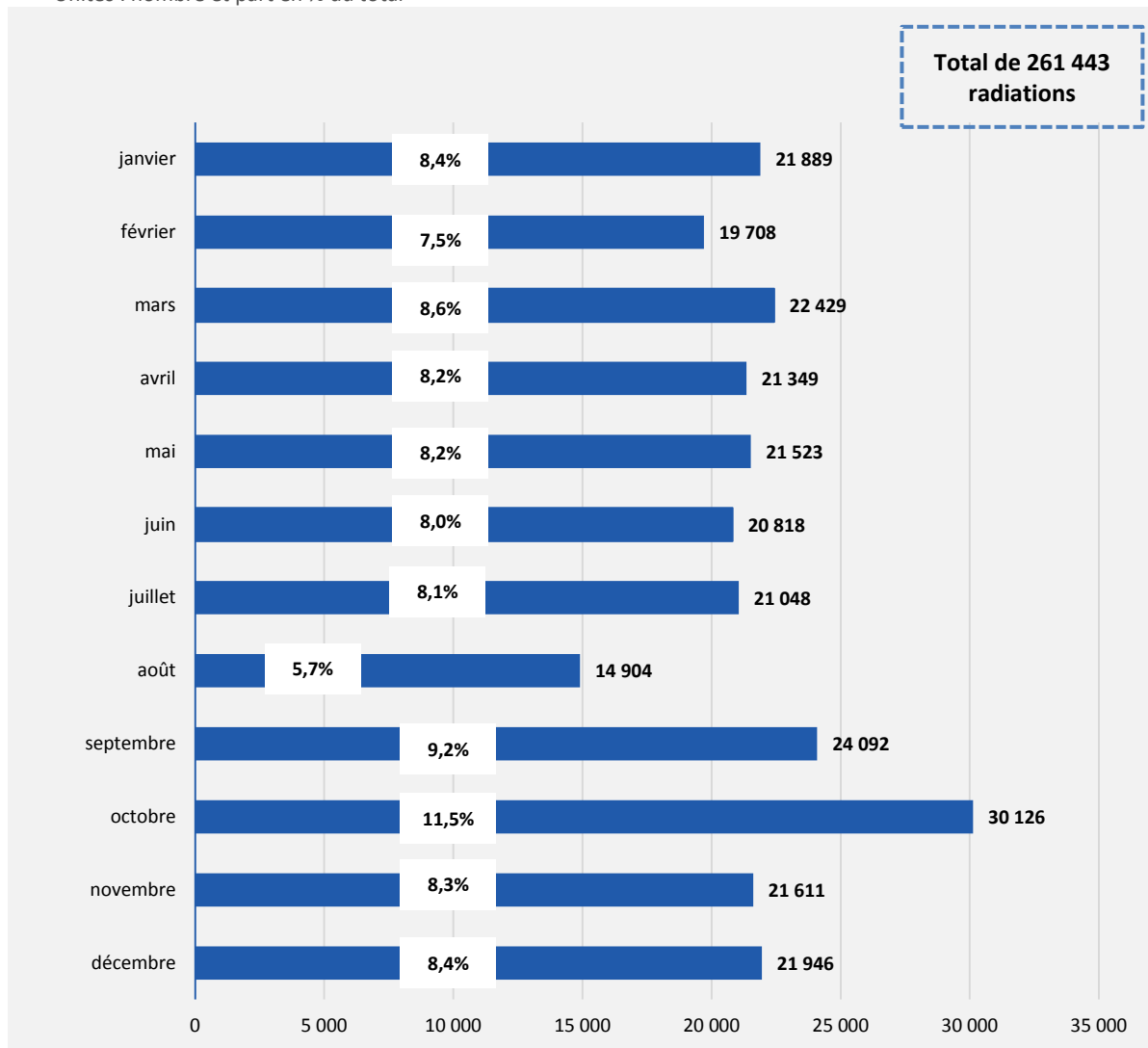
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition selon les mois de l'année

Au cours de l'exercice 2019, les radiations du Registre du Commerce et des Sociétés ont de nouveau essentiellement eu lieu au cours du dernier trimestre. En effet, 28,2% des radiations ont été enregistrées au cours trois derniers mois de l'année (contre 30,5% en 2018). En 2019, le pic a été atteint en octobre (en décembre en 2018).

■ Radiations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

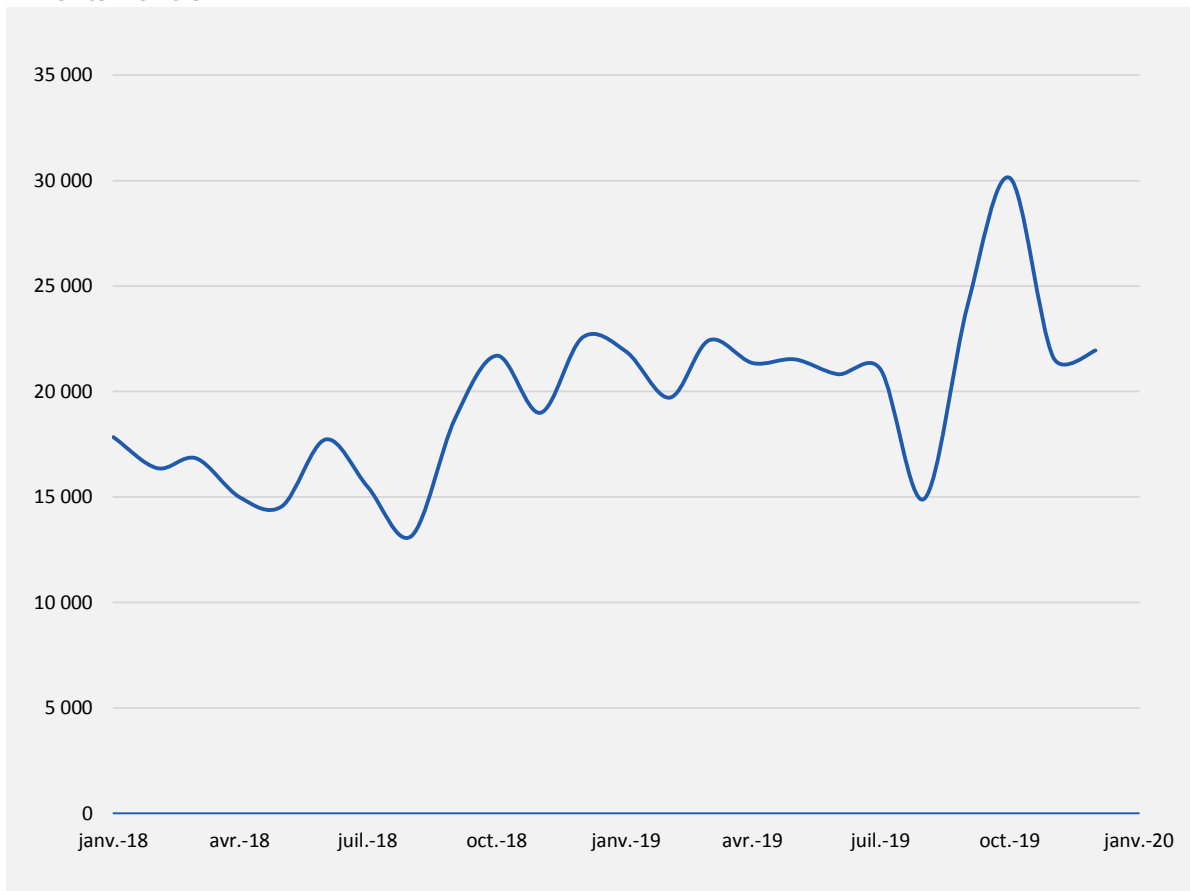
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019
Évolution des radiations selon les mois de l'année

Au cours de l'exercice 2019, sur les 12 mois de l'année, seul le mois de décembre enregistre une réduction des radiations par rapport à la même période un an auparavant (-2,7%). *A contrario*, c'est en mai et avril de la même année que les radiations progressent le plus rapidement, respectivement +47,8% et +42,5% sur un an.

■ Radiations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

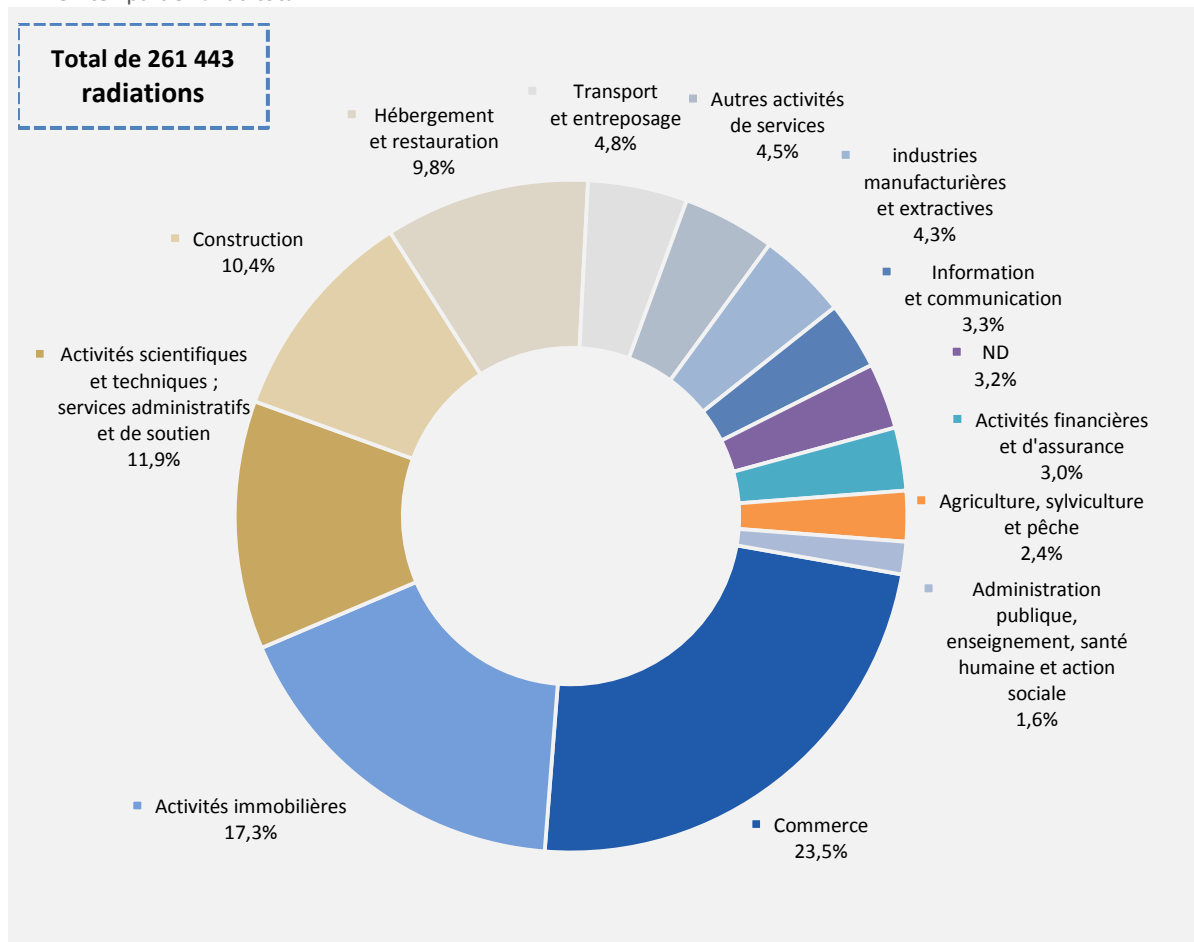
La répartition selon le secteur d'activité

Le commerce est le secteur qui a enregistré le plus grand nombre de radiations en 2019. Il en a en effet dénombré 61 364 unités, soit 23,5% du total des radiations.

Au cours de la même année, les quatre activités, ❶ immobilières, ❷ scientifiques et techniques/services administratifs et de soutien, ❸ construction et ❹ hébergement et restauration ont représenté, quant à elles, 49,4% des radiations.

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

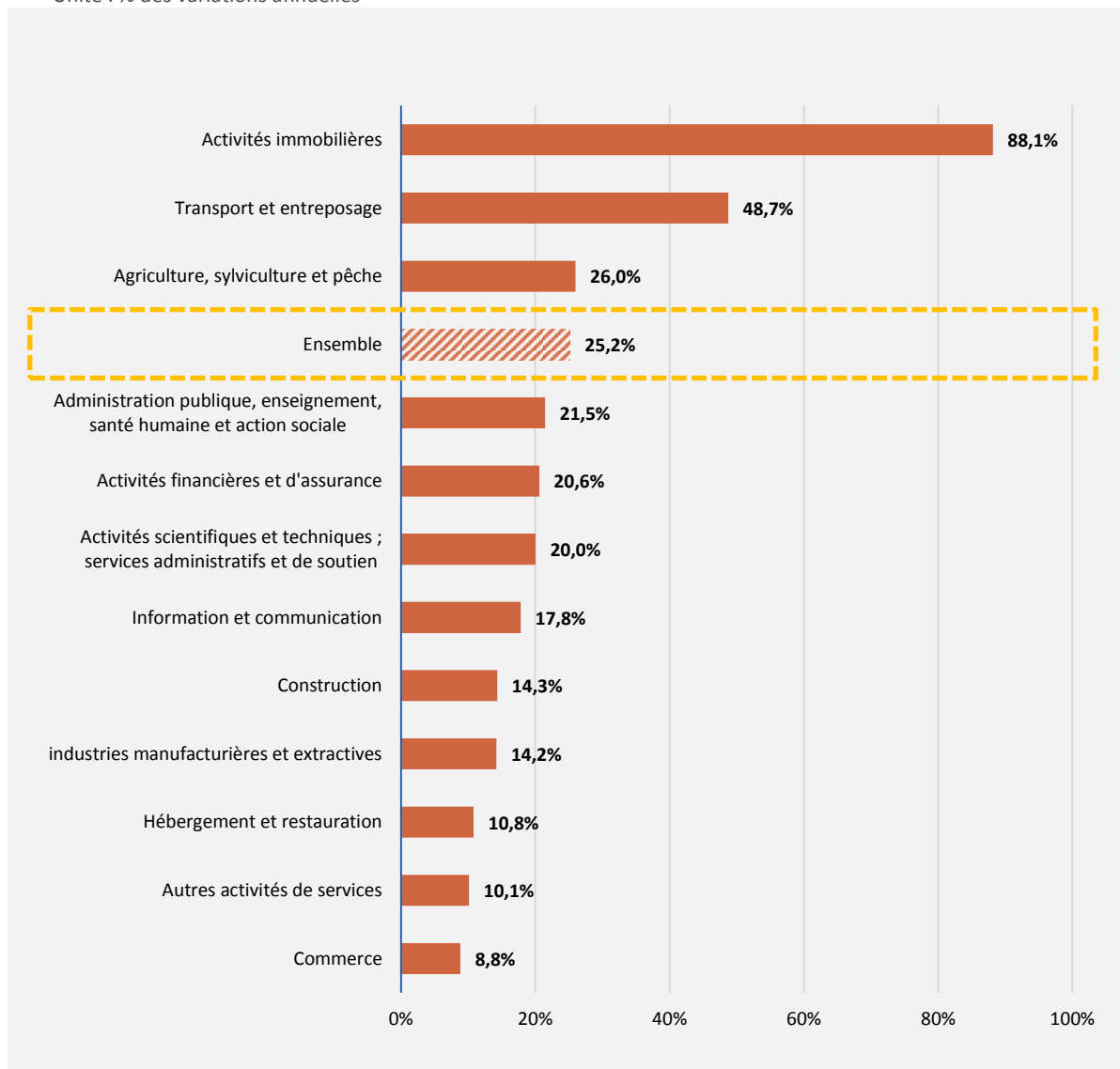
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des radiations par secteur d'activité

Entre 2018 et 2019, tous les secteurs d'activité affichent une progression de leurs radiations. La plus importante concerne les Activités immobilières (+88,1%), loin devant le Transport et l'entreposage (+48,7%) et l'Agriculture, la sylviculture et la pêche (+26%). *In fine*, l'ensemble des radiations s'accélère de 25,2% en 2019.

■ Évolution des radiations par secteur d'activité entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

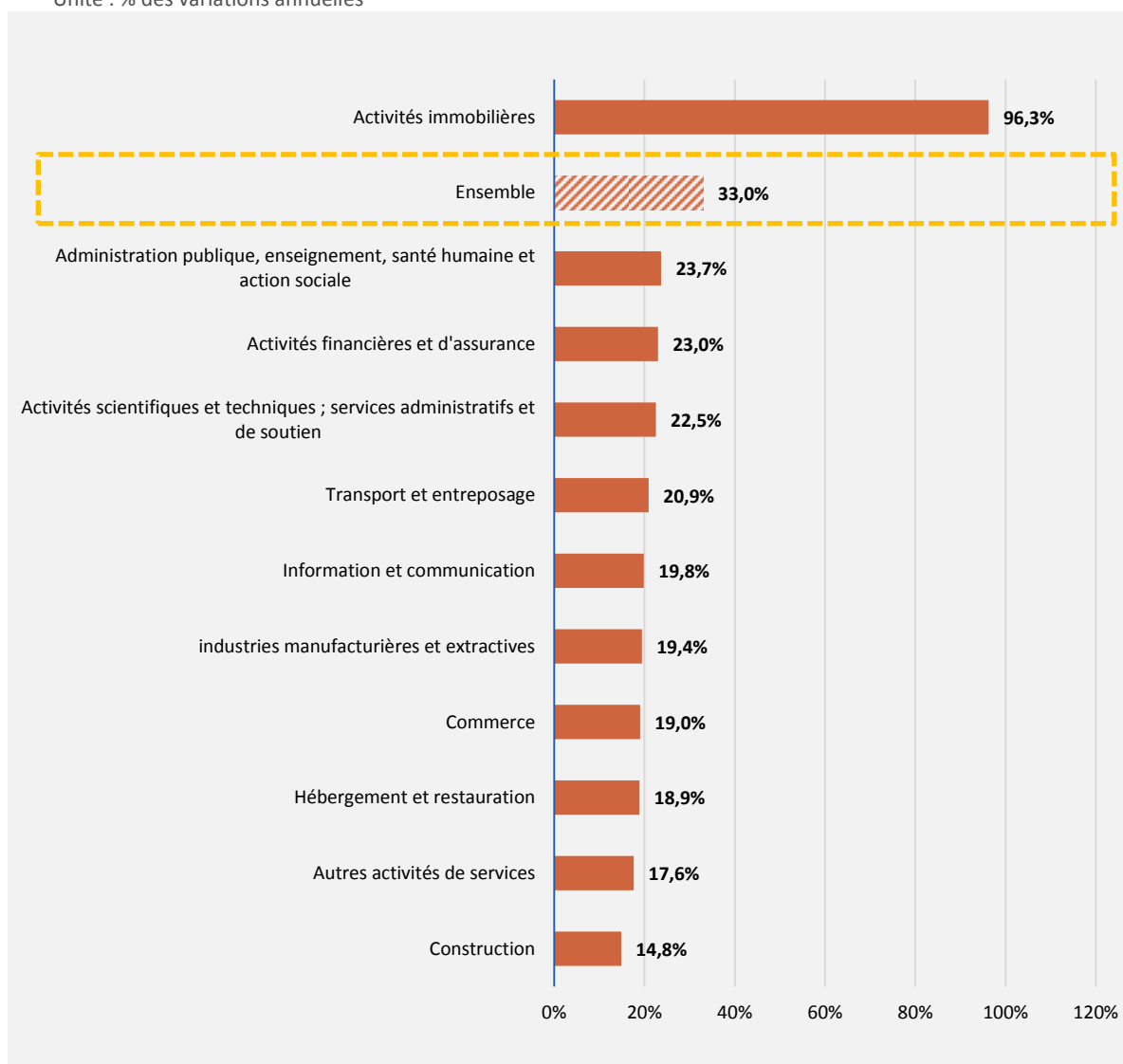
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des radiations (hors entreprises individuelles)

Tous les grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) affichent une croissance de leurs radiations en 2019. Les Activités immobilières présentent la hausse la plus importante (+96,3% sur un an). Elles devancent de très loin l'Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (+23,7%) et les Activités financières et d'assurance (+23%). Au final, les radiations (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) s'accroissent de 33% sur un an.

■ Évolution des radiations par activité entre 2018 et 2019 (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

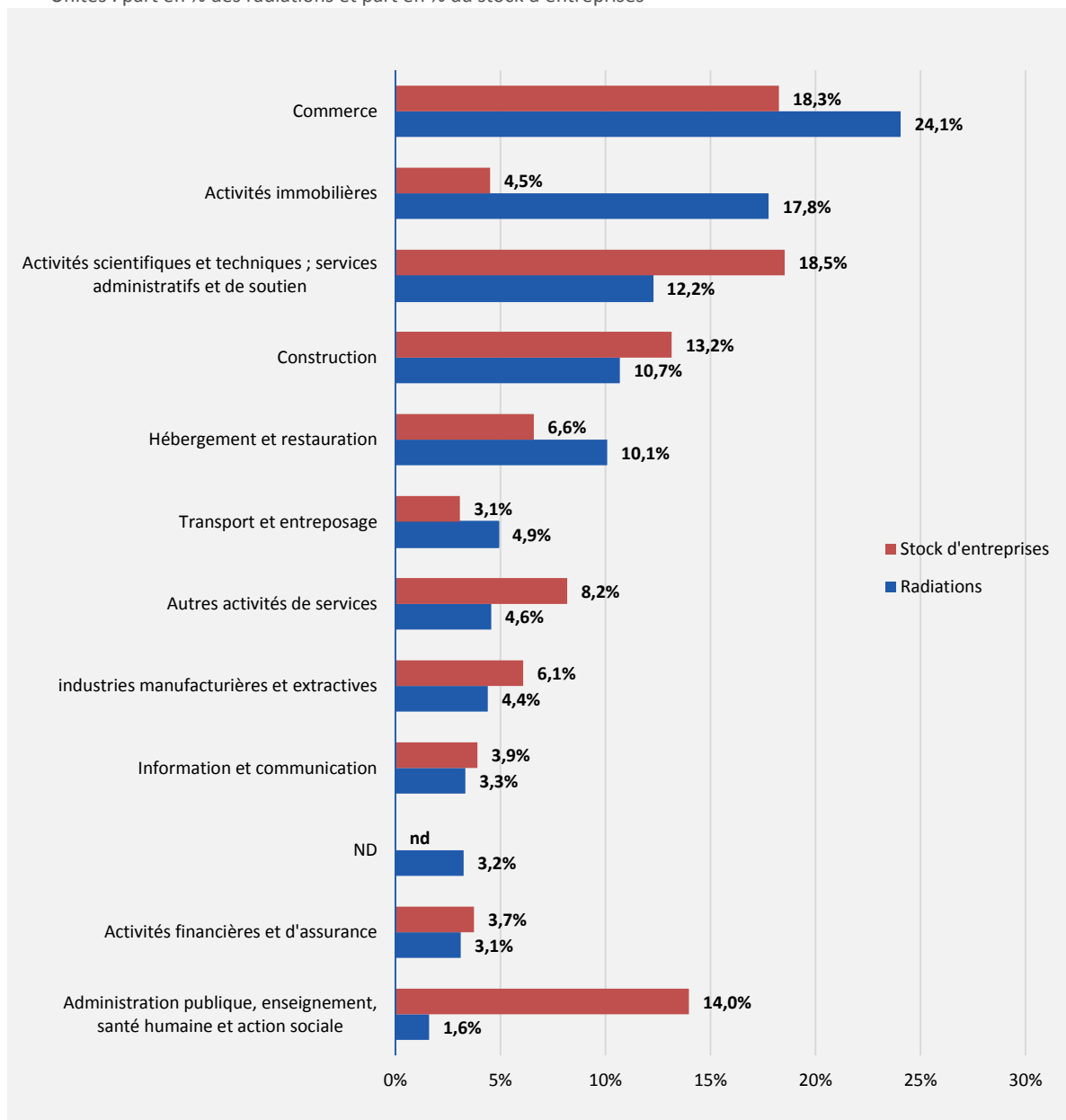
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019, le Commerce est également le secteur contribuant le plus au stock d'entreprises (18,3% du total). Le poids des Activités immobilières est très important dans les radiations (17,8% hors Agriculture, sylviculture et pêche) alors qu'elles ne représentent que 4,5% du stock d'entreprises.

■ Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises
Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

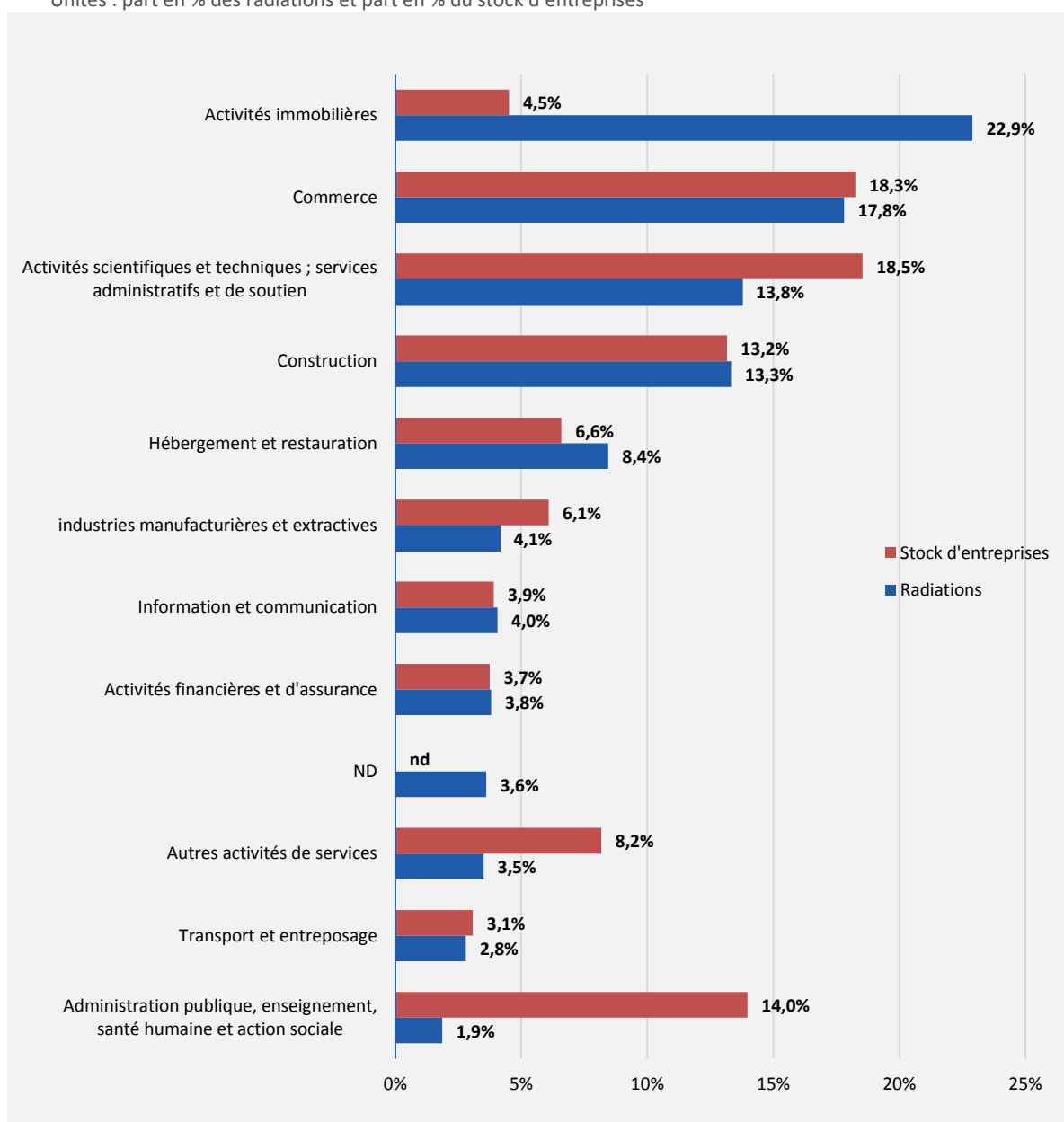
Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, les Activités immobilières s'imposent comme le principal secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (22,9% du total). Le Commerce et les Activités scientifiques et techniques/services administratifs et de soutien complètent le podium avec respectivement 17,8% et 13,8% du total.

■ Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



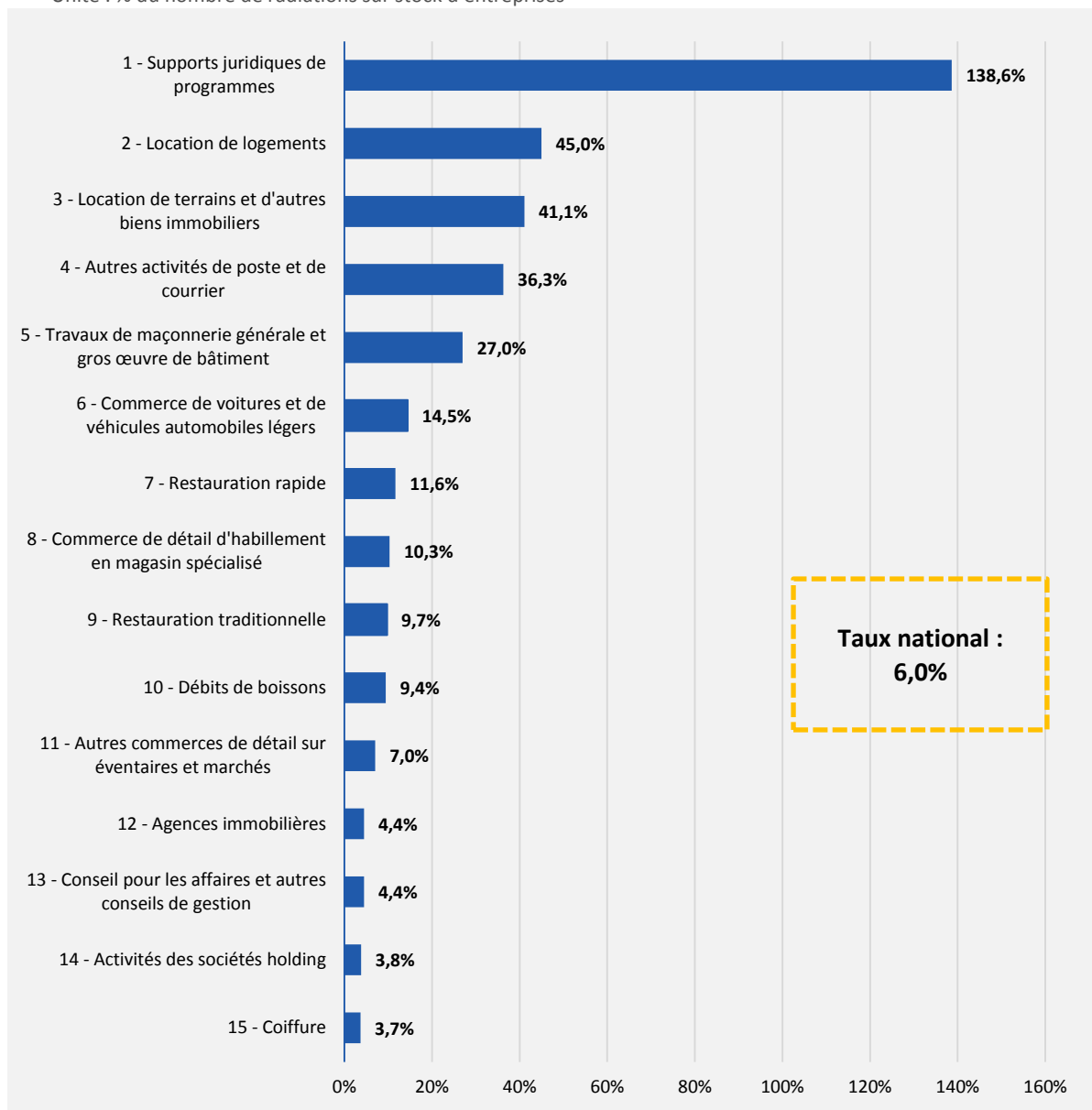
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

Parmi les activités les plus représentées dans les radiations, le secteur des supports juridiques de programmes est encore celui qui affiche le taux de radiation le plus élevé en 2019 (138,6%), loin devant la location de logements (45%) et la location de terrains et d'autres biens immobiliers (41,1%).

■ **Top 15 des activités les plus représentées par taux de radiation**

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

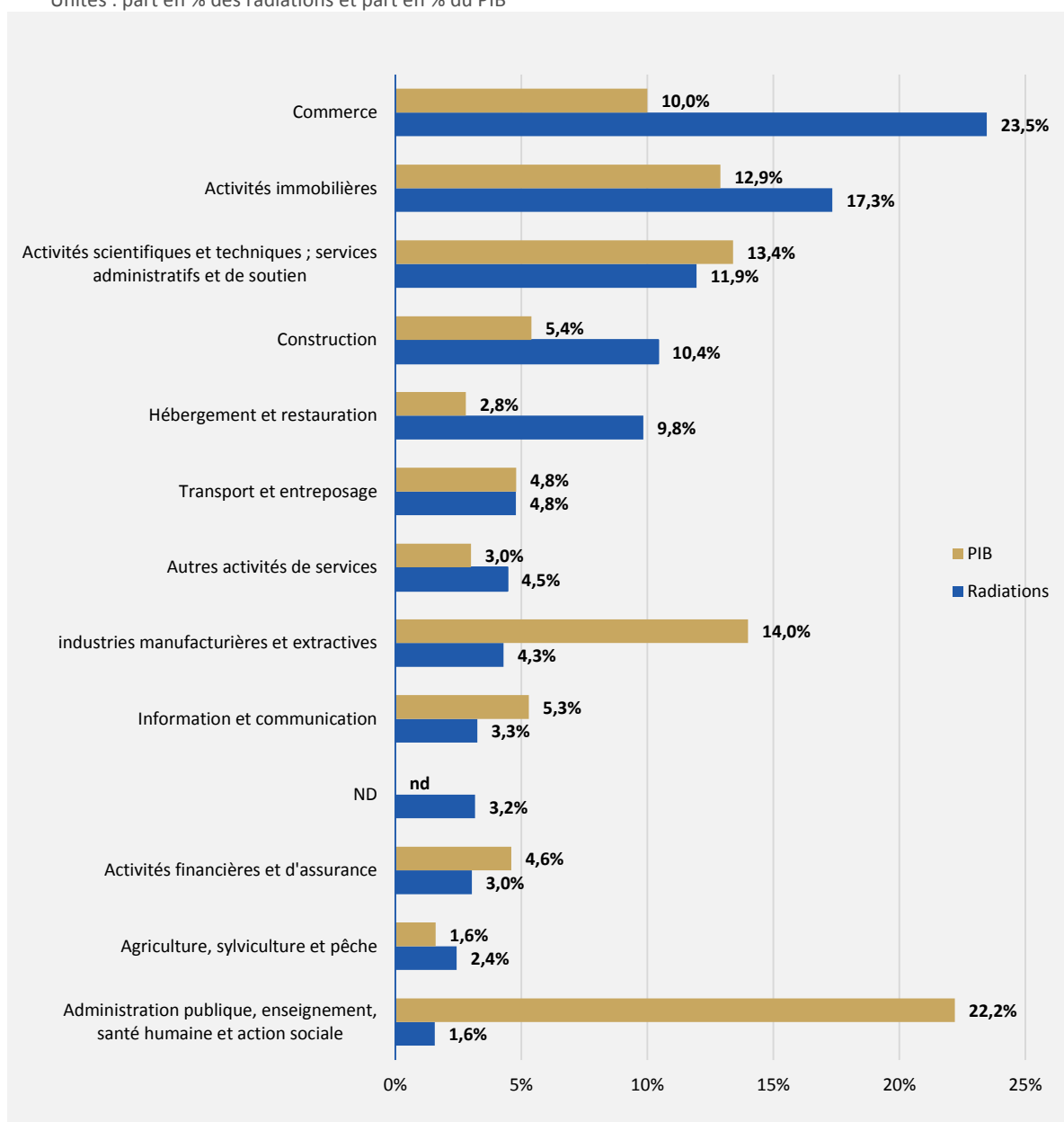
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition par secteur d'activités vs PIB

Contribuant à 10% du PIB, le secteur du Commerce représente 23,5% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019. La Construction et l'hébergement-restauration présentent aussi ces caractéristiques (une part importante dans les radiations comparativement à son poids dans le PIB).

■ Répartition des radiations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



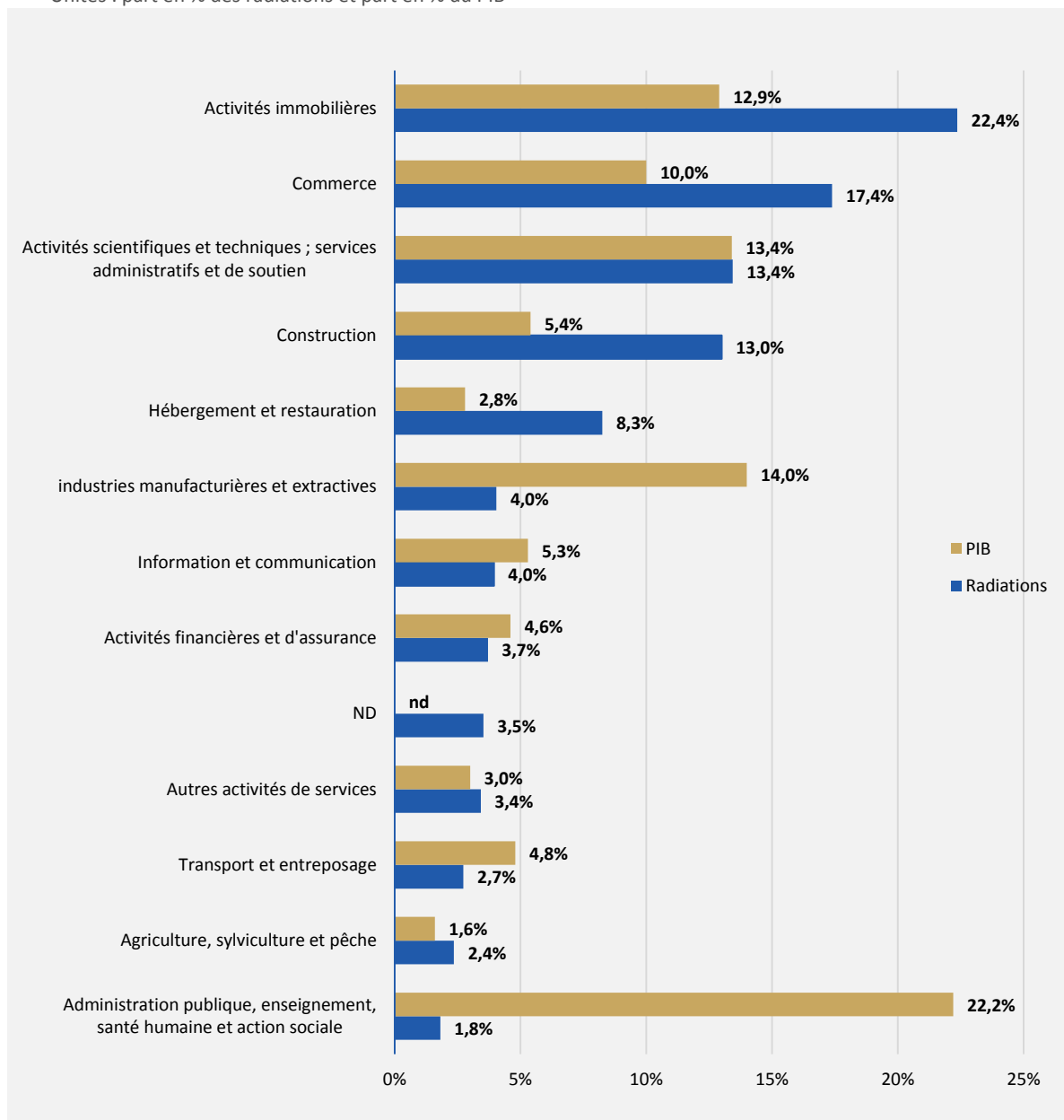
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

Hors entreprises individuelles, les Activités immobilières contribuent le plus aux radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019. Leur poids est d'ailleurs supérieur, 22,4% contre 17,3% tous types d'entreprises confondues.

■ Répartition des radiations par activité comparée au PIB - Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



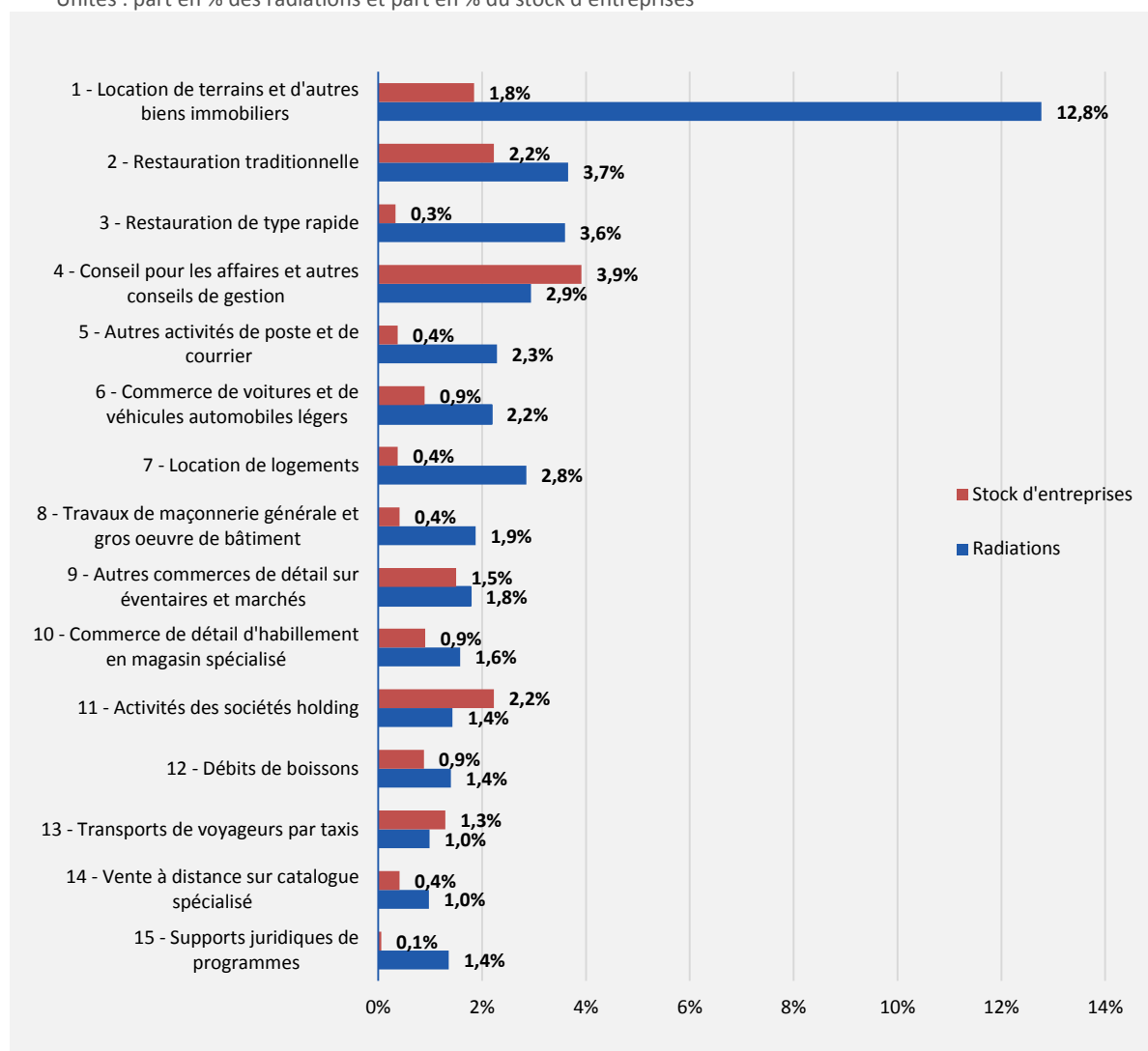
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

La location de terrains et d'autres biens immobiliers, qui est une des composantes du secteur des activités immobilières, est de loin le principal segment représenté au sein des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (12,8% du total). En termes de stock d'entreprise, il n'apparaît cependant pas parmi les principaux segments. En effet, il se positionne derrière les segments du conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, de la restauration traditionnelle ou encore activités de sociétés holding.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



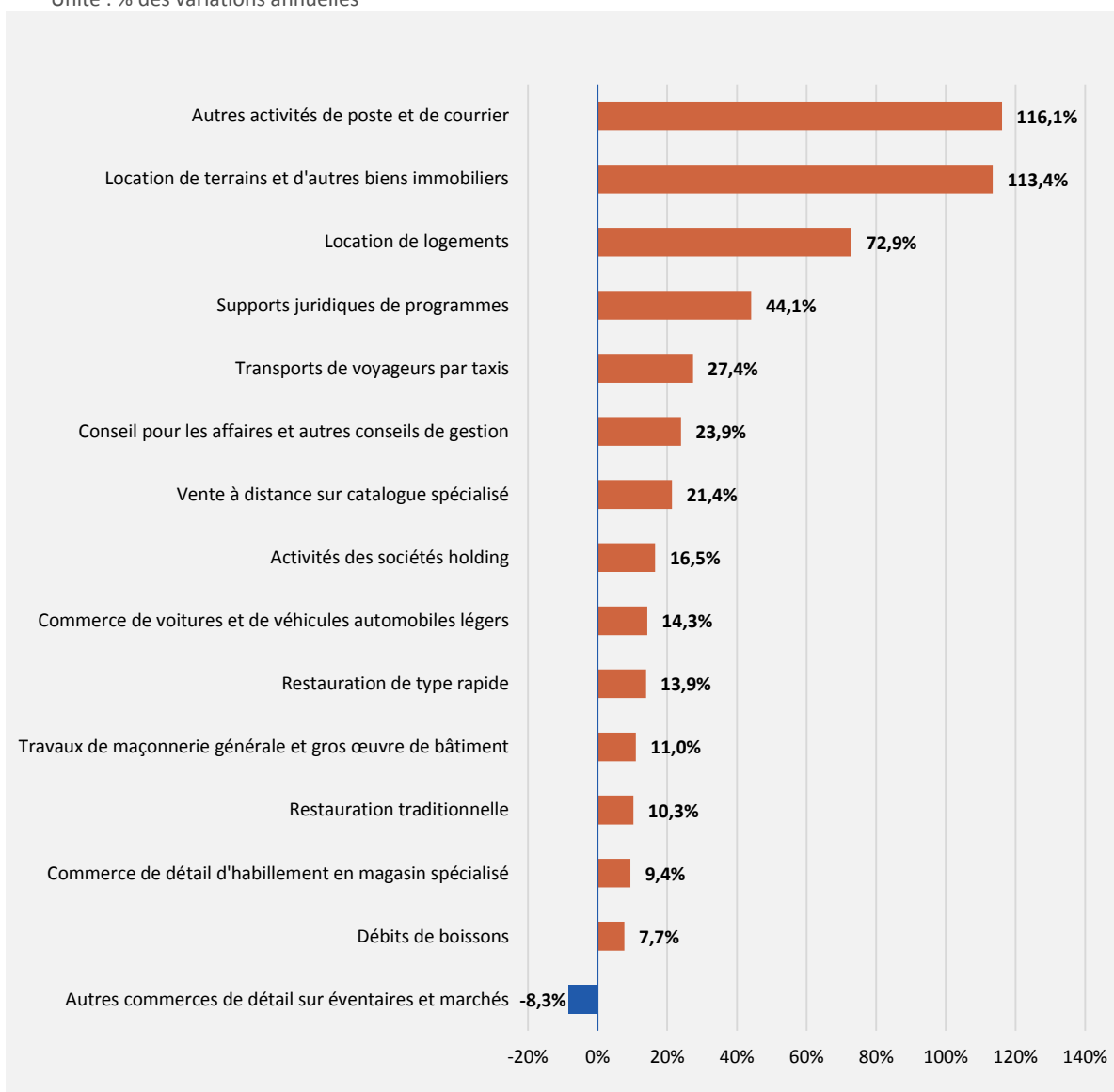
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

Sur les 15 activités les plus représentées dans les radiations en 2019, 14 enregistrent une croissance de leurs radiations. Pour la deuxième année de suite, la hausse la plus importante concerne les autres activités de poste et de courrier (+116,1% sur un an), devant la location de terrains et d'autres biens immobiliers (+113,4%) et la location de logements (+72,9%).

■ **Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les radiations entre 2018 et 2019**

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

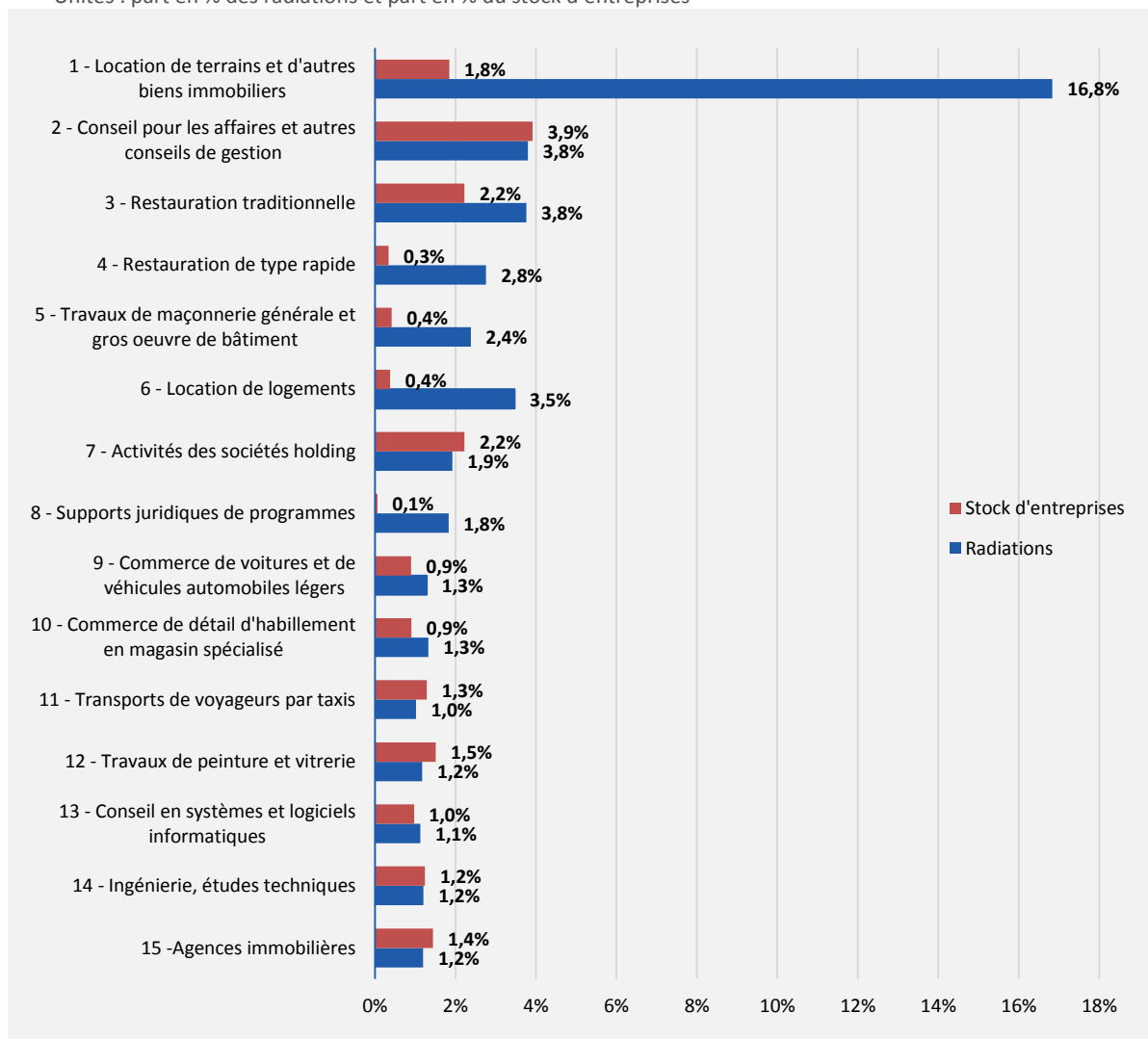
Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, la location de terrains et d'autres biens immobiliers renforce sa prédominance dans les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés. Ce segment représente en effet près de 17% du total en 2019. Par ailleurs, en excluant les entreprises individuelles de l'analyse, certains segments apparaissent dans le top 15, à l'image du transport de voyageurs par taxi, de l'ingénierie et des études techniques ou encore des travaux de peinture et vitrerie.

■ **Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)**

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

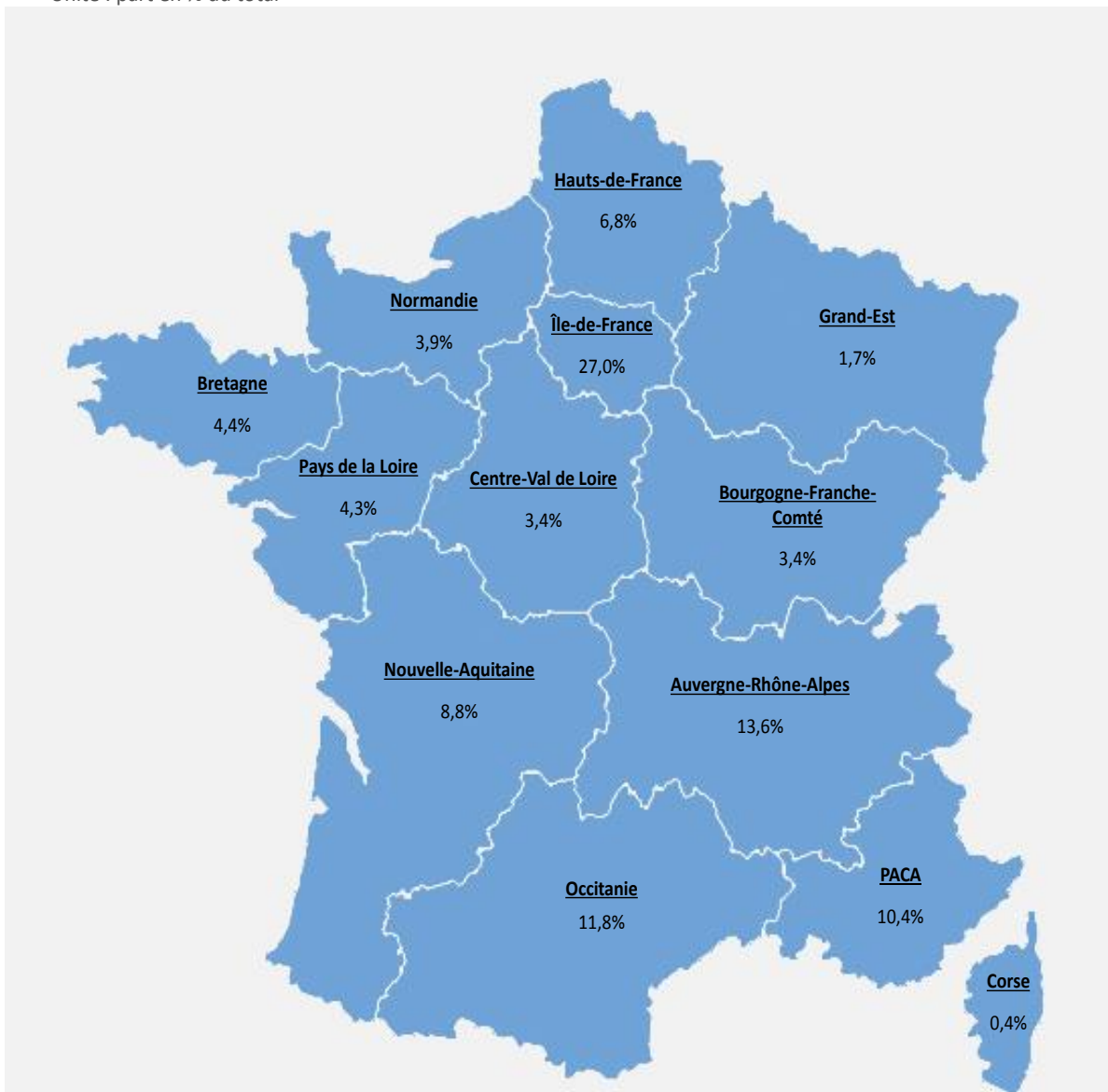
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition selon la localisation

En 2019, l'Île-de-France reste la première région pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés. La région représente en effet 27% du total (contre 27,3% en 2018). L'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie complètent le podium, avec respectivement 13,6% (12,1% en 2018) et 11,8% (9,6% en 2018) des radiations.

■ Répartition des radiations par région (*)

Unité : part en % du total



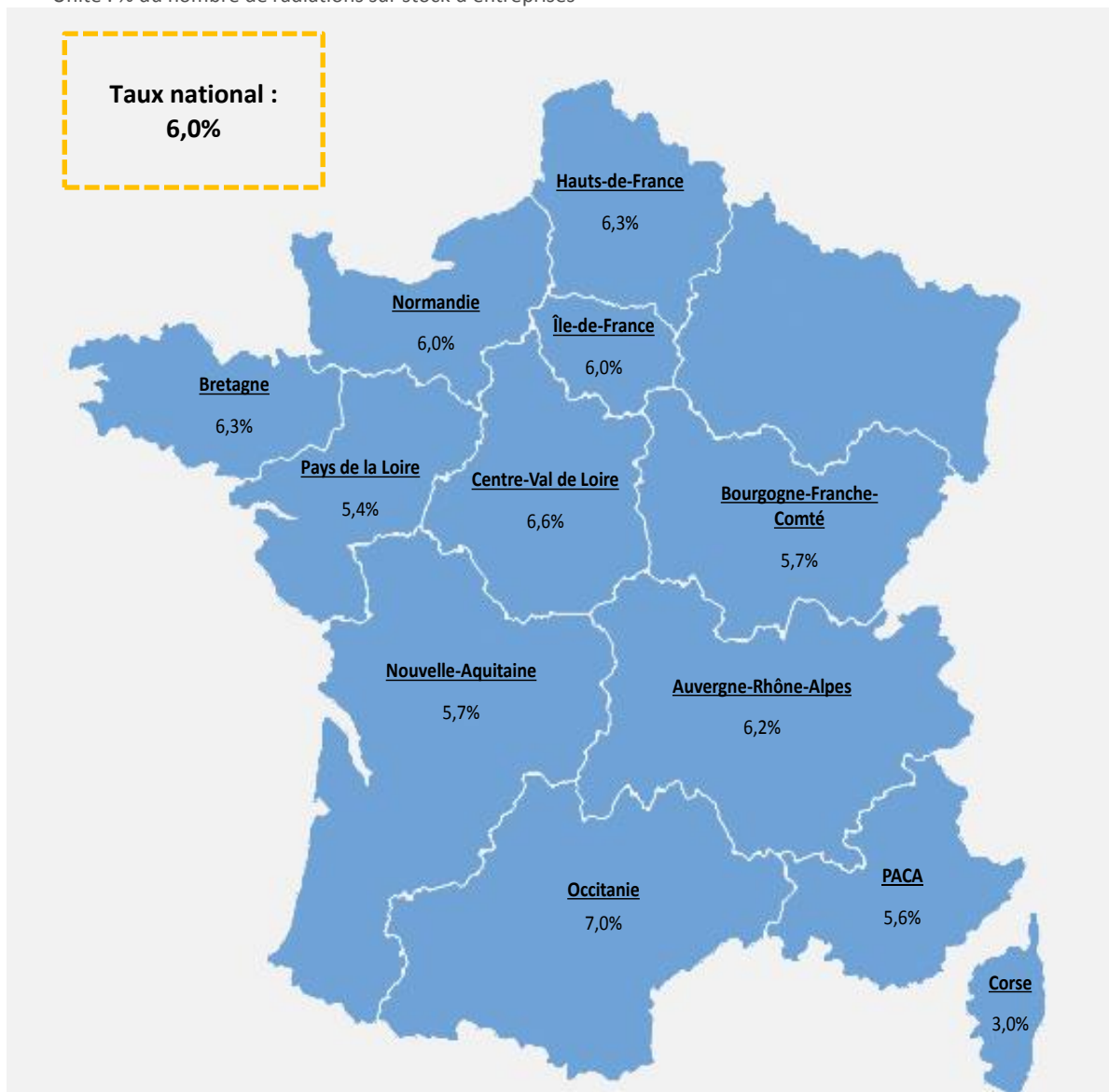
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

En France métropolitaine (hors Grand Est), le taux de radiation national s'élève à 6% au cours de l'exercice 2019, contre 5,2% en 2018. L'Occitanie enregistre le taux le plus important (7%), alors que c'est en Corse que ce taux reste le plus faible (3%).

■ **Taux de radiation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche**

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Hors Grand Est et DROM

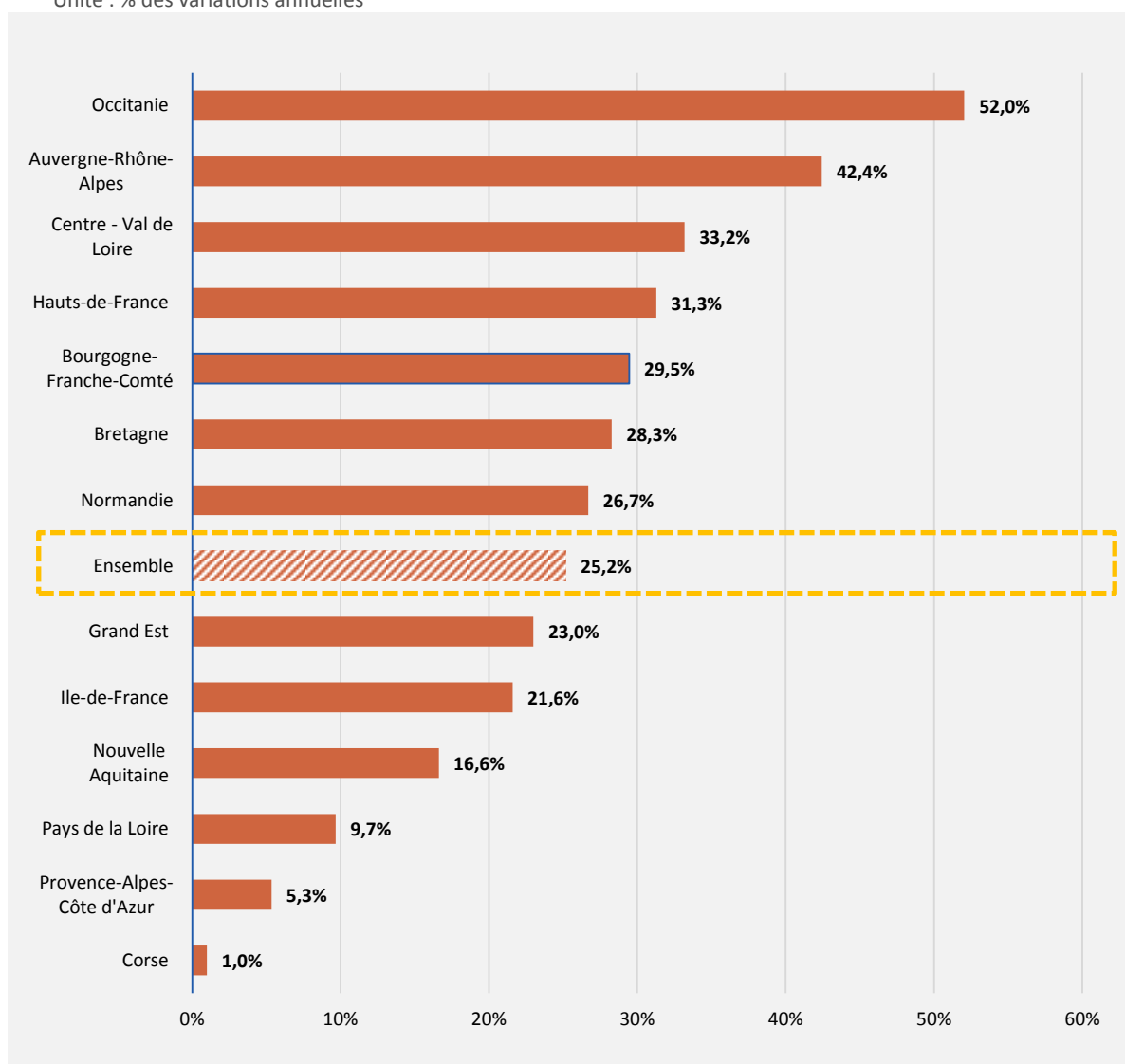
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019
Évolution 2018 vs 2019 des radiations par région

Toutes les régions enregistrent une augmentation de leurs radiations au cours de l'année 2019. L'Occitanie affiche le rythme de croissance le plus élevé (+52%), devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (+42,4%) et le Centre-Val de Loire (33,2%). A l'inverse, en Corse, les immatriculations progressent d'à peine 1%.

■ Évolution des radiations par région entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



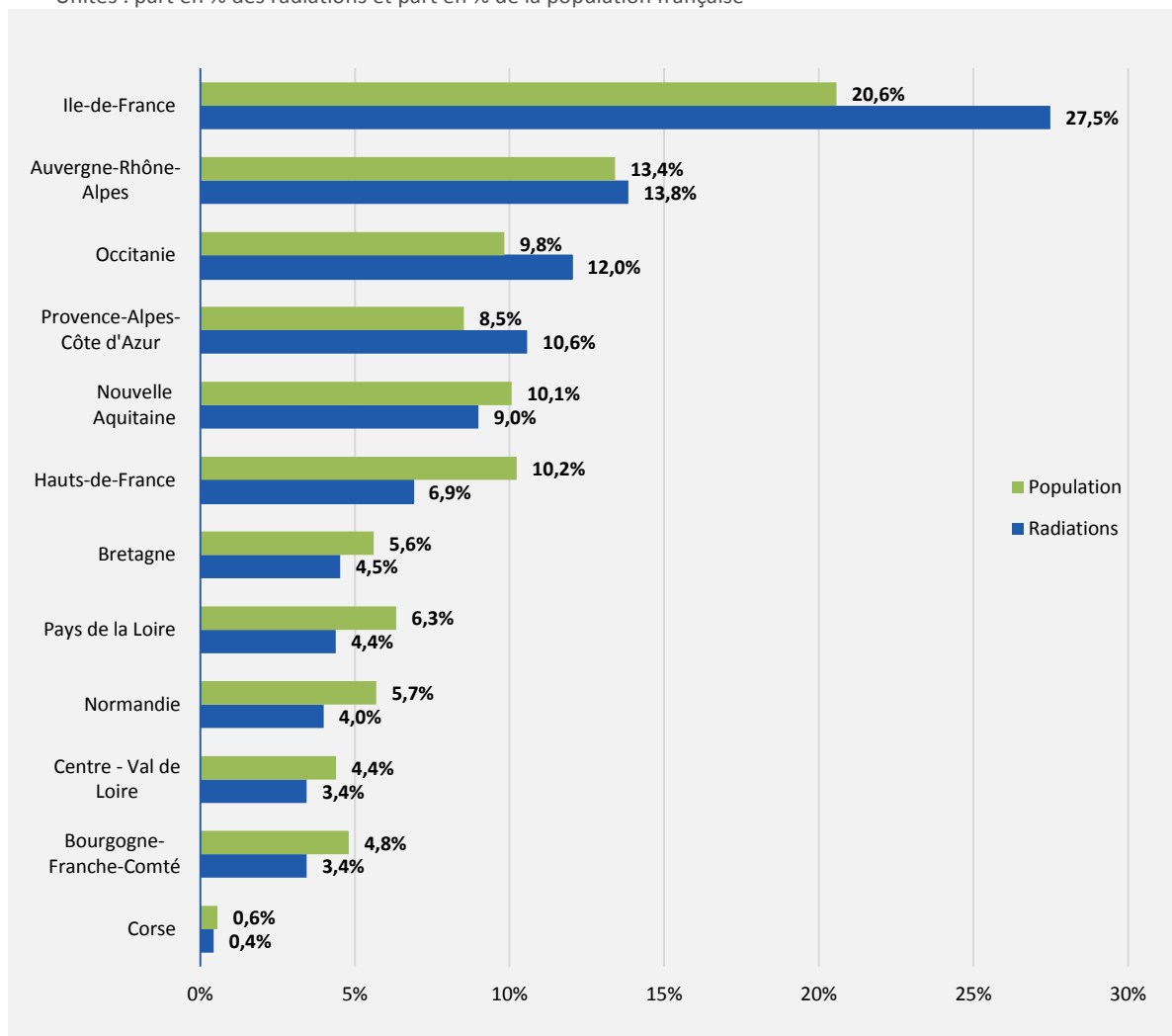
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Accueillant à elles trois 43,8% de la population, l’Ile-de-France, l’Auvergne-Rhône-Alpes et l’Occitanie représentent 53,3% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019 (hors Grand Est).

■ Répartition géographique des radiations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



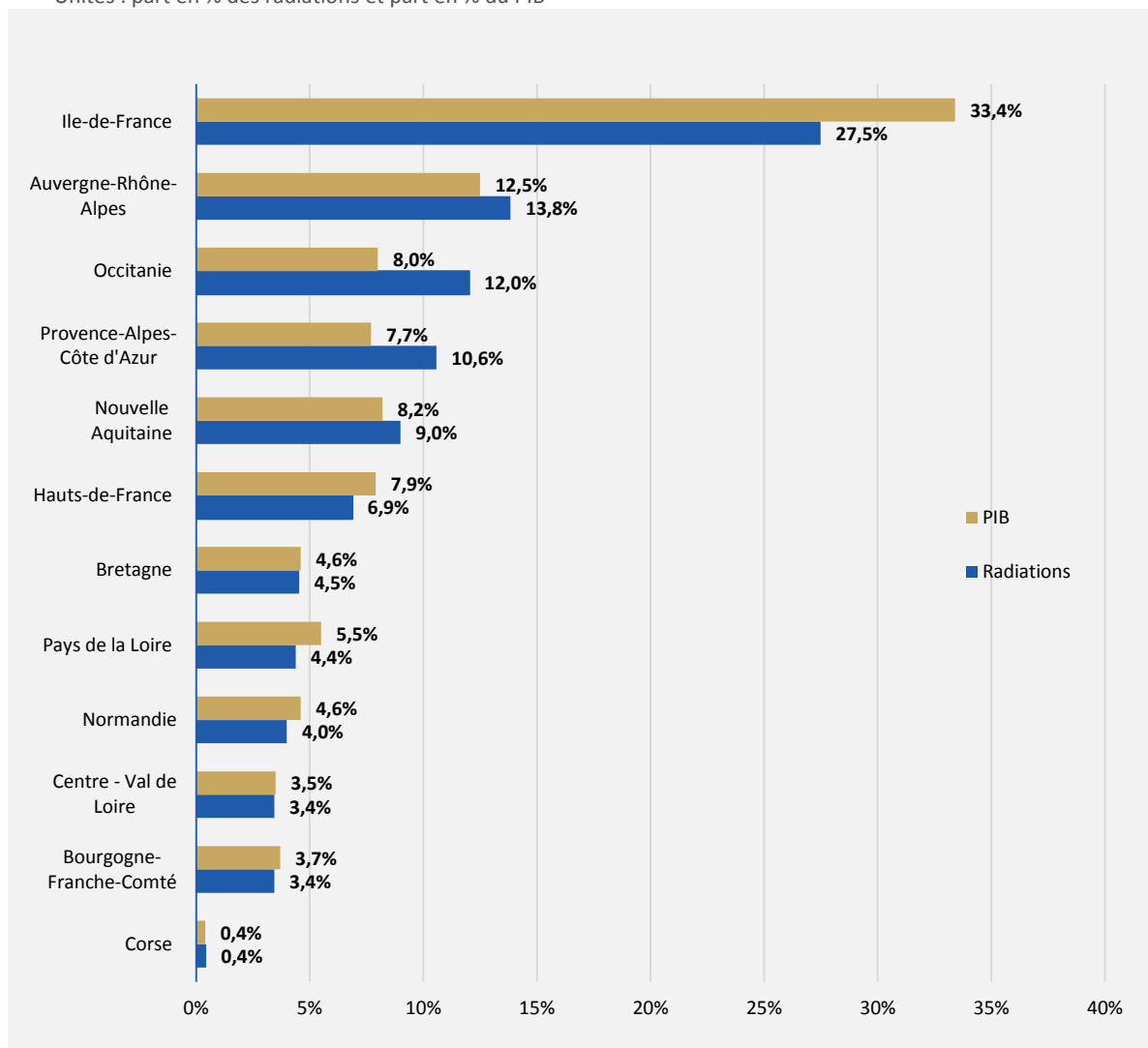
(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

Région la plus riche (plus du tiers du PIB), l'Ile-de-France reste la première contributrice aux radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019.

■ Répartition géographique des radiations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



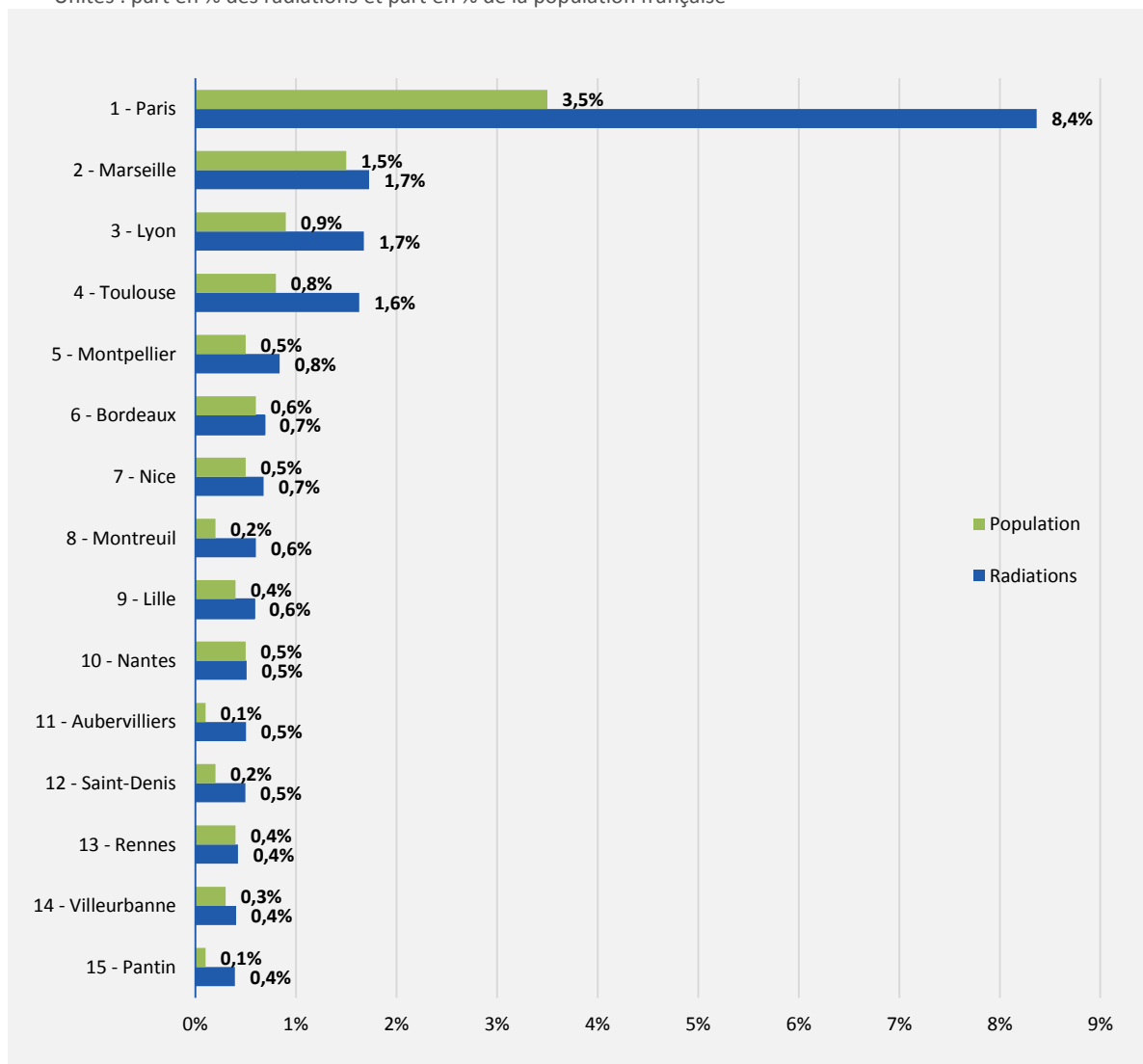
(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

Ville la plus peuplée de France (3,5% de la population totale), Paris représente 8,4% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019. La capitale devance très largement Marseille (1,7% des radiations totales) et Lyon (1,7%). Il faut souligner que 4 villes de Seine-Saint-Denis figurent parmi les 15 premières agglomérations du classement des radiations.

■ **Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre de radiations comparé à la population (*)**

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

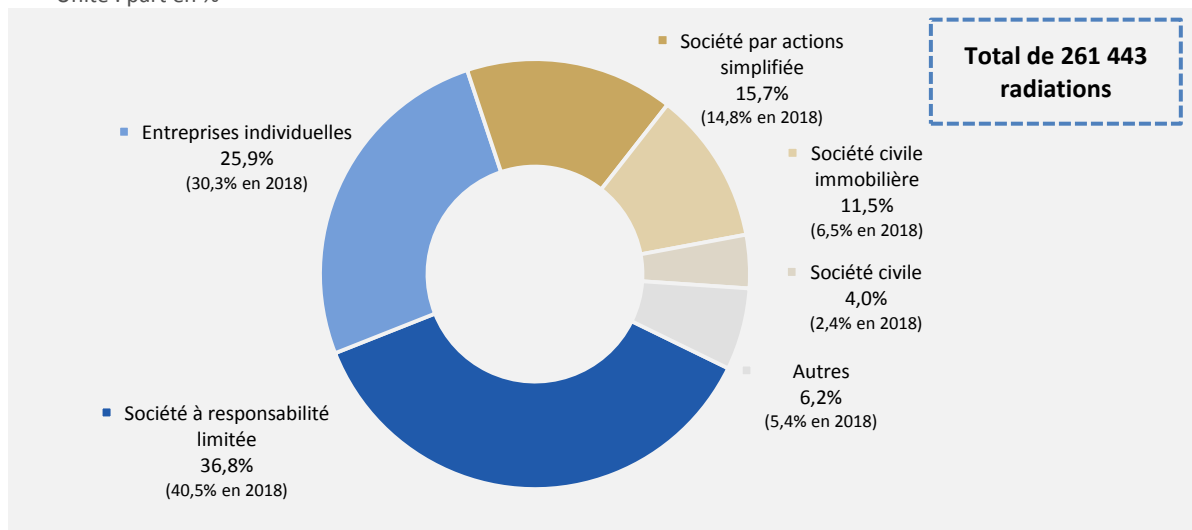
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition selon le statut juridique

En 2019, deux statuts juridiques dominent les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés : la société à responsabilité limitée (36,8% du total) et l'entreprise individuelle (25,9%). Viennent ensuite la société par actions simplifiée (15,7%) et la société civile immobilière (11,5%).

Répartition des radiations selon le statut juridique (*)

Unité : part en %

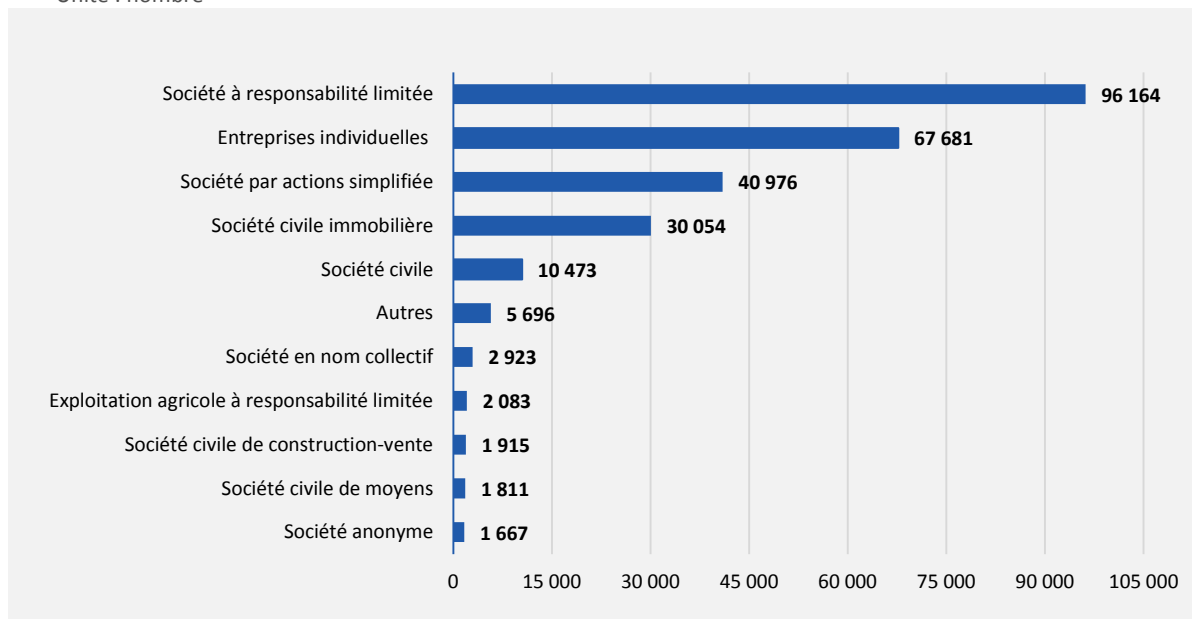


(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Radiations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

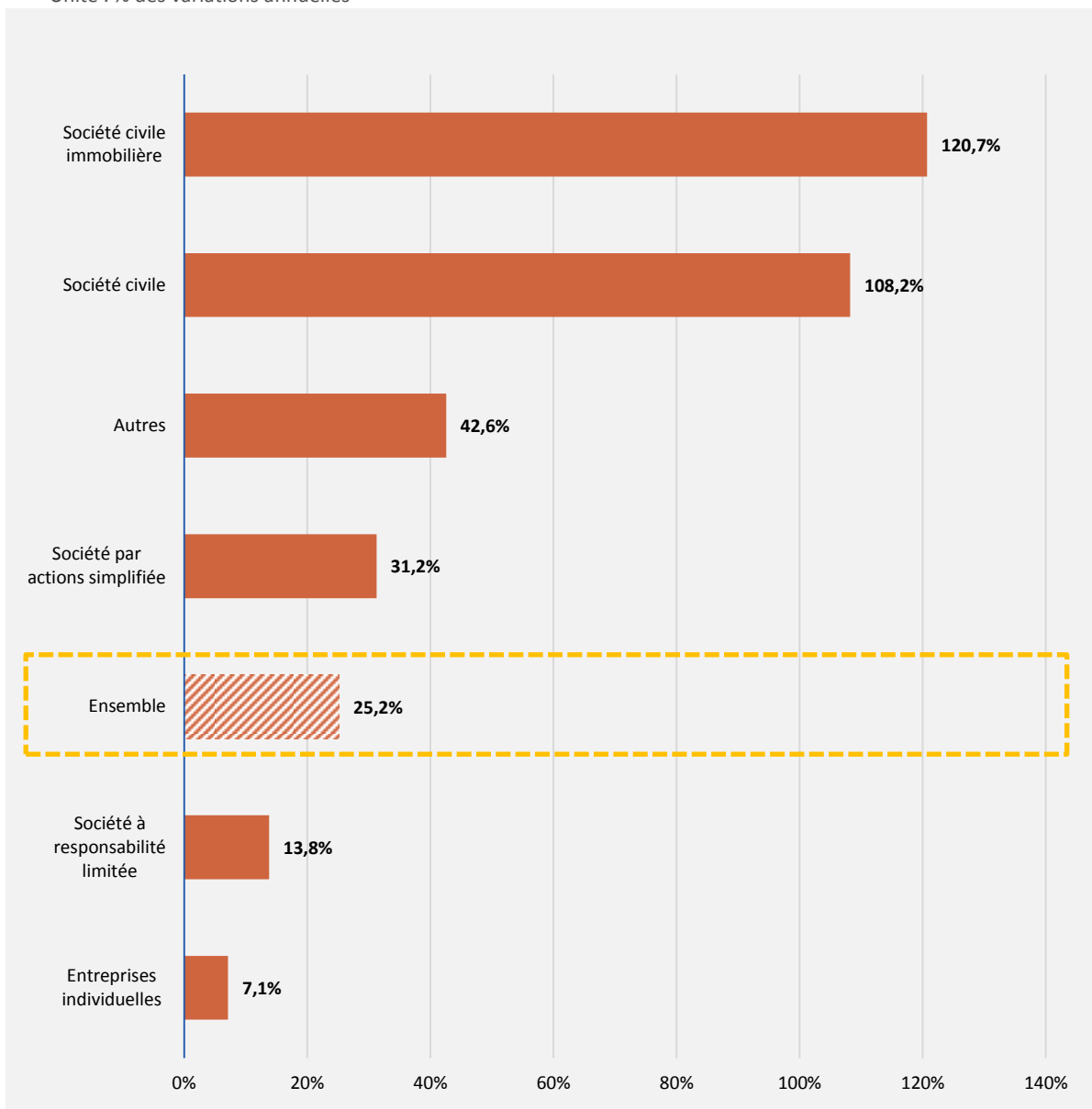
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des radiations selon le statut juridique

En ce qui concerne les radiations, la société civile immobilière et la société civile sont les deux statuts juridiques qui enregistrent la croissance la plus importante en 2019, respectivement +120,7% et +108,2%.

■ Évolution des radiations selon le statut juridique entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



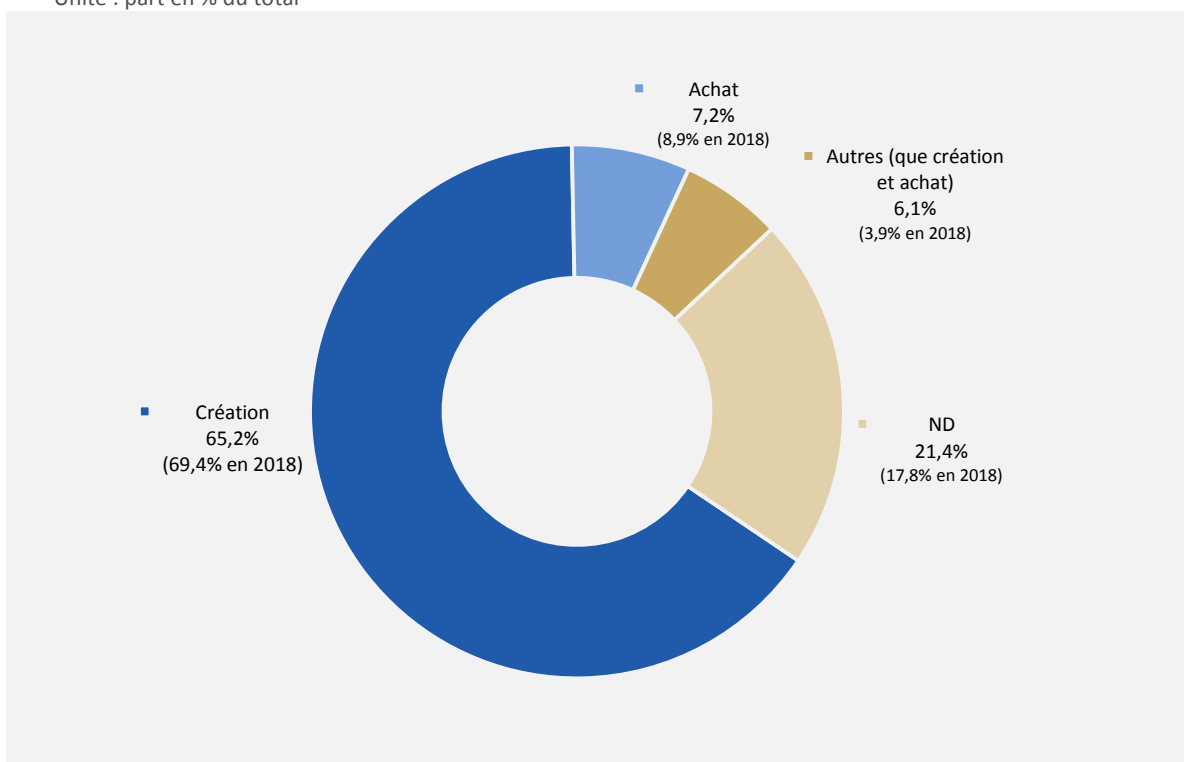
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

Dans 65,2% des cas en 2019, la création est à l'origine des fonds dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés. Cette part s'élevait à 69,4% en 2018, soit une baisse de 4,2 points sur un an.

■ Répartition des radiations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

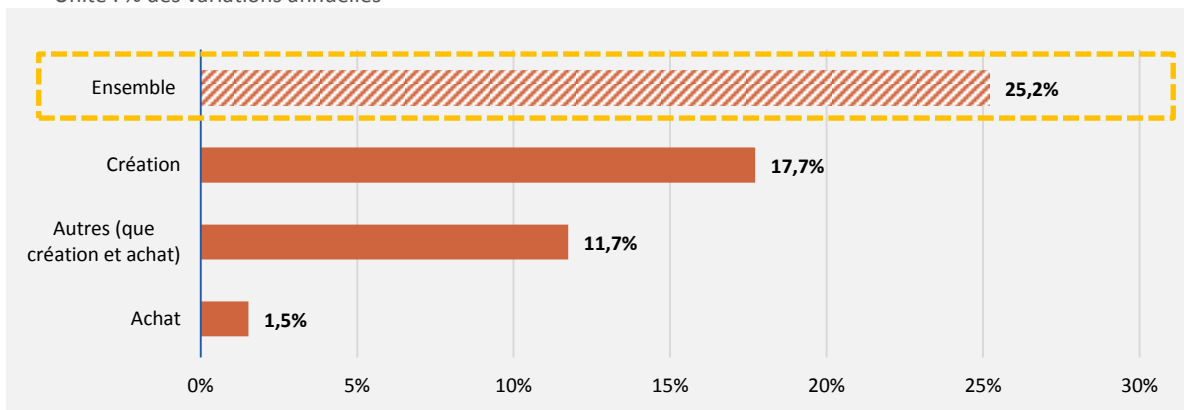


(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Évolution des radiations selon l'origine des fonds entre 2018 et 2019 (*)(**)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM / (***) La hausse de l'indicateur est aussi liée à l'évolution du poste ND qui n'est pas représenté dans le graphique / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

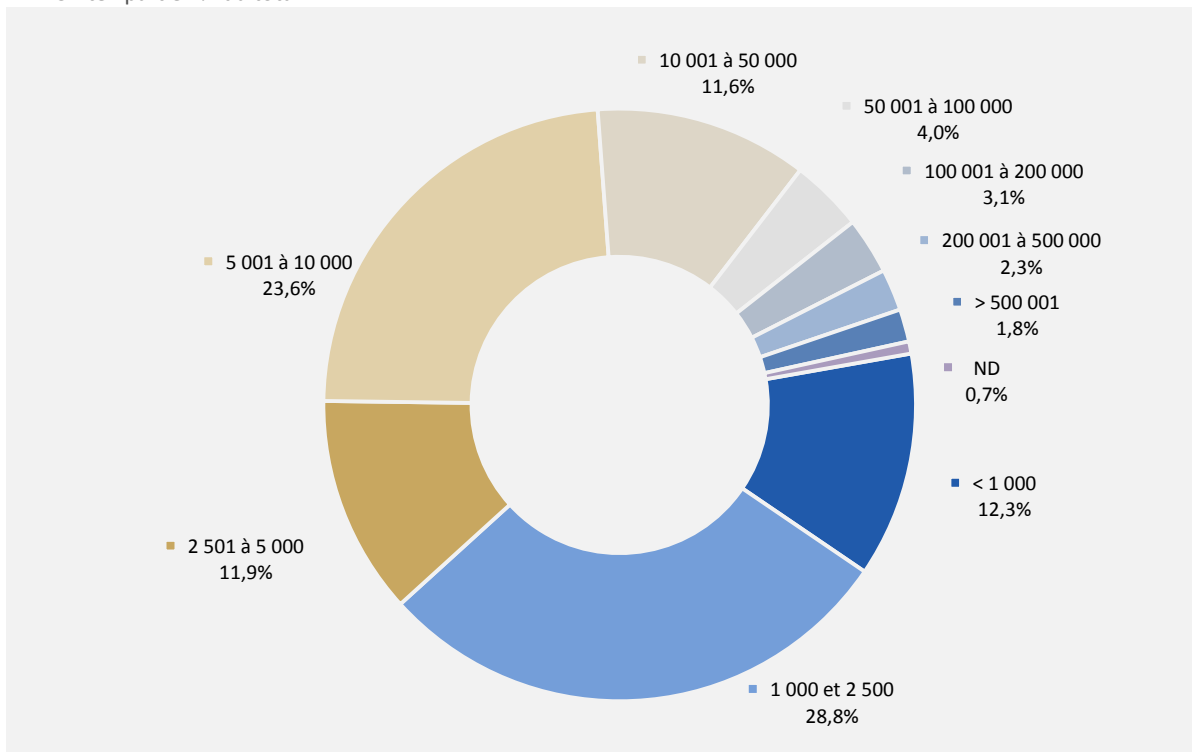
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition selon le montant du capital

En 2019, 53% des radiations du Registre du Commerce et des Sociétés ont été réalisées avec un capital inférieur à 5 000 euros. Par ailleurs, dans 7,2% des cas, le montant est supérieur à 100 000 euros.

■ Répartition des radiations selon le montant du capital – Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

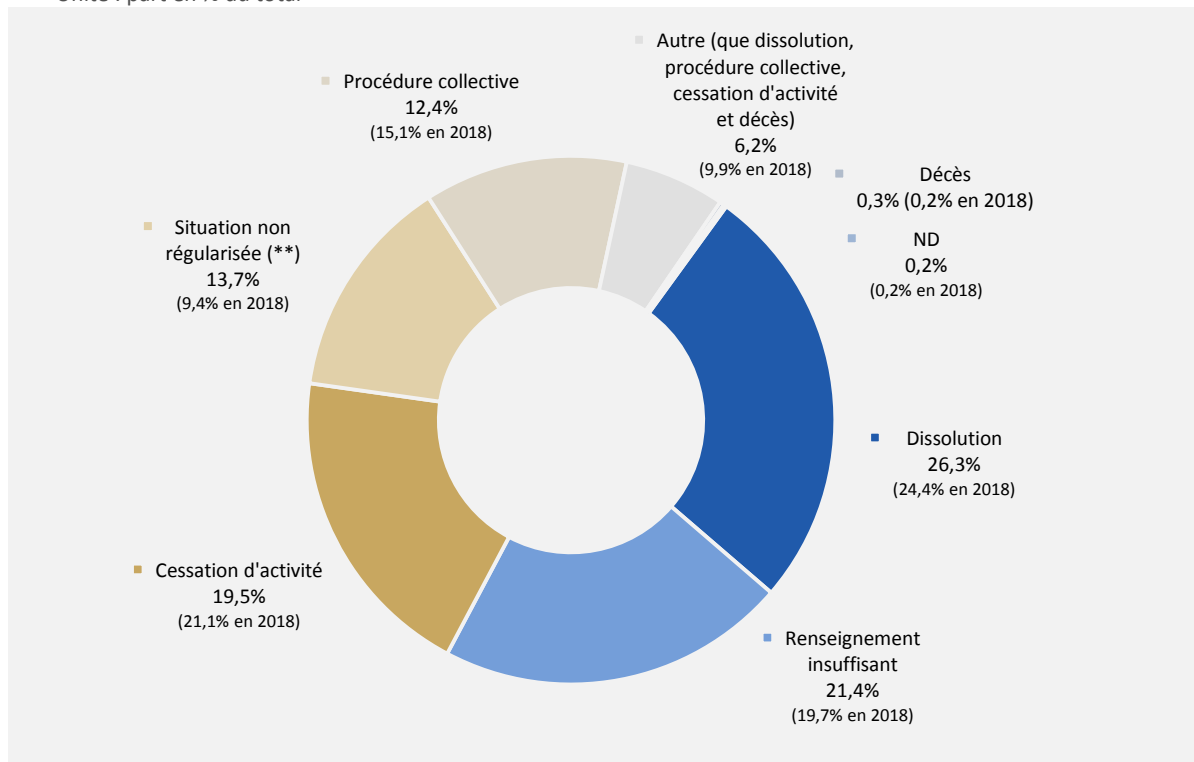
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition selon le motif

Comme en 2018, la dissolution reste le principal motif de radiation en 2019, représentant 26,3% du total (contre 24,4% un an plus tôt). Viennent ensuite la cessation d'activité (19,5%) et la procédure collective (12,4%). Entre 2018 et 2019, les radiations pour dissolution progressent de plus de 35%, contre 15,4% pour celles liées à des cessations d'activité et 3,1% pour des procédures collectives.

■ Répartition des radiations selon le motif (*)

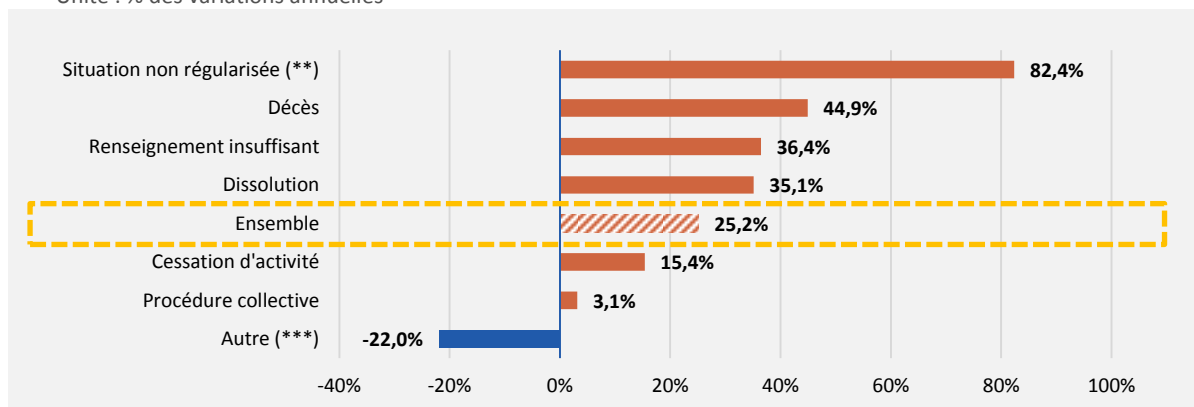
Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM / (**) Personne ne se trouvant plus à l'adresse indiquée
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Évolution des radiations selon le motif entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM / (**) Personne ne se trouvant plus à l'adresse indiquée / (***) Autre que dissolution, procédure collective, cessation d'activité et décès
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

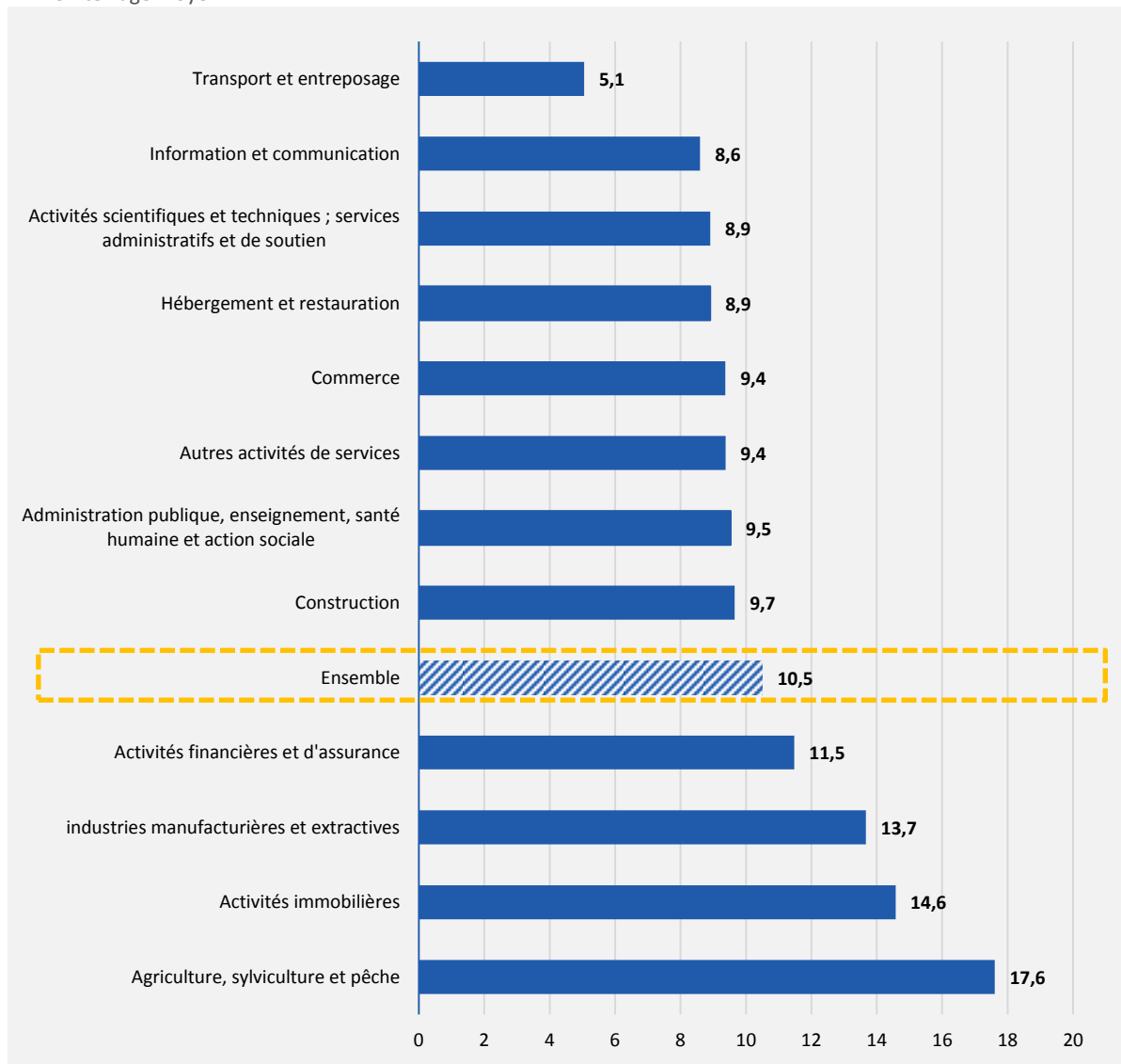
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation

En 2019, l'âge moyen des entreprises au moment de leur radiation est en moyenne de 10,5 ans (contre 9,8 ans en 2018). Le secteur du Transport et de l'entreposage affiche un âge moyen inférieur (5,1 ans en moyenne) alors que le secteur de l'Agriculture, de la sylviculture et de la pêche enregistre un âge supérieur (17,6 ans en moyenne).

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation par secteurs (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

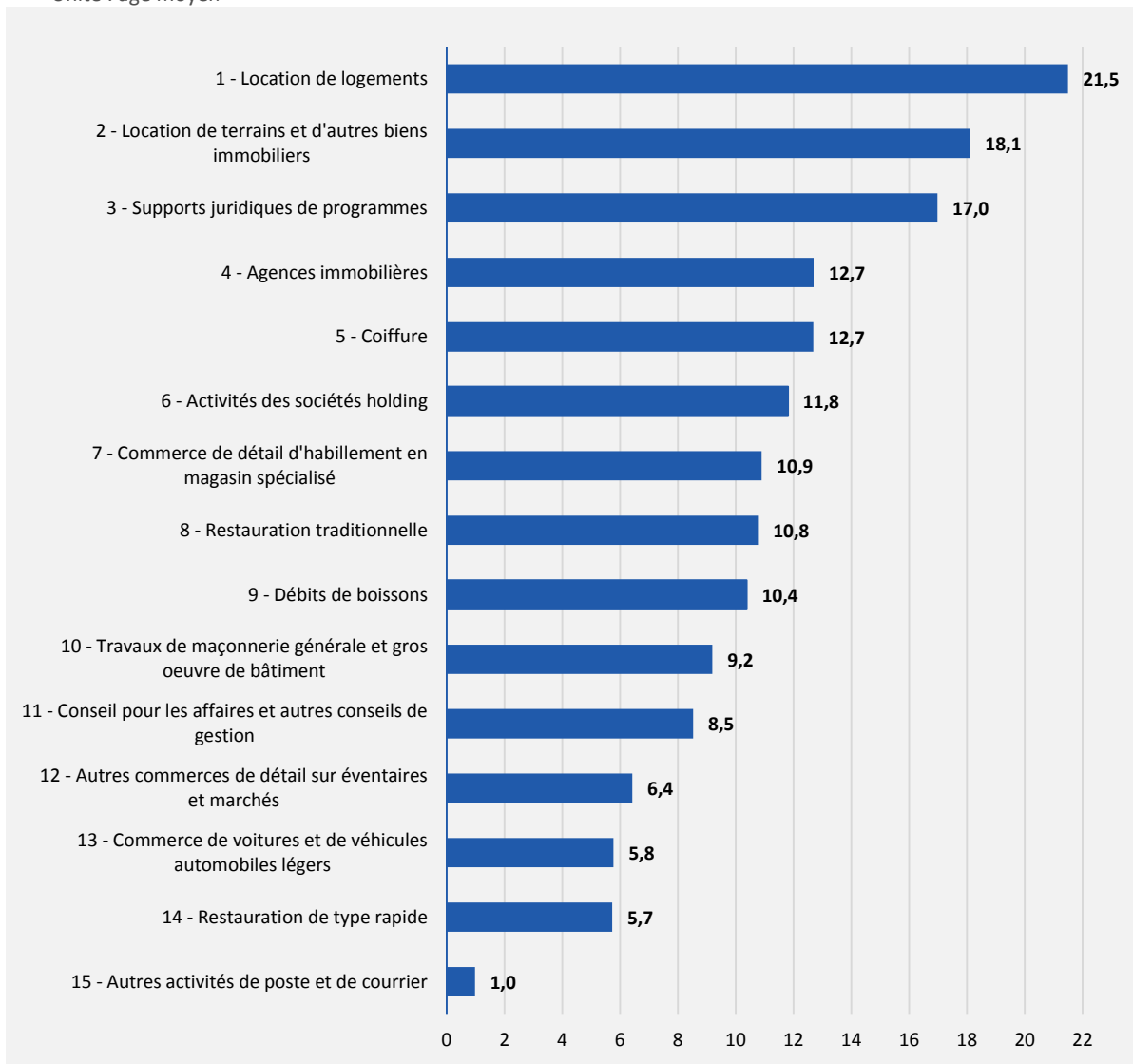
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation (suite)

Parmi les secteurs les plus représentés dans les radiations en 2019, c'est celui de la location de logements où l'âge moyen des entreprises est le plus élevé (21,5 ans, soit 11 ans de plus que la moyenne nationale).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les radiations par âge moyen

Unité : âge moyen



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

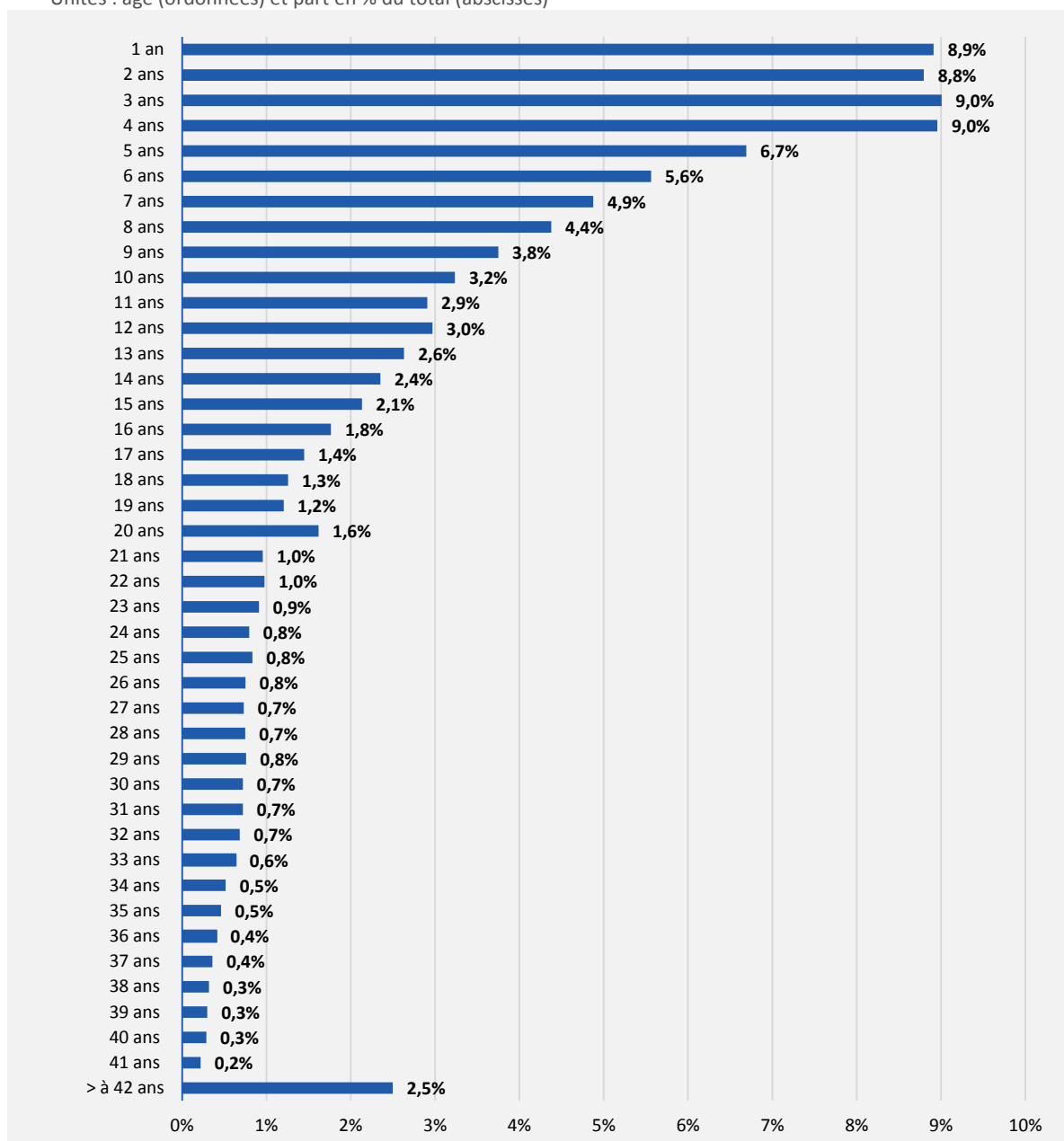
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2019

La répartition par la durée de vie des entreprises

Dans 42,4% des cas en 2019 (44,1% en 2018), les radiations touchent des entreprises disposant d'une existence de 5 ans et moins.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une radiation (*) - Hors sociétés civiles

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

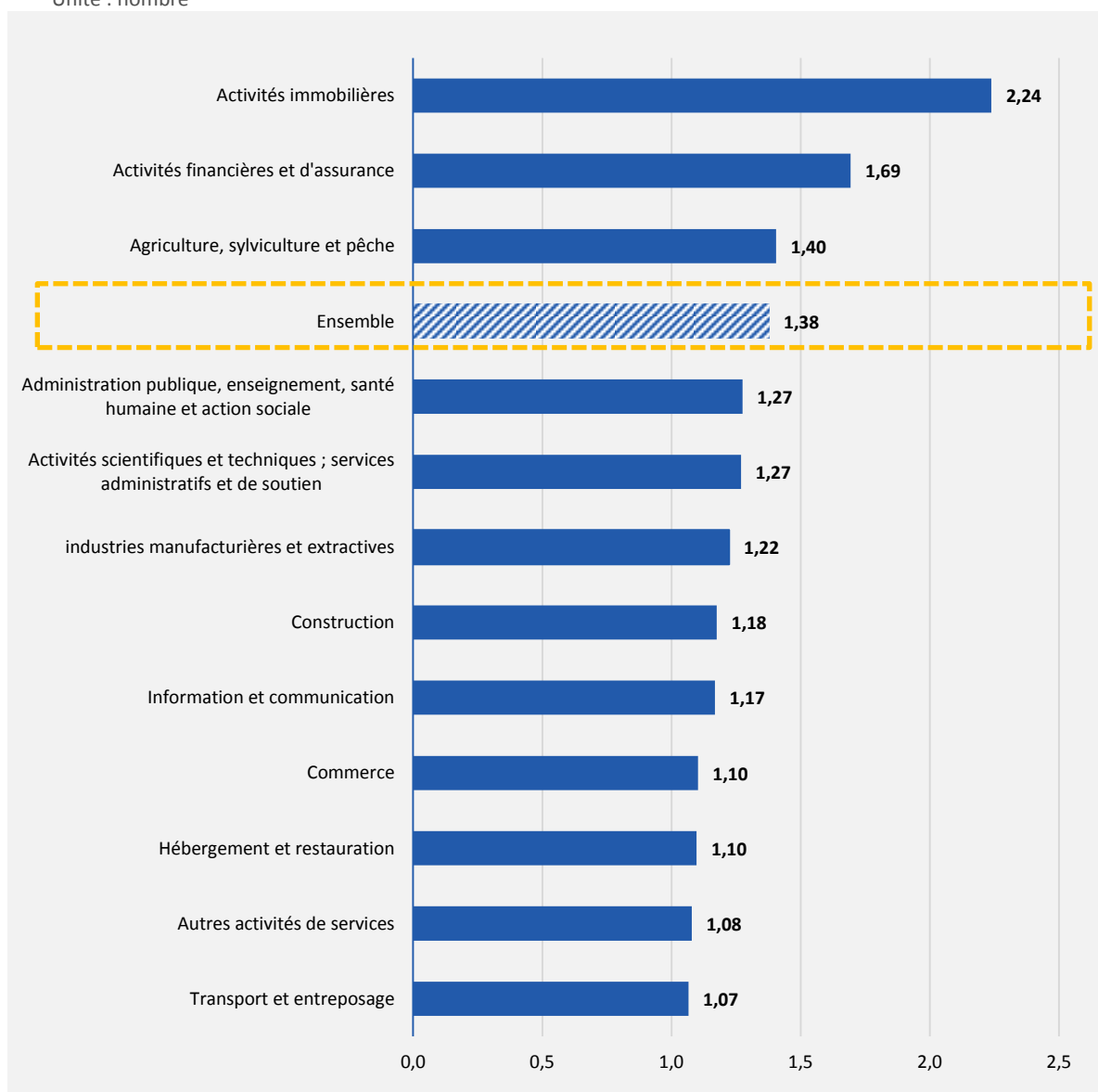
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants

En 2019, le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés s'élevé à 1,38 personne (contre 1,24 personne un an plus tôt). Les activités immobilières continuent d'afficher un nombre moyen supérieur (2,24 personnes en 2019 contre 2,14 personnes en 2018), contrairement au secteur de la construction (1,18 personne en 2019 contre 1,14 personne en 2018).

■ Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

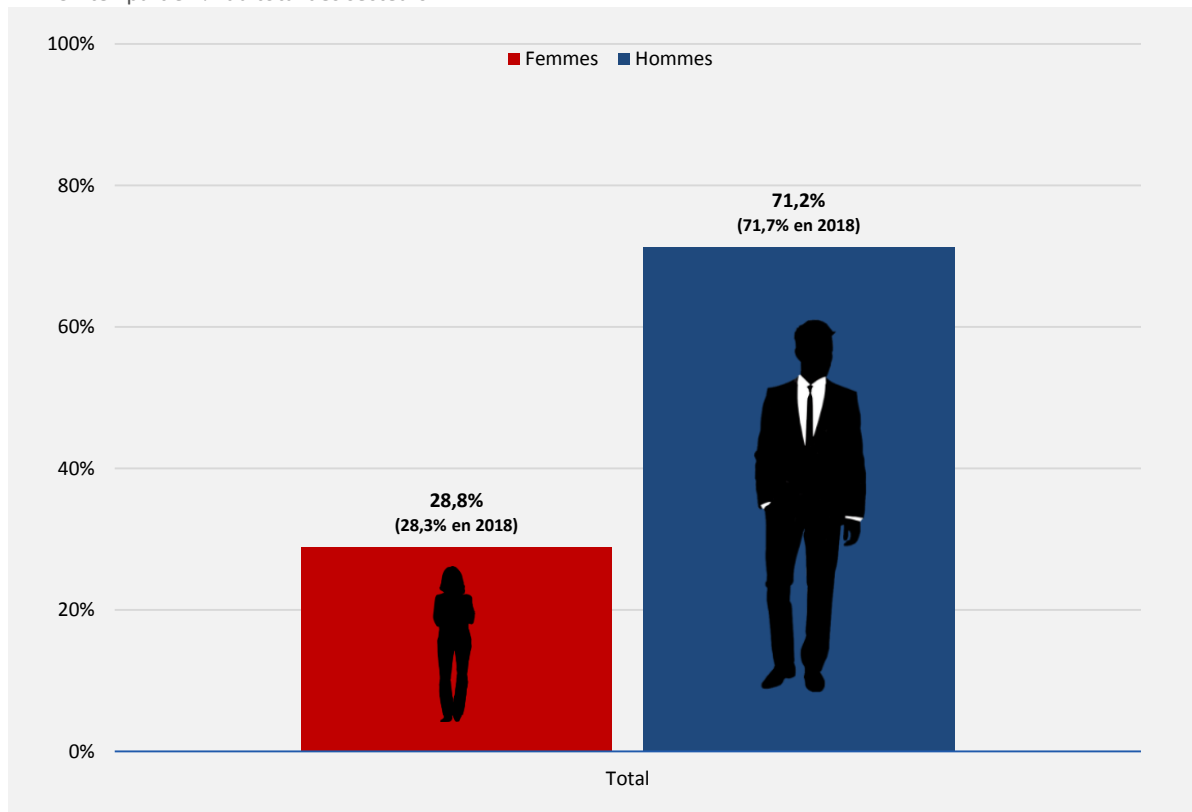
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon le sexe

Au cours de l'exercice 2019, 71,2% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés sont effectuées par des hommes (-0,5 point par rapport à 2018).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total des secteurs



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM (**)

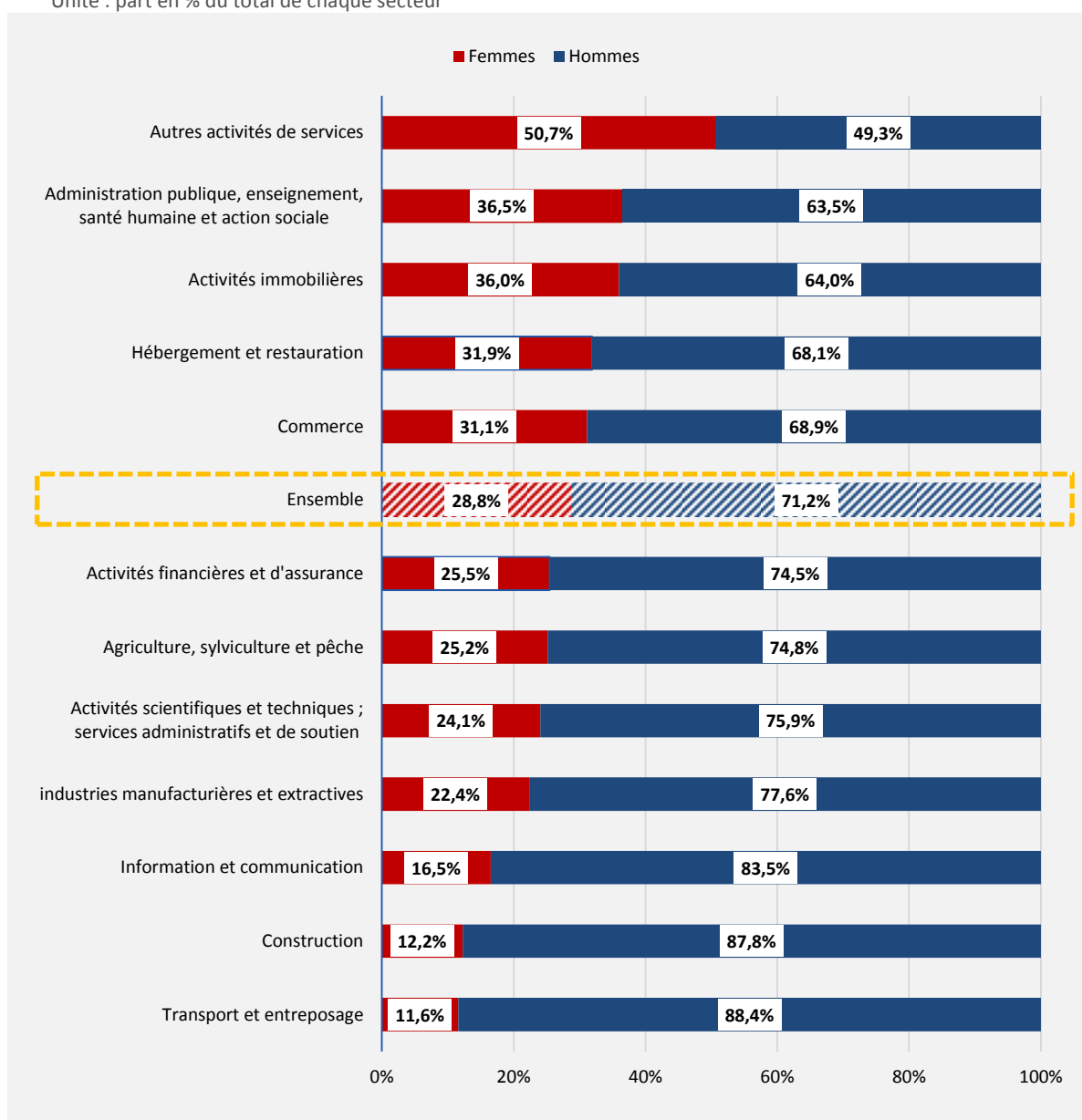
ND : 4,0%

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Dans le commerce, premier secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2019, le taux de féminisation s'élève à 31,1%. A l'inverse, dans le secteur du transport et de l'entreposage, le poids des femmes tombe en-dessous de 11,6%.

■ Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



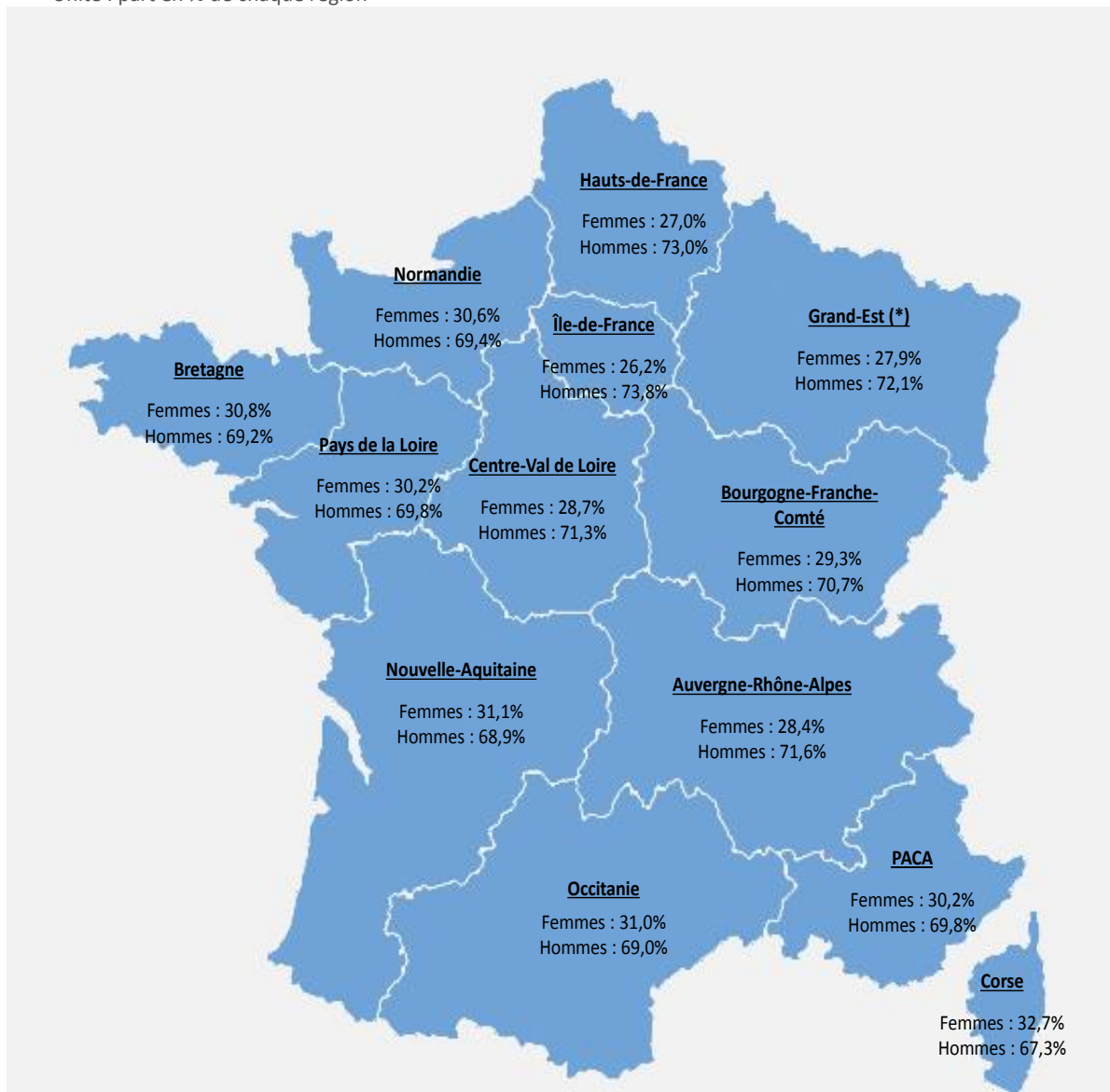
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

C'est en Corse où le taux de féminisation pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés est le plus élevé en 2019 (32,7% contre 33,9% en 2018). *A contrario*, en Ile-de-France, la part des femmes est la plus faible de la France métropolitaine (26,2% du total des radiations de la région contre 24,6% un an plus tôt).

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Alsace et Lorraine

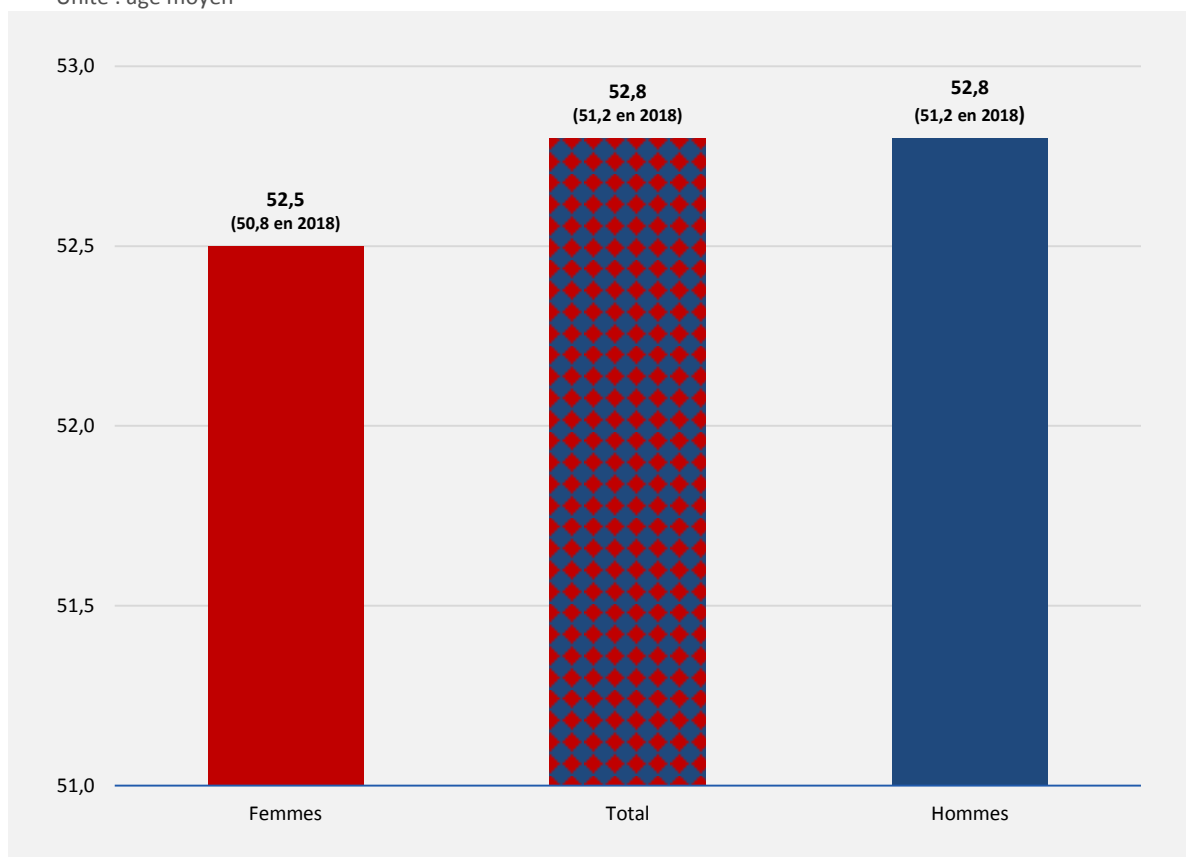
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon l'âge

En 2019, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre de radiations au Registre du Commerce et des Sociétés s'élève à 52,8 ans (contre 51,2 ans en 2018). En moyenne, celui des femmes est inférieur (50,8 ans) alors que celui des hommes est égal (comme un an auparavant).

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



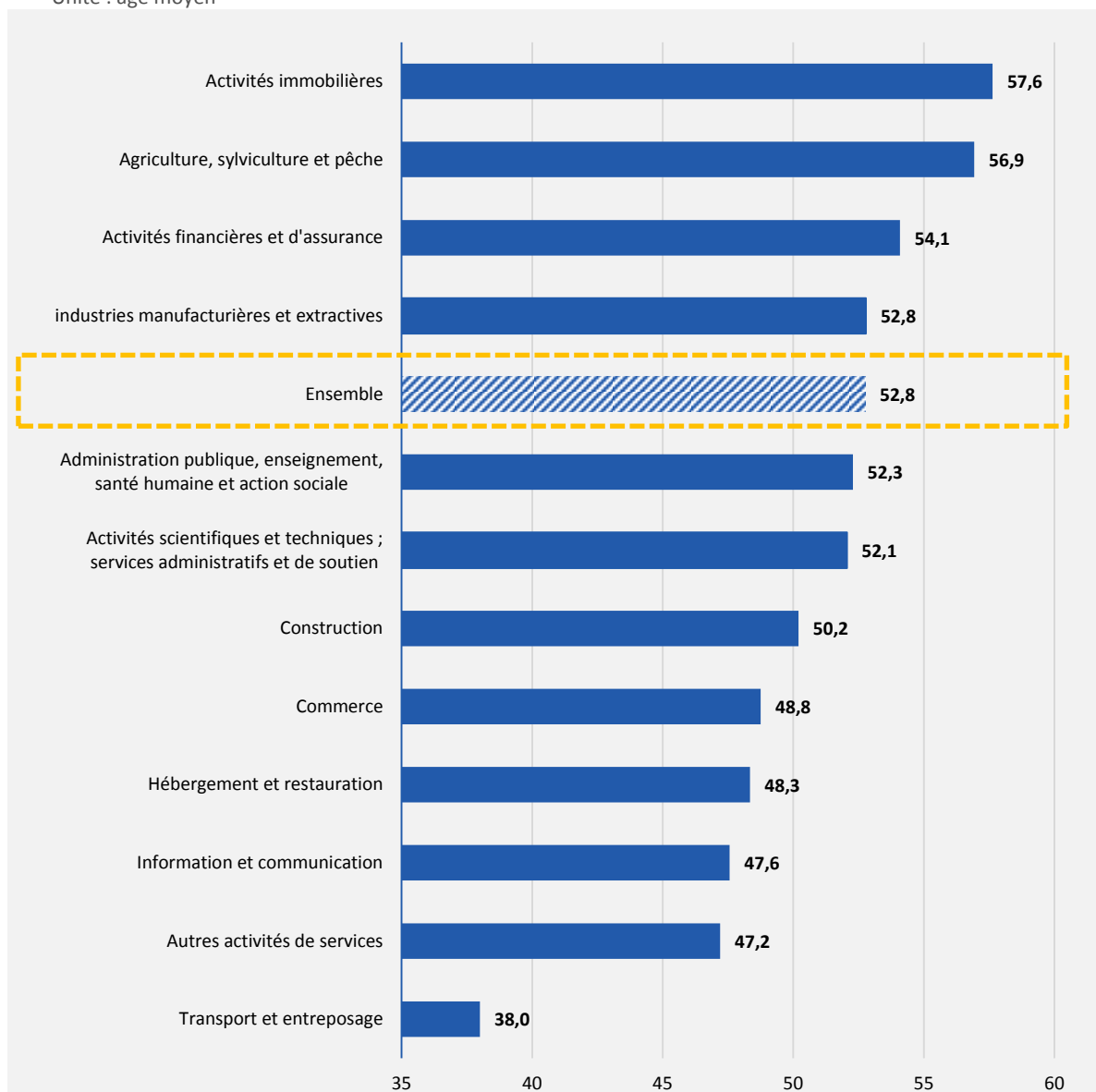
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

En 2019, en moyenne, les dirigeants d'entreprises du transport et de l'entreposage touchées par une mesure de radiation sont âgés de 38 ans (40,7 ans en 2018), soit 14,8 ans de moins que l'ensemble national. *A contrario*, les dirigeants des activités immobilières sont âgés en moyenne de 57,6 ans en 2019 (57,5 ans un an plus tôt).

■ **Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des radiations (*)**

Unité : âge moyen



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon l'âge

En Pays de la Loire et en Corse, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations est le moins élevé en 2019 en France métropolitaine (52 ans). À l'inverse, en Bretagne, l'âge moyen des dirigeants est supérieur à celui de l'ensemble national (56,1 ans contre 52,8 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Alsace et Lorraine

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

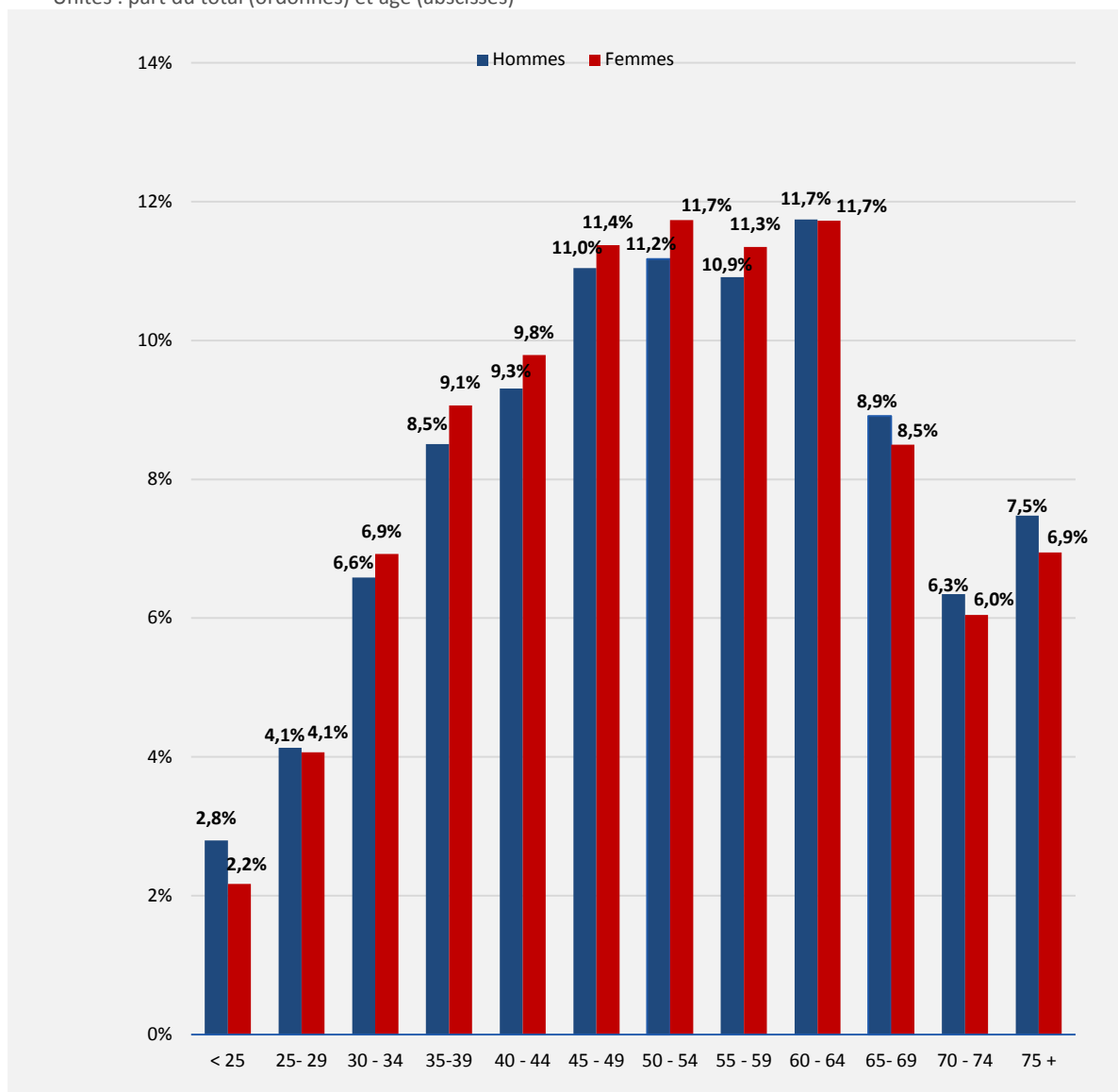
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

La tranche d'âge 60-64 ans est celle qui regroupe le plus de dirigeants (juste devant celle des 50-54 ans). 11,7% des femmes et des hommes dirigeants y sont représentés.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des radiations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

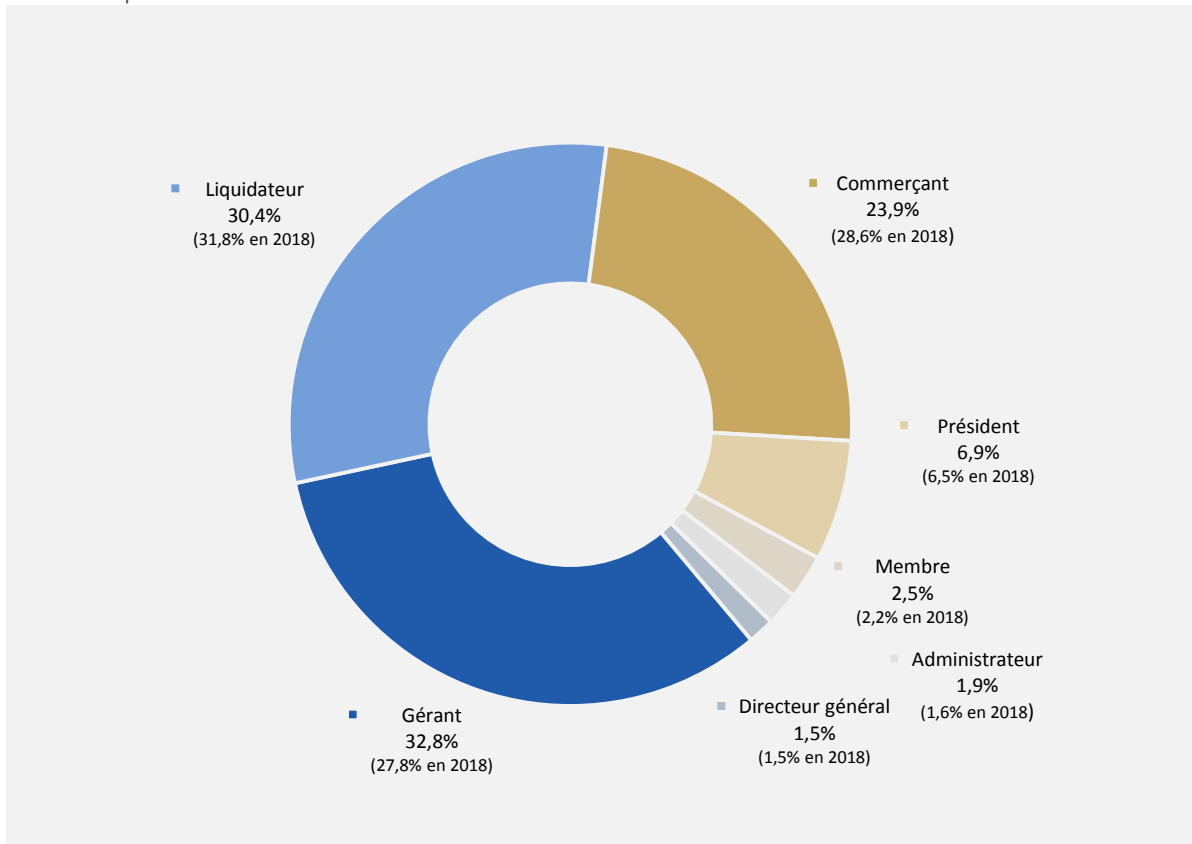
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon le type de fonction

Parmi les radiations en 2019, 32,8% des dirigeants détiennent la fonction de gérant (+5 points par rapport à 2018). Les deux autres statuts les plus importants sont ceux de liquidateur (30,4% du total) et de commerçant (23,9%).

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Hors associé, commissaire aux comptes titulaire et suppléant, contrôleur de gestion et contrôleur des comptes
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

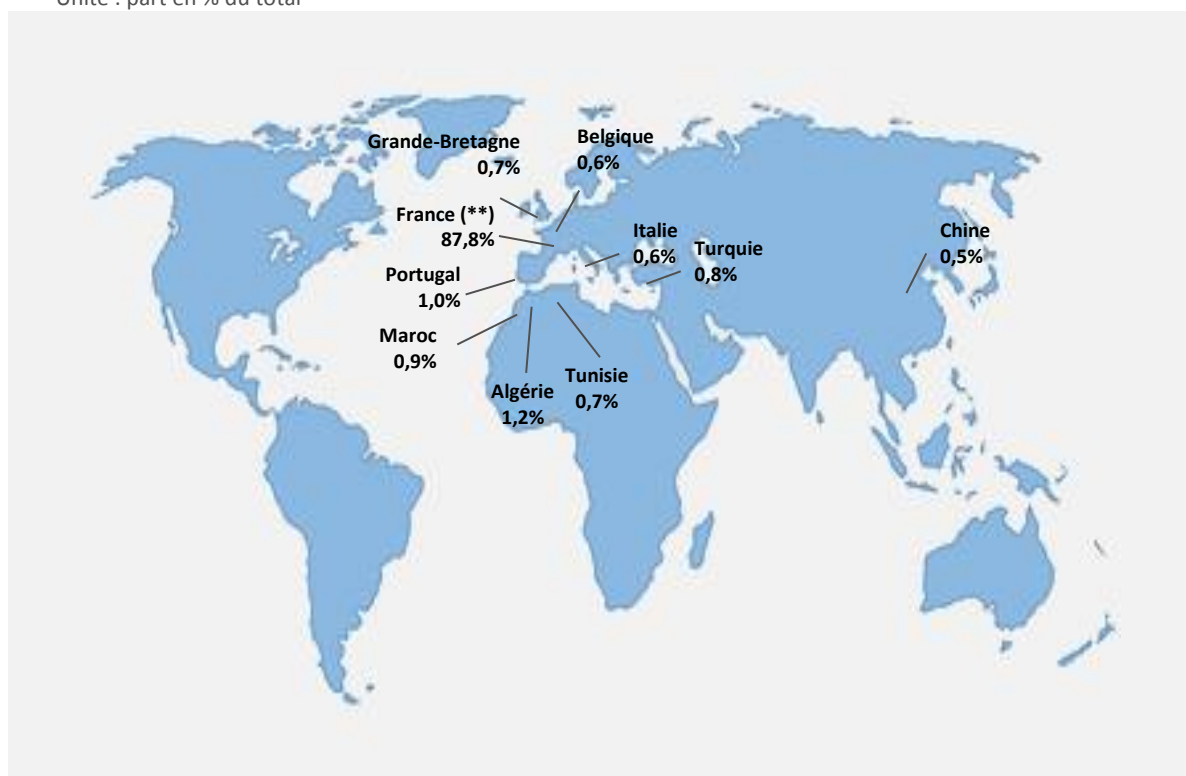
5.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Parmi l'ensemble des dirigeants recensés dans le cadre de radiations au sein du Registre du Commerce et des Sociétés en 2019, 87,8% possèdent la nationalité française. Les personnes originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentent 2,8% du total (comme en 2018).

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls ont été retenus les pays dont le pourcentage est supérieur ou égal à 0,5% / (**) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

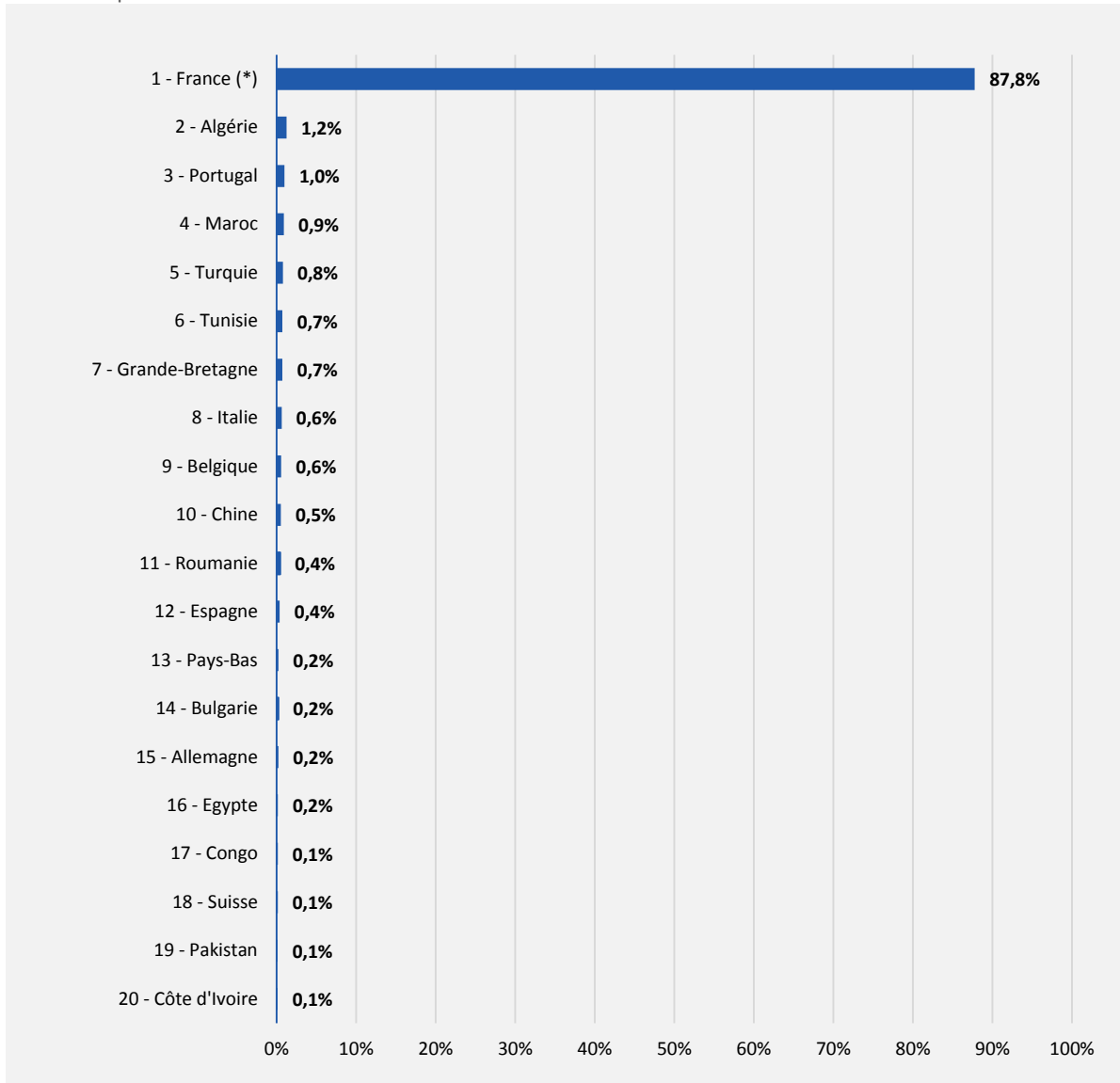
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2018	Part 2019	Évolution en point
France (*)	87,61%	87,77%	0,16
Algérie	1,20%	1,24%	0,04
France	1,00%	1,00%	0,00
Maroc	0,89%	0,89%	0,00
Turquie	0,91%	0,78%	-0,13
Tunisie	0,72%	0,73%	0,01
France	0,67%	0,73%	0,06
France	0,68%	0,63%	-0,05
France	0,57%	0,57%	0,00
Chine	0,56%	0,52%	-0,04

(*) Seuls ont été retenus les pays dont le pourcentage est supérieur ou égal à 0,5% / (**) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des radiations**

Unité : part en % du total



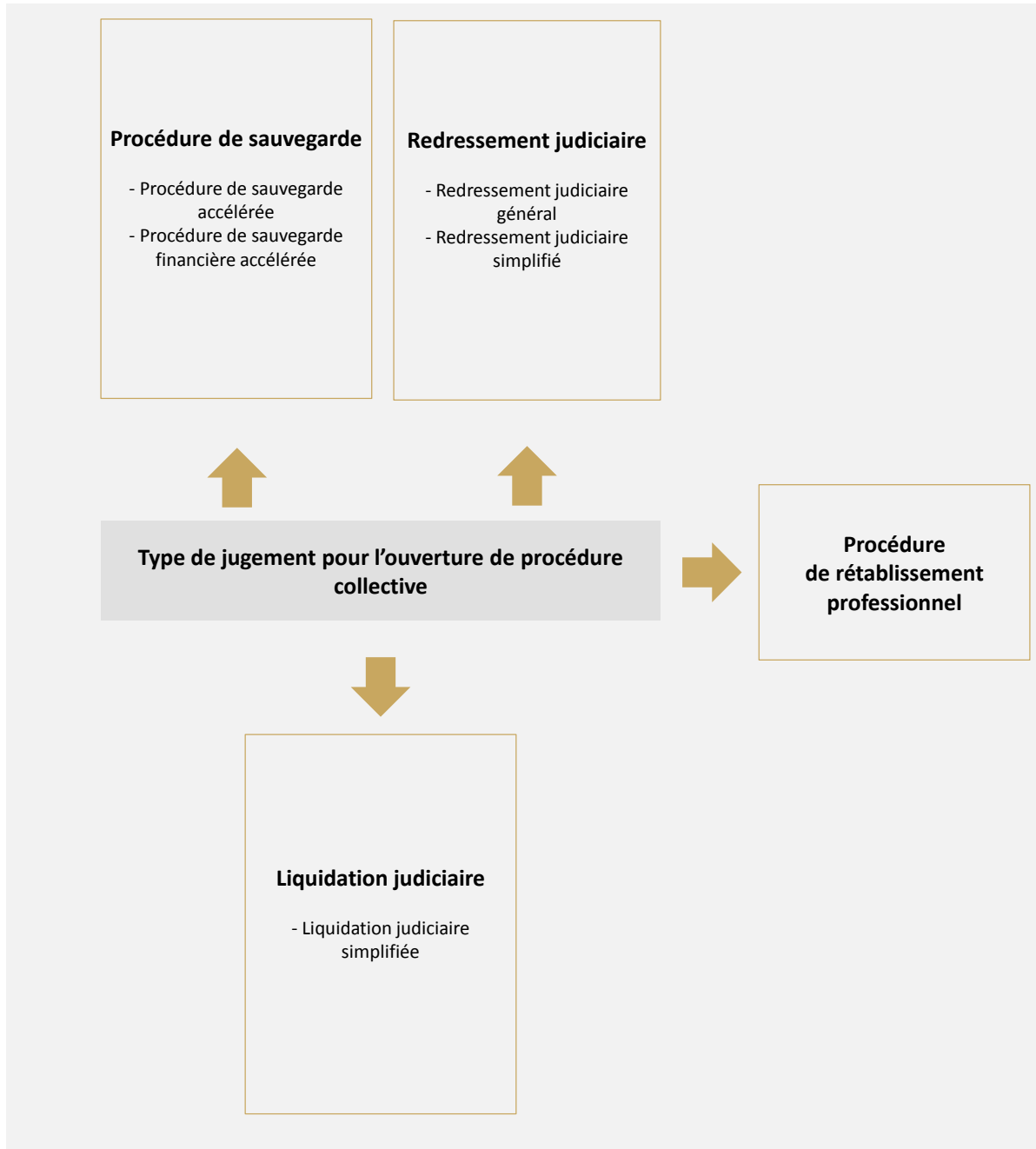
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

LES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES

6.1. LES DIFFÉRENTS TYPES DE JUGEMENT	98
Panorama et présentation	98
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019	99
Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	99
La répartition selon les mois de l'année	100
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	101
La répartition selon le secteur d'activité	102
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives par secteur d'activité	103
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	104
La répartition par activités vs stock d'entreprises	105
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives	107
La répartition par activités vs PIB	108
Le top 15 des activités les plus représentées	110
Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées	111
La répartition selon la localisation	113
Le taux d'ouverture de procédure collective	114
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives par région	115
La répartition géographique vs population française	116
La répartition géographique vs PIB	117
Le top 15 des villes	118
La répartition selon le statut juridique	119
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives selon le statut juridique	120
La répartition selon l'origine des fonds	121
La répartition selon le montant du capital	122
La répartition par type de jugement	123
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	124
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	125
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	126
La répartition par la durée de vie des entreprises	128
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	129
Le nombre moyen de dirigeants	129
La répartition selon le sexe	130
La répartition régionale selon le sexe	132
La répartition selon l'âge	133
La répartition régionale selon l'âge	135
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	136
La répartition selon le type de fonction	137
La répartition selon la nationalité	138
Le top 20 des nationalités les plus représentées	139

■ Panorama des types de jugement pour l'ouverture de procédures collectives



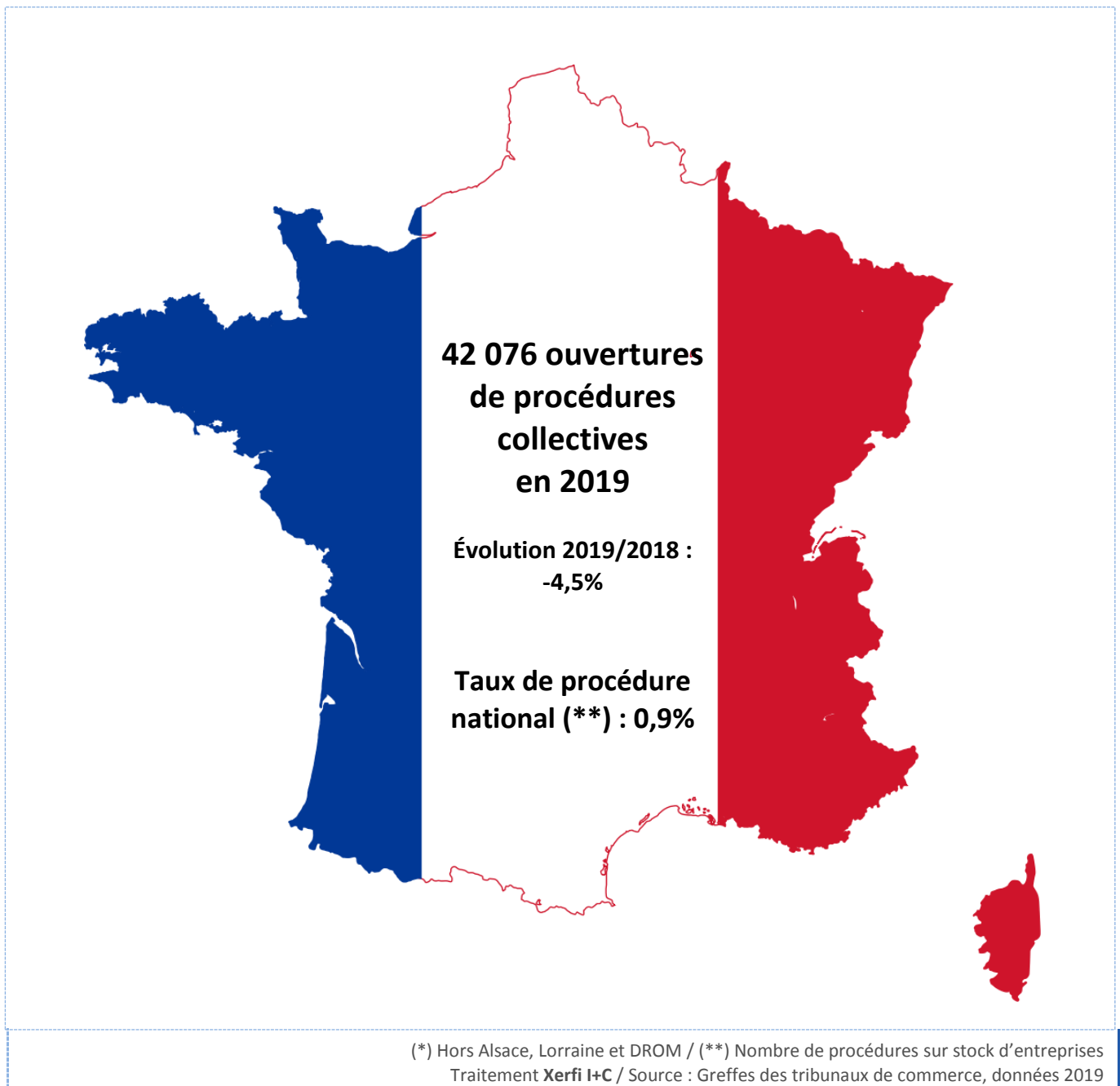
Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives

En 2019, 44 061 ouvertures de procédures collectives ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France métropolitaine, soit une diminution de 4,5% par rapport à 2018. Au cours de l'année 2019, le taux de procédure national s'est élevé à 0,9%, contre 1,1% en 2018.

■ Nombre d'ouvertures de procédures collectives en 2019 (*)



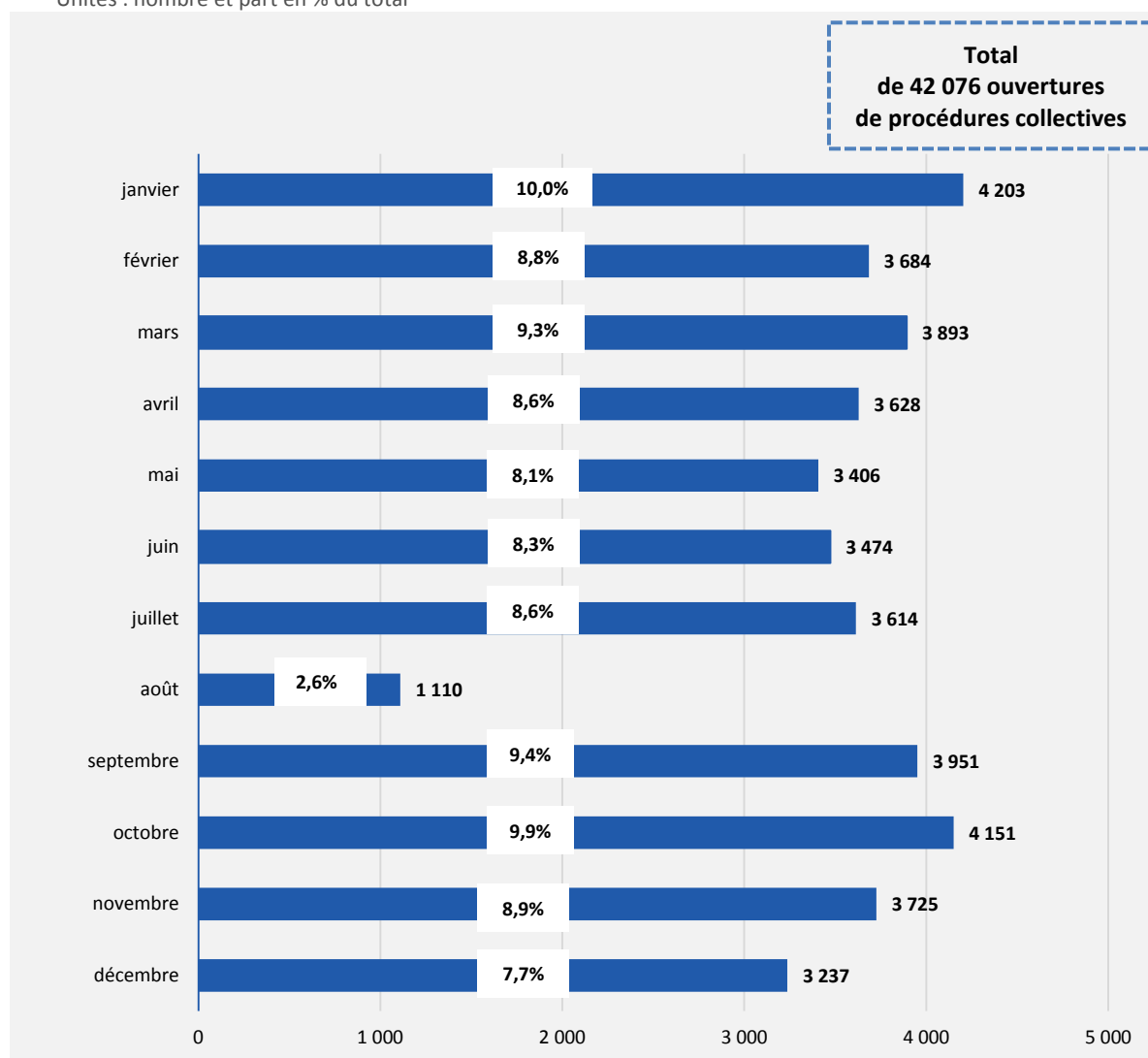
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition selon les mois de l'année

Avec 10% du total des ouvertures de procédures collectives, le mois de janvier est le plus important sur l'ensemble de l'année 2019. En 2018, octobre était le principal mois de l'année. À noter qu'en août 2019, les ouvertures de procédures sont beaucoup moins nombreuses, une caractéristique vérifiée en 2018.

■ Ouvertures de procédures collectives selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

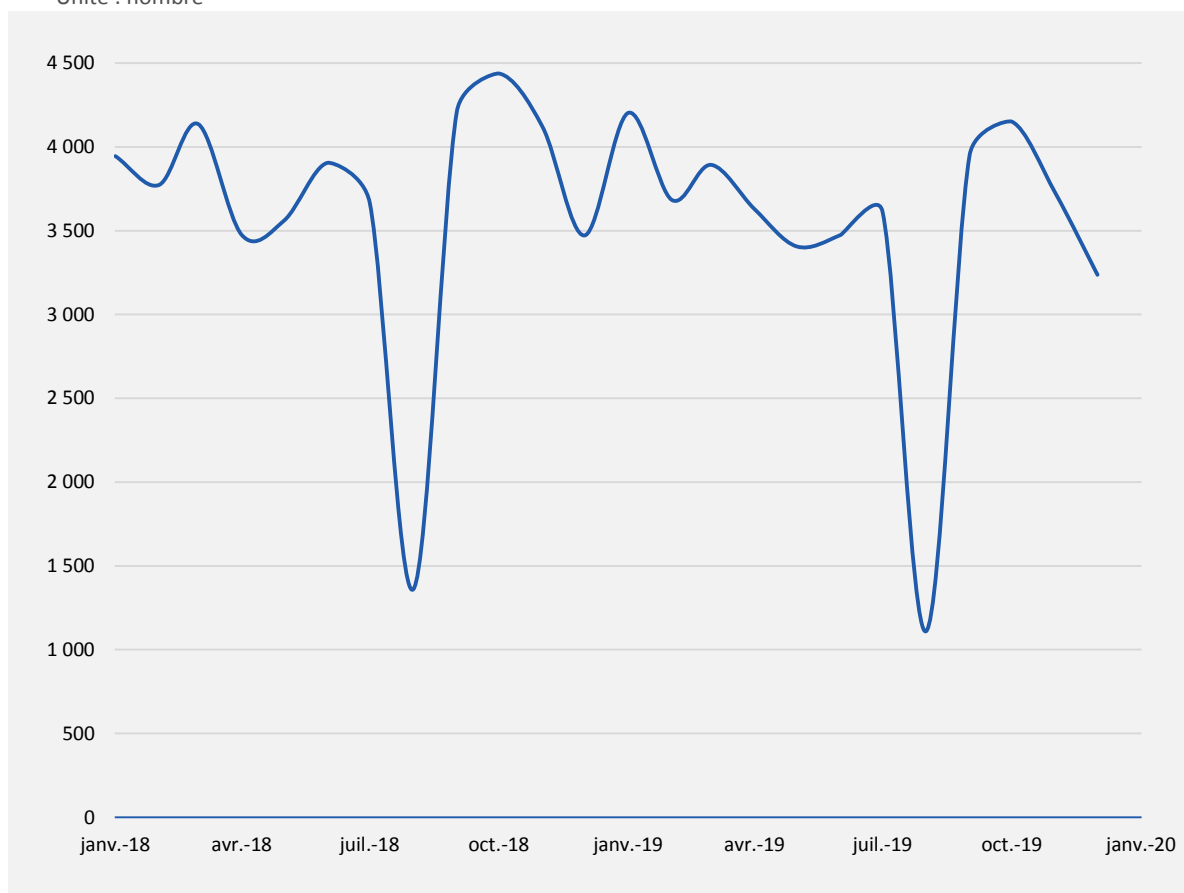
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année

Au cours de l'exercice 2019, sur les 12 mois de l'année, seuls les mois de janvier et avril enregistrent une hausse des procédures collectives par rapport à la même période un an auparavant. C'est en août 2019 que la baisse des procédures collectives est la plus élevée (-18,4%).

■ Procédures collectives mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

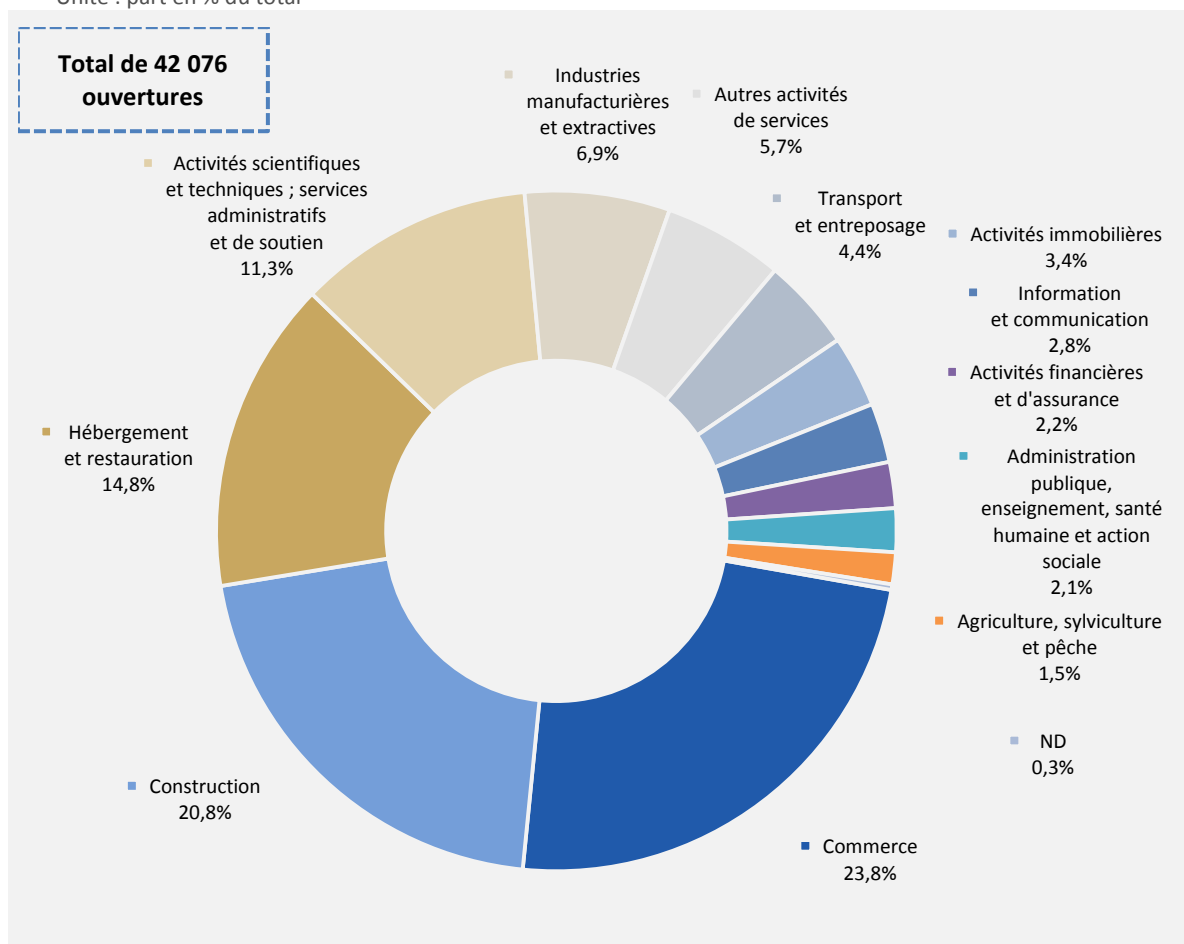
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition selon le secteur d'activité

Avec 23,8% du total en 2019, le commerce reste le premier secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives (-0,2 point sur un an). Il devance la construction (20,8%) et l'hébergement-restauration (14,8%). À eux trois, ils enregistrent 25 026 ouvertures de procédures soit 59,4% des ouvertures de procédures en 2018.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

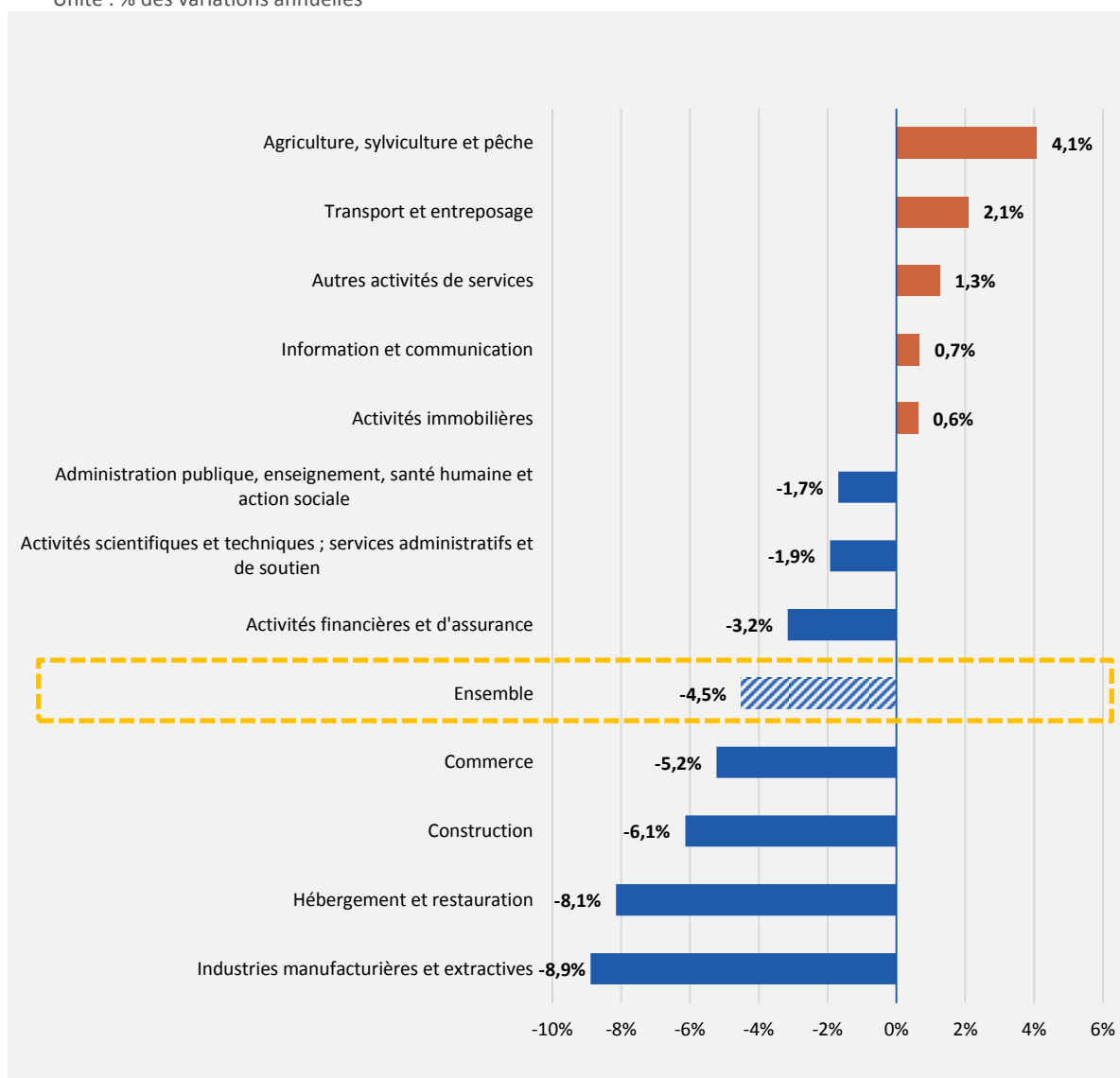
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives par secteur d'activité

Entre 2018 et 2019, 5 secteurs d'activité affichent une hausse de leurs procédures collectives. La plus importante concerne l'Agriculture, la sylviculture et la pêche (+4,1%), devant le Transport et l'entreposage (+2,1%) et les Autres activités de service (+1,3%). La baisse la plus élevée concerne les industries manufacturières et extractives (-8,9%).

■ Évolution des procédures collectives par secteur d'activité entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

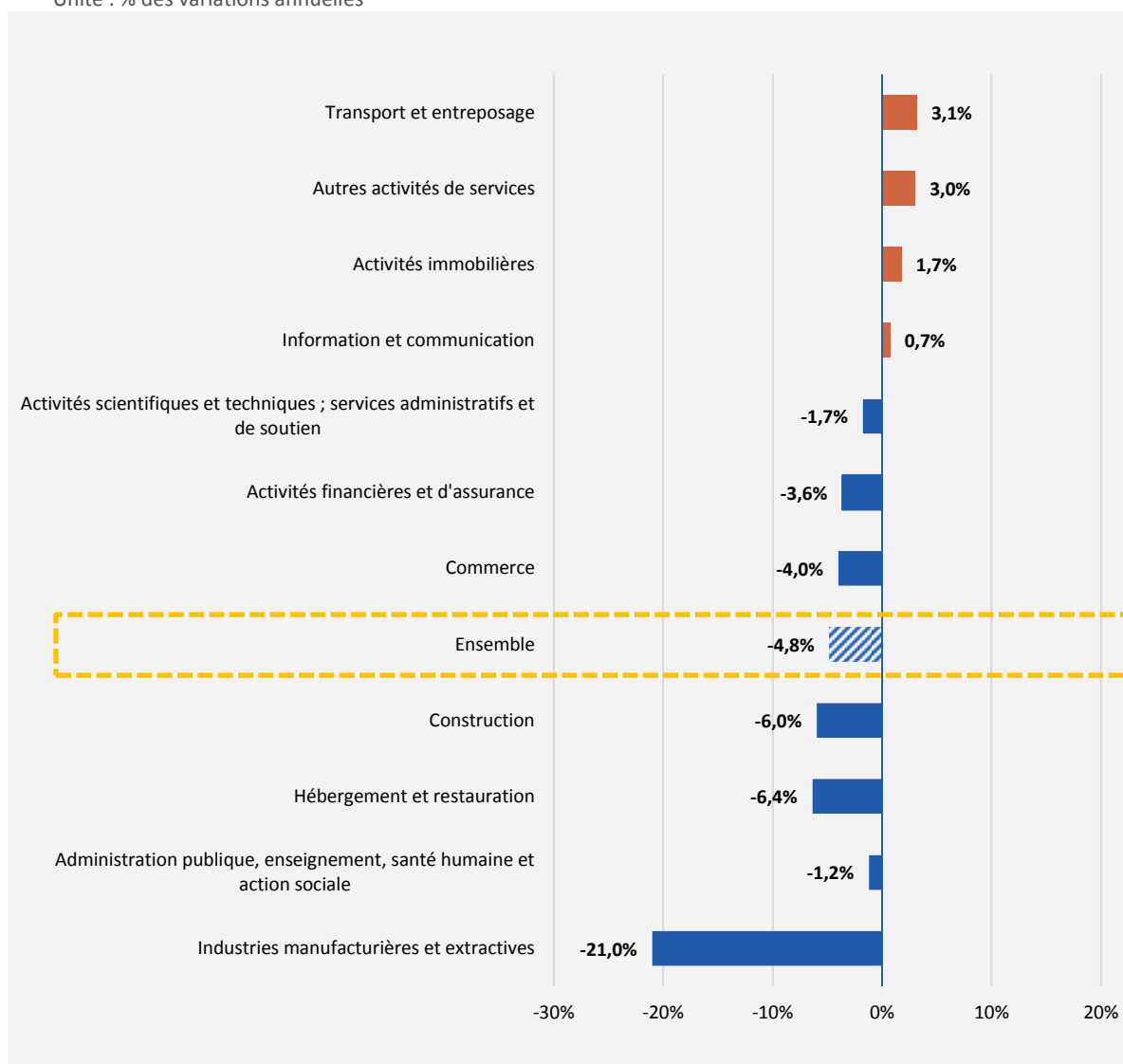
Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)

En 2019, les procédures collectives (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) ont augmenté au sein de seulement quatre secteurs. À l'inverse, sept secteurs se sont repliés sur la même période.

■ Évolution des procédures collectives par activité entre 2018 et 2019 (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

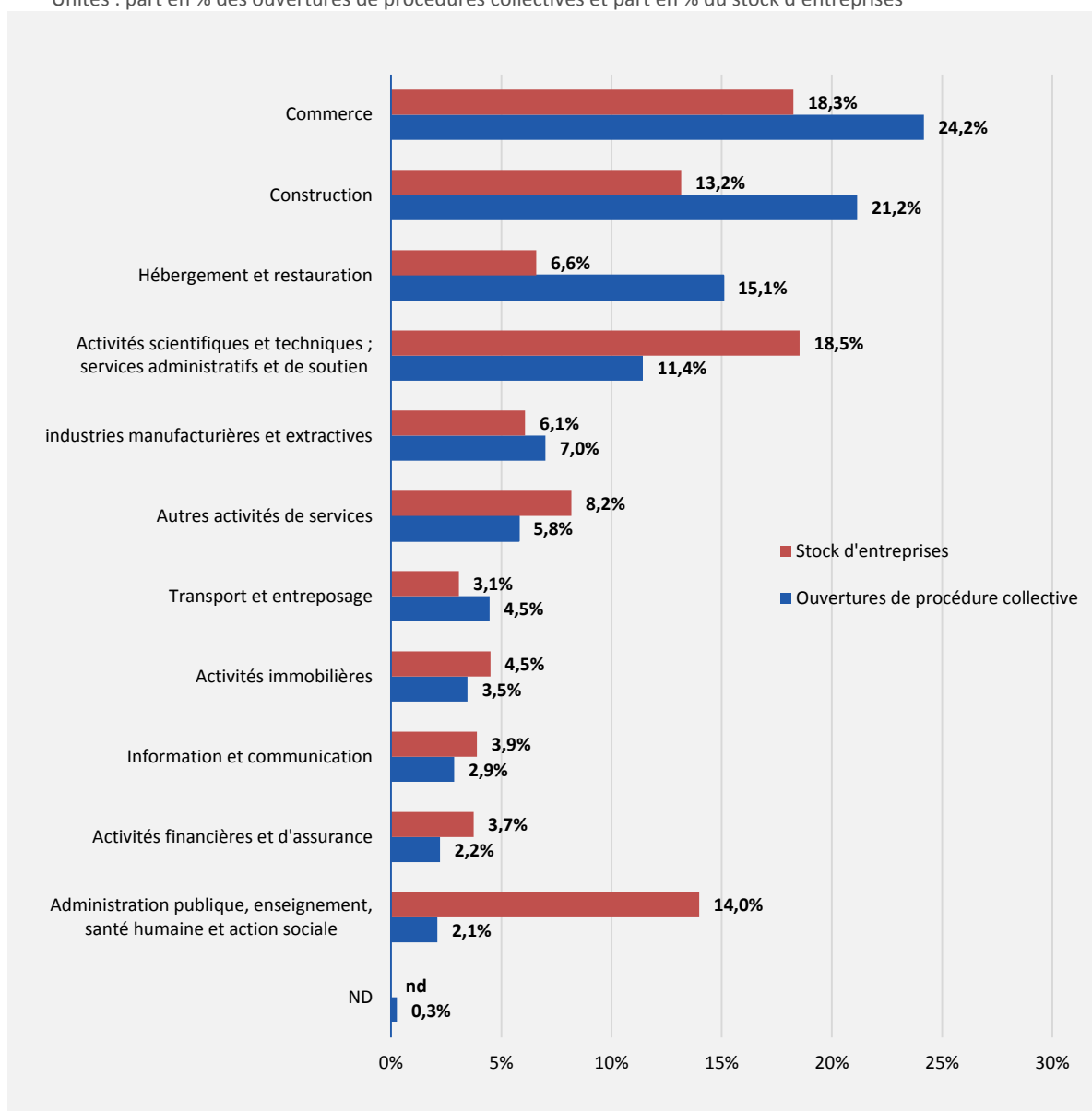
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition par activités vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2019 (hors agriculture), le Commerce apparaît encore comme le secteur contribuant le plus au stock d'entreprises (18,3% du total contre 18,5% en 2018). Au deuxième rang, la construction représente 13,2% du stock d'entreprises pour 21,2% des ouvertures de procédures collectives.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

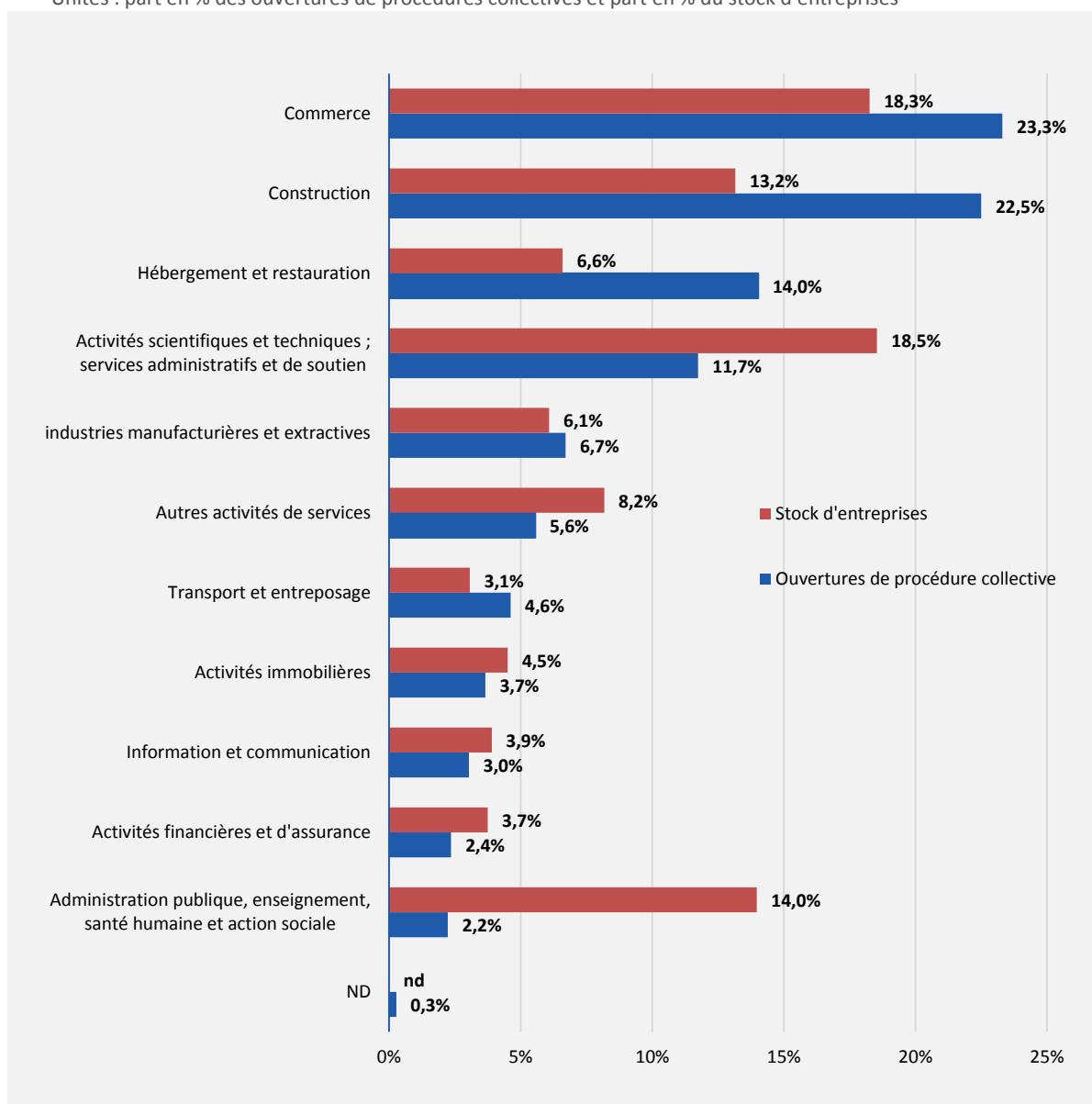
Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

La répartition par activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et Agriculture, sylviculture et pêche, le Commerce reste le principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2019 (23,3% du total). Comme en 2018, il devance les secteurs de la Construction (23,1%) et de l'Hébergement-restauration (14%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

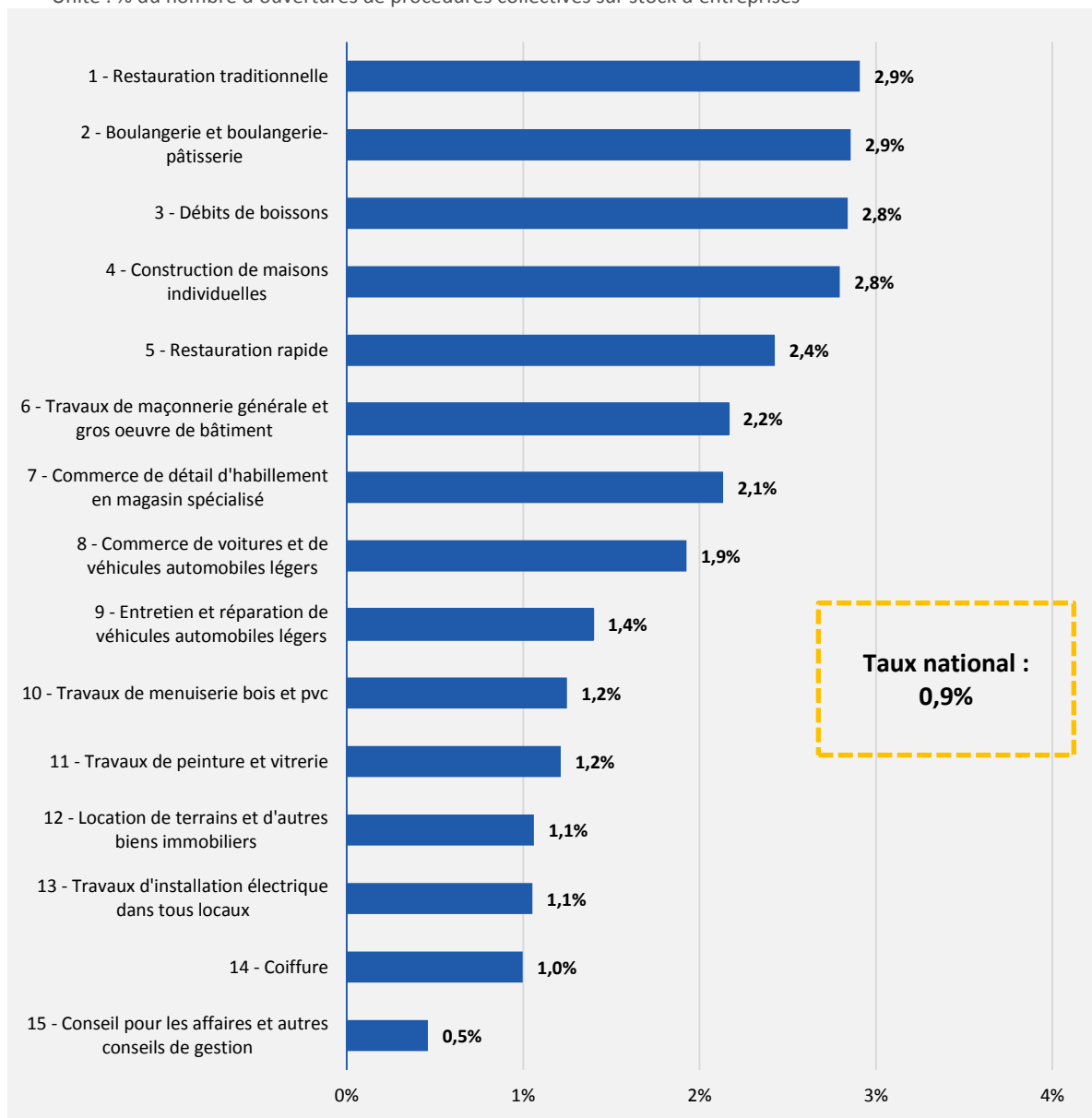
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives

Parmi les activités les plus représentées au sein des ouvertures de procédures collectives en 2019, la Restauration traditionnelle et la Boulangerie et la boulangerie-pâtisserie enregistrent le taux le plus élevé (2,9%). Ces secteurs devancent les Débits de boissons et la Construction de maisons individuelles (2,8% chacun).

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'ouvertures de procédures collectives

Unité : % du nombre d'ouvertures de procédures collectives sur stock d'entreprises



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

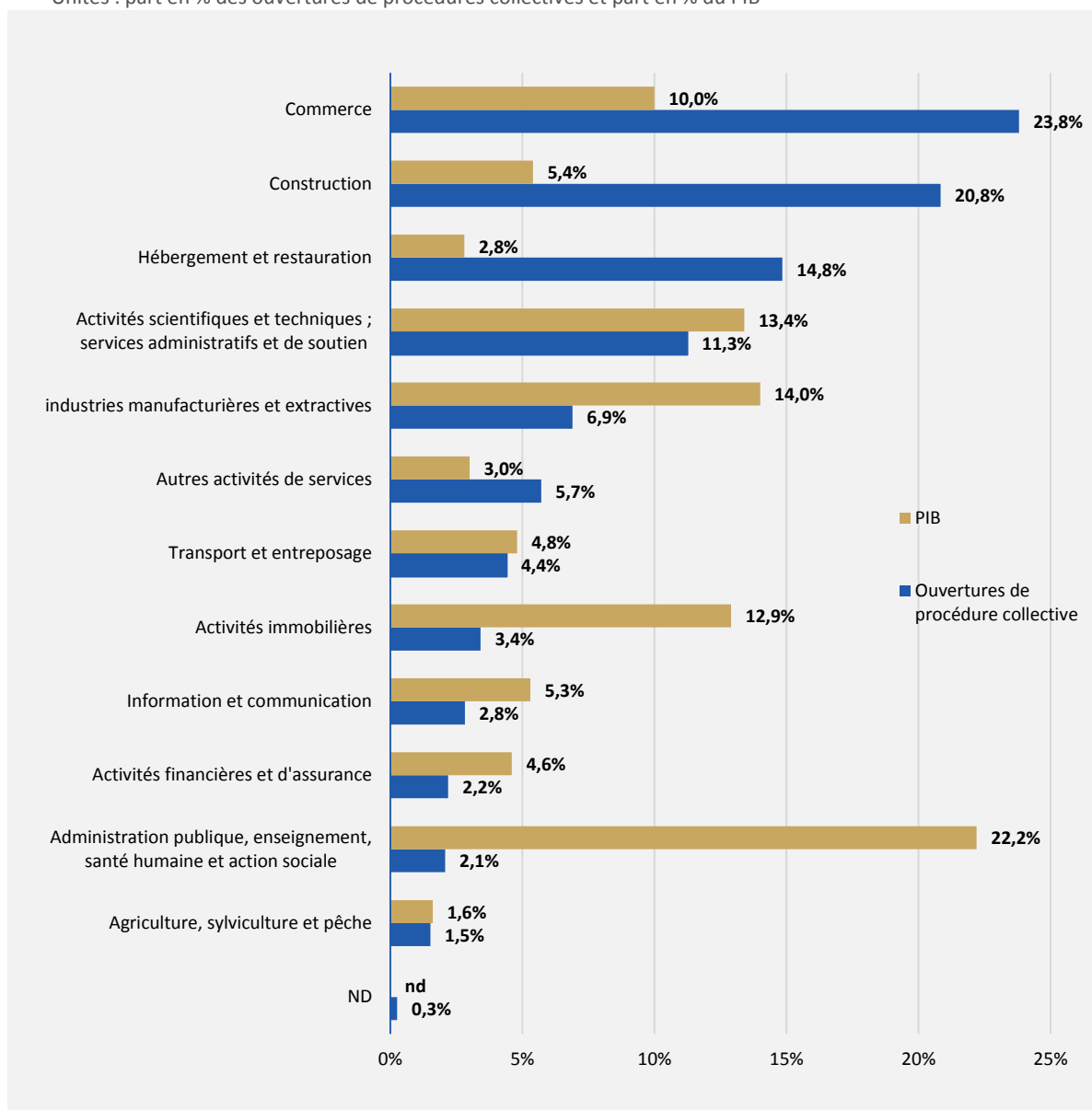
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition par activités vs PIB

Représentant 10% du PIB, le Commerce représente un peu moins de 24% des ouvertures de procédures collectives en 2019. Complétant le podium, les secteurs de la Construction et de l'Hébergement-restauration présentent également ce type de caractéristiques (une part importante dans les ouvertures de procédures collectives comparativement à son poids dans le PIB).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



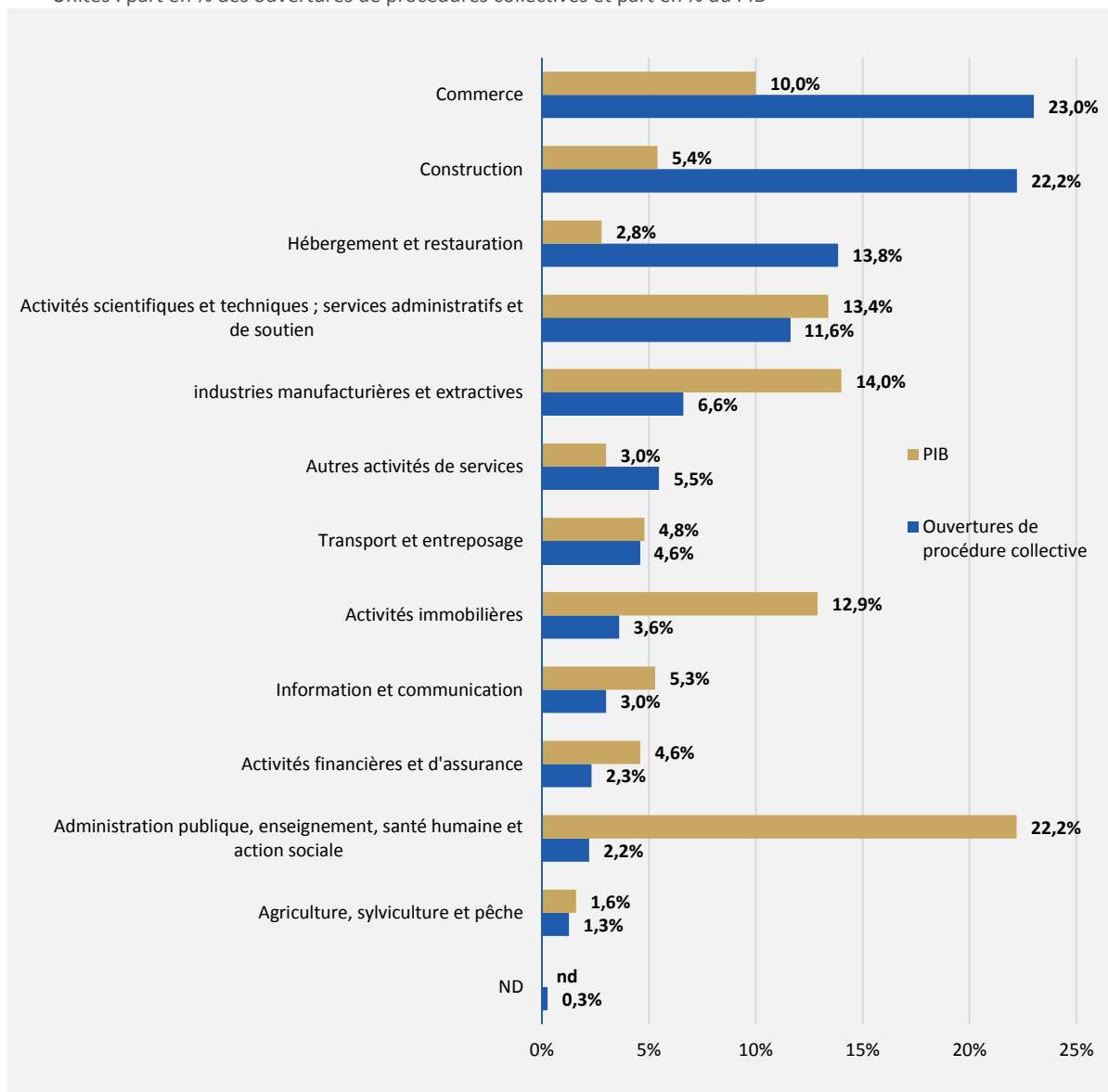
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2017)

Comme en 2018, hors entreprises individuelles, les secteurs du Commerce et de la Construction contribuent également le plus aux ouvertures de procédures collectives en 2019 (45,2% à eux deux contre 44,6% tous types d'entreprises confondus).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)
Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2017)

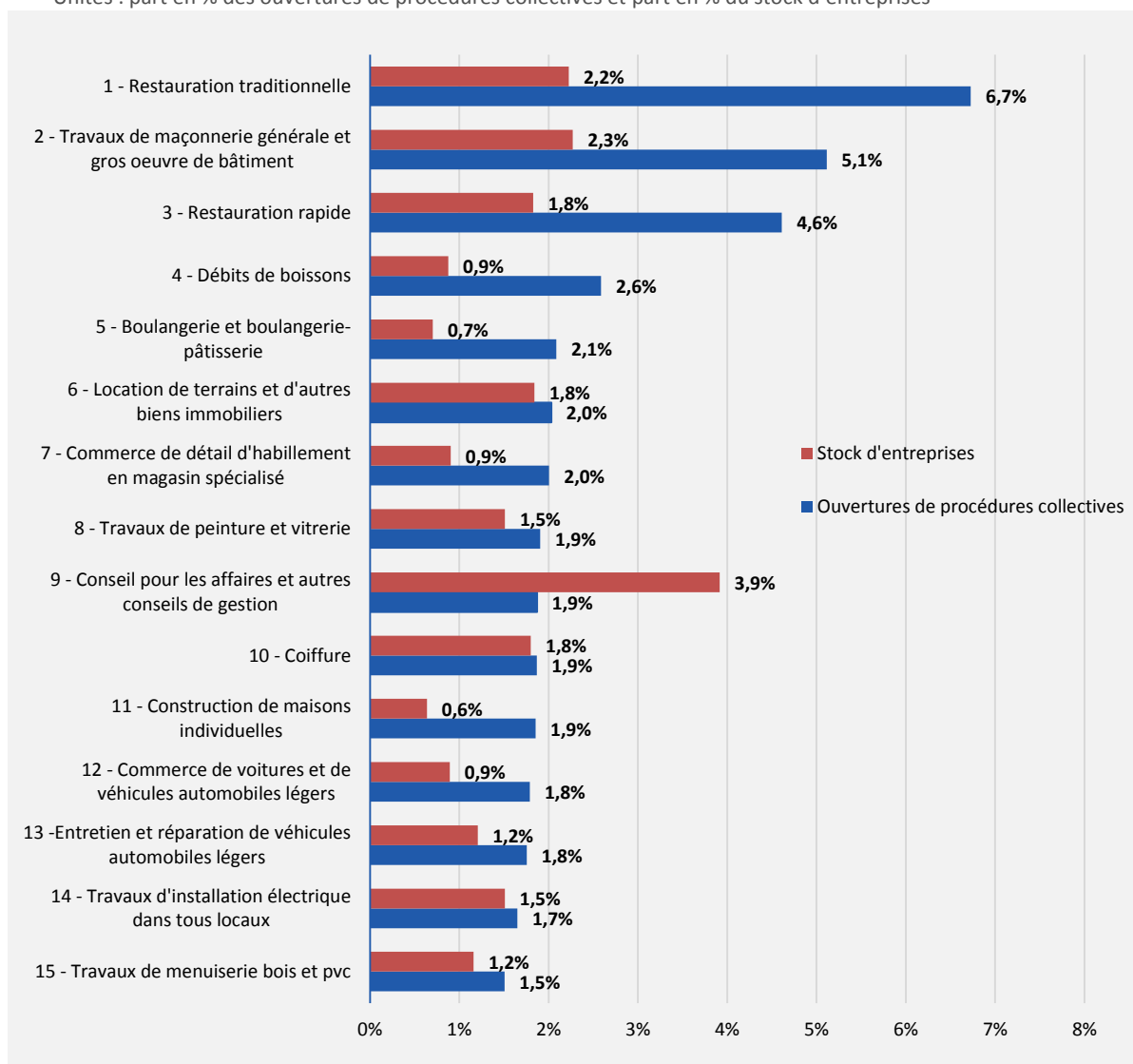
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Le top 15 des activités les plus représentées

Comme en 2018, la restauration, traditionnelle et rapide, reste le principal segment représenté lors des ouvertures de procédures collectives en 2019 (11,3% du total contre 11,7% en 2018). En termes de stock d'entreprise, ce segment contribue à 4% du total (-0,8 point sur un an).

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

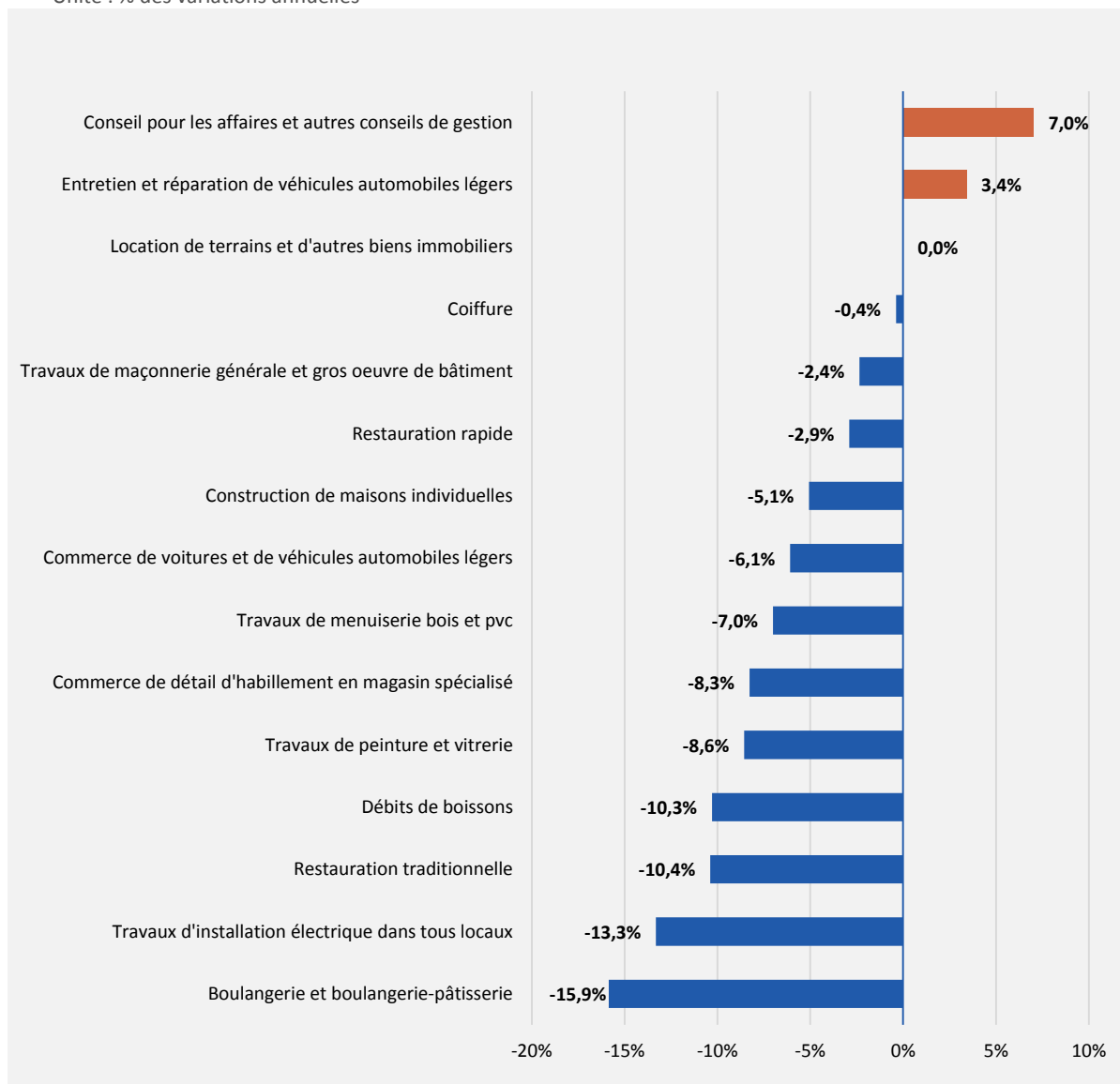
Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019 Évolution 2018 vs 2019 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les procédures collectives en 2019, seules 2 enregistrent une croissance de leurs procédures collectives. La hausse la plus importante concerne le Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (+7% sur un an), devant l'Entretien et la réparation de véhicules automobiles légers (+3,4%). En 2019, les procédures collectives du secteur de la Boulangerie-boulangerie-pâtisserie ont quant à elles diminué de près de 16% par rapport à 2018.

■ Évolution du Top 15 des activités les plus représentées dans les procédures collectives entre 2018 et 2019

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

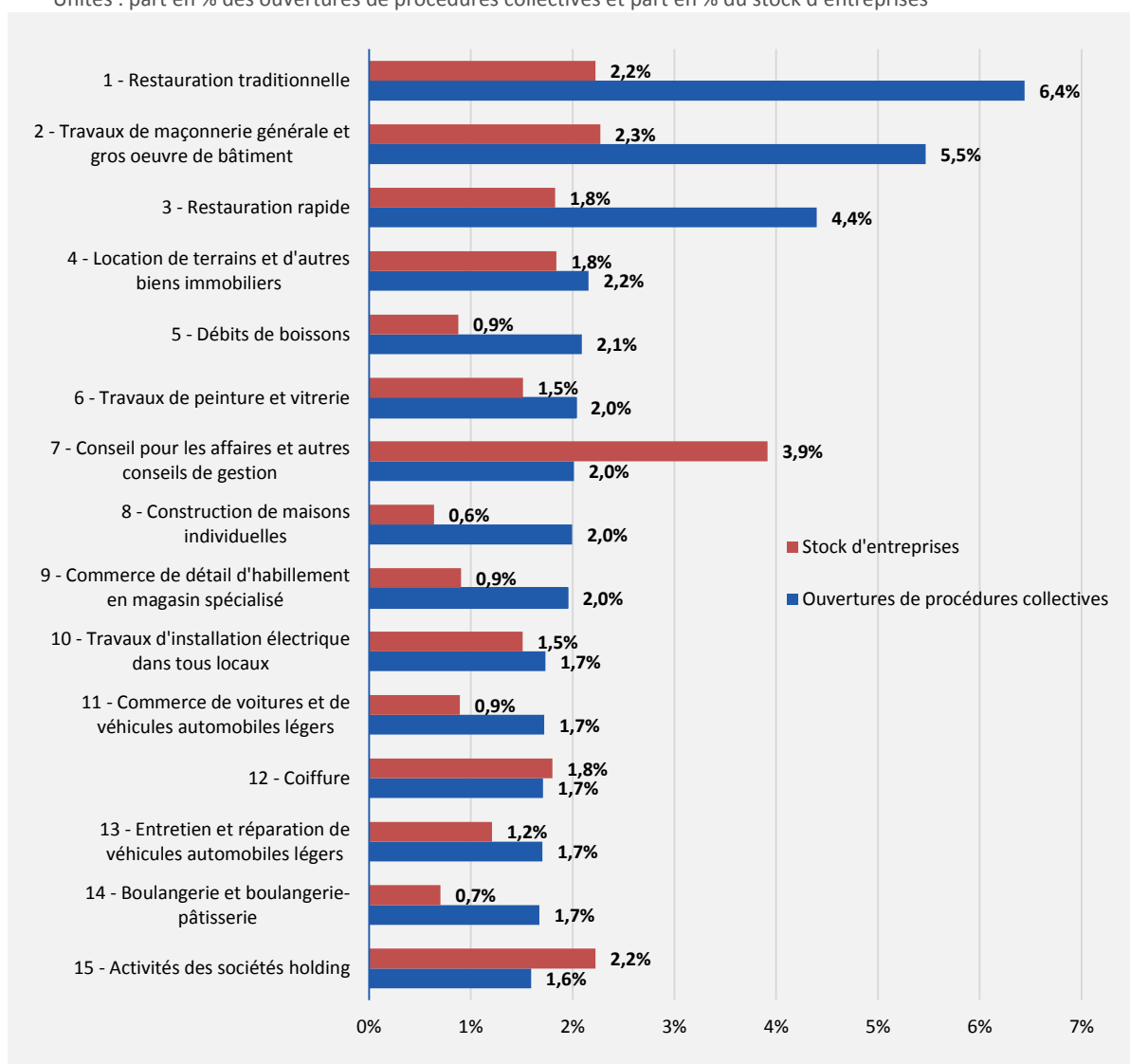
Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et Agriculture, sylviculture et pêche, la restauration traditionnelle reste la première activité touchée par des ouvertures de procédures collectives en 2019 (6,4% du total). Le secteur devance, comme en 2018, les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (5,5% du total) et la restauration rapide (4,4%).

■ **Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)**

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

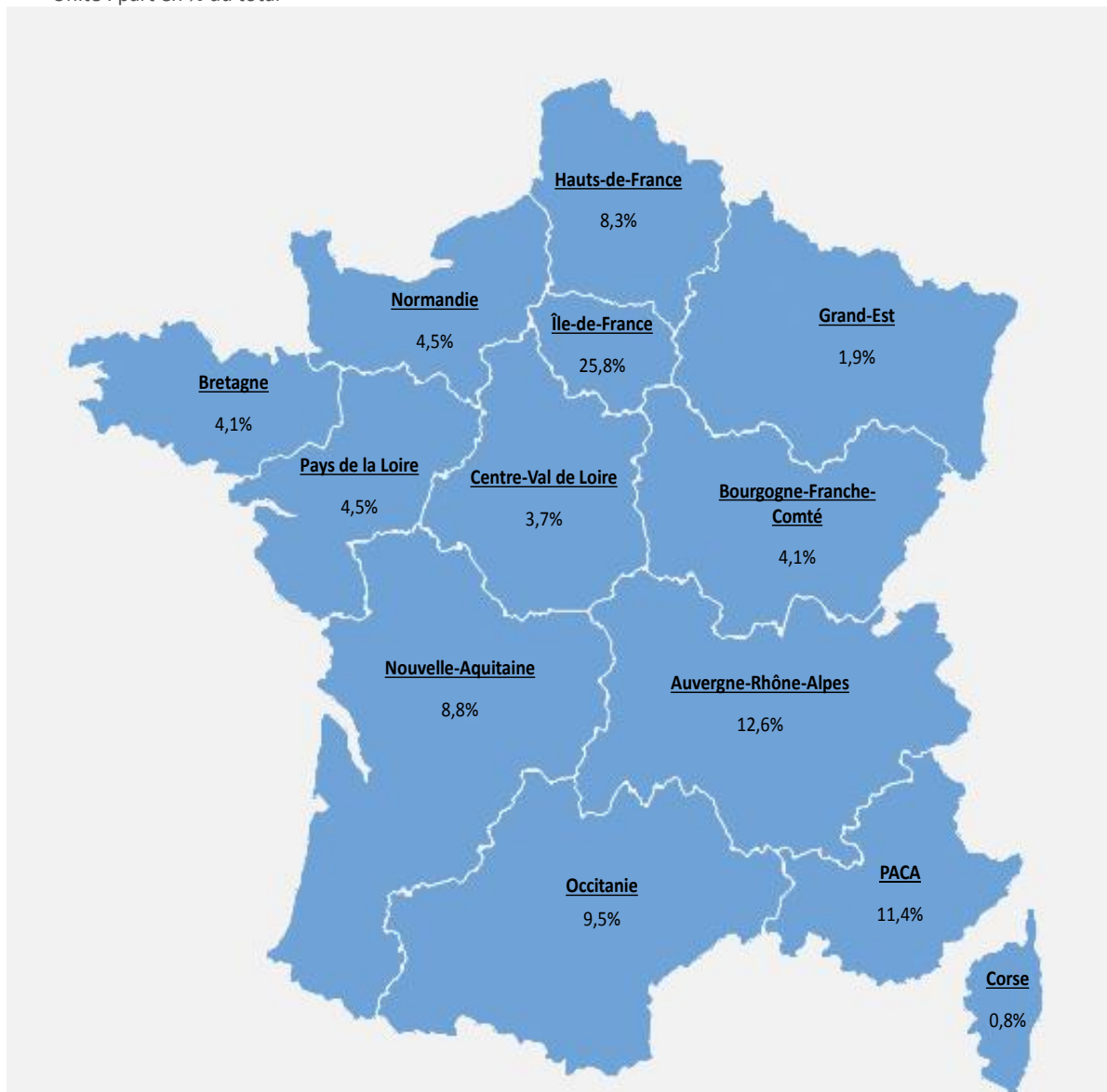
Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2018)

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019
La répartition selon la localisation

L'Île-de-France reste la première région pour les ouvertures de procédures collectives en 2019. La région représente en effet 25,8% du total (-0,1 point sur un an). Comme en 2018, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionnent en deuxième et troisième position, avec respectivement 12,6% (+0,1 point par rapport à 2018) et 10,8% (+0,6 point) du total.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par région (*) – Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

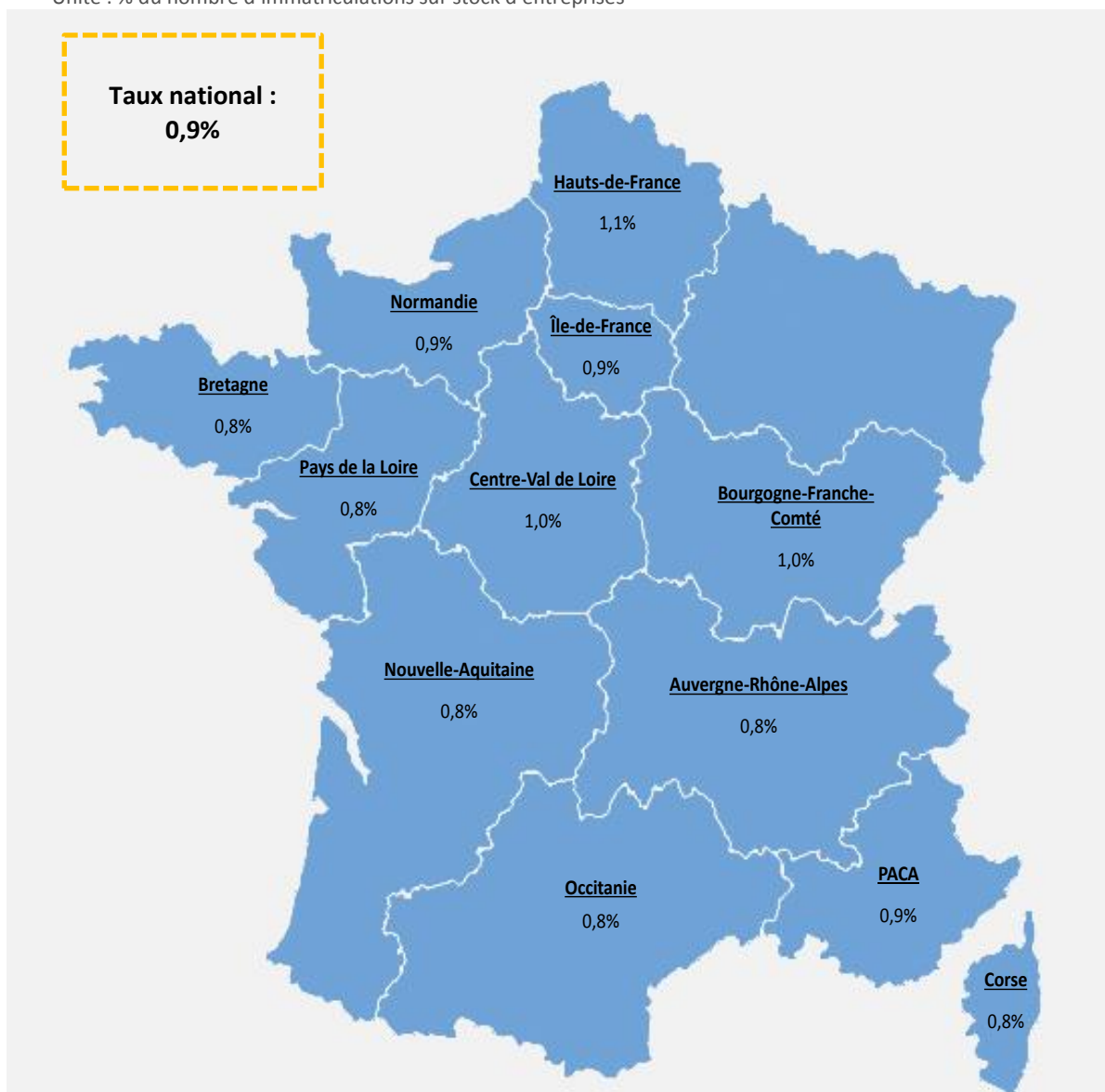
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Le taux d'ouverture de procédure collective

En 2019, le taux national d'ouvertures de procédures collectives se porte à 0,9% en France métropolitaine (hors Grand Est). En 2018, ce taux s'élevait à 1,1%. La région des Hauts de France affiche encore le taux le plus élevé (1,1% contre 1,4% en 2018).

■ Taux d'ouvertures de procédures collectives national et par région (*) – Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

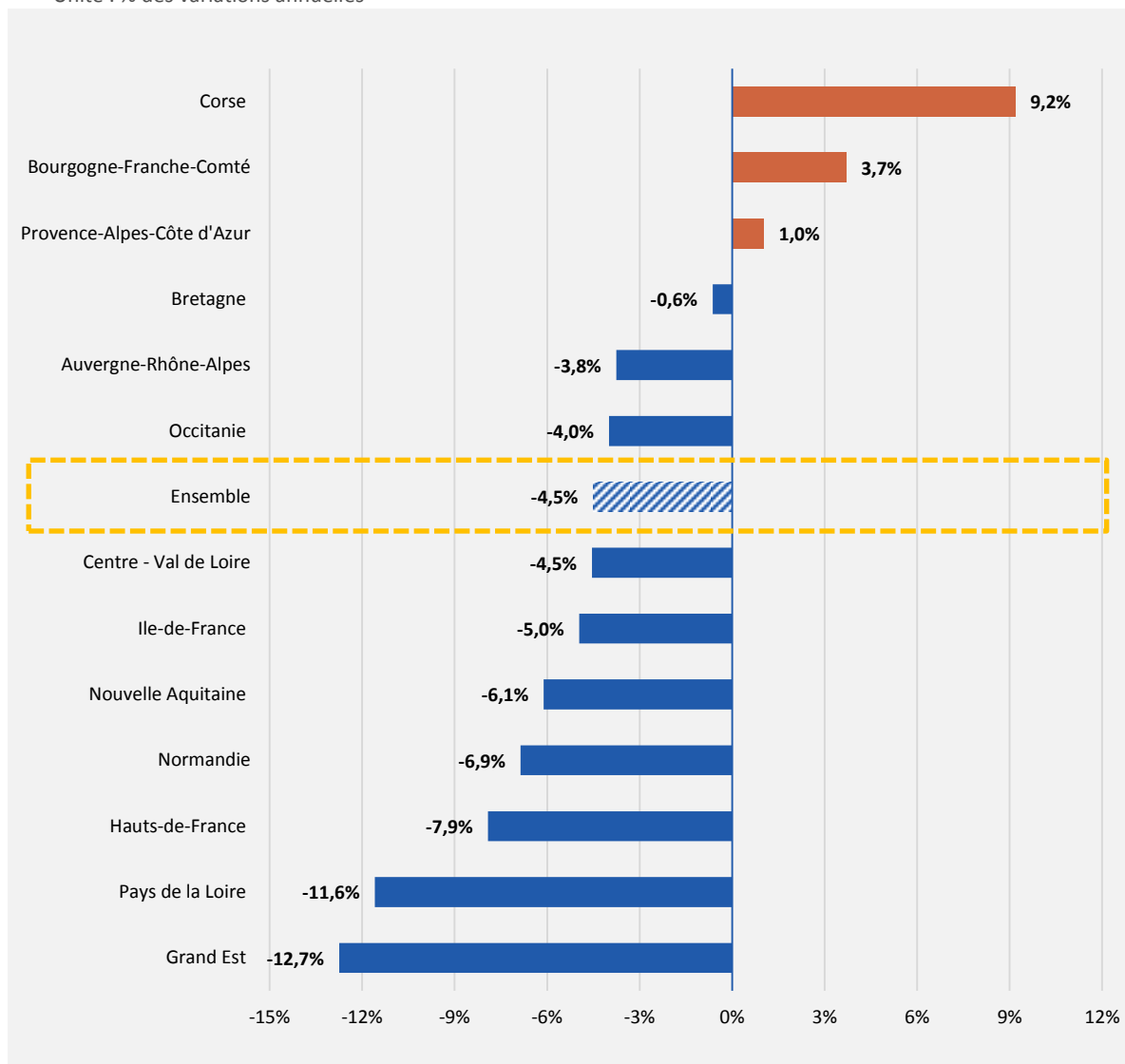
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives par région

Seules trois régions enregistrent une augmentation de leurs procédures collectives en 2019. La Corse affiche le rythme de croissance le plus élevé (+9,2%), devant la Bourgogne-Franche-Comté (+3,7%) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (+1%). A l'inverse, dans le Grand Est, les procédures collectives diminuent de près de 13%.

■ Évolution des procédures collectives par région entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

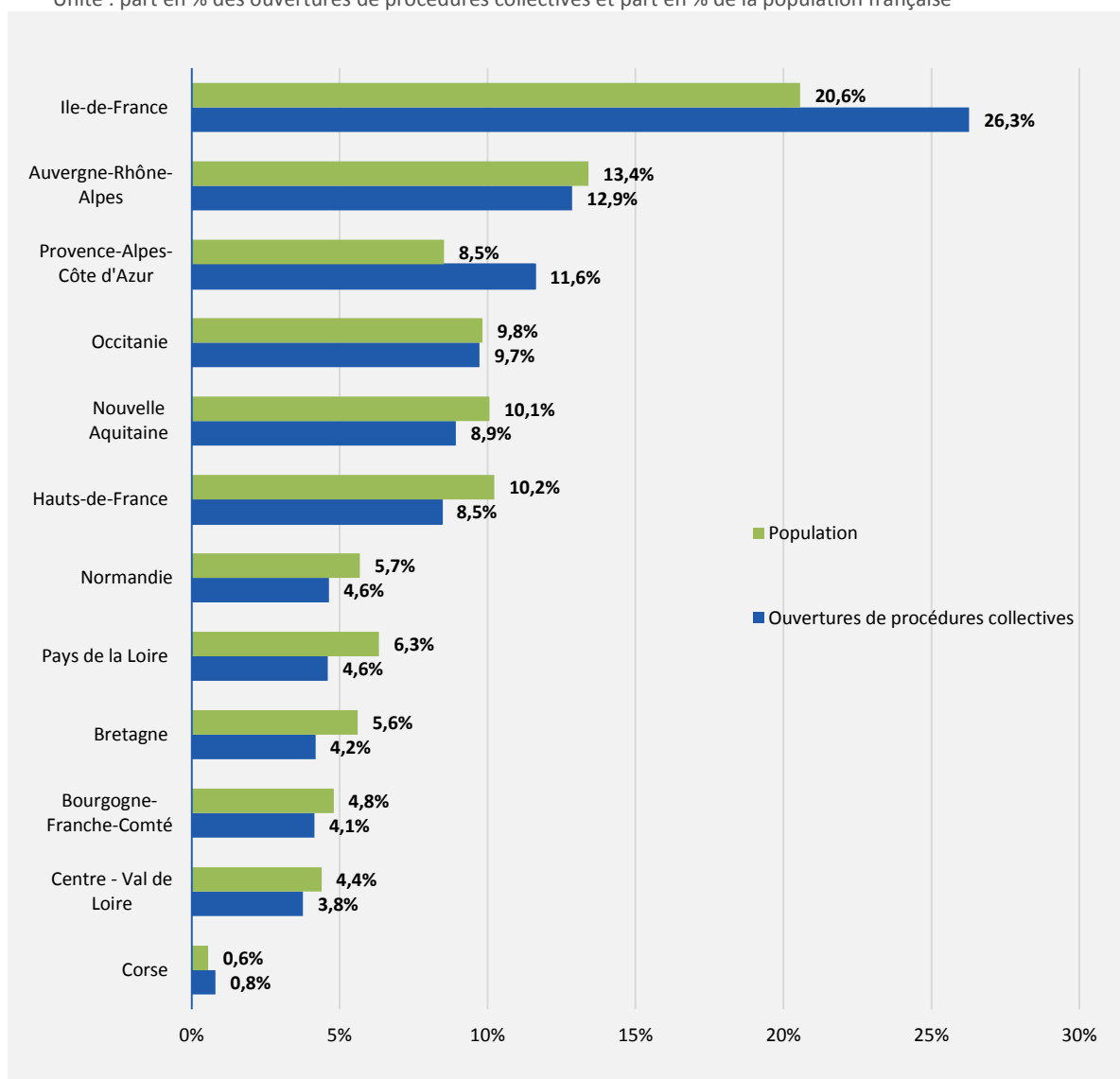
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition géographique vs population française

Accueillant 20,6% de la population, l'Ile-de-France contribue à 26,3% des ouvertures de procédures collectives en 2019 (hors Grand Est). Comme au cours de l'exercice précédent, la région est suivie par l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur qui représentent respectivement 12,9% (13,4% de la population) et 11,6% (8,5% de la population) du total.

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée à la population française (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



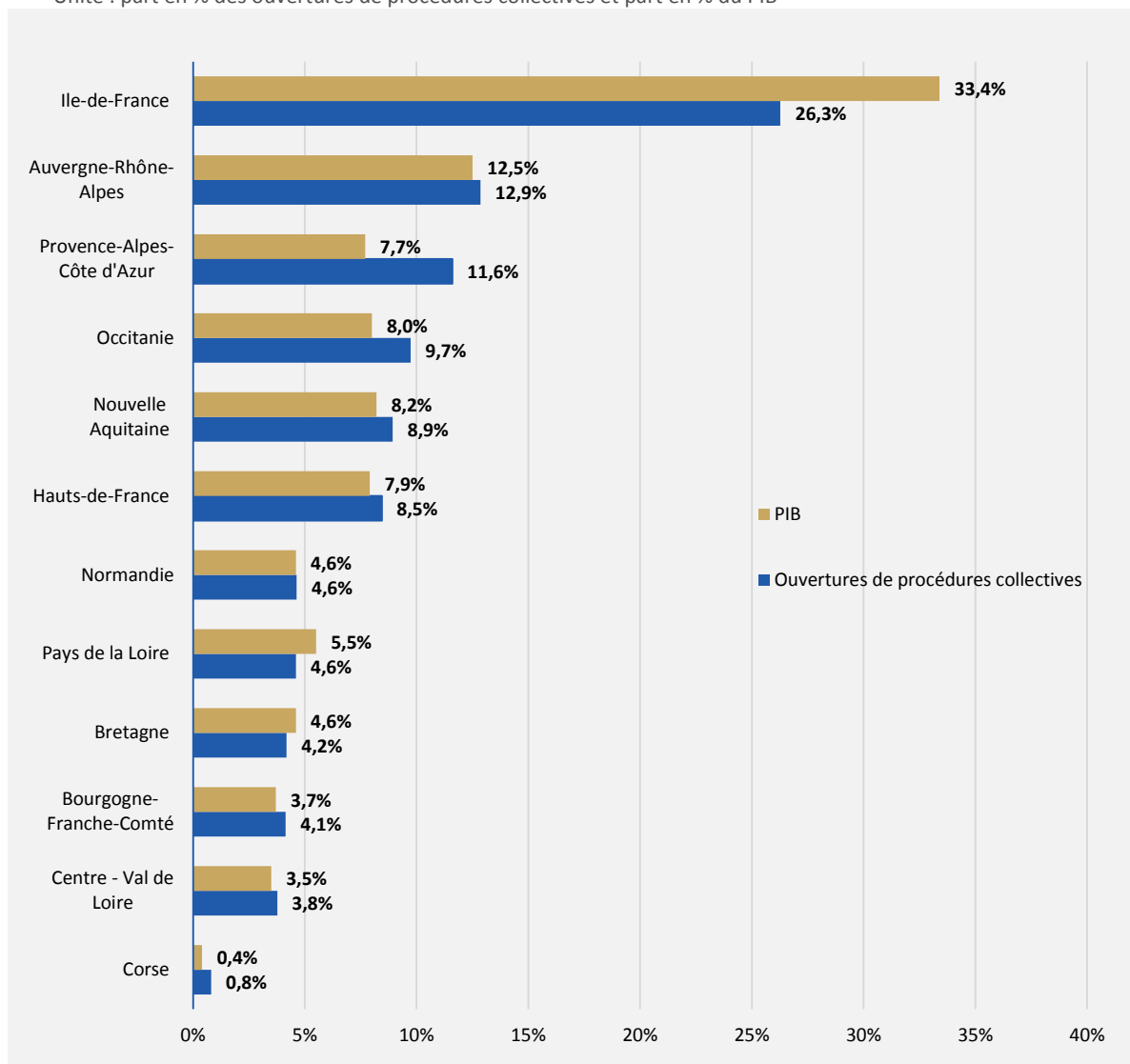
(*) Hors Grand Est et DOM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

Région la plus riche (plus du tiers du PIB), l’Ile-de-France reste également la première contributrice aux ouvertures de procédures collectives en 2019, avec plus du quart du total.

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée au PIB (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Grand Est et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

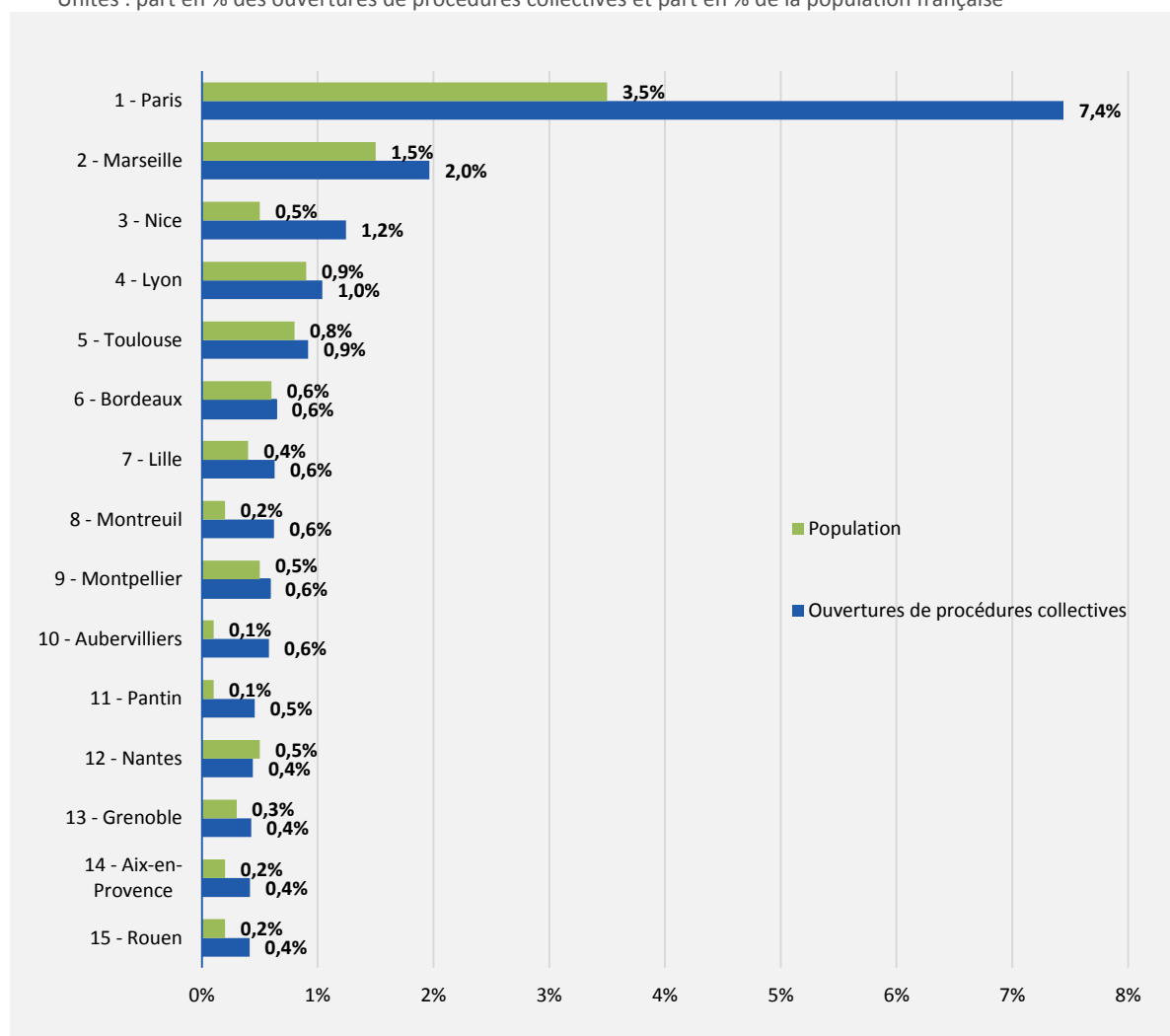
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France (3,5% de la population totale), Paris représente 7,4% des ouvertures de procédures collectives en 2019, soit 0,3 point de plus qu'en 2018. La capitale devance très largement Marseille (2% du total) et Nice (1,2% du total). Il faut souligner que 3 villes de Seine-Saint-Denis (Montreuil, Aubervilliers et Pantin) figurent parmi les 15 premières agglomérations du classement des ouvertures de procédures.

■ Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'ouvertures de procédures collectives comparé à la population (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2019) et Insee (données 2015)

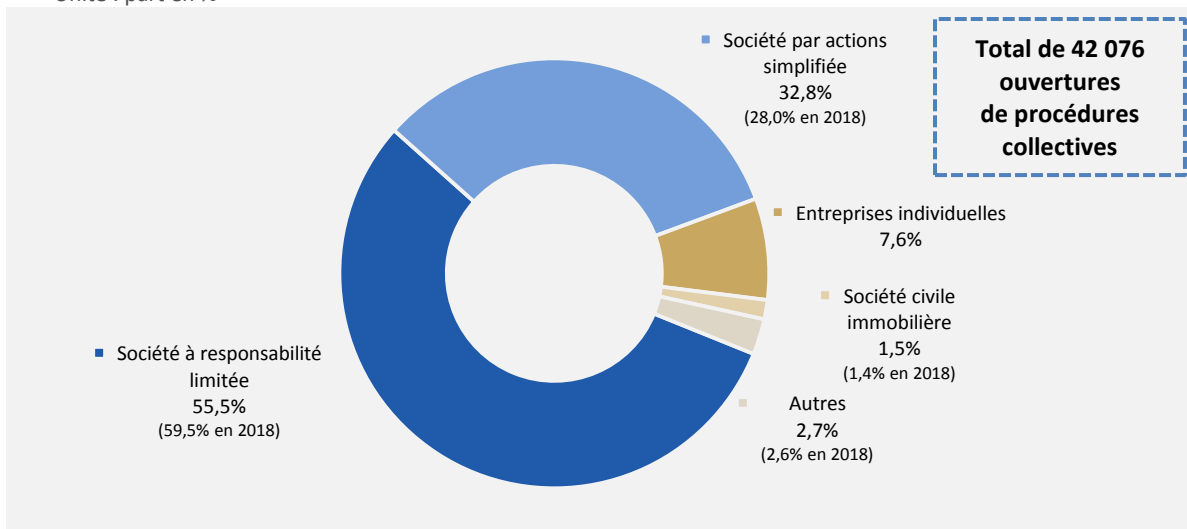
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition selon le statut juridique

Représentant 55,5% du total en 2019 (contre 59,5% en 2018), la société à responsabilité limitée (SARL) reste encore le principal statut juridique des entreprises visées par une ouverture de procédure collective. Viennent ensuite la société par actions simplifiée (32,8% du total) et les entreprises individuelles (7,6% du total).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : part en %

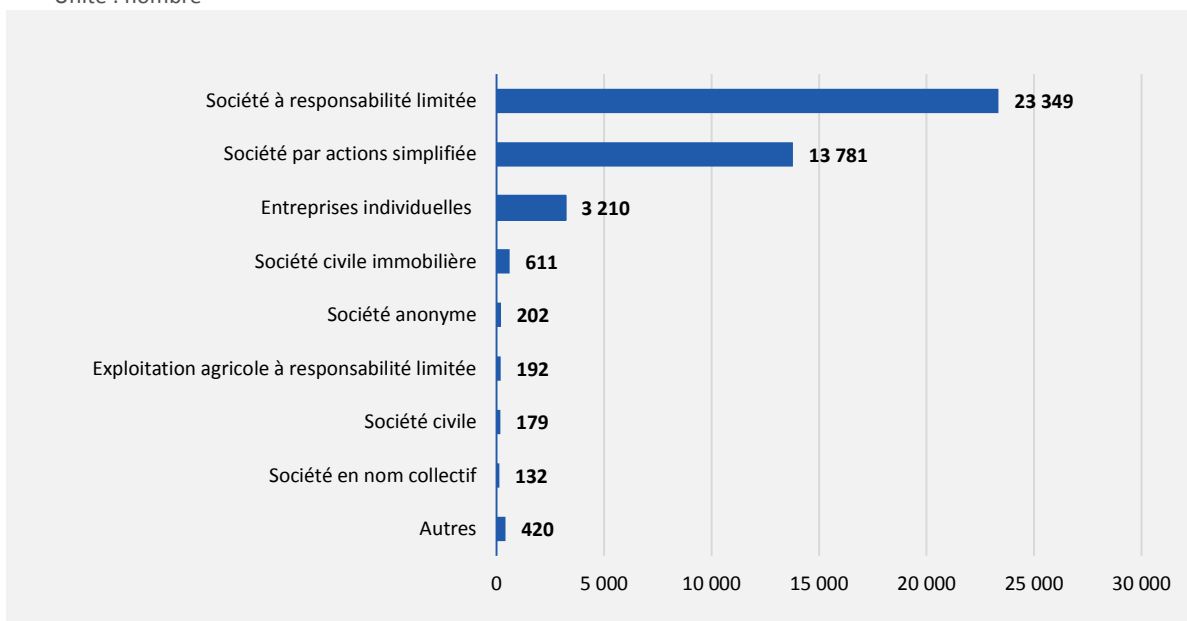


(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

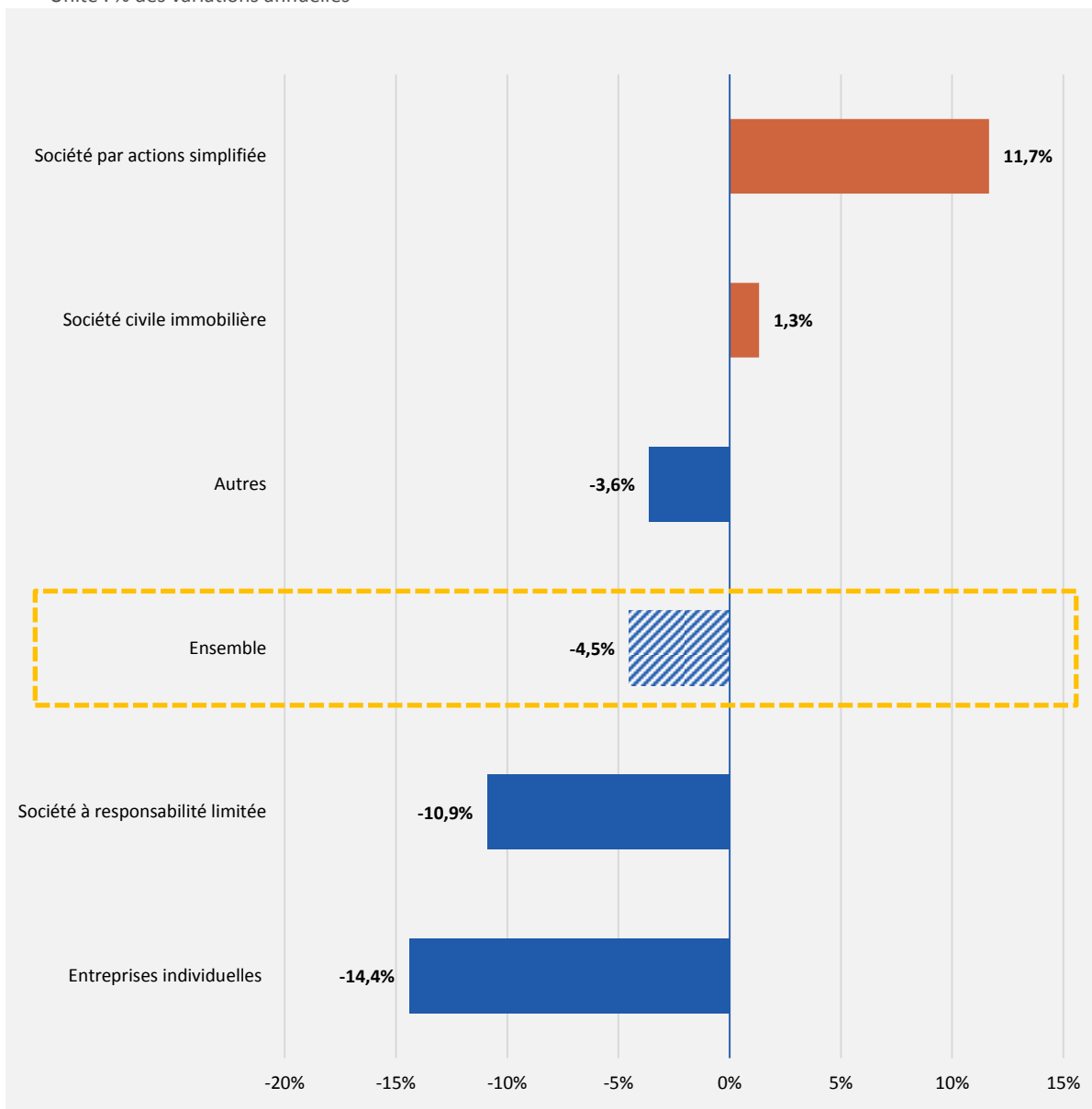
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

Évolution 2018 vs 2019 des procédures collectives selon le statut juridique

La société par action simplifiée et la société civile immobilière sont les deux statuts juridiques qui affichent une hausse des procédures collectives en 2019, respectivement +11,7% et +1,3%.

■ Évolution des procédures collectives selon le statut juridique entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

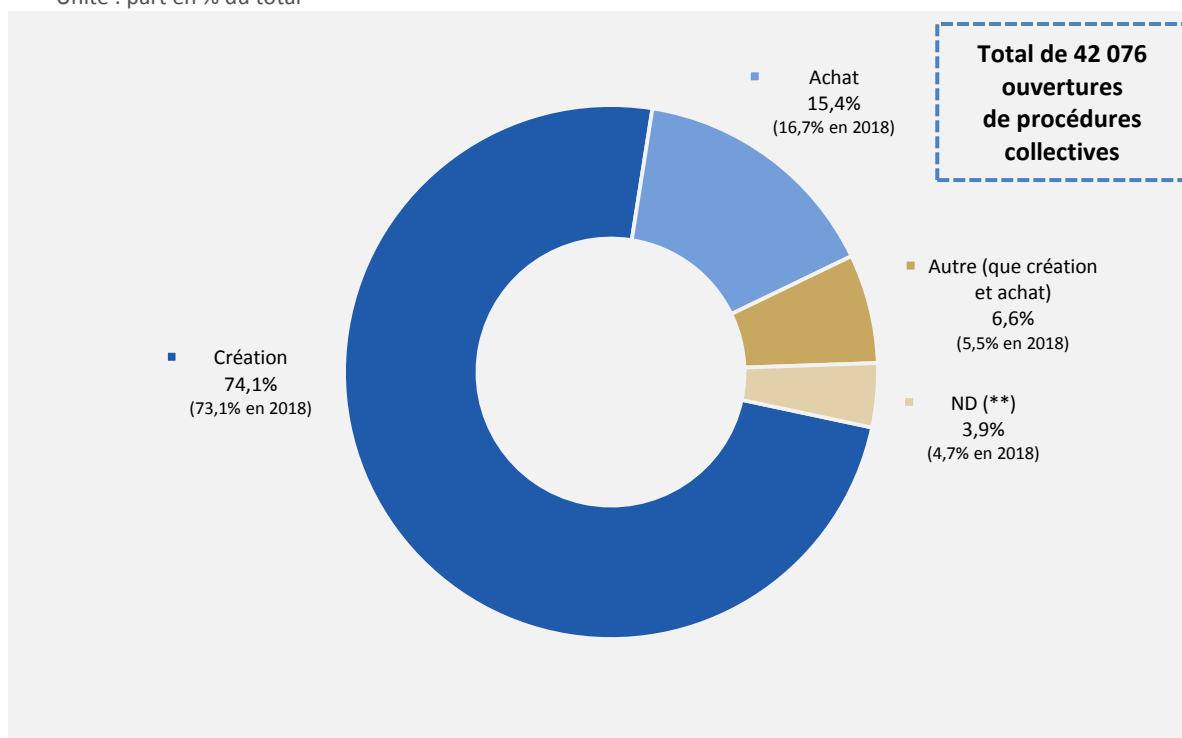
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition selon l'origine des fonds

Dans plus de 74% des cas au cours de l'année 2019, la création est à l'origine des fonds pour les entreprises visées par une ouverture de procédure collective. C'est 1 point de plus comparé à l'exercice 2018.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total



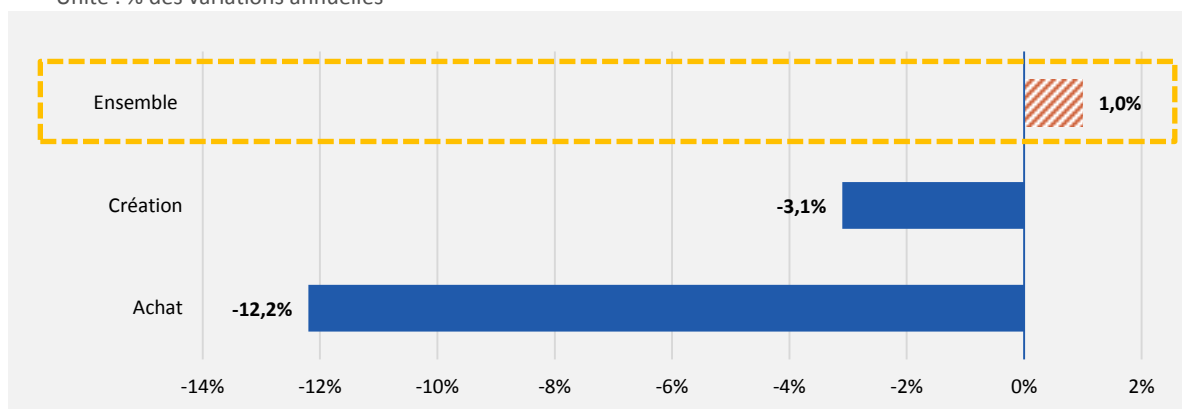
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Évolution des procédures collectives selon l'origine des fonds entre 2018 et 2019 (*)(**)

Unité : % des variations annuelles



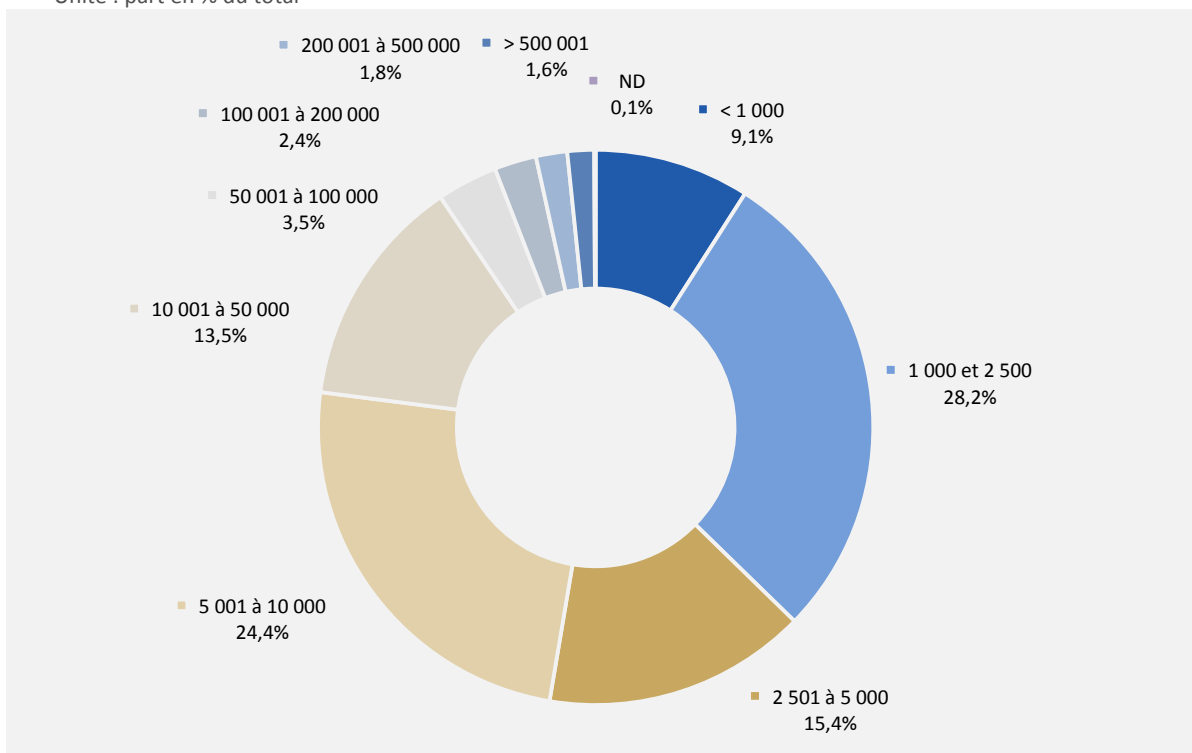
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM / (**) La hausse de l'indicateur est liée à l'évolution des postes Autre et ND qui ne sont pas représentés dans le graphique / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019
 La répartition selon le montant du capital

En 2019, 37,3% des ouvertures de procédures collectives ont été réalisées à l'encontre d'entreprises disposant d'un capital inférieur 2 500 euros. En 2018, cette part s'élevait à 34,6% (+2,7 points).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le montant du capital
 Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

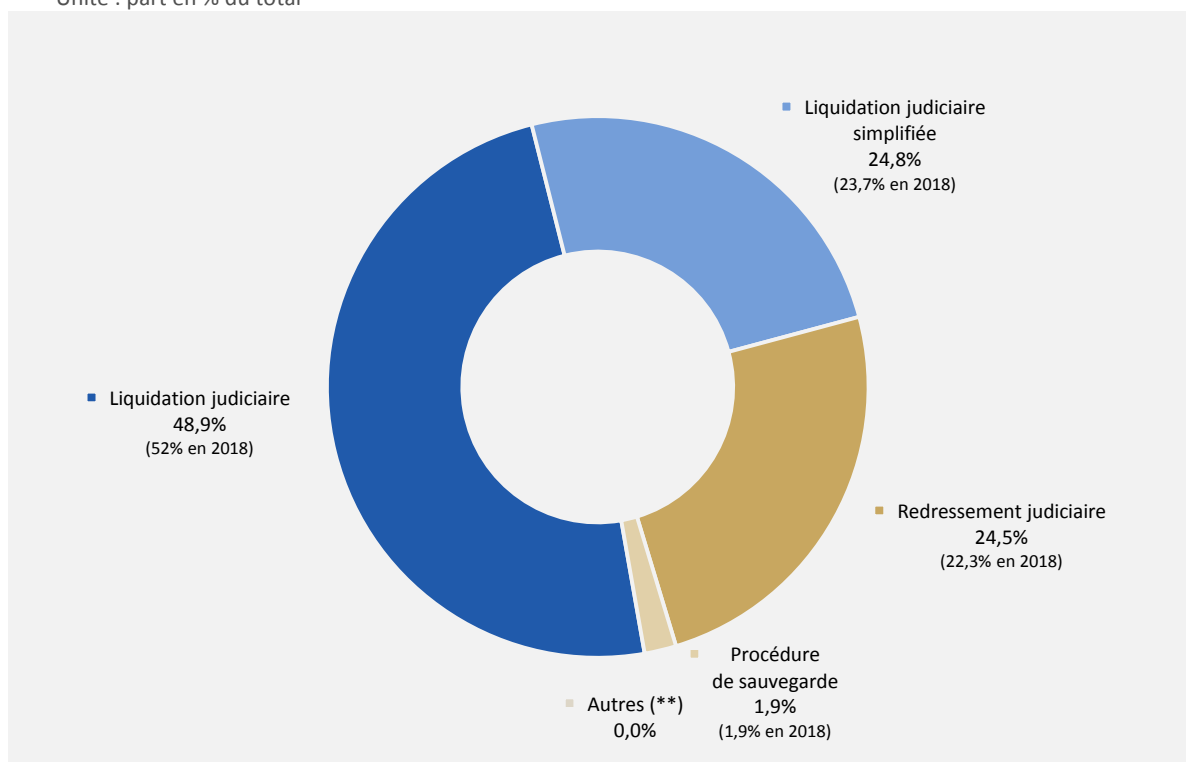
6.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition par type de jugement

Dans un peu moins de la moitié des cas en 2019, la liquidation judiciaire est employée dans les ouvertures de procédures collectives visant des entreprises. Viennent ensuite la liquidation judiciaire simplifiée (24,8% du total) et le redressement judiciaire (24,5%). Entre 2018 et 2019, le recours à la liquidation judiciaire dans les ouvertures de procédures collectives a reculé de 10,4%, au profit notamment du redressement judiciaire.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par type de jugement (*)

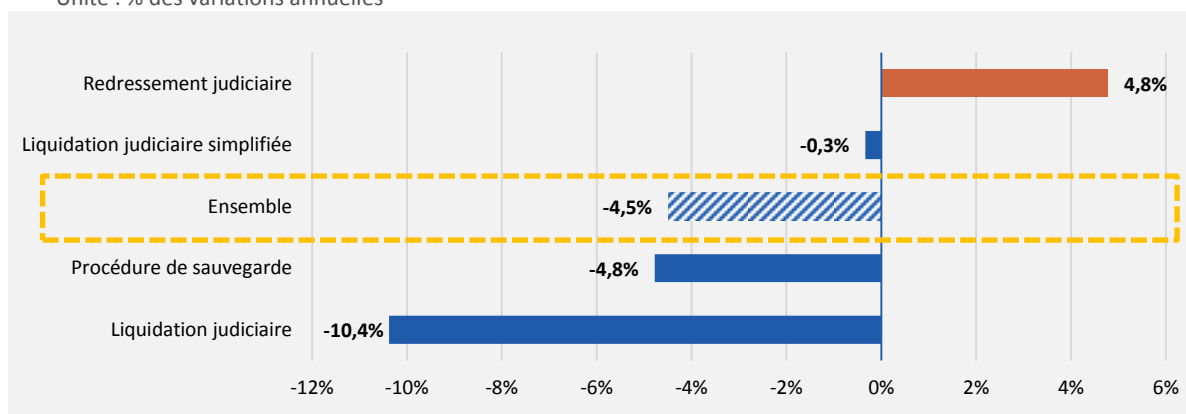
Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM / (**) Procédure de rétablissement professionnel, Procédure de sauvegarde financière accélérée, Procédure de sauvegarde accélérée
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Évolution des procédures collectives selon le type de jugement entre 2018 et 2019 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

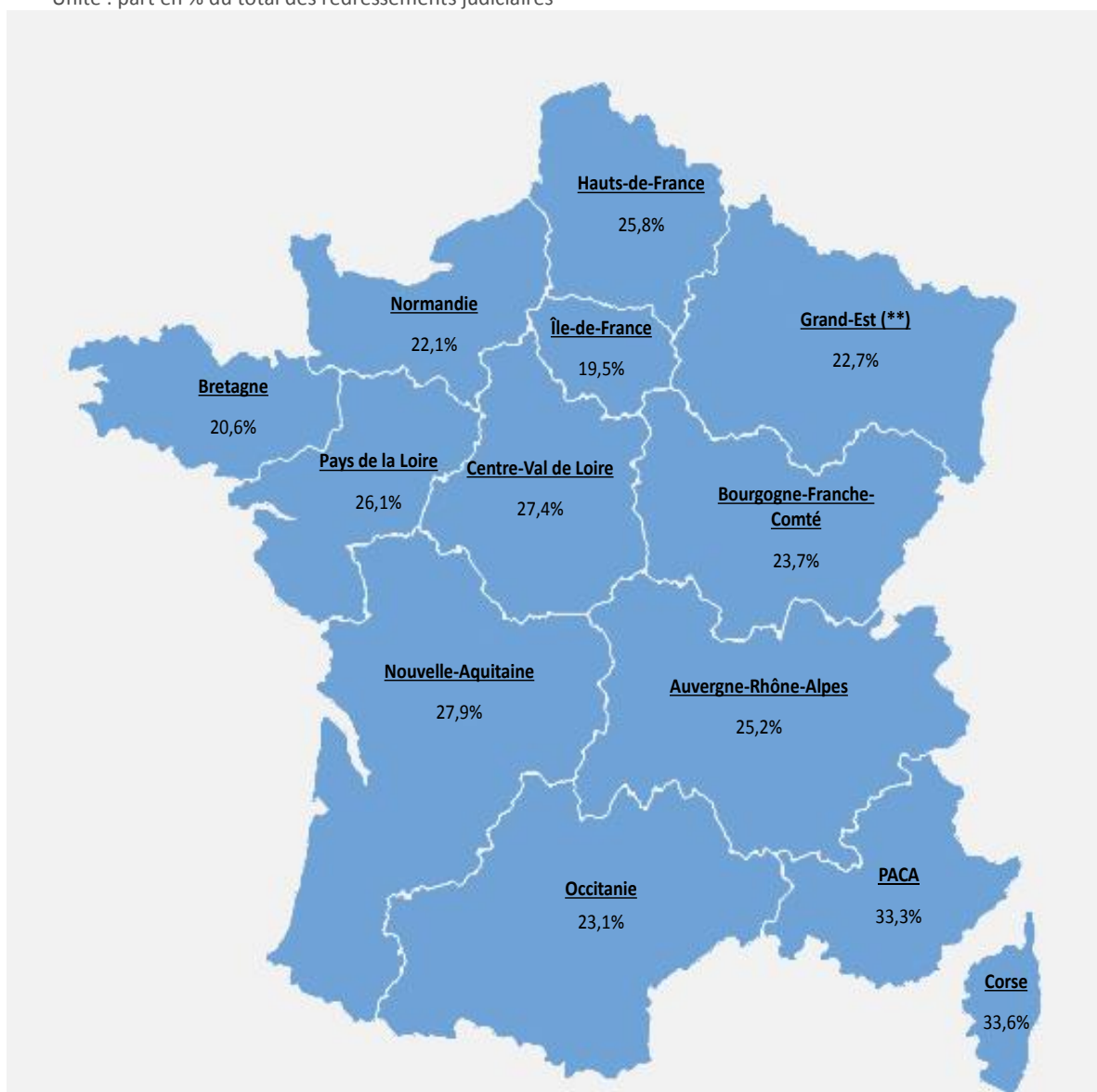
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition des procédures de redressement judiciaire par région

En Corse, le poids des redressements judiciaires dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives s'élève à 33,6% (contre 44,6% en 2018), un niveau largement supérieur à la moyenne de l'ensemble de la France métropolitaine (24,5%). *A contrario*, en Ile-de-France, la part des redressements judiciaires est encore la plus faible, tombant à moins de 20%.

■ Répartition des procédures de redressement judiciaire par région (*)

Unité : part en % du total des redressements judiciaires



(*) Redressement judiciaire, redressement judiciaire général et redressement judiciaire simplifié

(**) Hors Alsace, Lorraine

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

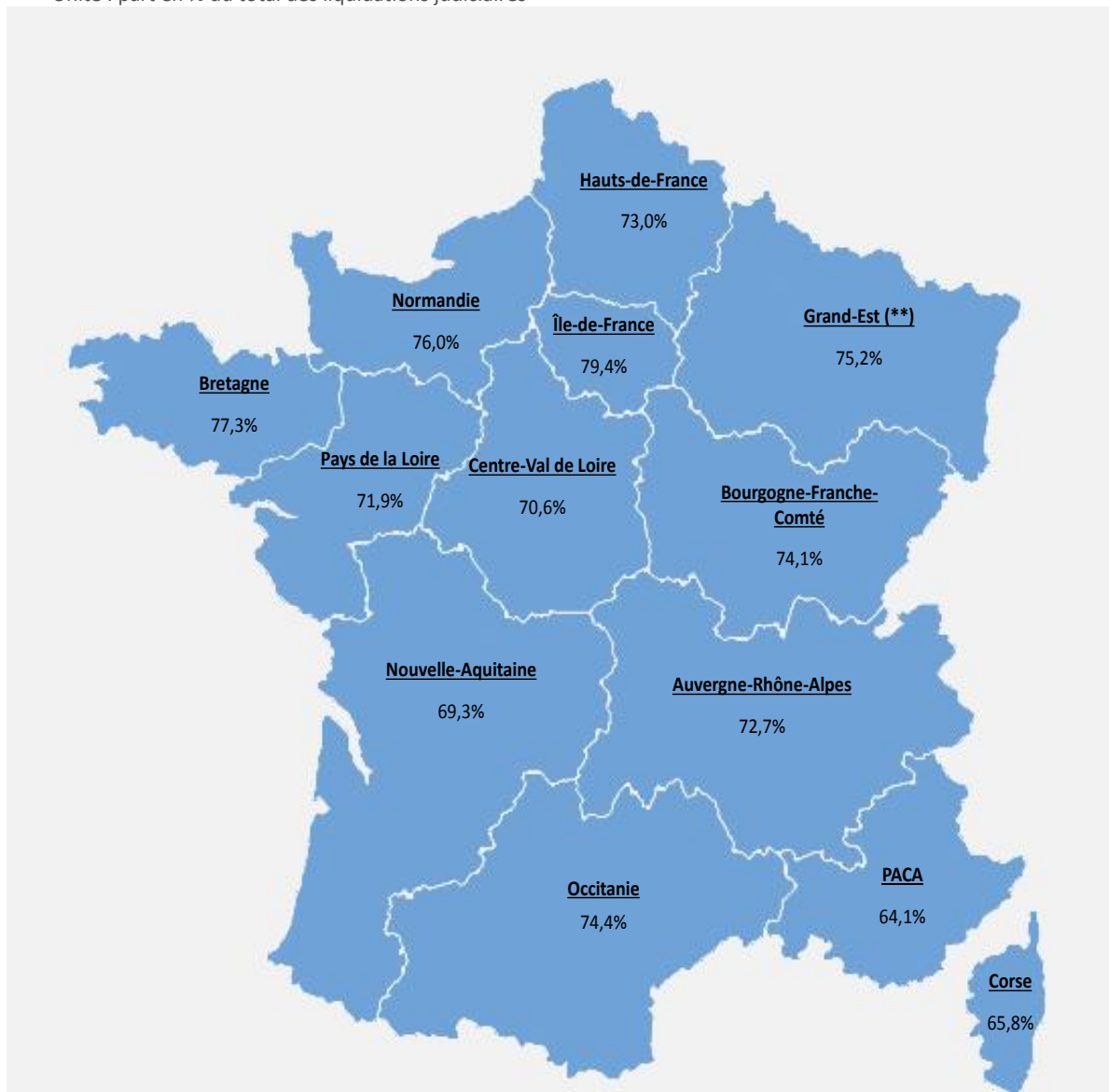
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région

En Ile-de-France, les ouvertures de procédures collectives ont lieu dans 79,4% des cas sous la forme de liquidation judiciaire en 2019. C'est toutefois 7,4 points de moins qu'en 2018. Cette part tombe à 65,8% en Corse (contre 53,4% en 2018).

■ Répartition des procédures de liquidation judiciaire par région (*)

Unité : part en % du total des liquidations judiciaires



(*) Liquidation judiciaire et liquidation judiciaire simplifiée / (**) Hors Alsace, Lorraine
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

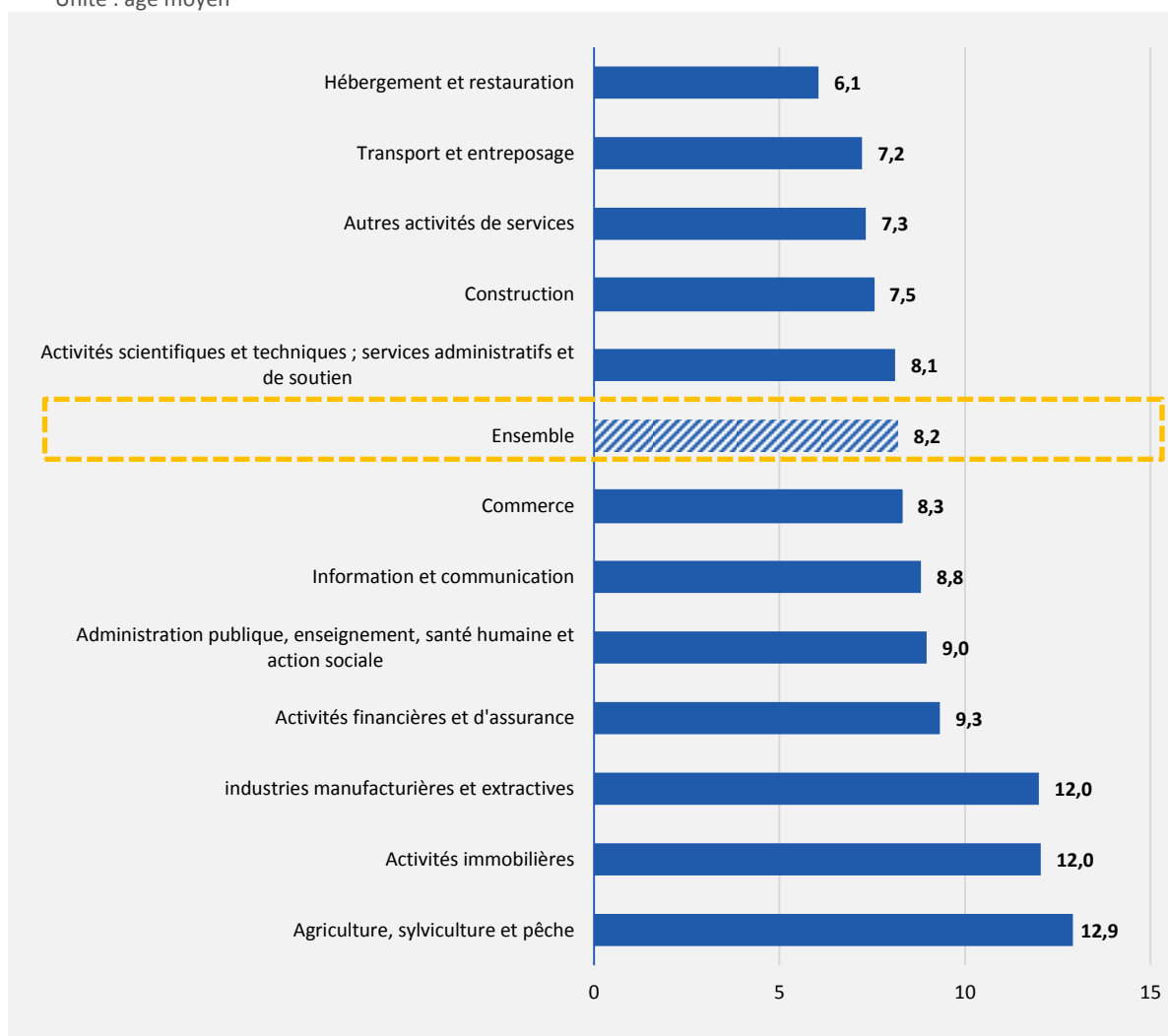
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective

En 2019, l'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective est de 8,2 ans (+0,1 an par rapport à 2018). Le secteur de l'Hébergement-restauration reste celui où l'âge moyen est le plus jeune (6,1 ans). À l'inverse, les entreprises du secteur de l'Agriculture, la sylviculture et la pêche présentent l'âge moyen le plus élevé (12,9 ans).

■ Âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective par secteurs (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

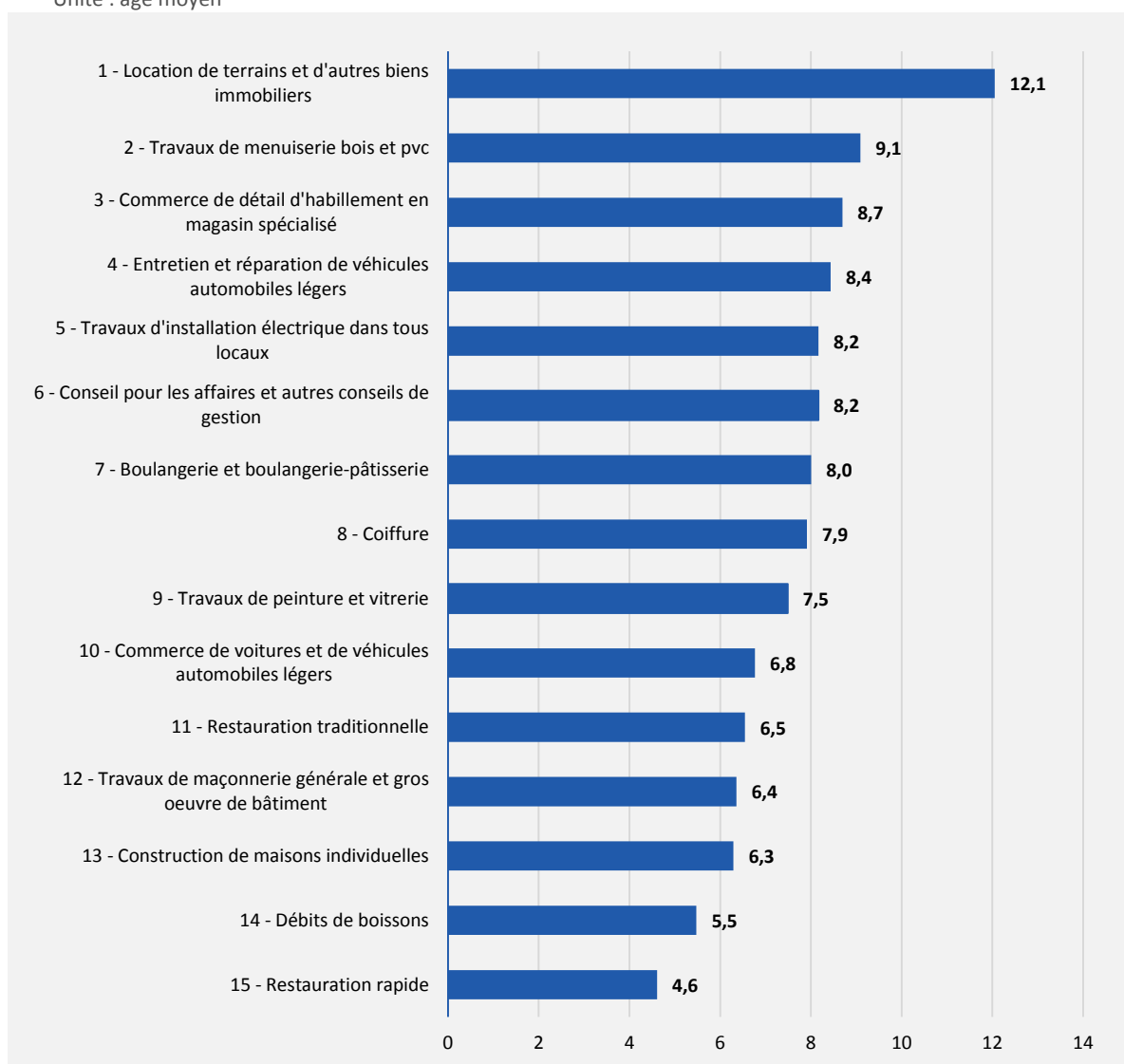
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (suite)

Parmi les secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives en 2019, c'est encore celui de la location de terrains et d'autres biens immobiliers où l'âge moyen des entreprises est le plus élevé (12,1 ans, soit 3,9 ans de plus que la moyenne nationale).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives par âge moyen

Unité : âge moyen



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

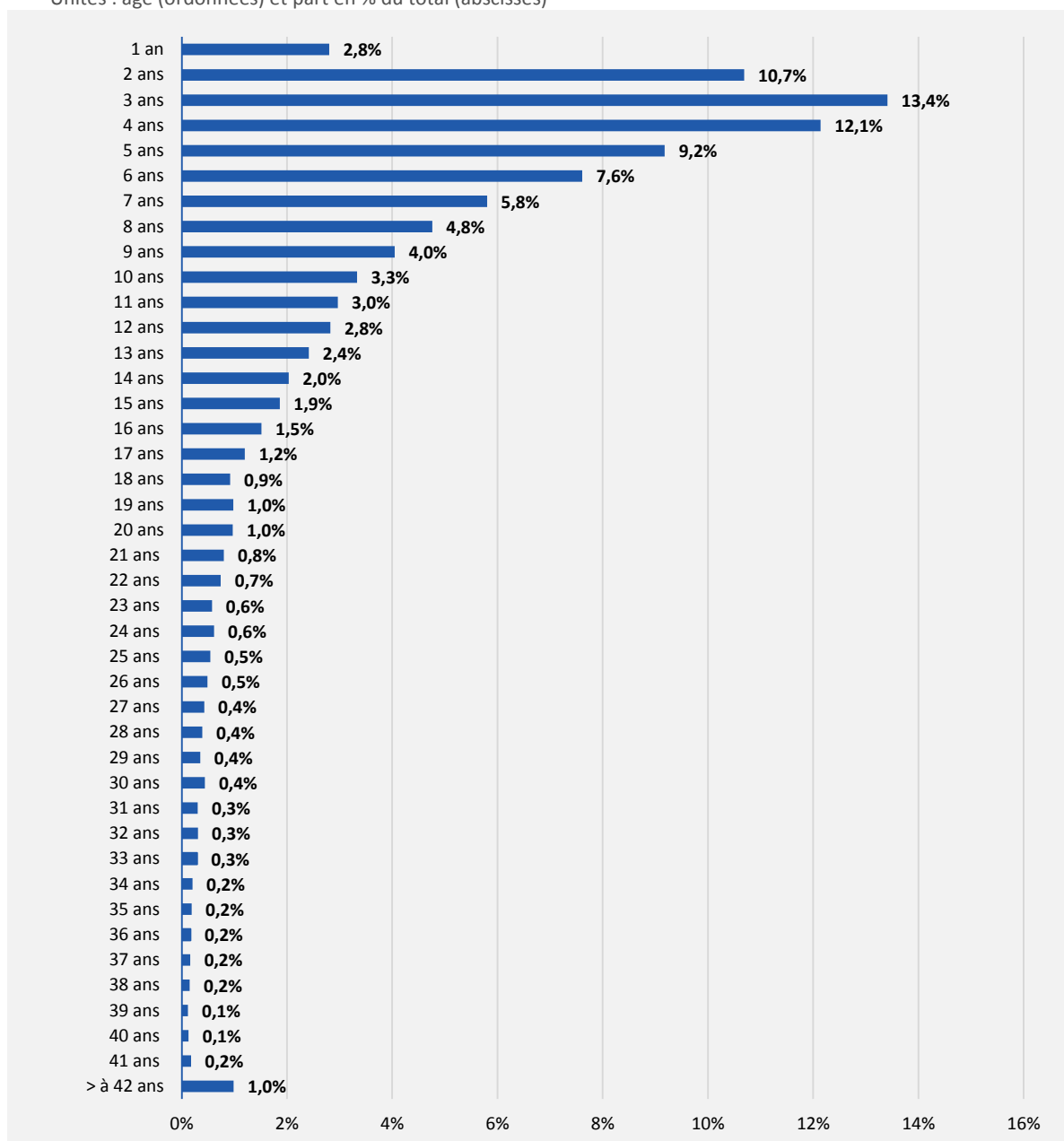
6. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2019

La répartition par la durée de vie des entreprises

Dans plus de 48% des cas en 2019, les ouvertures de procédures collectives touchent des entreprises disposant d'une existence de 5 ans et moins.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (*)

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

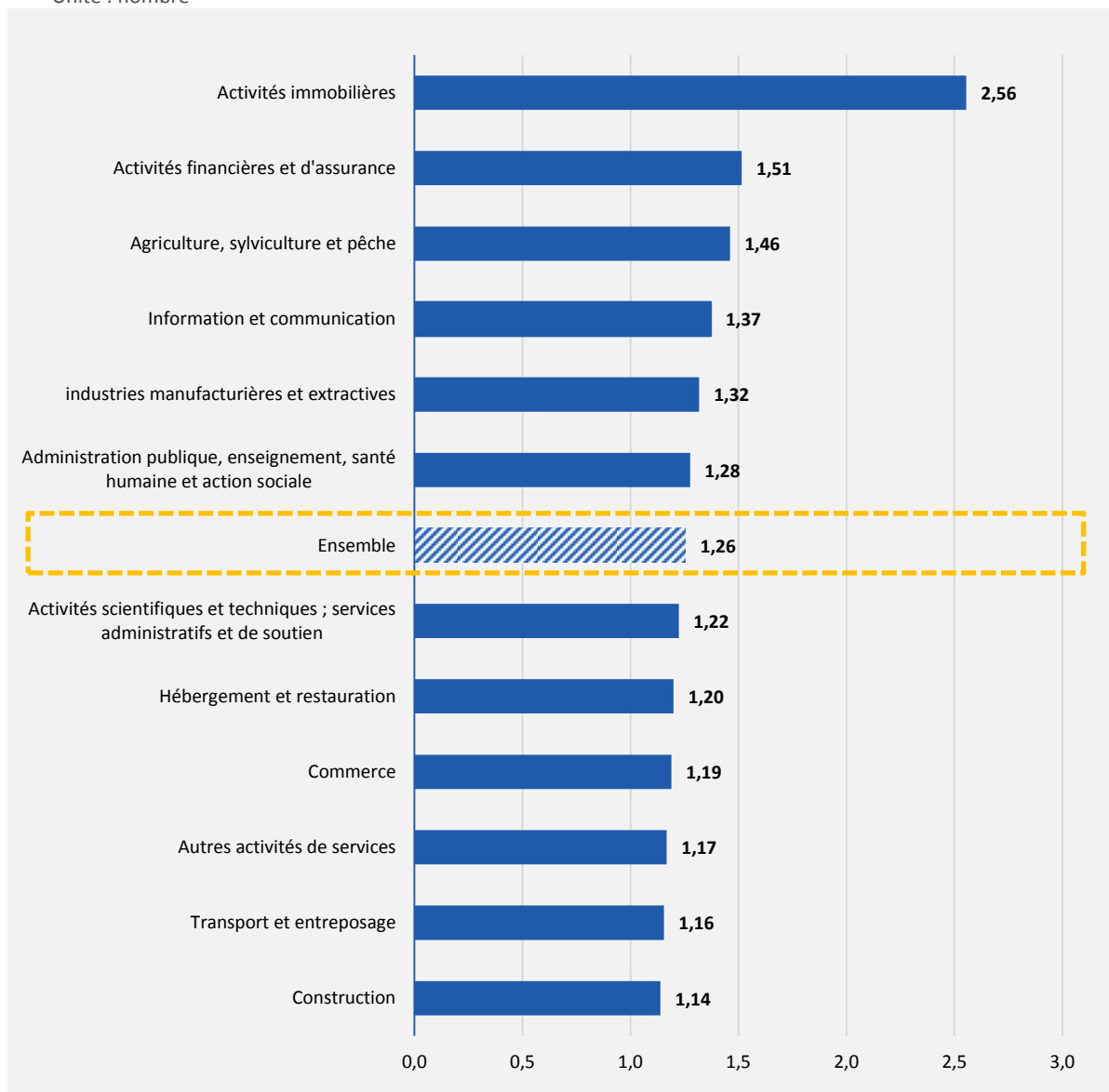
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

Le nombre moyen de dirigeants

En 2019, le nombre moyen de dirigeant dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives s'élève à 1,26 personne (contre 1,23 en 2018). Les Activités immobilières affichent de nouveau un nombre moyen supérieur (2,56 personnes), contrairement au secteur de la Construction (1,14 personne).

■ Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : nombre



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

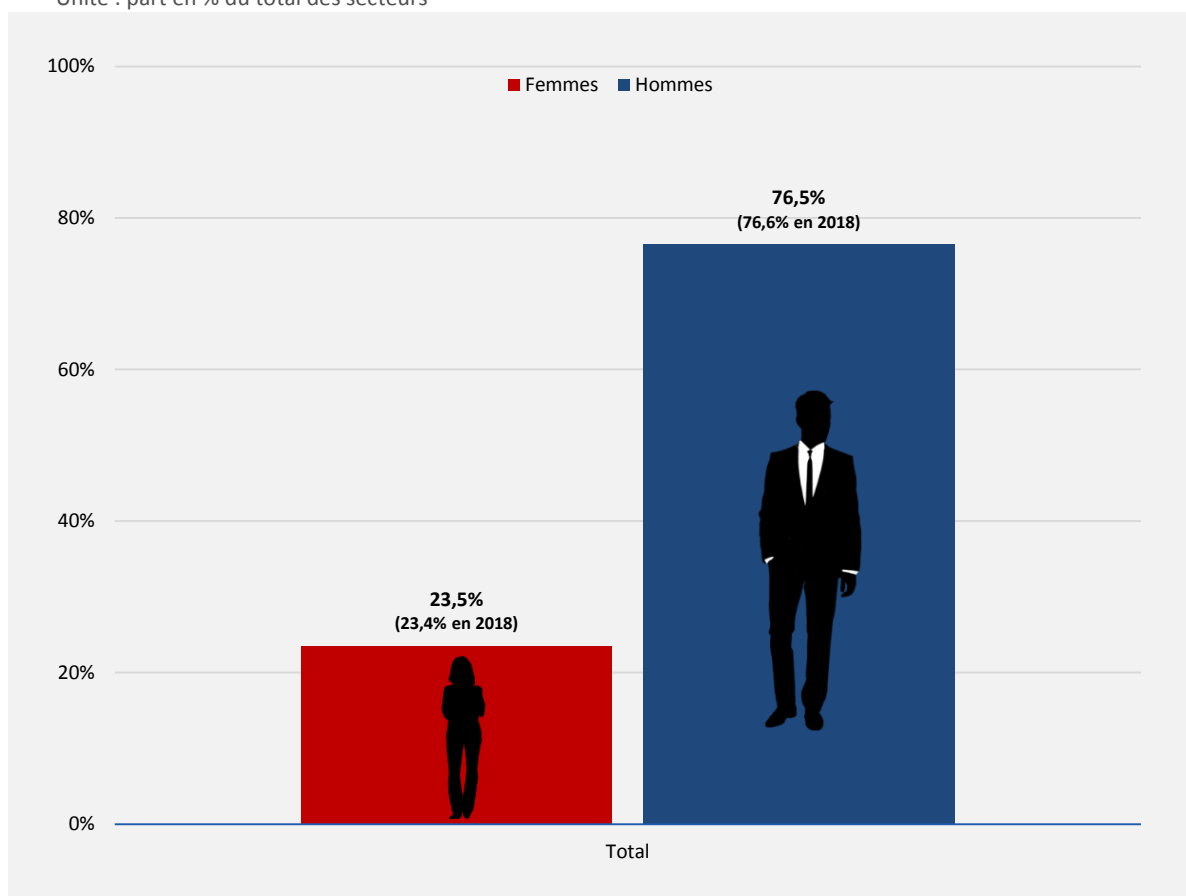
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon le sexe

En 2019, 76,5% des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective sont dirigées par des hommes. Cette part n'a quasiment pas évolué par rapport à 2018.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total des secteurs



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

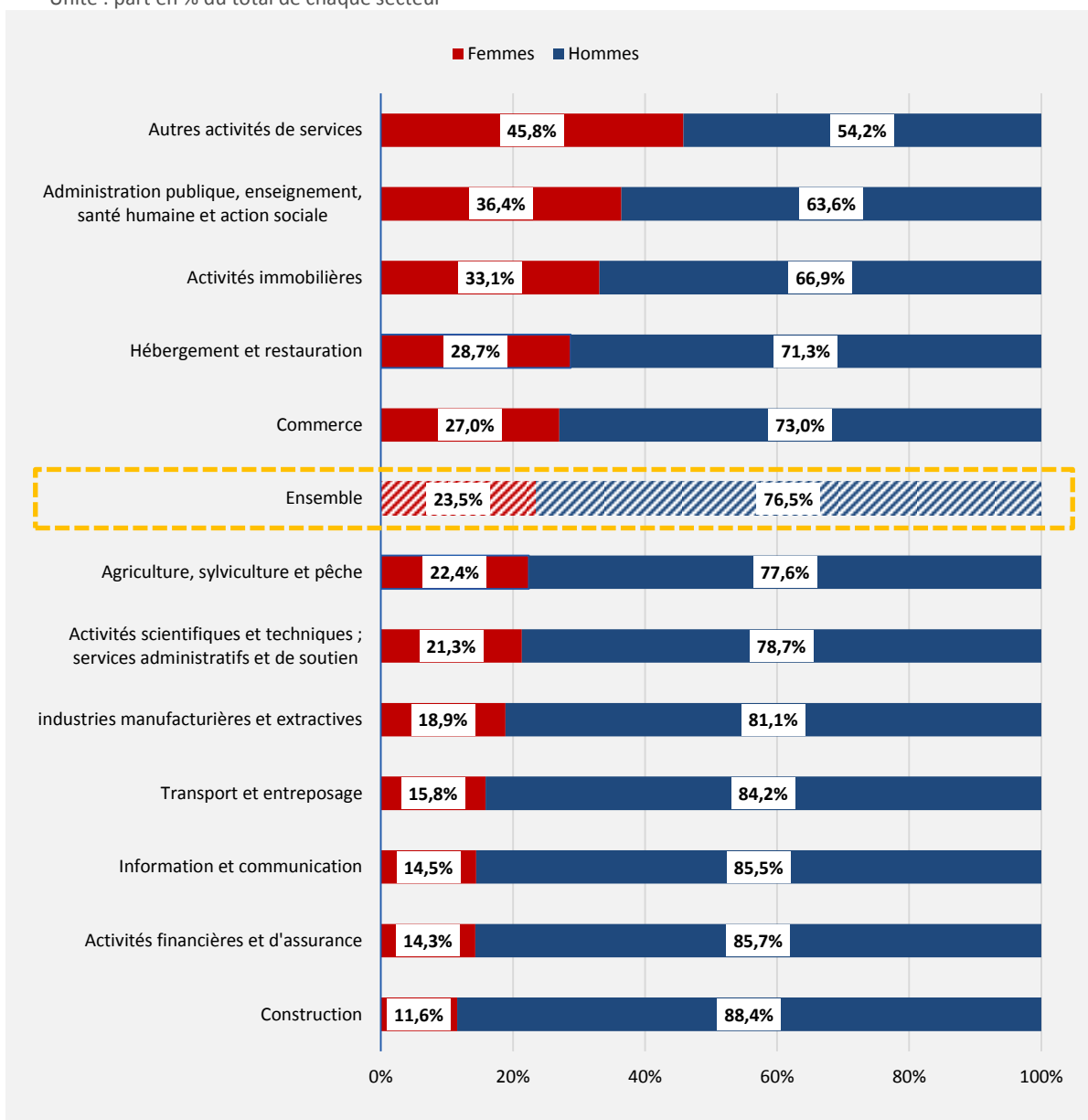
(**) ND : 0,1%

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Dans le Commerce, premier secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2019, le taux de féminisation s'élève à 27% (-0,9 point sur un an), soit un niveau supérieur à la moyenne de l'ensemble national. A l'inverse, dans le secteur de la Construction, la part des femmes tombe à 11,6%.

■ Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

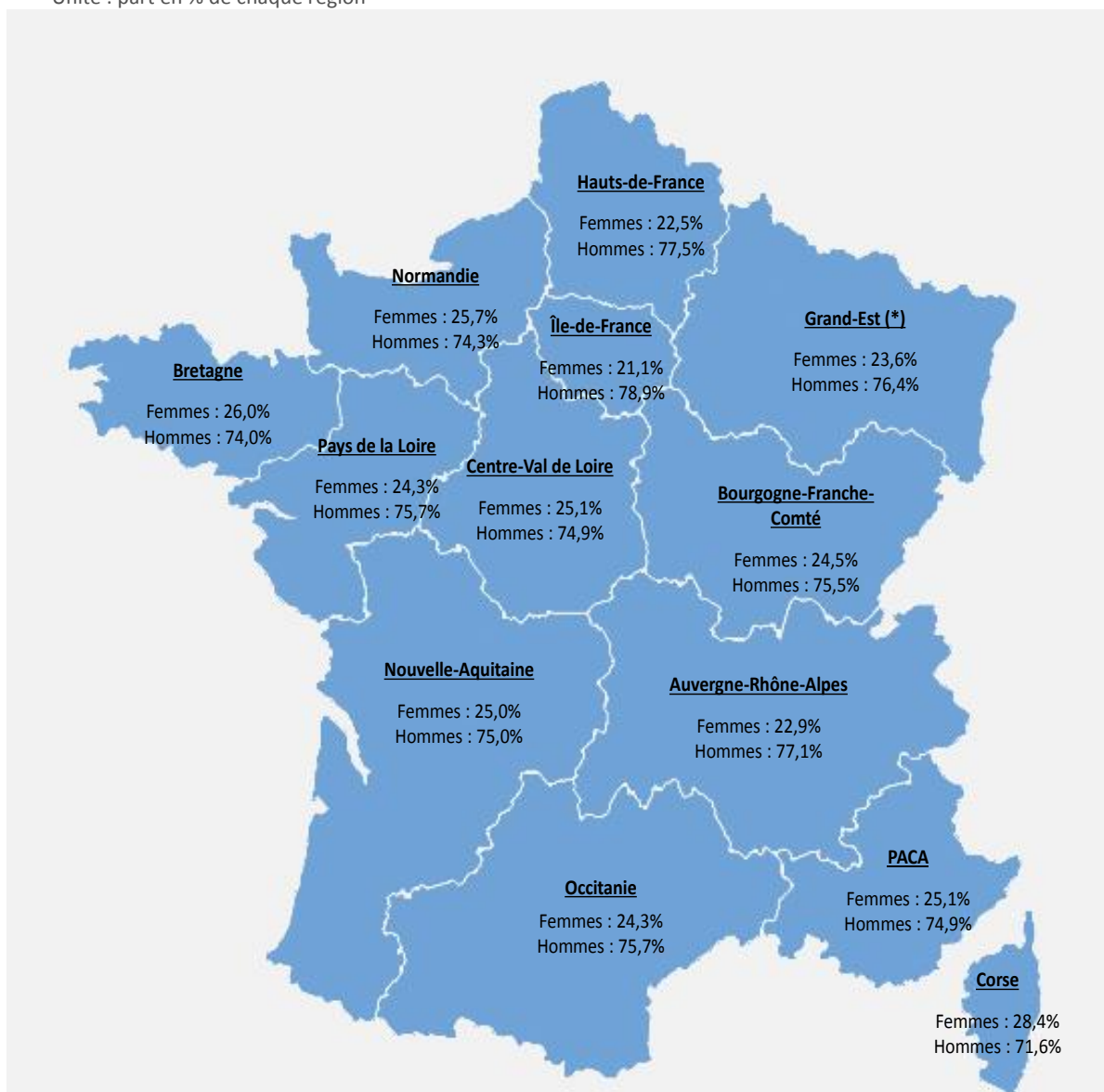
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition régionale selon le sexe

L'Île-de-France est la région où le taux de féminisation est encore le plus bas dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2019 (21,1% contre 23,5% au niveau national). *A contrario*, en Corse, la part des femmes est la plus élevée (28,4%).

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Alsace et Lorraine

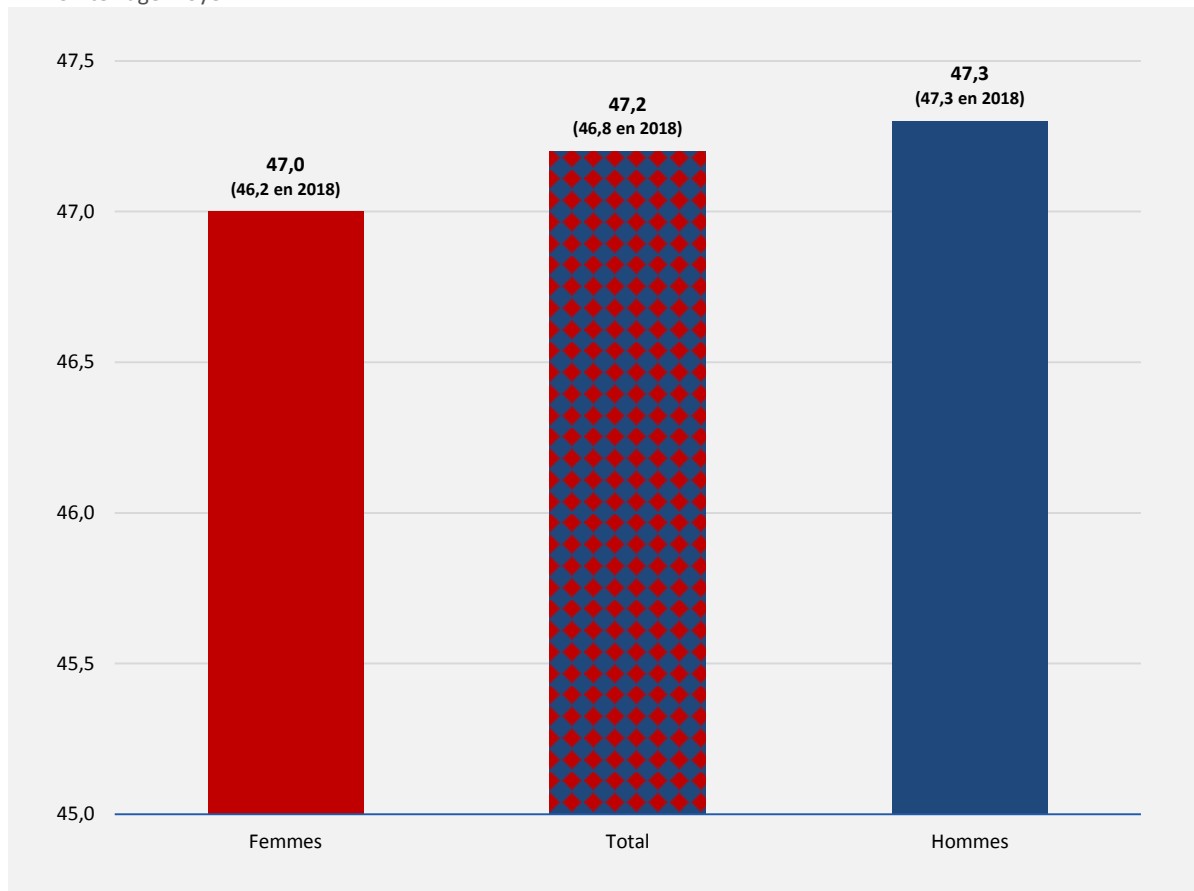
Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS La répartition selon l'âge

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2019, l'âge moyen des dirigeants s'élève à 47,2 ans (contre 45,8 ans en 2018). En moyenne celui des femmes est inférieur (47 ans) alors que celui des hommes est supérieur (47,3 ans).

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



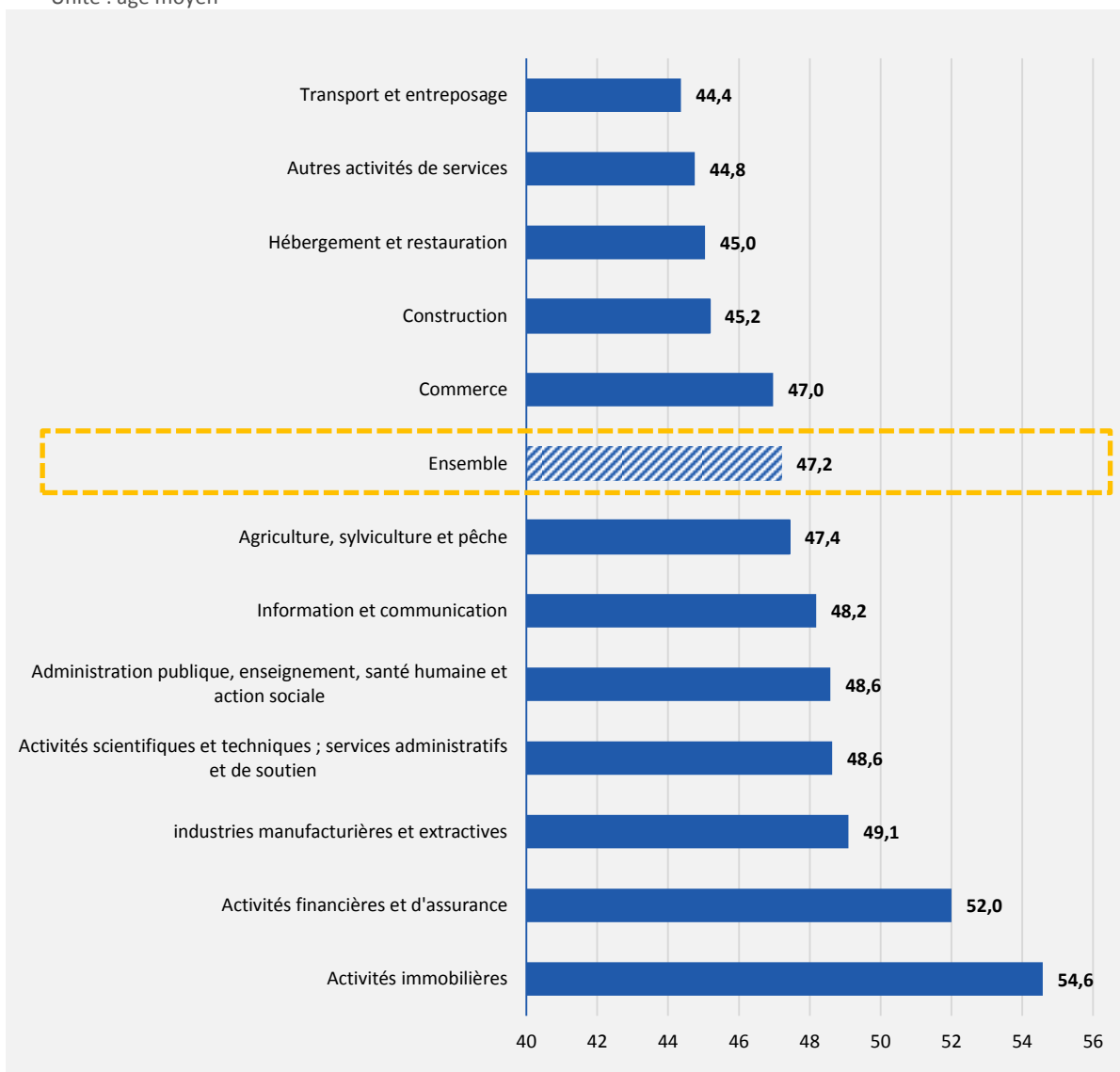
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

En moyenne, les dirigeants intervenant dans le Transport et l'entreposage, et sous le coup d'une ouverture de procédure collective, étaient âgés de 44,4 ans en 2019 (43,5 ans un an plus tôt), soit 2,8 ans de moins que l'ensemble national. *A contrario*, les dirigeants du secteur des Activités immobilières étaient âgés en moyenne de 54,6 ans (soit 7,4 ans de plus que la moyenne nationale).

■ **Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)**

Unité : âge moyen



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives, l'âge moyen des dirigeants implantés dans les Hauts-de-France est encore le moins élevé en 2019 en France métropolitaine (45,8 ans). Dans le même temps, l'âge moyen des dirigeants du Centre-Val de Loire est supérieur à celui de l'ensemble national (47,9 ans contre 47,2 ans).

■ Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Alsace et Lorraine

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

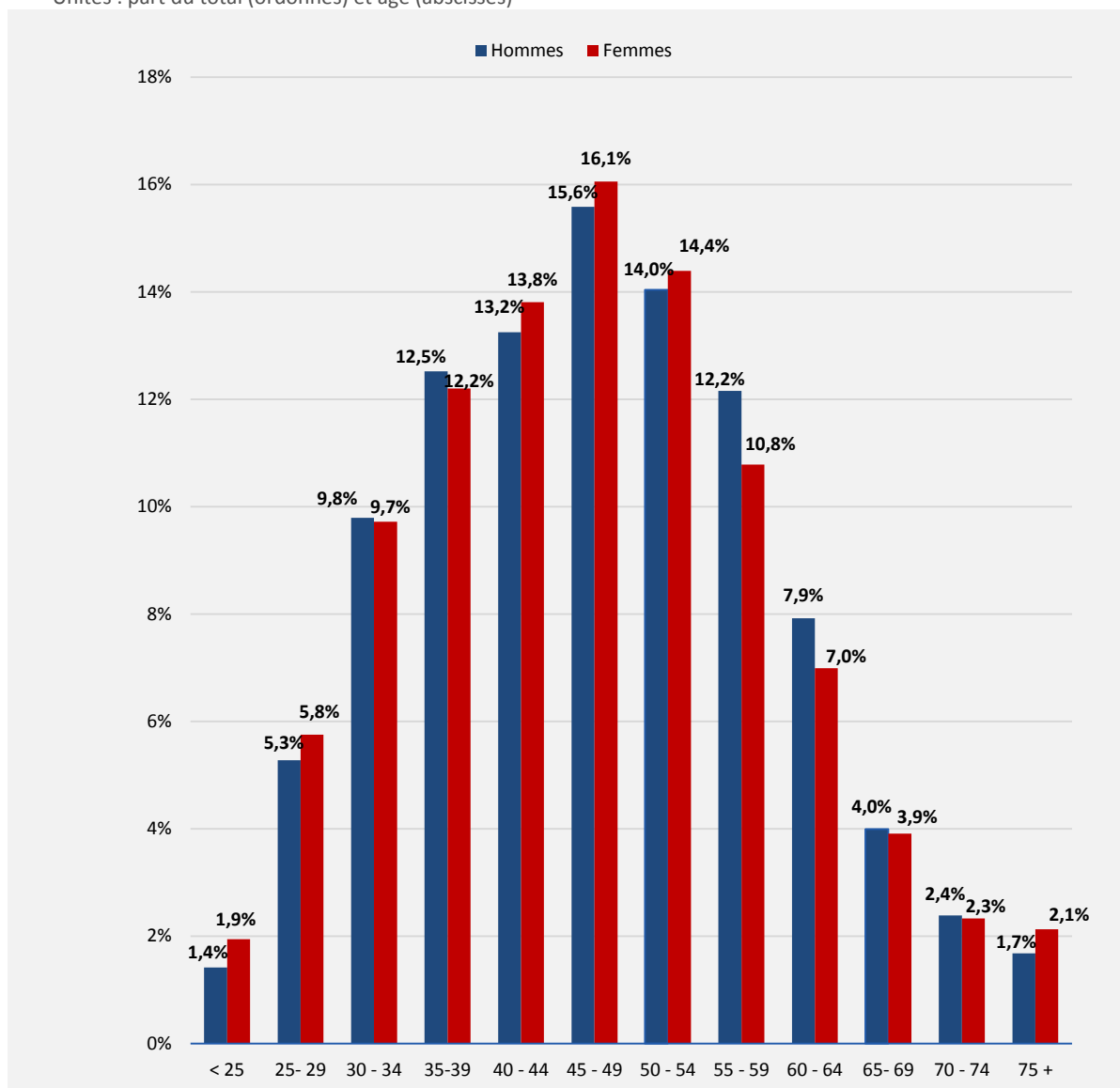
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Comme en 2018, la tranche d'âge 45-49 ans est celle qui regroupe le plus de dirigeants en 2019 (devant celle des 50-54 ans). 16,1% des femmes dirigeantes y sont représentées contre 15,6% pour les hommes.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



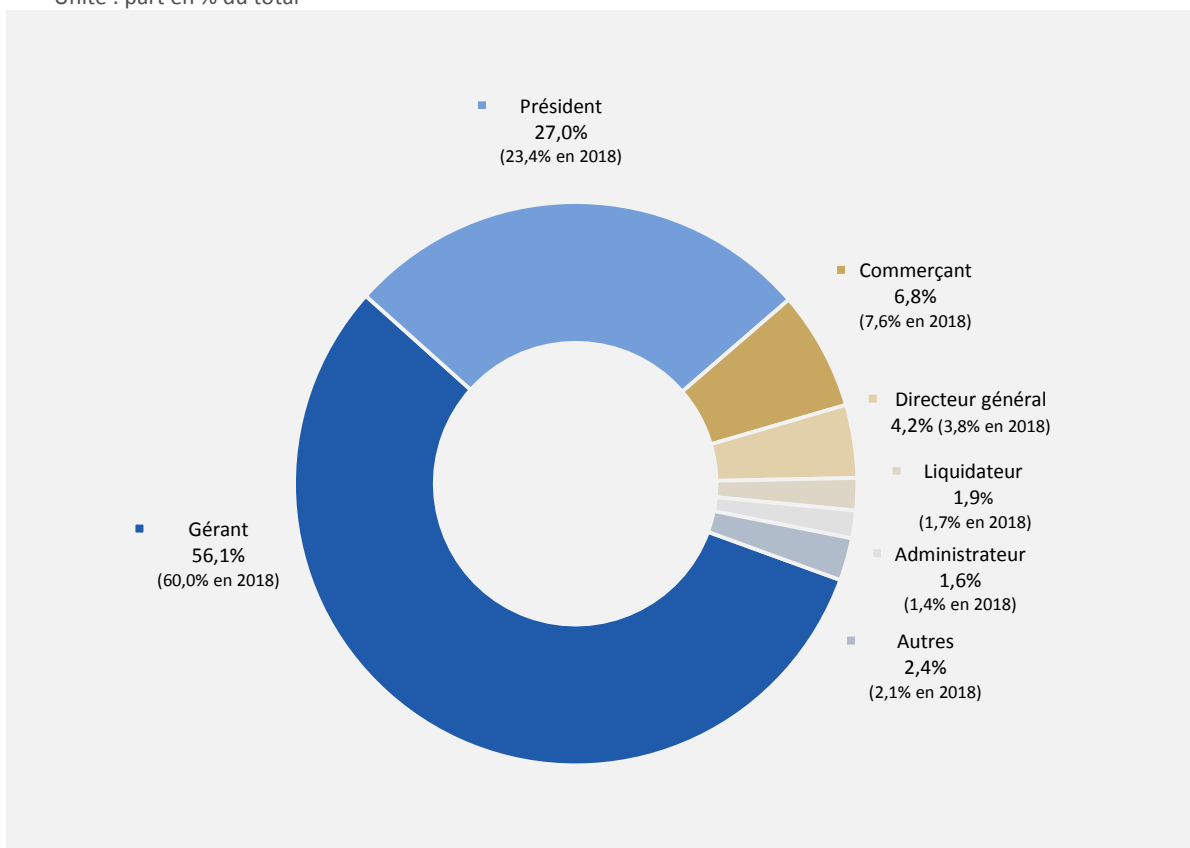
(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

Parmi les ouvertures de procédures recensées en 2019, plus de 56% des entreprises concernées sont dirigées par une personne détenant le statut de gérant. Cette part s'élevait à 60% en 2018. Viennent ensuite les fonctions de président (27% du total) et de commerçant (6,8%).

Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM

Hors associé, commissaire aux comptes titulaire et suppléant, contrôleur de gestion et contrôleur des comptes
 Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

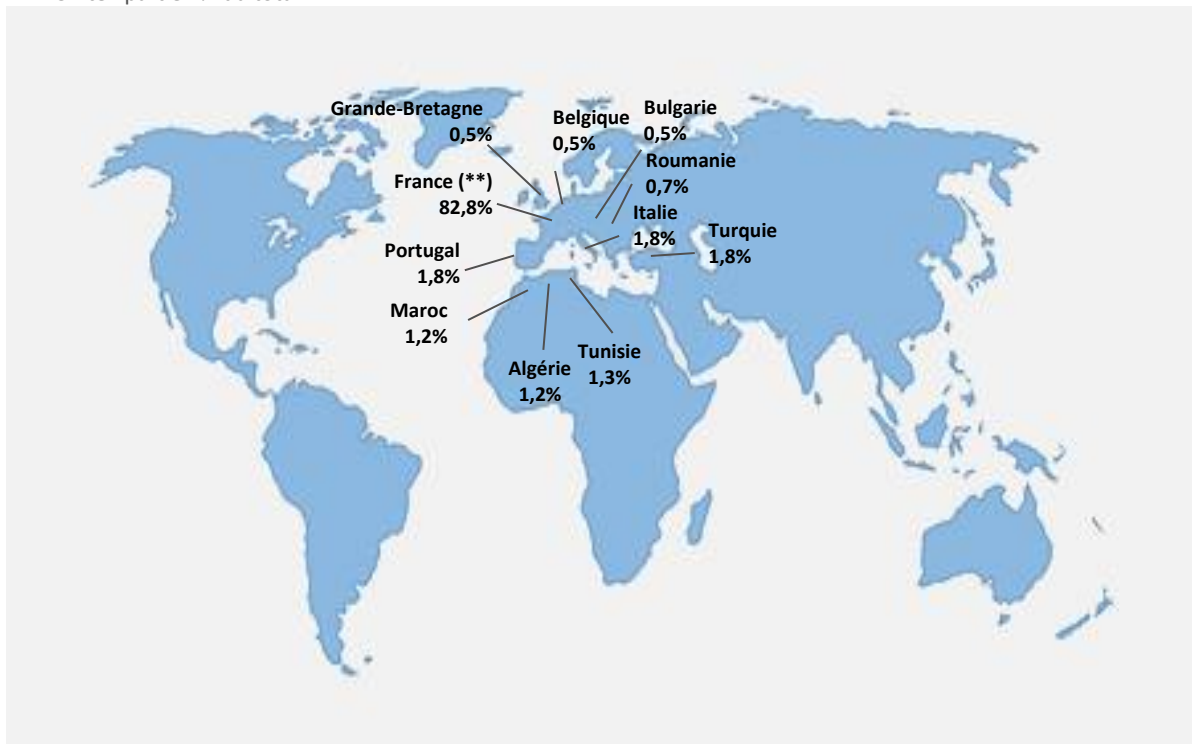
6.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

La répartition selon la nationalité

Dans près de 83% des cas en 2019, les entreprises visées par une ouverture de procédure collective sont dirigées par une personne de nationalité française. Parallèlement, les dirigeants originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentent 3,7% du total (+0,2 point par rapport à 2018).

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls ont été retenus les pays dont le pourcentage est supérieur ou égal à 0,5% / (**) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

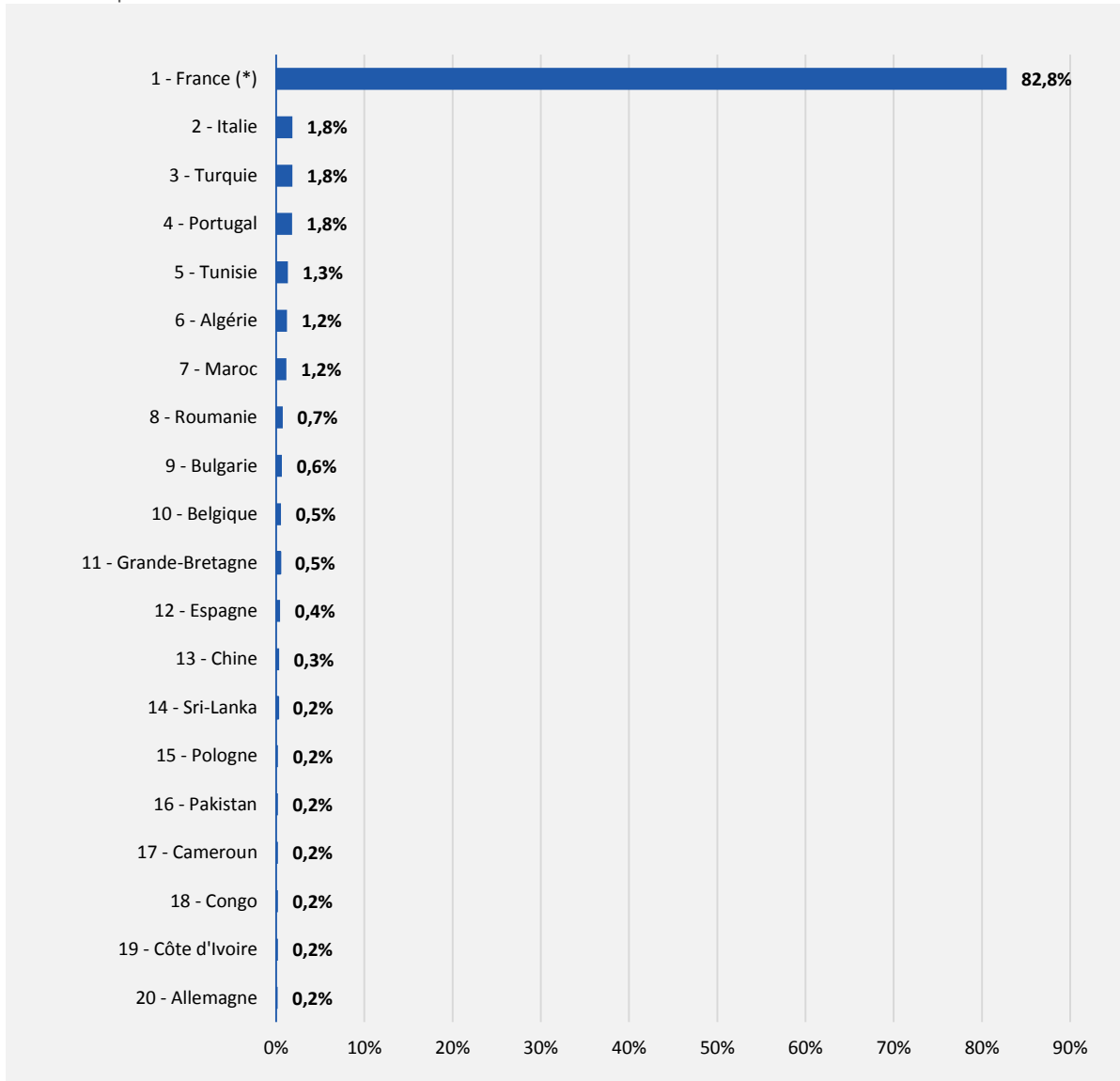
Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2018	Part 2019	Évolution en point
France	84,8%	82,8%	-2,0
Italie	0,7%	1,8%	1,1
Turquie	1,7%	1,8%	0,1
Portugal	1,9%	1,8%	-0,1
Tunisie	1,2%	1,3%	0,1
Algérie	1,1%	1,2%	0,1
Maroc	1,2%	1,2%	0,0
Roumanie	0,7%	0,7%	0,0
Bulgarie	0,4%	0,6%	0,2
Belgique	0,6%	0,5%	-0,1
Grande-Bretagne	0,5%	0,5%	0,0

(*) Seuls ont été retenus les pays dont le pourcentage est supérieur ou égal à 0,5% / (**) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France / Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ **Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des ouvertures de procédures collectives**

Unité : part en % du total



(*) Hors Alsace, Lorraine et DROM pour la France

Traitement Xerfi I+C / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2019